Table des matières

Introduction **4**

Tableau de bord **14**

Témoins et carillons 14
Indicateurs 20
Afficheur multimessage 22

Chaînes audio **35**

Chaîne audio AM-FM stéréo avec chargeur à six disques compacts et lecteur de MP3 35
Prise d'entrée auxiliaire (entrée auxiliaire) 44
Port USB 46
Commandes des sièges arrière 47
Renseignements au sujet de la radio satellite 52
Système de navigation 56
SYNC® 56

Bloc de commande – chauffage et climatisation **57**

Régulation automatique de la température à deux zones 57
Dégivreur de lunette arrière 65

Éclairage et phares **66**

Phares et feux 66
Clignotants 70
Remplacement des ampoules 72

Commandes du conducteur **78**

Commandes d'essuie-glace et de lave-glace 78
Volant réglable 80
Commandes des glaces électriques 87
Rétroviseurs 89
Programmateur de vitesse 94
Toit ouvrant transparent 98

Table des matières

Serrures et sécurité **114**

Clés 114
Serrures 121
Alarme antivol 135

Sièges et systèmes de retenue **142**

Sièges 142
Systèmes de retenue 161
Sacs gonflables 176
Dispositifs de retenue pour enfant 188

Pneus, jantes et chargement **209**

Pneus 212
Gonflage des pneus 214
Système de surveillance de la pression des pneus 228
Chargement du véhicule 234
Traction d'une remorque 242
Remorquage de loisir 250

Conduite **251**

Démarrage 251
Freins 258
AdvanceTrac® 261
Suspension pneumatique 269
Boîte de vitesses 272
Sonar d'avance et de recul 277
Caméra de marche arrière 280

Dépannage **295**

Service de dépannage 295
Commande des feux de détresse 296
Interrupteur de pompe d'alimentation en carburant 297
Fusibles et relais 298
Changement d'un pneu 308
Couple de serrage de l'écrou de roue 318
Démarrage-secours 319
Remorquage 324

Table des matières

Assistance à la clientèle **326**

Défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 334
Défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 334

Nettoyage **335**

Entretien et caractéristiques **345**

Compartiment moteur 347
Huile moteur 350
Batterie 353
Liquide de refroidissement du moteur 355
Carburants automobiles 362
Filtre(s) à air 379
Pièces de rechange 385
Caractéristiques des produits d'entretien et contenances 386
Moteur 391

Accessoires **394**

Programme d'entretien prolongé Ford **397**

Guide d'entretien périodique **401**

Calendrier et carnet d'entretien normal 407

Index **426**

Tous droits réservés. Toute reproduction, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement, tout système de mise en mémoire et de récupération de l'information, ainsi que la traduction, en tout ou en partie, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Ford Motor Company. Ford peut changer le contenu des informations présentées dans ce guide sans préavis ni aucune obligation de sa part.

Copyright © 2010 Ford Motor Company

Introduction

FÉLICITATIONS!

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouvelle Lincoln. Veuillez prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce guide. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de Ford et de ses produits, visitez le site Web suivant :

- Aux États-Unis : www.ford.com
- Au Canada : www.ford.ca
- Au Mexique : www.ford.com.mx
- En Australie : www.ford.com.au

Des renseignements supplémentaires utiles aux propriétaires de véhicules sont fournis dans d'autres publications.

Ce Guide du propriétaire fournit une description de chaque option et de chaque variante de modèle disponible. Par conséquent, certains des articles décrits peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en particulier. De plus, en raison des cycles d'impression, il est possible que certaines options soient décrites dans le guide avant qu'elles soient disponibles.

N'oubliez pas de remettre le Guide du propriétaire au futur propriétaire si vous décidez de vendre votre véhicule puisqu'il fait partie intégrante du véhicule.

AVERTISSEMENT : Interrupteur automatique de pompe d'alimentation : En cas d'accident, l'interrupteur coupera automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. L'interrupteur peut également être activé par une vibration soudaine (par exemple, une collision en garant le véhicule). Pour réinitialiser l'interrupteur, consultez la section *Interrupteur automatique de pompe d'alimentation* du chapitre *Dépannage*.

SÉCURITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Symboles d'avertissement dans ce guide

Comment pouvez-vous réduire le risque de blessures aux occupants? Dans le présent guide, vous trouverez des réponses à ce genre de question sous forme de directives mises en évidence par le symbole d'avertissement triangulaire. Ces directives doivent être lues et respectées.

Symboles d'avertissement de votre véhicule

Lorsque vous apercevez ce symbole, il est primordial que vous consultiez la section correspondante du guide avant de toucher ou de tenter de régler quoi que ce soit.

Protection de l'environnement

Chacun doit faire sa part afin de protéger l'environnement. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif. L'information relative à ce sujet dans ce guide est mise en évidence par le symbole de l'arbre.

Avertissement relatif à la Proposition 65 de l'État de Californie

AVERTISSEMENT : L'État de la Californie reconnaît que les gaz d'échappement des véhicules, certains de leurs constituants et certains composants du véhicule contiennent ou dégagent des substances chimiques qui peuvent causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. De plus, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Certains composants de votre véhicule, tels que les sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles boutons, pourraient renfermer du perchlorate. La manipulation de ces composants et la mise à la casse du véhicule au terme de sa vie utile pourraient exiger des précautions particulières. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour plus de détails.

RODAGE DE VOTRE VÉHICULE

Votre véhicule n'a pas besoin d'une longue période de rodage. Essayez de ne pas rouler continuellement à la même vitesse au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 milles). Changez fréquemment de vitesse pour bien roder toutes les pièces mobiles.

Conduisez votre véhicule neuf sur au moins 1 600 km (1 000 milles) avant de tracter une remorque. Consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, jantes et chargement* pour obtenir de plus amples renseignements sur la traction d'une remorque.

N'ajoutez pas de composés modificateurs de friction ni d'huile spéciale pour rodage puisque ces additifs peuvent nuire à l'étanchéité des segments de piston. Consultez la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements sur l'huile à utiliser.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le *Livret de garantie* qui vous a été remis avec le Guide du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENT : Veuillez lire la section *Système de retenue supplémentaire (SRS)* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*. Si ces avertissements et ces directives ne sont pas respectés, les risques de blessures seront accrus.

AVERTISSEMENT : Ne placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant, devant un sac gonflable activé.

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

Avant de prendre le volant, veuillez lire attentivement le présent Guide du propriétaire. Votre véhicule n'est pas une voiture de tourisme. Comme c'est le cas avec ce type de véhicule, le fait de conduire de façon imprudente peut entraîner la perte de la maîtrise du véhicule, son renversement, des blessures ou la mort.

Utilisation de votre véhicule comme chasse-neige

N'utilisez pas ce véhicule pour le déneigement.

Votre véhicule n'est pas équipé de l'ensemble de déneigement.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. Pour les États-Unis seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction SYNC^{MD} (rapport sur l'état du véhicule), vous consentez à ce que certains renseignements diagnostiques deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée, et que ces renseignements peuvent être utilisés à des fins diverses. Consultez votre supplément *SYNC^{MD}* pour obtenir de plus amples renseignements.

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement (EDR). Le but principal d'un EDR est d'enregistrer, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un sac gonflable ou lors d'un impact avec un obstacle sur la route; ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données telles que :

- **la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **la vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **la direction dans laquelle le conducteur a tourné le volant.**

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

Nota : Les données de l'EDR sont enregistrées par votre véhicule seulement si une situation d'accident importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR sous les conditions de conduite normales et aucune donnée, ni renseignements personnels (par exemple, le nom, le sexe, l'âge, et l'emplacement de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions quant au service d'assistance 911 et les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de confidentialité des renseignements ci-dessous). Cependant, les parties, comme les autorités policières, pourraient combiner les données de l'EDR avec le type de données d'identification personnelles normalement enregistrées pendant une enquête relative à une collision.

Pour lire des données enregistrées par un EDR, du matériel spécialisé est exigé, et un accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. En plus du constructeur de véhicules, les autres partis, comme les autorités policières, qui sont dotés de tels

équipements, peuvent lire de l'information s'ils ont accès au véhicule ou l'EDR. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'être soumis à une ordonnance du tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information.

Nota : Dans la mesure où des lois relatives à l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC^MD ou à ses caractéristiques, veuillez noter ce qui suit : une fois que le service d'assistance 911 (selon l'équipement) est activé, la fonction d'assistance 911 peut, pour tout téléphone cellulaire apparié et relié, divulguer aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable, ou, dans certains véhicules, l'activation d'un dispositif d'arrêt de la pompe à carburant. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 peuvent aussi servir à fournir verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude), et/ou les autres détails du véhicule ou de l'accident, ou bien l'information personnelle des occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer cette information, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Consultez votre supplément SYNC^MD pour obtenir de plus amples renseignements.

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (selon l'équipement – É.-U. uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et venues du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Ford Motor Company et les fournisseurs qui offrent ces services ne conservent pas les informations sur les allers et venues du véhicule. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Consultez votre supplément SYNC^MD pour obtenir de plus amples renseignements.

UTILISATION D'UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE

L'utilisation des équipements de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et commerciales a augmenté de façon significative. Toutefois, les conducteurs ne doivent pas mettre leur sécurité et celle des autres en jeu lorsqu'ils utilisent de tels appareils. Ces appareils peuvent être très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, plus particulièrement en situation d'urgence. La sécurité doit être une priorité lors de l'utilisation de ces équipements de communication mobile afin de ne pas annuler les avantages qu'ils présentent.

Notons, entre autres les appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courriel portables, les systèmes de communication de bord, les dispositifs télématiques et les radios bidirectionnelles portables.

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire.
Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES AUX VÉHICULES DESTINÉS À L'EXPORTATION (AUTRES QUE LES VÉHICULES DESTINÉS À LA VENTE AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA)

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément particulier à votre pays peut complémenter le Guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, le cas échéant, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire s'applique principalement aux véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et équipements de série y étant décrits peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

Introduction

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Glossaire des pictogrammes

Avertissement de sécurité		Consultez le Guide du propriétaire	
Bouclage de la ceinture de sécurité		Sac gonflable – avant	
Sac gonflable – latéral		Point d'ancrage inférieur pour siège d'enfant	
Patte d'ancrage pour siège d'enfant		Circuit de freinage	
Freinage antiblocage		Frein de stationnement	
Liquide de frein – sans produits pétroliers		Sonar de recul	
Commande de stabilité		Programmateur de vitesse	
Commutateur combiné d'éclairage		Feux de détresse	
Phares antibrouillards – avant		Porte-fusibles	
Réinitialisation de la pompe d'alimentation		Essuie-glace – lave-glace	
Dégivrage – désembuage du pare-brise		Dégivrage – désembuage de la lunette arrière	

Glossaire des pictogrammes

Glaces électriques avant et arrière		Condamnation des lève-glaces électriques	
Dispositif de sécurité enfants		Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur	
Alarme de détresse		Huile moteur	
Liquide de refroidissement du moteur		Température du liquide de refroidissement du moteur	
Laissez refroidir avant d'ouvrir		Batterie	
Ne pas fumer, évitez les flammes et les étincelles		Électrolyte	
Gaz explosif		Avertissement concernant le ventilateur	
Liquide de direction assistée		Maintenez un niveau de liquide approprié	MAX MIN
Témoin d'anomalie du moteur		Filtre à air du moteur	
Filtre à air de l'habitacle		Cric	
Témoin de vérification du bouchon de carburant		Avertissement de basse pression des pneus	

TÉMOINS ET CARILLONS

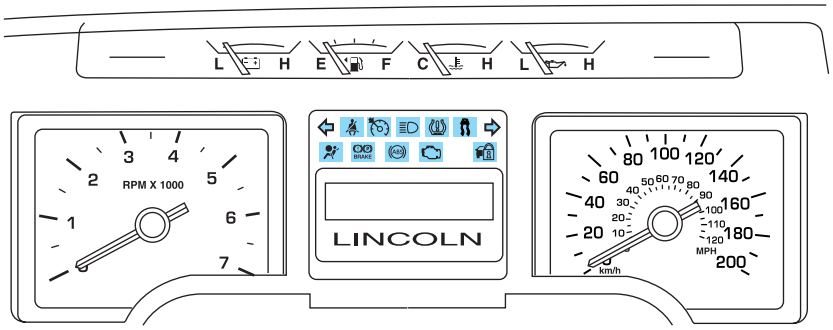

Les témoins et les indicateurs peuvent vous avertir de la présence d'un problème dans l'un des circuits de votre véhicule, qui peut s'aggraver au point de nécessiter des réparations coûteuses. Un témoin peut s'allumer lorsqu'un problème se produit au niveau d'une des fonctions de votre véhicule. Plusieurs témoins s'allument lorsque vous démarrez votre véhicule, pour vérifier que les ampoules fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, référez-vous au témoin respectif du système pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Nota : Certains témoins (pictogrammes) qui apparaissent à l'afficheur multimessage, sont de type reconfigurable. Leur fonction est celle d'un témoin traditionnel.

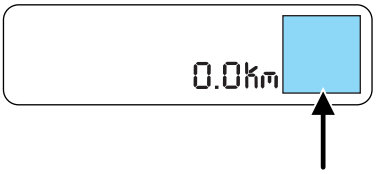

Témoin d'anomalie du moteur :

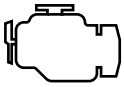

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume à l'établissement du contact à titre de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien.

Consultez la section *Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Si le témoin ne s'éteint pas une fois le moteur en marche, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) a détecté une défaillance. Consultez la section *Autodiagnostics embarqués (OBD-II)* dans le chapitre *Entretien et caractéristiques*. Si le témoin clignote, c'est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez à vitesse modérée (évitez les accélérations et les décélérations brusques) et confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie.

Témoin d'anomalie du groupe motopropulseur ou de puissance réduite (pictogramme) (selon l'équipement) : Ce témoin s'affiche lorsque le véhicule adopte le mode de fonctionnement dégradé. Informez votre concessionnaire à ce propos dès que possible.

Vérifier la commande 4X4 (pictogramme) (selon l'équipement) : Ce témoin s'affiche avec le message VÉRIFIER 4X4 quand une anomalie au mode quatre roues motrices survient.

Lorsque cet avertissement apparaît, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé.

Consultez le chapitre *Conduite* pour obtenir de plus amples renseignements sur la conduite en mode 4 roues motrices.

Témoin du circuit de freinage : Pour vérifier son fonctionnement, le témoin du circuit de freinage s'allume brièvement à l'établissement du contact, avant le démarrage du moteur, lorsque le commutateur d'allumage passe de la position CONTACT à la position DÉMARRAGE, ou lorsque le frein de stationnement est serré alors que le contact est établi. Si, dans l'une ou l'autre de ces situations, le témoin du circuit de freinage ne s'allume pas, faites vérifier immédiatement votre véhicule chez votre concessionnaire.

Si ce témoin reste allumé une fois le frein de stationnement desserré, le niveau de liquide de frein est insuffisant et le circuit de freinage doit être immédiatement inspecté par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Il peut s'avérer dangereux de conduire le véhicule alors que le témoin du circuit de freinage est allumé. Une diminution marquée du rendement des freins peut survenir et se traduire. par une plus longue distance de freinage. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé. La conduite sur de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et le risque de blessures.

Témoin de défaillance du freinage antiblocage : Si ce témoin demeure allumé ou clignote continuellement, une anomalie a été détectée. Faites vérifier le système dès que possible par votre concessionnaire autorisé. Le circuit de freinage régulier continue de fonctionner normalement, à moins que le témoin de frein ne soit également allumé.

Témoin des sacs gonflables : Si ce témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il clignote continuellement ou s'il demeure allumé, faites vérifier le système immédiatement par votre concessionnaire autorisé. Un carillon retentit en cas d'anomalie du témoin.

Témoin de ceinture de sécurité : ce témoin s'allume pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Un carillon Belt-Minder[MD] retentit également pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Consultez le chapitre *Sièges et systèmes de retenue* pour activer ou désactiver le carillon du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder[MD].

Témoin du circuit de charge (pictogramme) : ce témoin s'affiche lorsque la batterie ne se recharge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une

anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cela indique un problème dans le circuit électrique ou dans un de ses composants.

Témoin du système antidémarrage : Ce témoin clignote lorsque le système antidémarrage SecuriLock[MD] est activé.

Témoin de pression d'huile moteur (pictogramme) : Ce témoin s'affiche lorsque la pression d'huile chute sous la plage de fonctionnement normale. Consultez la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques.*

Témoin de température du liquide de refroidissement (pictogramme) : ce pictogramme s'affiche lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez le moteur refroidir. Consultez la section *Liquide de refroidissement du moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Témoin de basse pression des pneus : Ce témoin s'allume si la pression de gonflage des pneus est basse. Si le témoin reste allumé au démarrage ou pendant la conduite, vérifiez la pression des pneus. Consultez la section *Gonflage des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement.* Dès que le contact est établi, ce témoin s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas ou commence à clignoter, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce système, consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement.*

Témoin de bas niveau de carburant (pictogramme) (selon l'équipement) : Ce témoin s'affiche lorsque le réservoir de carburant est vide ou presque vide (consultez la section *Jauge de carburant* de ce chapitre).

Témoin de bas niveau de liquide lave-glace (pictogramme) (selon l'équipement) : Ce témoin s'affiche lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

TOW
HAUL

Témoin REMORQUAGE-CHARGE LOURDE (pictogramme) : Ce témoin s'allume lorsque la fonction de remorquage ou de charge lourde est active. Consultez le chapitre *Conduite* pour obtenir des renseignements supplémentaires. Si le témoin se met à clignoter sans arrêt, faites réparer le dispositif immédiatement, car la boîte de vitesses pourrait subir des dommages.

Témoin du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} (selon l'équipement) : Ce témoin s'affiche lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} est en fonction. Si ce témoin reste allumé, faites vérifier le système immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

Témoin du programmateur de vitesse : ce témoin s'allume lorsque le programmateur de vitesse est en fonction. Il s'éteint lorsque le programmateur est hors fonction.

4x2

Témoin de mode 2 roues motrices (pictogramme) (selon l'équipement) : Ce pictogramme s'affiche lorsque le mode 2 roues motrices gamme haute est sélectionné. Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi ou s'il demeure allumé, le système doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

Témoin de mode 4 roues motrices (pictogramme) (selon l'équipement) : Ce témoin s'affiche lorsque le mode 4 roues motrices est engagé. Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi ou s'il demeure allumé, le système doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

Témoin de mode 4 roues motrices automatique (pictogramme) (selon l'équipement) : Ce témoin s'affiche lorsque le mode 4 roues motrices automatique est engagé. Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi ou s'il demeure allumé, le système doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

Témoin de porte ouverte (pictogramme) (selon l'équipement) : Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et qu'une porte, le hayon ou la glace du hayon est ouvert.

Témoins des clignotants : ces témoins s'allument lorsque l'un des clignotants ou les feux de détresse sont mis en fonction. Si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il est possible qu'une ampoule soit grillée.

Témoin des feux de route : ce témoin s'allume lorsque les phares sont allumés en position feux de route.

Carillon avertisseur de rappel de la clé dans le commutateur d'allumage : ce carillon retentit lorsque la clé est restée dans le commutateur d'allumage à la position ARRÊT ou ACCESSOIRES et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de rappel des phares allumés : ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés alors que le contact est coupé (lorsque la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage) et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré : ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré, que le moteur tourne et que le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).

Carillon de rappel des clignotants : Ce carillon retentit lorsque la commande des clignotants a été activée pour signaler un virage et qu'elle n'a pas été désactivée après un parcours de plus de 2,4 km (1,5 mi).

Carillon de l'afficheur multimessage : Ce carillon retentit lorsque certains messages d'avertissement apparaissent pour la première fois à l'écran de l'afficheur multimessage.

Carillon avertisseur de marche arrière (selon l'équipement) : Ce carillon retentit lorsque le rapport R (marche arrière) est engagé. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le chapitre *Conduite*.

INDICATEURS

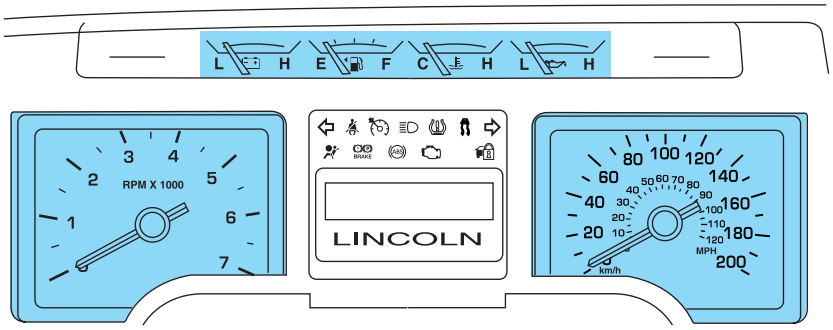

Indicateur de vitesse : Indique la vitesse actuelle du véhicule.

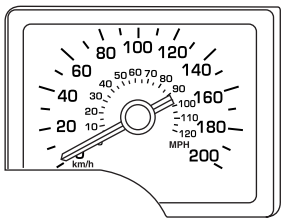

Indicateur de température du liquide de refroidissement : Indique la température du liquide de refroidissement. À la température normale de fonctionnement, l'aiguille reste dans la plage normale

comprise entre « H » et « C ». Si elle entre dans la plage rouge, le moteur surchauffe. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez le moteur refroidir. Consultez la section *Liquide de refroidissement du moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Compteur kilométrique : Indique le kilométrage (ou millage) total qu'a parcouru le véhicule. Consultez la section *Afficheur multimessage* de ce chapitre concernant la façon de passer des unités métriques aux unités anglo-saxonnes.

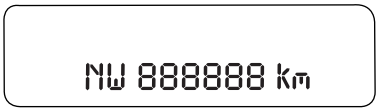

Compteur journalier : Reportez-vous à *COMPTEUR JOURNALIER A/B* sous *Afficheur multimessage* dans ce chapitre.

Compte-tours : Indique le régime moteur en tours par minute. Le fait de conduire votre véhicule alors que l'aiguille du compte-tours reste continuellement dans la zone rouge risque d'endommager le moteur.

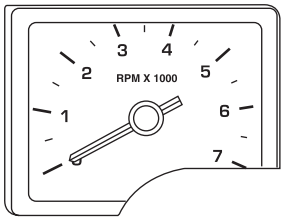

Indicateur de carburant : Indique le niveau approximatif de carburant dans le réservoir (lorsque le contact est établi). L'indication du niveau de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte.

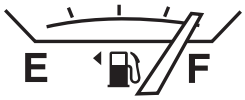

Consultez la section *Remplissage du réservoir de carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Le pictogramme de pompe à carburant et la flèche indiquent de quel côté du véhicule est située la trappe de carburant.

Voltmètre de la batterie : ce voltmètre indique la tension de la batterie lorsque le contact est établi. Si l'aiguille se déplace et demeure en dehors de la plage normale de fonctionnement, faites vérifier le circuit électrique du véhicule dès que possible par votre concessionnaire autorisé.

Manomètre d'huile moteur : Indique la pression de l'huile moteur. L'aiguille doit rester dans la plage normale comprise entre « L » et « H ». Si l'aiguille descend sous la plage normale, immobilisez votre véhicule, arrêtez le moteur et vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile si nécessaire. Si le niveau d'huile est adéquat, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé.

AFFICHEUR MULTIMESSAGE

L'afficheur multimessage de votre véhicule peut contrôler divers systèmes et vous avertir de problèmes potentiels du véhicule et de diverses conditions à l'aide d'un message informatif suivi d'un long carillon.

L'écran de l'afficheur multimessage est situé dans le tableau de bord.

Info

Appuyez sur la touche INFO à plusieurs reprises pour faire défiler les fonctions suivantes :

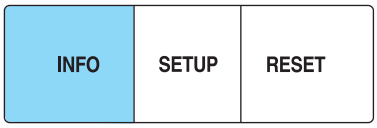

COMPTEUR JOURNALIER DE TRAJET A/B

Enregistre la distance des trajets particuliers. Appuyez brièvement sur la touche INFO jusqu'à ce que le trajet A ou B apparaisse à l'écran (ceci représente le mode trajet). Maintenez la touche RÉINITIALISATION enfoncée pour remettre le compteur à zéro.

Consultez la rubrique *UNITÉS DE MESURE* subséquemment dans cette section pour faire passer l'affichage des unités métriques aux unités anglo-saxonnes.

XX °C (XX °F)

Cette fonction affiche la température de l'air extérieur. Appuyez sur la touche INFO pendant deux secondes pour afficher la température extérieure. Pour passer d'un écran vide à l'affichage de la température, appuyez sur la touche INFO pendant deux secondes. Pour passer de l'affichage de la température à celui du compas, enfoncez de nouveau la touche INFO jusqu'à ce que la direction du compas soit affichée.

KM MYKEY (milles) (si programmé)

Pour de plus amples renseignements, consultez la section *MyKey*^{MC} dans le chapitre *Serrures et sécurité*.

Kilométrage jusqu'à la panne sèche

Cette fonction vous indique le nombre approximatif de kilomètres (ou de milles) que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir, dans des conditions normales de conduite. Assurez-vous de tourner le commutateur d'allumage à la position ARRÊT lorsque vous faites le plein afin de permettre à cette fonction de détecter correctement le carburant ajouté.

Le message BAS NIVEAU DE CARBURANT s'affichera lorsque vous disposez d'environ 80 km (50 milles) d'autonomie avant la panne sèche. Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour effacer ce message d'avertissement. Si vous réinitialisez cet avertissement, le message réapparaît dans les 40 km (25 milles), 16 km (10 milles) et 0 km (0 mi) avant la panne sèche.

L'autonomie de carburant est calculée à l'aide de la consommation moyenne de carburant, basée sur les 800 derniers kilomètres (500 milles) parcourus. Cette valeur n'est pas la même que la consommation moyenne de carburant affichée. La consommation de carburant moyenne courante est réinitialisée à la valeur par défaut établie à l'usine si la batterie est débranchée.

Consommation moyenne globale en km/h (L/100 km)

Affichage de votre consommation moyenne de carburant en litres/100 km ou en milles/gallon.

Si vous calculez votre consommation moyenne en divisant le nombre de litres consommés aux 100 kilomètres (milles par gallon consommé), le résultat obtenu peut différer de la consommation moyenne affichée pour les raisons suivantes :

- Votre véhicule n'était pas sur une surface parfaitement plane lors du remplissage.

- Les seuils d'arrêt automatique des distributeurs d'essence diffèrent d'une station-service à l'autre.
- Les procédures varient d'un remplissage à l'autre.
- Les valeurs affichées sont arrondies au dixième de litre ou de gallon US.

Pour déterminer votre consommation de carburant moyenne sur autoroute, faites comme suit :

1. Pour obtenir une consommation moyenne stabilisée, conduisez le véhicule sur au moins 8 km (5 mi) en mettant le programmateur de vitesse en fonction.

2. Notez la consommation moyenne sur autoroute pour pouvoir vous y référer plus tard.

Pour obtenir une valeur de consommation sur autoroute précise, il est important d'appuyer sur la touche RÉINITIALISATION pendant deux secondes pour mettre à zéro la fonction après le réglage du programmateur de vitesse.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Principes de réduction de la consommation de carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

L/KM (mi/gal)↑ ↓

Ceci affiche la consommation instantanée de carburant sous forme de diagramme à barres de ↓ (économie faible) à ↑ (économie excellente).

Le véhicule doit rouler pour que le système calcule la consommation instantanée de carburant. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, l'écran affiche le symbole « ↓ », accompagnée ou non d'une seule barre illuminée. Il n'est pas possible de réinitialiser la valeur de consommation instantanée de carburant.

CHRONOMÈTRE

Le chronomètre affiche le temps écoulé depuis le départ.

Pour activer cette fonction, faites comme suit :

1. Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION et relâchez-la pour mettre le chronomètre en marche.

2. Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION et relâchez-la pour arrêter temporairement le chronomètre.

3. Maintenez la touche RÉINITIALISATION enfoncée jusqu'à ce que le chronomètre se réinitialise.

Vérification du système et personnalisation des caractéristiques du véhicule

Appuyez à plusieurs reprises sur la touche CONFIGURATION pour faire afficher les fonctions suivantes à l'afficheur multimessage :

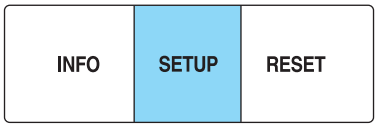

APPUYEZ SUR RÉINITIALISATION POUR VÉRIFIER SYST

Lorsque ce message s'affiche, appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour que l'afficheur multimessage parcoure les fonctions ci-dessous et affiche l'état du système correspondant, le cas échéant.

Nota : Certains systèmes n'affichent un message qu'en cas d'avertissement.

1. VIE UTILE DE L'HUILE
2. CIRCUIT DE CHARGE
3. NIVEAU DE LIQUIDE LAVE-GLACE
4. ÉTAT DES PORTES ET DU HAYON
5. HAYON ET GLACE DE HAYON
6. CIRCUIT DE FREINAGE
7. PRESSION DES PNEUS
8. SUSPENSION PNEUMATIQUE
9. NIVEAU DE CARBURANT
10. KILOMÉTRAGE (MI) MYKEY (Si programmé)
11. MYKEY(S) PROGRAMMÉ(S)
12. CLÉS ADMIN PROGRAMMÉES

VIE UTILE DE L'HUILE

Cette fonction affiche la durée de vie utile restante de l'huile.

Il est nécessaire de procéder à une vidange d'huile lorsque l'afficheur multimessage vous en avise, et de respecter le calendrier d'entretien recommandé. N'UTILISEZ QUE LES HUILES MOTEUR RECOMMANDÉES.

Pour réinitialiser le système de surveillance de l'huile à 100 % après chaque vidange d'huile, procédez comme suit :

1. Appuyez brièvement sur la touche CONFIGURATION pour afficher le message « VIE UTILE DE L'HUILE = XXX % maintenir la touche RÉINITIALISATION enfoncée pour réinitialiser ».

2. Maintenez la touche RÉINITIALISATION enfoncée pendant deux secondes puis relâchez-la pour ramener la vie utile de l'huile à 100 %.

Nota : Pour modifier la valeur de durée de vie utile de 100 % de l'huile à une autre valeur, passez à l'étape 3.

3. Une fois le message « RÉGLAGE DE DURÉE DE VIE UTILE DE L'HUILE À XXX % » affiché, relâchez puis enfoncez la touche RÉINITIALISATION pour modifier la valeur de départ de l'huile. Chaque fois, la valeur de départ de l'huile diminue de 10 %.

UNITÉS DE MESURE

Affiche les unités de mesure courantes anglo-saxonnes ou métriques.

Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour alterner entre les unités métriques et anglo-saxonnes.

COMMANDE AUTOMATIQUE DES PHARES (secondes)

Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à trois minutes après la coupure du contact.

Appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION pour sélectionner le nouveau délai de temporisation de la commande automatique des phares de 0, 10, 20, 30, 60, 90, 120 ou 180 secondes.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Cette fonction verrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsqu'un rapport de la boîte de vitesses est engagé et met le véhicule en mouvement.

Appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION pour activer ou désactiver la fonction de verrouillage automatique.

DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Cette fonction déverrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsque la porte du conducteur est ouverte en moins de 10 minutes après la coupure du contact.

Appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION pour activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique.

MARCHEPIEDS (selon l'équipement)

Cette fonction déploie automatiquement les marchepieds pour faciliter l'entrée et la sortie du véhicule ou sert à des fins de nettoyage.

Appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION pour sélectionner le réglage des marchepieds comme suit :
• AUTOMATIQUE : Les marchepieds se déploient automatiquement à l'ouverture d'une porte et se rétractent automatiquement à la fermeture de la porte.
• DÉPLOYÉS : Les marchepieds demeurent déployés peu importe la position des portes (ouvertes ou fermées). Vous pouvez utiliser ce réglage pour laver votre véhicule, ou pour accéder à la galerie de toit. Les marchepieds se rétractent et passent en mode automatique lorsque le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mi/h),
• RÉTRACTÉS : les marchepieds demeurent rétractés peu importe la position des portes (ouvertes ou fermées).

HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Cette fonction permet d'ouvrir et de fermer le hayon par le simple enfoncement d'un bouton.

Appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION pour mettre en fonction ou hors fonction le hayon à commande électrique. Si le fonctionnement du hayon est désactivé, la poignée extérieure du hayon et le bouton de commande situé dans l'aire de chargement arrière ne fonctionneront pas. Par contre, le bouton de commande électrique du hayon au tableau de bord demeure fonctionnel.

RECUL AUTOMATIQUE DU SIÈGE À L'ENTRÉE

Cette fonction déplace automatiquement le siège du conducteur vers l'arrière pour faciliter l'entrée dans le véhicule ou pour en sortir.

Appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION pour activer ou désactiver le recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie.

AIR SUSPENSION (suspension pneumatique)

Avant de mettre la suspension pneumatique hors fonction, assurez-vous que le hayon et la glace de hayon sont fermés.

Lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P), appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION pour activer ou désactiver la fonction de suspension pneumatique.

SONAR DE RECUL

Le sonar de recul déclenche un signal sonore pour avertir le conducteur de la présence d'un obstacle près du pare-chocs arrière lorsque la marche arrière (R) est enclenchée.

Pour activer ou désactiver le sonar de recul, appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION lorsque vous accédez à ce menu à partir de la séquence de configuration ou mettez le véhicule en marche arrière (R) et appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION.

SONAR D'AVANCE

Le sonar d'avance déclenche un signal sonore pour avertir le conducteur de la présence d'un obstacle près du pare-chocs avant.

Pour activer ou désactiver le sonar d'avance, appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION lorsque vous accédez à ce menu à partir de la séquence de configuration ou mettez le véhicule en marche avant (D) et appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION.

DISPOSITIF ANTI-LOUVOIEMENT DE REMORQUE (selon l'équipement)

Cette fonction fait appel à la commande de stabilité électronique pour limiter le louvoiement de la remorque.

Appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION pour activer ou désactiver la fonction d'antilouvoiement de remorque.

CRÉER MYKEY/CONFIGURER MYKEY/EFFACER MYKEY

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez *MyKey*^{MC} dans le chapitre *Serrures et sécurité*.

COMPAS

L'afficheur multimessage indique la direction du compas comme suit : N, NE, E, SE, S, SO, O et NO.

La direction indiquée par le compas peut être faussée lorsque vous conduisez à proximité de grands immeubles, de ponts, de lignes à haute tension et d'antennes radio de forte puissance. La lecture du compas peut être également modifiée par la présence d'objets magnétiques ou métalliques sur le véhicule, à l'intérieur du véhicule ou près de celui-ci.

Dans la plupart des cas, si des circonstances faussent le cap relevé par le compas, ce dernier se rectifiera de lui-même après quelques jours de fonctionnement du véhicule en conditions normales. Dans le cas contraire, un étalonnage manuel peut être nécessaire. Consultez la section *Réglage de la zone et étalonnage du compas*.

La plupart des zones géographiques ont un nord magnétique quelque peu différent du nord apparaissant sur les cartes géographiques. Cette variation est de quatre degrés entre des zones adjacentes et devient substantielle lorsque le véhicule traverse plusieurs zones. Un réglage de la déclinaison éliminera cette erreur. Faites comme suit pour régler la zone appropriée :

Réglage de la zone et étalonnage du compas

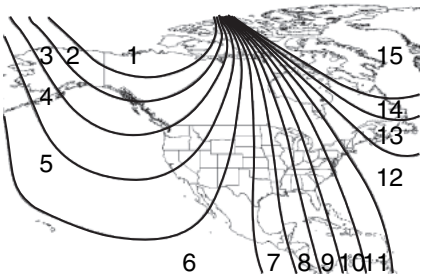

1. Déterminez la zone magnétique dans laquelle vous vous trouvez en consultant la carte de déclinaison.

2. Tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT.

3. Faites démarrer le moteur.

4. Appuyez sur le bouton de CONFIGURATION pour sélectionner réinitialiser pour régler la déclinaison.

5. Maintenez le bouton de RÉINITIALISATION enfoncé jusqu'à ce que l'afficheur multimessage vous indique de réinitialiser le réglage de la déclinaison actuelle. Appuyez sur le bouton de RÉINITIALISATION.

6. Maintenez le bouton de RÉINITIALISATION enfoncé jusqu'à ce que le réglage actuel de la zone apparaisse à l'écran de l'afficheur multimessage (XX).

7. Appuyez à plusieurs reprises sur le bouton de RÉINITIALISATION jusqu'à ce que le réglage de la zone correspondant à votre emplacement géographique apparaisse à l'écran de l'afficheur multimessage. La plage des valeurs de zone s'étend de 1 à 15 et revient à 1.

8. Pour quitter le mode de réglage de zone et pour verrouiller la zone de votre choix :
- appuyez brièvement sur le bouton de CONFIGURATION ou,
- appuyez sur le bouton INFO pour quitter ou,
- attendez quatre secondes et la zone sera automatiquement verrouillée.

Procédez à l'étalonnage du compas dans un endroit bien dégagé, exempt de structures en acier et de lignes à haute tension. Pour obtenir un étalonnage optimal, éteignez tous les accessoires électriques (système de chauffage-climatisation, essuie-glaces, etc.) et assurez-vous que toutes les portes du véhicule sont fermées.

9. Appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION pour amorcer la fonction d'étalonnage du compas.

10. Effectuez lentement des tours complets (à une vitesse inférieure à 5 km/h [3 mi/h]) jusqu'à ce que TOURNER LENTEM PR ÉTALONNER soit remplacé par ÉTALONNAGE TERMINÉ. Cette manœuvre peut prendre jusqu'à cinq tours complets.

11. L'étalonnage du compas est terminé.

Nota : Si vous appuyez sur la de RÉINITIALISATION ou si trois minutes s'écoulent, l'écran revient au menu d'information et affiche ÉTALONNAGE au lieu du cap du compas, jusqu'à ce que le compas soit étalonné.

RÉINITIALISATION ANGLAIS / FRANÇAIS / ESPAGNOL POUR NOUVEAU

Vous permet de choisir la langue d'affichage de l'afficheur multimessage, soit l'anglais, l'espagnol ou le français.

Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour passer en revue les différents choix de langues d'affichage.

Maintenez enfoncée la touche RÉINITIALISATION pendant deux secondes pour choisir la langue d'affichage.

Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement vous informent de la possibilité de problèmes ou d'anomalies dans le fonctionnement des circuits de votre véhicule.

En cas de messages d'avertissement multiples, l'afficheur multimessage les affichera à tour de rôle durant quatre secondes.

S'il n'existe aucun autre message d'avertissement, l'afficheur multimessage indique la dernière fonction choisie.

Types de messages et de mises en garde :

- Certains messages apparaîtront brièvement pour vous informer d'une action à prendre ou pour vous renseigner sur certains détails.
- Certains messages apparaîtront une seule fois ou lorsque le véhicule est redémarré.
- Certains messages réapparaîtront après avoir été effacés ou après une réinitialisation si un problème persiste ou qu'une condition nécessite votre attention.
- Certains messages peuvent être confirmés et réinitialisés en appuyant sur la touche RÉINITIALISATION. Ceci vous permet d'utiliser l'intégralité des fonctions de l'afficheur multimessage en effaçant le message.

PORTE CONDUCT MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte du conducteur n'est pas complètement fermée.

PORTE PASSAGER MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte du passager n'est pas complètement fermée.

PORTE AR G MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte arrière gauche n'est pas complètement fermée.

PORTE AR D MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte arrière droite n'est pas complètement fermée.

HAYON/GLACE MAL FERMÉ – Ce message s'affiche lorsque le hayon ou la glace du hayon n'est pas complètement fermé.

VERIF CIRCUIT DE CHARGE – Ce message s'affiche lorsque le circuit électrique ne maintient pas une tension appropriée lorsque le moteur tourne. Si vous faites fonctionner des accessoires électriques lorsque le moteur tourne au ralenti à bas régime, éteignez le maximum d'accessoires le plus rapidement possible. Si l'avertissement ne disparaît pas ou s'affiche alors que le moteur tourne à son régime normal, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

VÉRIFIER TUYAU REMPLISS CARBU – Ce message s'affiche pour indiquer que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Consultez la section *Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel*^{MC} du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

ANOMALIE CAPTEUR PNEU – Ce message s'affiche lorsqu'un capteur de pression des pneus est défectueux ou lorsque la roue de secours est montée. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement du système dans ces conditions, consultez la section *Système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

PRESSION PNEU BASSE – Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Consultez la section *Gonflage des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*.

ANOMALIE SYST SURVEILL PNEUS – Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

SUSPENSION AIR ARRÉT(selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque la suspension pneumatique est hors fonction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Suspension pneumatique* du chapitre *Conduite*.

NIVEAU LIQUIDE DE FREIN BAS – Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Consultez la section *Liquide de frein* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

NIV LIQUIDE DE LAVE GLACE BAS – Ce message indique que le réservoir de liquide lave-glace est vide aux trois quarts. Vérifiez le niveau du liquide lave-glace. Consultez la section *Liquide lave-glace* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

VIDANGE HUILE MOTEUR PROCHE – Ce message s'affiche lorsque le pourcentage de vie utile de l'huile est de 10 % ou moins. Lorsque le pourcentage de vie utile de l'huile se situe entre 10 % et 0 %, le message « VIE UTILE DE L'HUILE XX %, PRÉVOIR VIDANGE D'HUILE » s'affiche à l'écran.

VIDANGE HUILE REQUISE – Ce message s'affiche lorsque la durée de vie restante de l'huile atteint 0 %.

VÉRIFIER SUSPENSION AIR (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque la suspension pneumatique ne fonctionne pas correctement. Si ce message s'affiche lorsque vous conduisez, arrêtez le véhicule dès qu'il est prudent de le faire. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Suspension pneumatique* du chapitre *Conduite*.

VÉRIFIER SYST FREINS – Ce message s'affiche lorsque le circuit de freinage ne fonctionne pas correctement. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

AUTONOM XXX km NIV CARBUR BAS – Ce message s'affiche pour indiquer que le niveau de carburant est bas.

FREIN STATIONN SERRÉ – Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement est serré, que le moteur tourne et que le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez dès que possible avec votre concessionnaire autorisé.

REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le dispositif antilouvoiement de remorque a détecté le louvoiement de cette dernière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre *Conduite*.

PASSAGE 4X4 EN COURS (selon l'équipement) – S'affiche quand le 4X4 système effectue un changement de vitesse. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4) Control Trac* du chapitre *Conduite*.

POUR 4X4 LOW RALENTIR 5km/h (selon l'équipement) — S'affiche lorsque le mode 4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE est sélectionné pendant que le véhicule roule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4) Control Trac* du chapitre *Conduite*.

POUR 4X4 LOW PASSER SUR N(selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode 4 roues motrices gamme basse est sélectionné et que le véhicule est arrêté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4) Control Trac* du chapitre *Conduite*.

P QUITT 4X4 LOW RALENTIR 5km/h (selon l'équipement) — S'affiche lorsque le mode 2 roues motrices est sélectionné et que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme basse. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4) Control Trac* du chapitre *Conduite*.

P QUITT 4X4 LOW PASSER SUR N (selon l'équipement) – Ce message est affiché lorsque le mode 2 DEUX ROUES MOTRICES est sélectionné et que le véhicule est arrêté en mode 4 roues motrices gamme basse. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4) Control Trac* du chapitre *Conduite*.

MYKEY ACTIVÉE COND PRUDEMMEN – Ce message s'affiche au démarrage lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

CLÉIMPROGRAMMABLE – Ce message s'affiche lorsqu'une tentative de programmation d'une clef supplémentaire en utilisant deux dispositifs MyKey actuels. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VITESSE MAX 80 mi/h MAX – Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey^{MC} est utilisée et que l'administrateur a activé la limite de vitesse MyKey et la vitesse du véhicule est de 130 km/h (80 mi/h). Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VITESSE MAX À 80 mi/h – Ce message s'affiche au démarrage du véhicule et le dispositif MyKey^{MC} est utilisé et la limite de vitesse MyKey est activée. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VÉRIF VITESSE COND PRUDEMMEN – Ce message s'affiche lorsqu'une touche MyKey^{MC} est utilisée et que le réglage en option et le véhicule dépassent la vitesse présélectionnée. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VITESSE EST PRÈS DE MAX – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé et que la limite de vitesse est activée et la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h). Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VITESSE MAX MYKEY RÉGLÉE – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé alors que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule est de 130 km/h (80 mi/h). Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

BOUCLER CEINTU RADIO SOURDINE – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé et que le système Belt-Minder^{MD} est activé. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

ADVTRAC ACTIF RÉGLAGE MYKEY – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé lors d'une tentative de désactivation du système AdvanceTrac^{MD} et que le réglage en option est activé. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

RÉPARER ADVANCETRAC – Ce message s'affiche lorsque le système AdvanceTrac^{MD} a détecté un état qui nécessite une vérification d'entretien. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

CHAÎNES AUDIO

Chaîne audio AM-FM prééquipée radio satellite avec lecteur à six disques compacts et MP3 intégré au tableau de bord

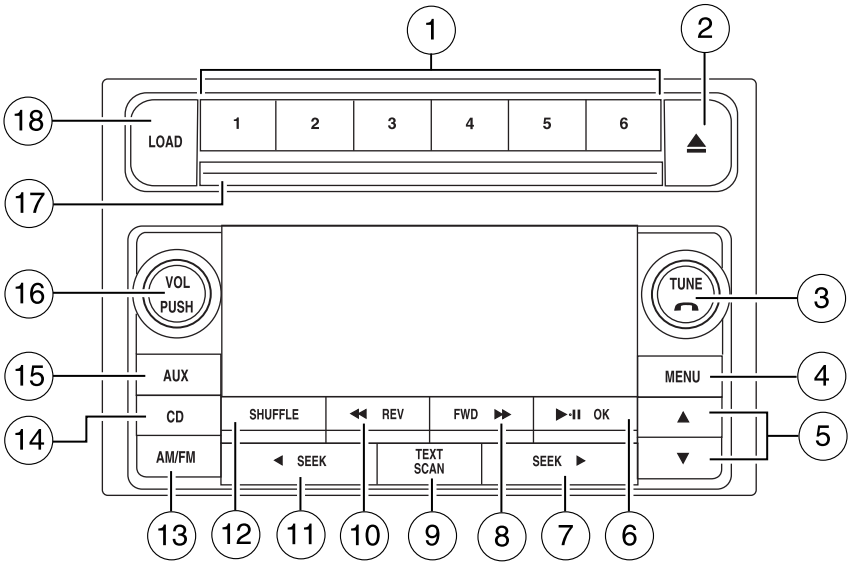

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

Temporisation des accessoires : Votre véhicule est muni de la fonction de temporisation des accessoires. Cette fonction permet d'utiliser les commutateurs des glaces, la radio et le toit ouvrant transparent (selon l'équipement) durant encore 10 minutes après avoir coupé le contact ou jusqu'à l'ouverture d'une porte avant.

THX : Votre véhicule est équipé d'une chaîne audio haut de gamme homologuée THX[MD] II. Cette chaîne audio produit une qualité acoustique optimale pour tous les occupants du véhicule et dans toutes les conditions de conduite. Il possède un système de haut-parleurs, un amplificateur, des haut-parleurs d'extrêmes-graves et un égaliseur d'avant-garde.

1. **Touches de présélection :** Pour régler une station, sélectionnez une des bandes de fréquences AM, FM1 ou FM2, syntonisez une station, puis appuyez sur une touche de présélection en la maintenant enfoncée jusqu'au retour du son. L'écran affichera PRÉSÉLECTION ENREGISTRÉE. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 18 stations, 6 pour chaque bande AM, FM1 et FM2.

En mode radio satellite, 18 chaînes peuvent être présélectionnées, six dans chacun des modes SAT1, SAT2 et SAT3. Pour enregistrer les chaînes satellites dans les touches de présélection, syntonisez la chaîne voulue, puis maintenez une touche de présélection enfoncée jusqu'au retour du son.
La radio satellite est uniquement disponible si vous disposez d'un abonnement à SIRIUS Radio Satellite valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

2. ⏏ **(éjection) :** Appuyez sur cette touche pour éjecter le disque compact en cours. Pour éjecter un disque donné, appuyez sur la touche ⏏ et sur la touche de présélection portant le chiffre correspondant. Maintenez la touche ⏏ enfoncée pour éjecter tous les disques se trouvant dans l'appareil.

3. **Bouton SYNTONISATION : En mode radio**, tournez ce bouton pour passer aux fréquences précédentes ou suivantes pas à pas.
En mode MP3, et en mode dossier, tournez ce bouton pour accéder au dossier MP3 suivant ou précédent.

En mode radio satellite, appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour syntoniser la chaîne suivante ou précédente.
En MODE CATÉGORIE, appuyez sur le bouton SYNTONISATION pour parcourir la liste des catégories de chaînes SIRIUS disponibles (pop, rock, nouvelles, etc.). Consultez l'option *Catégorie* sous *Menu* pour obtenir de plus amples renseignements.
La radio satellite est uniquement disponible si vous disposez d'un abonnement à SIRIUS Radio Satellite valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.
☎ (téléphone) : Appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques du système SYNC[MD]. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du système *SYNC*[MD].

4. **Touche MENU :** Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU pour faire défiler les modes suivants :

MENU DE LA RADIO SATELLITE (selon l'équipement) : Pour accéder à ce menu, appuyez sur la touche MENU lorsque le mode radio satellite est activé. Appuyez sur OK pour accéder au menu de la radio satellite. Appuyez sur ▲ / ▼ pour choisir parmi les options suivantes :

- **CATÉGORIE** : Appuyez sur OK pour accéder au mode catégorie. Appuyez sur ▲ / ▼ pour choisir parmi la liste des catégories de chaînes SIRIUS disponibles (musique pop, rock, bulletins d'information, etc.). Lorsque la catégorie désirée s'affiche, appuyez sur OK. Lorsqu'une catégorie est sélectionnée, appuyez sur la touche RECHERCHE AUTOMATIQUE pour rechercher cette catégorie de chaînes seulement (p. ex., rock). Vous pouvez aussi sélectionner TOUTES LES CATÉGORIES pour rechercher toutes les catégories et les chaînes SIRIUS disponibles. Appuyez sur OK pour quitter ce réglage et revenir au menu principal.
- **MÉMORISER LA PIÈCE MUSICALE :** Appuyez sur OK pour mémoriser la pièce musicale en cours de diffusion dans la mémoire du système. (Si vous tentez de mémoriser un événement autre qu'une pièce musicale, l'écran affichera MÉMORISATION IMPOSSIBLE.) Lorsque la pièce musicale est diffusée sur une des chaînes de radio satellite, le système émet un avertissement sonore. Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche AVERTISSEMENT DE PIÈCE MUSICALE et le système passera automatiquement à la chaîne qui diffuse la pièce musicale souhaitée. Vous pouvez mémoriser jusqu'à 20 pièces

musicales. Si vous tentez de mémoriser une pièce musicale alors que la mémoire du système est saturée, l'écran affichera REMPLACER LA PIÈCE MUSICALE? Appuyez sur OK pour accéder aux pièces musicales mémorisées puis sur ▲ / ▼ pour choisir parmi les pièces musicales mémorisées. Lorsque la pièce musicale que vous souhaitez remplacer apparaît à l'écran, appuyez sur OK. La mention PIÈCE MUSICALE REMPLACÉE s'affichera à l'écran.

- **SUPPRIMER LA PIÈCE MUSICALE :** Appuyez sur OK pour supprimer une pièce musicale de la mémoire du système. Appuyez sur ▲ / ▼ pour choisir parmi les pièces musicales mémorisées. Lorsque la pièce musicale que vous souhaitez supprimer apparaît à l'écran, appuyez sur OK. La pièce musicale s'affiche à l'écran afin de confirmer votre choix. Appuyez de nouveau sur OK et l'écran affichera PIÈCE MUSICALE SUPPRIMÉE. Si vous ne souhaitez pas supprimer la pièce musicale courante dans la liste, appuyez sur ▲ /▼ pour sélectionner RETOUR ou ANNULER.
  NOTA : Si aucune pièce musicale n'est en mémoire, l'écran affichera AUCUNE PIÈCE MUSICALE.
- **SUPPRIMER TOUTES LES PIÈCES MUSICALES :** Appuyez sur OK pour supprimer toutes les pièces musicales de la mémoire du système. L'écran affichera CONFIRMER LA SUPPRESSION ? Appuyez sur OK pour confirmer la suppression de toutes les pièces musicales mémorisées et l'écran affichera TOUTES LES PIÈCES MUSICALES SUPPRIMÉES.
  NOTA : Si aucune pièce musicale n'est en mémoire, l'écran affichera AUCUNE PIÈCE MUSICALE.
- **ACTIVER LES AVERTISSEMENTS OU DÉSACTIVER LES AVERTISSEMENTS :** Appuyez sur OK pour activer ou désactiver les avertissements qui signalent que vos pièces musicales mémorisées sont diffusées sur une des chaînes de radio satellite. (Le réglage par défaut du système est désactivé.) L'écran affichera AVERTISSEMENTS DE PIÈCES MUSICALES ACTIVÉS-DÉSACTIVÉS. La liste de menu affichera l'état opposé. Par exemple, si vous avez opté pour l'activation des avertissements de pièces musicales, la liste de menu indiquera DÉSACTIVER. Les avertissements étant activés, la seule option consiste à les désactiver.

La radio satellite n'est disponible que si vous disposez d'un abonnement SIRIUS valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

Réglage de l'heure : Une horloge est intégrée au tableau de bord de votre véhicule. Consultez la section *Horloge* du chapitre *Commandes du conducteur* pour obtenir les directives de réglage de l'heure.

RBDS EN FONCTION-HORS FONCTION (signal numérique de diffusion radio) : Appuyez sur ▲ ou sur ▼ pour activer ou désactiver la fonction RBDS.

Type d'émission : Si la fonction de signal numérique de diffusion radio est active, appuyez sur les touches ▲ / ▼ pour trouver le type d'émission voulu (information, musique religieuse, R&B, classique, jazz, vieux succès, country, palmarès, musique de détente et rock ou annonces d'alertes et d'essais). Appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ ou BALAYAGE AUTOMATIQUE pour chercher des stations FM qui diffusent le type d'émission voulu.

RBDS (signal numérique de diffusion radio) : Disponible en mode FM uniquement. Lorsque la fonction de signal numérique de diffusion radio est activée, vous pouvez rechercher des stations à signal numérique de diffusion radio en fonction d'un certain type d'émission ou d'annonces (alerte et essai). Lorsque la catégorie désirée apparaît à l'écran, appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour lancer la recherche. Le système parcourra les bandes de fréquences FM à la recherche de stations diffusant la catégorie de stations sélectionnée. Si le type de programme sélectionné est introuvable après trois balayages des fréquences, la recherche s'arrête.
Les catégories d'information sont les suivantes :

- **Type d'émission** : Stations diffusant des messages importants relatifs aux urgences météorologiques et gouvernementales.
- **Essai** : Stations diffusant un message d'essai.

Programmation provisoire : En mode radio, la programmation provisoire permet de sélectionner les stations locales les plus puissantes sans effacer les stations manuellement mises en mémoire pour les bandes AM, FM1 et FM2. Les touches ▲ et ▼ vous permettent d'activer ou de désactiver cette fonction.
Lorsque les six stations les plus puissantes sont programmées, la station correspondant à la touche de présélection 1 est syntonisée. S'il y a moins de six stations assez puissantes, la dernière station mise en mémoire sera assignée aux touches de présélection restantes. Appuyez sur OK pour quitter ce réglage et revenir au menu principal.

Graves : Appuyez sur la touche ▲ ou ▼ pour régler le niveau des graves. Appuyez sur OK pour quitter ce réglage et revenir au menu principal.

Aiguës : Appuyez sur la touche ▲ ou ▼ pour régler le niveau des aiguës. Appuyez sur OK pour quitter ce réglage et revenir au menu principal.

Équilibre gauche-droit : Appuyez sur les touches ▲ ou ▼ pour régler le son entre les haut-parleurs de gauche et de droite. Appuyez sur OK pour quitter ce réglage et revenir au menu principal.

Équilibre avant-arrière : Appuyez sur les touches ▲ ou ▼ pour équilibrer le volume audio entre les haut-parleurs avant et arrière. Appuyez sur OK pour quitter ce réglage et revenir au menu principal.

Volume asservi à la vitesse : Le volume de la radio varie légèrement et automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule pour compenser les bruits extérieurs générés par la route et par le vent. Appuyez sur ▲ ou sur ▼ pour régler cette fonction. Il est conseillé de choisir un niveau entre 1 et 3. Le niveau 7 représente le réglage maximal. Appuyez sur OK pour quitter ce réglage et revenir au menu principal.

Mode de distribution du son : Appuyez sur la touche ▲ /▼ pour sélectionner et optimiser le son selon les options TOUS LES SIÈGES, SIÈGE DU CONDUCTEUR OU SIÈGES AVANT. Appuyez sur OK pour quitter ce réglage et revenir au menu principal.

Compression : Offerte uniquement en mode lecteur de disques compacts, cette fonction permet de diminuer l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts afin d'harmoniser l'écoute. Appuyez sur la touche MENU jusqu'à ce que le niveau de compression s'affiche. Appuyez sur les touches ▲ ou ▼ pour activer ou désactiver cette fonction. Appuyez sur OK pour quitter ce réglage et revenir au menu principal.

Options du système audiovisuel familial (selon l'équipement) : Certaines options du système audiovisuel familial seront aussi disponibles dans le menu. Reportez-vous à la section *Système audiovisuel avec lecteur DVD familial* dans le chapitre *Systèmes de divertissement* pour obtenir de plus amples renseignements.

5. ▼ / ▲ **Sélection :** Ces touches sont utilisées en mode Menu pour sélectionner divers réglages et options.

6. ▶II **Lecture-pause, OK : En mode lecteur de disques compacts ou MP3 et USB uniquement,** appuyez sur cette touche pour interrompre temporairement la lecture du média en cours. Appuyez de nouveau sur cette touche pour reprendre la lecture.

Touche OK : cette touche permet d'effectuer des sélections dans les divers menus du système.

7. **Touche RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ : En mode radio et lecteur de disques compacts ou MP3**, appuyez sur cette touche pour passer à la station audible ou à la piste suivante.

En mode radio satellite, appuyez sur la touche RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour passer à la chaîne suivante. Maintenez la touche RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ enfoncée pour parcourir rapidement les chaînes suivantes.

En MODE CATÉGORIE, appuyez sur les touches ▲ / ▼ pour sélectionner une catégorie.

En MODE TEXTE, appuyez sur la touche TEXTE et sur la touche RECHERCHE ▶ pour afficher le texte additionnel lorsque l'indicateur « > » apparaît à l'écran. *La radio satellite est uniquement disponible si vous disposez d'un abonnement à SIRIUS Radio Satellite valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.*

8. ▶▶ **AVANCE RAPIDE :** Appuyez sur cette touche pour avancer manuellement au sein d'une piste du disque compact ou du MP3.

9. **Touche TEXTE-BALAYAGE AUTOMATIQUE : En mode radio,** maintenez enfoncée cette touche pour écouter un bref extrait des stations de radio audibles.

En mode lecteur de disques compacts ou MP3, appuyez brièvement sur cette touche pour afficher le titre de la piste, le nom de l'artiste et le titre du disque. Maintenez cette touche enfoncée pour entendre un bref extrait des pistes du disque en cours.

En mode radio satellite, appuyez brièvement sur cette touche pour passer en mode TEXTE et alterner entre le nom ou la catégorie de la chaîne et l'artiste ou le titre de la pièce musicale écoutée.
En MODE TEXTE, l'écran doit parfois afficher du texte additionnel. Lorsque l'indicateur « > » apparaît, appuyez sur la touche TEXTE, puis sur la touche RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour afficher le texte additionnel. Lorsque l'indicateur « < » apparaît à l'écran, appuyez sur la touche TEXTE, puis sur la touche ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE pour afficher le texte précédent.

10. ◀◀ **RETOUR EN ARRIÈRE :** Appuyez sur cette touche pour reculer manuellement dans une piste du disque compact.

11. ◀ **RECHERCHE : En mode radio et lecteur de disques compacts ou MP3**, appuyez sur cette touche pour accéder à la station audible ou piste précédente.

En mode radio satellite, appuyez sur la touche ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE pour passer à la chaîne précédente. Si une catégorie donnée est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), appuyez sur la touche ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE pour y rechercher la chaîne précédente dans la catégorie sélectionnée. Maintenez la touche ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE enfoncée pour parcourir rapidement les chaînes précédentes.
En MODE TEXTE, appuyez sur la touche RECHERCHE ◀ pour afficher le texte précédent lorsque l'indicateur « < » apparaît à l'écran.
La radio satellite est uniquement disponible si vous disposez d'un abonnement à SIRIUS Radio Satellite valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

12. **Touche LECTURE ALÉATOIRE :** Appuyez sur cette touche pour lire les pistes du disque en cours en ordre aléatoire.

13. **Touche AM/FM :** Appuyez sur cette touche pour sélectionner la bande de fréquences AM, FM1 ou FM2.

14. **DISQUE COMPACT :** Appuyez sur cette touche pour accéder au mode lecteur de disques compacts.

Si un disque compact se trouve déjà dans le lecteur, la lecture du disque commence là où elle a été interrompue. Si aucun disque compact n'est chargé, le message PAS DE DISQUE s'affiche à l'écran.

15. **Touche AUXILIAIRE :** Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour parcourir les sources SAT1, SAT2 et SAT3 (mode radio satellite), Système audiovisuel arrière avec lecteur DVD (selon l'équipement), SYNC[MD] ou ENTRÉE AUXILIAIRE (mode audio auxiliaire).

La radio satellite est uniquement disponible si vous disposez d'un abonnement à SIRIUS Radio Satellite valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

16. **Bouton MARCHE-ARRÊT et VOLUME :** Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre la chaîne audio. Tournez ce bouton pour augmenter ou diminuer le volume.

Si le volume est réglé au-dessus d'un certain niveau et que vous coupez le contact, la chaîne reprendra un niveau sonore normal au rétablissement du contact.

17. **Fente de disque compact :** Insérez un disque compact, côté étiquette vers le haut.

18. **Touche CHARGEMENT :** Appuyez sur cette touche pour charger un disque compact. Appuyez simultanément sur la touche CHARGEMENT et sur une

touche de présélection pour charger un disque compact dans une fente spécifique. Maintenez la touche enfoncée pour charger automatiquement jusqu'à six disques compacts. La lecture du dernier disque chargé commence.

Prise d'entrée auxiliaire (mode audio auxiliaire)

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

Votre véhicule comporte une prise d'entrée auxiliaire située à l'intérieur de la console centrale. La prise d'entrée auxiliaire permet de brancher votre lecteur de musique portatif à la chaîne audio du véhicule. Les données audio du lecteur de musique portatif sont transmises à haute fidélité par les haut-parleurs du véhicule. Pour réaliser un rendement optimal, respectez les directives suivantes pour brancher votre lecteur de musique portatif à la chaîne audio. Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, consultez la section *Prise d'entrée auxiliaire* dans le chapitre *Fonctions audio* du supplément du *système de navigation*.

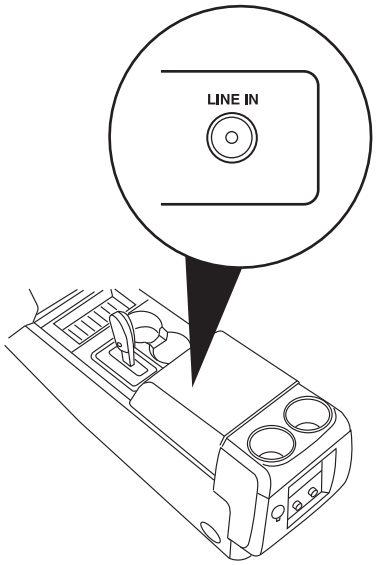

Matériel nécessaire :

1. Tout lecteur de musique portatif conçu pour être utilisé avec un casque d'écoute
2. Une rallonge audio dotée de connecteurs stéréo mâles de 3,5 mm (1/8 po) à chaque extrémité

Pour lire votre lecteur de musique portatif au moyen de la prise d'entrée auxiliaire :

1. Commencez en laissant le véhicule stationné et la chaîne hors fonction.

2. Assurez-vous que la pile de votre lecteur de musique portatif est neuve ou chargée à fond et que le lecteur est hors fonction.

3. Branchez une extrémité de la rallonge audio à la sortie du casque de votre lecteur et l'autre extrémité à la prise d'entrée auxiliaire de votre véhicule.

4. Mettez la chaîne audio en fonction en syntonisant une station FM ou en insérant un disque compact dans la chaîne. Réglez le volume à un niveau agréable.

5. Mettez le lecteur de musique portatif en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.

6. Appuyez plusieurs fois sur la touche AUXILIAIRE de la radio jusqu'à ce que ENTRÉE, ENTRÉE AUXILIAIRE ou ENTRÉE SYNC s'affiche à l'écran.
Vous devriez entendre le son de votre lecteur de musique portatif bien qu'il puisse être faible.

7. Réglez le son de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de la station FM ou du disque compact en alternant plusieurs fois entre les touches AUXILIAIRE et FM ou CD.

Dépannage :

1. Ne branchez pas la prise d'entrée audio à une sortie de niveau ligne. Les sorties de niveau ligne sont conçues pour être branchées à une chaîne stéréo classique et ne sont pas compatibles avec la prise d'entrée auxiliaire. La prise d'entrée auxiliaire ne fonctionne correctement qu'avec les dispositifs dotés d'une sortie pour casque d'écoute et d'une commande de volume.

2. Afin d'éviter la déformation acoustique et une qualité sonore moindre, ne réglez pas le volume du lecteur de musique portatif plus haut qu'il n'est nécessaire pour mettre au même niveau le volume du disque compact ou de la radio FM de votre chaîne audio. Nombre de lecteurs de musique portatifs offrent différents niveaux de sortie; tous les lecteurs ne doivent donc pas être réglés au même niveau. Le son de certains lecteurs est optimal à plein volume et le son de certains autres est meilleur à un volume plus faible.

3. Si la musique est déformée à un niveau d'écoute plus bas, diminuez le volume du lecteur de musique portatif. Si le problème persiste, remplacez ou rechargez les piles du lecteur de musique portatif.

4. Le lecteur de musique portatif doit être commandé de la même façon que lorsqu'il est utilisé avec le casque d'écoute car la prise d'entrée auxiliaire ne commande aucunement (lecture, pause, etc.) le lecteur de musique portatif branché.

5. Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque le véhicule roule. De plus, lorsque le véhicule roule, rangez le lecteur de musique portatif en un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants. La longueur de la rallonge audio doit être suffisante pour ranger le lecteur de musique portatif en toute sécurité lorsque le véhicule roule.

Port USB

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

Votre véhicule est équipé d'un port USB situé à l'intérieur de la console centrale. Ce port permet de brancher différents médias ou cartes Memory Stick au système, et aussi de recharger certains appareils, selon leur conception. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette caractéristique, consultez la section *Accès au port USB et utilisation* dans le supplément du système *SYNC*^{MD} ou du *système de navigation*.

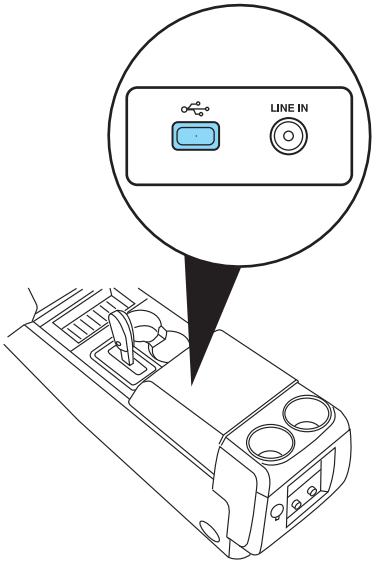

Commandes des sièges arrière (selon l'équipement)

Votre véhicule est équipé de commandes radio des sièges arrière. Cette fonction permet aux occupants des sièges avant et de la deuxième rangée d'écouter simultanément des sources différentes (radio, CD, SYNC ou DVD); toutefois, les passagers des sièges avant et de la deuxième rangée ne peuvent pas écouter deux stations de radio différentes en même temps.

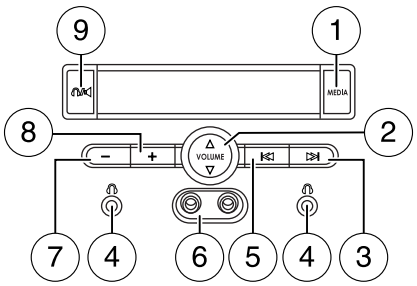

1. **Touche MÉDIA :** Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour parcourir les sources disponibles telles que AM, FM1, FM2, CD, SAT1, SAT2, SAT3 (radio satellite, selon l'équipement), DVD (selon l'équipement) et SYNC^{MD} (selon l'équipement). Si le mode double média est en fonction, la mention PARTAGÉ s'affiche à l'écran de la radio pour indiquer que les modes avant et arrière sont réglés sur le même média.

Remarque : Après avoir appuyé sur la touche du média pour sélectionner le mode SYNC^{MD}, appuyez sur + ou – pour faire défiler les différentes options de SYNC^{MD} : SYNC USB, SYNC BTST and SYNC LINE. Pour plus d'informations sur le fonctionnement de SYNC^{MD}, consultez votre supplément *SYNC^{MD}*.

2. Touche **VOLUME :** Appuyez sur la touche △ pour augmenter le volume dans les casques d'écoute ou sur la touche ▽ pour le diminuer. La commande de volume du siège arrière permet de régler le volume à un niveau supérieur au réglage du bloc avant, mais uniquement lorsque les haut-parleurs sont mis hors fonction.

3. ▶▶| : En mode radio, appuyez brièvement sur cette touche pour choisir parmi les stations radio présélectionnées. Maintenez cette touche enfoncée pour rechercher la prochaine station.
En mode lecteur de disques compacts, appuyez brièvement sur cette touche pour passer à la piste suivante. Maintenez cette touche enfoncée pour avancer rapidement dans cette piste.
En modes SYNC, appuyez brièvement sur cette touche pour passer à la piste suivante. Maintenez cette touche enfoncée pour avancer rapidement dans cette piste.

4. **Prises pour casques d'écoute avec fil**

5. |◀◀ : En mode radio, appuyez brièvement sur cette touche pour choisir parmi les stations radio présélectionnées. Maintenez cette touche enfoncée pour rechercher la prochaine station.
En mode lecteur de disques compacts, appuyez brièvement sur cette touche pour passer à la piste suivante. Maintenez cette touche enfoncée pour reculer rapidement dans cette piste.
En modes SYNC, appuyez brièvement sur cette touche pour passer à la piste suivante. Maintenez cette touche enfoncée pour reculer rapidement dans cette piste.

6. **Prise d'entrée audio auxiliaire :** Cette prise permet de brancher et de lire des sources audio auxiliaires.

7. **-** : En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur cette touche pour lire le disque compact précédent.

8. **+** : En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur cette touche pour lire le disque compact suivant.

9. 🎧 / 🔈 : Appuyez sur cette touche pour activer les haut-parleurs arrière (mode simple média) ou les désactiver (mode double média).

Contrôle parental

Appuyez simultanément sur les touches de présélection 3 et 5 des commandes audio avant pour désactiver les commandes des sièges arrière. Elles resteront désactivées jusqu'à ce qu'un passager avant les active de nouveau en appuyant simultanément sur les touches de présélection 3 et 5. Les réglages des commandes avant ont toujours la priorité sur ceux des commandes arrière.

Lorsque les commandes des sièges arrière sont activées, les occupants de ces sièges peuvent utiliser les commandes afin de sélectionner une autre source pour tous les occupants (mode lecture simple) ou pour eux-mêmes seulement (mode lecture double). En mode lecture simple, tous les haut-parleurs sont en fonction. En mode lecture double, les haut-parleurs avant sont en fonction, les haut-parleurs arrière sont mis en sourdine et les casques d'écoute sont mis en fonction en vue d'une écoute privée par les passagers arrière.

Pour activer les commandes radio des sièges arrière :

- Appuyez simultanément sur les touches de présélection 3 et 5. Le pictogramme du casque d'écoute ( ) s'affiche à l'écran, indiquant que les commandes radio des sièges arrière sont en fonction.
- Appuyez une deuxième fois sur les touches de présélection 3 et 5, ou coupez le contact, puis rétablissez-le pour désactiver les commandes des sièges arrière. Le pictogramme du casque d'écoute ( ) disparaît de l'affichage de la radio.

Pour mettre le mode double média en fonction (les occupants des sièges arrière et les occupants des sièges avant écoutent un média différent) :

- appuyez sur la touche haut-parleurs/casque d'écoute;
- appuyez sur la touche MÉDIA pour changer de source audio (en mode casque d'écoute seulement);
- utilisez les autres touches pour effectuer les réglages du média choisi;
- le mode de lecture double peut également être mis en fonction en appuyant simultanément sur les touches de présélection 2 et 4 de la radio.

Les haut-parleurs arrière sont mis en sourdine et les passagers arrière peuvent écouter le média sélectionné à l'aide d'un casque d'écoute.

Utilisation des casques d'écoute/mode double média

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas manipuler le système audiovisuel à leur guise. En cas d'utilisation de casques avec fil ou de dispositifs auxiliaires, les enfants courent le risque de se prendre dans les fils ou cordons de raccordement et de se blesser gravement.

Branchez un casque d'écoute à fiche de 3,5 mm (non compris) dans la prise . Appuyez sur la touche des haut-parleurs ou simultanément sur les touches de présélection 2 et 4 de la radio pour mettre les casques d'écoute en fonction. La mention DOUBLE MÉDIA s'allume à l'écran de la radio, le son n'est plus diffusé par les haut-parleurs arrière et la commande d'équilibre avant-arrière est invalidée, signalant que le mode de lecture double média a été activé.

Les haut-parleurs avant demeurent en fonction pour les passagers avant. Appuyez de nouveau sur la touche des haut-parleurs, ou simultanément sur les touches de présélection 2 et 4 de la radio, pour mettre les casques d'écoute et le mode de lecture double hors fonction. La mention SIMPLE MÉDIA s'allume à l'écran de la radio et les commandes d'équilibre avant-arrière et du son pour les haut-parleurs arrière seront rétablies, signalant que le mode de lecture double média a été désactivé.

Pour utiliser une commande arrière, en mode de lecture simple ou double média, les commandes des sièges arrière doivent être actives. Pour valider le mode de lecture double, les commandes des sièges arrière doivent être actives et le pictogramme doit être affiché à l'écran de la radio. Reportez-vous, plus haut, à la section *Pour mettre les commandes radio des sièges arrière en fonction*.

GÉNÉRALITÉS - CHAÎNE AUDIO

Fréquences radio :

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission » (FCC). Ces fréquences sont :

AM – 530; 540 à 1 700; 1 710 kHz

FM – 87,7; 87,9 à 107,7; 107,9 MHz

Facteurs pouvant influencer la réception radio :

Trois facteurs peuvent avoir un impact sur la réception radio :

- Distance et puissance : plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles.
- Relief : les collines, les montagnes, les immeubles, les lignes de transport d'électricité, les clôtures électriques, les feux de signalisation et les orages peuvent nuire à la réception.
- Réception de signaux puissants avec surcharge : lorsque vous croisez une antenne émettrice, un signal plus puissant peut se faire entendre et annuler le signal de la station affichée.

Soins à apporter au lecteur de disques compacts et aux disques compacts

À faire :

- Saisir les disques par leur pourtour uniquement. (Ne jamais toucher la surface de lecture du disque).
- Inspectez les disques avant la lecture.
- Nettoyez les disques seulement avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts.
- Essuyez les disques du centre vers l'extérieur.

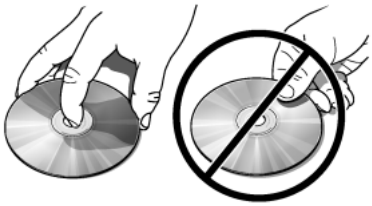

À ne pas faire :

- Laisser les disques exposés pendant une longue période à la lumière directe du soleil ou à la chaleur.
- Nettoyer le disque par un mouvement circulaire.

Les lecteurs de disques compacts sont conçus pour lire les disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

N'utilisez pas de disques de forme irrégulière, ou recouverts d'un film contre les rayures.

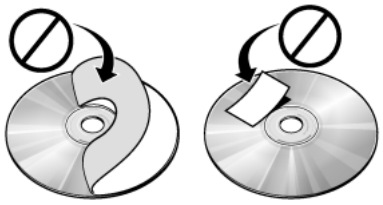

Les disques compacts avec étiquettes en papier gravées à domicile (adhésives) ne doivent pas être insérés dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter votre concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Garantie et service après-vente

Pour obtenir les renseignements sur la garantie de la chaîne audio, consultez le *Guide de garantie et le Guide d'information pour le client*. Si une intervention s'impose, adressez-vous à votre concessionnaire ou à un technicien qualifié.

Renseignements au sujet de la radio satellite

Chaînes de la radio satellite : SIRIUS^{MD} diffuse une variété de chaînes radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS^{MD}, visitez le site www.sirius.com aux États-Unis, le site www.sirius-canada.ca au Canada ou communiquez avec SIRIUS^{MD} au 1-888-539-7474.

Facteurs touchant la réception de la radio satellite : Pour recevoir le signal satellite, une antenne de radio satellite a été installée sur le toit de votre véhicule. Le toit du véhicule constitue le meilleur emplacement pour obtenir une vue directe et libre du ciel, exigence du système de radio satellite. Comme pour les bandes AM et FM, plusieurs facteurs peuvent toucher la réception de la radio satellite :

- Obstructions sur l'antenne : pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
- Environnement terrestre : les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
- Réception de signaux puissants avec surcharge : lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la radio est mise en sourdine.

Contrairement aux parasites audibles en mode AM et FM, la radio est mise en sourdine en présence d'interférence de signaux de radio satellite. L'écran de la radio peut afficher AUCUN SIGNAL pour indiquer l'interférence.

Service de radio satellite SIRIUS^{MD} : La radio satellite SIRIUS^{MD} est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles et des variétés. Des frais de service sont exigés pour accéder au service SIRIUS^{MD}. Les véhicules qui sont équipés d'un système de radio satellite SIRIUS^{MD} d'origine incluent du matériel et une modalité d'abonnement limitée commençant à la date de vente ou de location du véhicule.

Pour l'information sur les modalités d'abonnement prolongées, le lecteur multimédia en ligne et les autres caractéristiques de SIRIUS^{MD}, veuillez communiquer avec SIRIUS^{MD} au numéro de téléphone 1-888-539-7474.

Nota : SIRIUS^{MD} se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes particulières et la modification des tarifs, à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite : Ce numéro de série à 12 chiffres de la radio satellite est nécessaire pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Vous aurez besoin de ce numéro lorsque vous communiquerez avec SIRIUS[MD]. En mode radio satellite, vous pouvez obtenir ce numéro en appuyant simultanément sur la touche AUXILIAIRE et sur la touche de présélection 1.

Écran de la radio	État	Intervention nécessaire
ACQUISITION	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
DÉFAILLANCE DU SATELLITE	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas après une courte période ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
CHAÎNE NON VALIDE	La chaîne n'est plus disponible.	Cette chaîne, qui a déjà été disponible, ne l'est plus. Syntonisez une autre chaîne. Si la chaîne faisait partie de vos touches de présélection, vous pouvez choisir une autre chaîne pour cette touche.

Écran de la radio	État	Intervention nécessaire
AUCUN ABONNEMENT	Votre abonnement ne donne pas accès à cette chaîne.	Communiquez avec SIRIUS[MD] au 1-888-539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou syntonisez une autre chaîne.
AUCUN TEXTE	Les renseignements au sujet de l'artiste ne sont pas disponibles.	Les renseignements au sujet de l'artiste ne sont pas disponibles à ce moment sur cette chaîne. Le système fonctionne correctement.
AUCUN TEXTE	Les renseignements au sujet de la chanson ne sont pas disponibles.	Les renseignements au sujet de la chanson ne sont pas disponibles à ce moment sur cette chaîne. Le système fonctionne correctement.
AUCUN TEXTE	Les renseignements sur la catégorie ne sont pas disponibles.	Les renseignements au sujet de la catégorie ne sont pas disponibles à ce moment sur cette chaîne. Le système fonctionne correctement.

Écran de la radio	État	Intervention nécessaire
AUCUN SIGNAL	Perte de signal entre le satellite SIRIUS^{MD} ou la tour SIRIUS^{MD} et l'antenne du véhicule.	Vous êtes en un endroit qui bloque le signal SIRIUS^{MD} (p. ex., tunnel, sous un viaduc, présence de feuillage dense, etc.). Le système fonctionne correctement. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
MISE À JOUR	La mise à jour de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
APPELEZ SIRIUS^{MD} 1-888-539-7474	Le service par satellite a été désactivé par la radio satellite SIRIUS^{MD}.	Communiquez avec SIRIUS^{MD} au 1-888-539-7474 pour réactiver votre abonnement ou pour résoudre les problèmes d'abonnement.

SYSTÈME DE NAVIGATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule peut être équipé d'un système de navigation. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du *système de navigation*.

SYNC^{MD}

Votre véhicule est doté du système SYNC^{MD}, un système de communications mains-libres et de divertissement avec fonctions spéciales de téléphonie et de médias. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du système *SYNC^{MD}* ou le chapitre consacré au système *SYNC^{MD}* du supplément du *système de navigation* (selon l'équipement).

SÉLECTEUR DE TEMPÉRATURE AUTOMATIQUE À DEUX ZONES AVEC COMMANDES DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

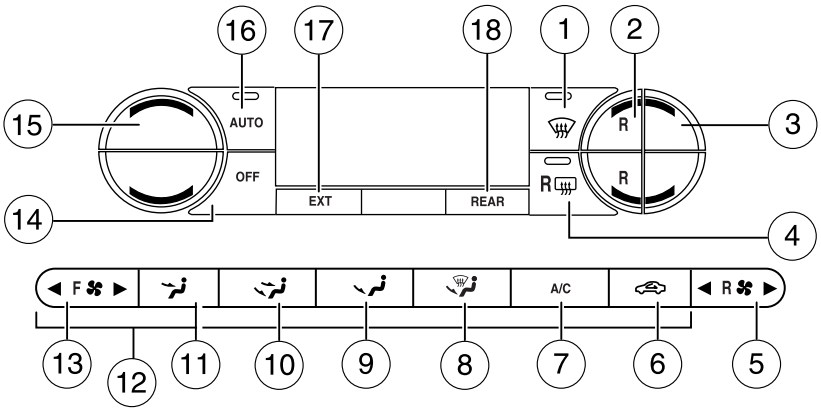

1. **Dégivrage :** Répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Utilisez cette position pour le dégivrage ou le désembuage du pare-brise.

2. **Commande de température arrière :** Appuyez sur cette touche pour activer le système auxiliaire et régler la température de l'air à l'arrière de l'habitacle avec la commande avant. La température de l'air circulant dans la partie arrière de l'habitacle correspond au réglage de la température de l'air circulant du côté conducteur uniquement quand la barre centrale de température arrière est allumée. La température de l'air acheminé dans la partie arrière de l'habitacle diffère du réglage de température de l'air acheminé du côté conducteur lorsque plus d'une barre de température arrière est allumée. Lorsque vous appuyez sur la commande de température arrière, l'écran affiche uniquement les réglages pour la partie arrière de l'habitacle. Une fois les réglages arrière modifiés à l'aide de la commande avant, l'écran affiche automatiquement tous les réglages de température.

3. **Sélecteur de température du côté passager :** Appuyez sur cette touche pour augmenter ou diminuer la température du côté du passager avant.

4. **Dégivreur de lunette arrière :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le dégivreur de lunette arrière. Consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

5. R **Commande de vitesse du ventilateur arrière :** Appuyez sur cette touche pour activer le système auxiliaire ou régler la vitesse du ventilateur arrière à partir de la commande avant. Appuyez sur cette touche pour augmenter ou réduire manuellement la vitesse du ventilateur. Lorsque vous appuyez sur la commande de vitesse du ventilateur arrière, l'écran affiche uniquement les réglages pour la partie arrière de l'habitacle. Une fois les réglages arrière modifiés à l'aide de la commande avant, l'écran affiche automatiquement tous les réglages de température.

6. **Recirculation de l'air :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la recirculation de l'air dans l'habitacle. La recirculation de l'air permet de réduire le délai de refroidissement de l'intérieur du véhicule et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. La recirculation d'air peut être mise en fonction manuellement avec toute sélection de débit d'air sauf . La recirculation d'air peut être mise hors fonction automatiquement avec toute sélection de débit d'air.

7. **CLIMATISATION :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez cette touche avec la touche (recirculation de l'air) pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur démarre automatiquement en position AUTOMATIQUE, (dégivrage) et (plancher-dégivrage).

8. **:** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches du plancher.

9. **:** Répartit l'air entre les bouches du plancher.

10. **:** Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord et les bouches du plancher.

11. **:** Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.

12. **Commandes manuelles :** Ces commandes permettent de régler manuellement la répartition de l'air. Pour rétablir le fonctionnement automatique, appuyez sur la touche AUTOMATIQUE.

13. F **Commande de vitesse du ventilateur avant :** Appuyez sur cette touche pour augmenter ou réduire manuellement la vitesse du ventilateur. Pour rétablir le fonctionnement automatique, appuyez sur la touche AUTOMATIQUE.

14. **Position ARRÊT :** l'admission d'air extérieur est interrompue et le système de chauffage-climatisation est désactivé.

15. **Sélecteur de température du côté conducteur :** Appuyez sur cette touche pour augmenter ou diminuer la température du côté conducteur de l'habitacle. Règle également la température du côté passager quand la fonction DEUX ZONES est désengagée. **NOTA :** La plage de températures recommandée pour l'habitacle se situe entre 22 °C (72 °F) et 24 °C (75 °F).

- **Sélecteur de température à deux zones :** Maintenez la touche AUTOMATIQUE enfoncée pour activer et désactiver la régulation de température du côté passager.

16. **AUTOMATIQUE :** Appuyez sur cette touche pour passer en mode entièrement automatique et sélectionnez la température au moyen du sélecteur de température. Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le choix des bouches de répartition d'air, la mise en fonction ou hors fonction du climatiseur, l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air dans l'habitacle ainsi que l'apport de chaleur ou de froid nécessaire pour atteindre la température désirée.

17. **TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE :** Appuyez sur cette touche pour afficher la température extérieure. Appuyez de nouveau sur cette touche pour afficher les réglages de température de l'habitacle. **NOTA :** Le relevé de température extérieure est plus précis lorsque le véhicule roule.

18. **ARRIÈRE :** Appuyez sur cette touche pour activer la commande qui se trouve à l'arrière de la console au plancher. Appuyez de nouveau sur cette touche pour mettre le système auxiliaire hors fonction. Lorsque vous appuyez sur la touche ARRIÈRE, l'écran affiche uniquement les réglages pour la partie arrière de l'habitacle. Une fois les réglages arrière modifiés à l'aide de la commande avant, l'écran affiche automatiquement tous les réglages de température.

Sélecteur de température automatique à deux zones avec chauffage et refroidissement des sièges et commandes de chauffage et de climatisation arrière (selon l'équipement)

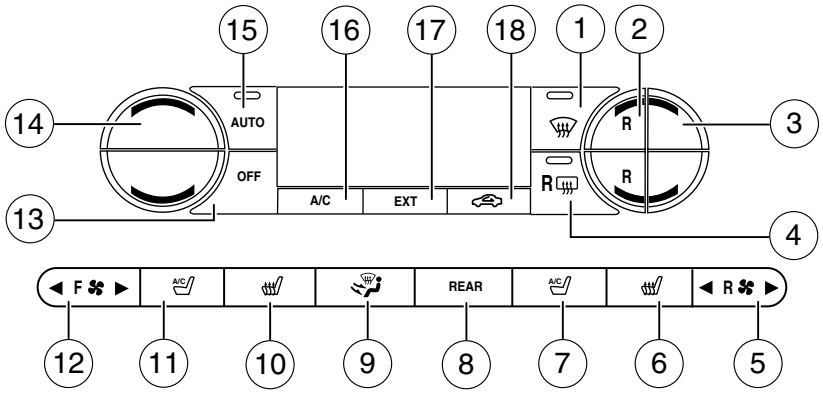

1. **Dégivrage :** Répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Utilisez cette position pour le dégivrage ou le désembuage du pare-brise.

2. **Commande de température arrière :** Appuyez sur cette touche pour activer le système auxiliaire et régler la température de l'air à l'arrière de l'habitacle avec la commande avant. La température de l'air circulant dans la partie arrière de l'habitacle correspond au réglage de la température de l'air circulant du côté conducteur uniquement quand la barre centrale de température arrière est allumée. La température de l'air acheminé dans la partie arrière de l'habitacle diffère du réglage de température de l'air acheminé du côté conducteur lorsque plus d'une barre de température arrière est allumée. Lorsque vous appuyez sur la commande de température arrière, l'écran affiche uniquement les réglages pour la partie arrière de l'habitacle. Une fois les réglages arrière modifiés à l'aide de la commande avant, l'écran affiche automatiquement tous les réglages de température.

3. **Sélecteur de température du côté passager :** Appuyez sur cette touche pour augmenter ou diminuer la température du côté du passager avant.

4. **Dégivreur de lunette arrière :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le dégivreur de lunette arrière. Consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

5. R **Commande de vitesse du ventilateur arrière :** Appuyez sur cette touche pour activer le système auxiliaire ou régler la vitesse du ventilateur arrière à partir de la commande avant. Appuyez sur cette touche pour augmenter ou réduire manuellement la vitesse du ventilateur. Lorsque vous appuyez sur la commande de vitesse du ventilateur arrière, l'écran affiche uniquement les réglages pour la partie arrière de l'habitacle. Une fois les réglages arrière modifiés à l'aide de la commande avant, l'écran affiche automatiquement tous les réglages de température.

6. **Commande de chauffage du siège du passager (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette commande pour activer ou désactiver le chauffage du siège du passager. Consultez la section *Sièges à régulation de température* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

7. A/C **Commande de refroidissement du siège de passager (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette commande pour activer ou désactiver le refroidissement du siège de passager. Consultez la section *Sièges à régulation de température* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

8. **ARRIÈRE :** Appuyez sur cette touche pour activer la commande qui se trouve dans la console au plancher arrière (selon l'équipement). Appuyez de nouveau sur cette touche pour mettre le système auxiliaire hors fonction. Lorsque vous appuyez sur la touche ARRIÈRE, l'écran affiche uniquement les réglages pour la partie arrière de l'habitacle. Une fois les réglages arrière modifiés à l'aide de la commande avant, l'écran affiche automatiquement tous les réglages de température.

9. **Commande de répartition d'air :** Appuyez sur cette touche pour choisir entre les différents modes de distribution d'air décrits ci-après. Le mode sélectionné s'affiche à l'écran.

: Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.

: Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord et les bouches du plancher.

: Répartit l'air entre les bouches du plancher.

: Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches du plancher.

10. **Commande de chauffage du siège du conducteur (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le chauffage du siège du conducteur. Consultez la section *Sièges à régulation de température* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

11. **Commande de refroidissement du siège de conducteur (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette commande pour activer ou désactiver le refroidissement du siège de conducteur. Consultez la section *Sièges à régulation de température* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

12. F **Commande de vitesse du ventilateur avant :** Appuyez sur cette touche pour augmenter ou réduire manuellement la vitesse du ventilateur. Pour rétablir le fonctionnement automatique, appuyez sur la touche AUTOMATIQUE.

13. **Position ARRÊT :** l'admission d'air extérieur est interrompue et le système de chauffage-climatisation est désactivé.

14. **Sélecteur de température du côté conducteur :** Appuyez sur cette touche pour augmenter ou diminuer la température du côté conducteur de l'habitacle. Règle également la température du côté passager quand la fonction DEUX ZONES est désengagée. **NOTA :** La plage de températures recommandée pour l'habitacle se situe entre 22 °C (72 °F) et 24 °C (75 °F).

15. **AUTOMATIQUE :** Appuyez sur cette touche pour passer en mode entièrement automatique et sélectionnez la température au moyen du sélecteur de température. Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le choix des bouches de répartition d'air, la mise en fonction ou hors fonction du climatiseur, l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air dans l'habitacle ainsi que l'apport de chaleur ou de froid nécessaire pour atteindre la température désirée.

16. **CLIMATISATION :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez cette touche avec la touche (recirculation de l'air) pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur démarre automatiquement en position AUTOMATIQUE, (dégivrage) et (plancher-dégivrage).

17. **TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE :** Appuyez sur cette touche pour afficher la température extérieure. Appuyez de nouveau pour afficher les réglages de la température dans l'habitacle. **NOTA :** Le relevé de température extérieure est plus précis lorsque le véhicule roule.

18. **Recirculation de l'air :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la recirculation de l'air dans l'habitacle. La recirculation de l'air permet de réduire le délai de refroidissement de l'intérieur du véhicule et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. La recirculation d'air peut être mise en fonction manuellement avec toute sélection de débit d'air sauf . La recirculation d'air peut être mise hors fonction automatiquement avec toute sélection de débit d'air.

Conseils pratiques

- Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, placez le sélecteur de débit d'air en position .
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule pendant la conduite : ne mettez pas le système hors fonction ou n'activez pas la recirculation de l'air .
- En conditions météorologiques normales, ne laissez pas le sélecteur de débit d'air en position A/C (climatisation) ou de recyclage de l'air , ou en laissant le système hors fonction lorsque le véhicule est stationné. De cette façon, votre véhicule peut « respirer » par les bouches d'admission d'air extérieur.
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour améliorer le rendement du climatiseur, conduisez en laissant les glaces légèrement ouvertes pendant deux à trois minutes après le démarrage ou jusqu'à ce que le véhicule soit suffisamment « aéré ».
- Vous pourriez percevoir un faible volume d'air s'échappant des bouches du plancher peu importe le mode de répartition d'air sélectionné.

Par temps très chaud ou très froid lorsque le moteur tourne au ralenti pendant de longues périodes et qu'un rapport est engagé, il est recommandé d'utiliser le climatiseur et de sélectionner le mode de recirculation de l'air , de mettre le climatiseur arrière hors fonction, de réduire la vitesse du ventilateur à partir du réglage maximal et de placer la boîte de vitesses du véhicule en position P (stationnement) pour que votre système de climatisation continue de produire de l'air froid.

Pour un refroidissement optimal (climatisation maximale) :

- En mode AUTOMATIQUE : Appuyez sur la touche AUTOMATIQUE et réglez la température voulue.
- En mode manuel : Appuyez sur les touches (tableau de bord), CLIMATISATION et (recirculation d'air), puis réglez la température à 16 °C (60 °F) et le ventilateur à la vitesse maximale.

Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid :

1. Sélectionnez .
2. Sélectionnez CLIMATISATION.
3. Réglez la commande de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.
5. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.

Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord, fermez les bouches d'air centrales.

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION AUXILIAIRES

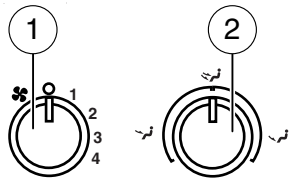

1. **Vitesse du ventilateur :** Tournez cette commande pour sélectionner la vitesse de ventilateur désirée.

2. **Sélection de température/mode :** La distribution de l'air par les bouches supérieures et celles du plancher repose sur la température choisie. Tournez cette commande pour sélectionner la position la plus confortable.

Pour utiliser les commandes de climatisation arrière, assurez-vous que la touche ARRIÈRE est enfoncée sur le panneau de commande principal de chauffage-climatisation.

DÉGIVREUR DE LUNETTE ARRIÈRE

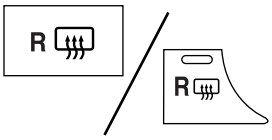

La commande du dégivreur de lunette arrière est située sur le bloc de commande de chauffage-climatisation et vous permet de dégager la lunette arrière de la buée ou de la glace qui l'obstrue.

Pour que le dégivreur de lunette arrière fonctionne, le moteur doit être en marche.

Appuyez sur cette touche pour activer le dégivreur de lunette arrière. Le témoin de la touche s'allume lorsque le dégivreur de lunette arrière est en fonction. Le dégivreur de lunette arrière passe automatiquement hors fonction après 15 minutes ou lorsque le contact est coupé. À tout moment, vous pouvez désactiver le dégivreur manuellement en appuyant de nouveau sur la touche.

N'utilisez pas de lame de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Vous pourriez ainsi causer des dommages non couverts par la garantie aux lignes de la grille chauffante.

COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE

Tournez le commutateur d'éclairage jusqu'à la première position pour allumer les feux de position.

Tournez-le jusqu'à la deuxième position pour allumer les phares.

Remettez-le à la position pour éteindre les phares.

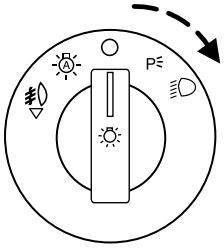

Commande automatique des phares

Le système de commande automatique des phares utilise un dispositif photosensible pour régler de façon automatique la mise en et hors fonction des phares normalement commandés par le commutateur d'éclairage.

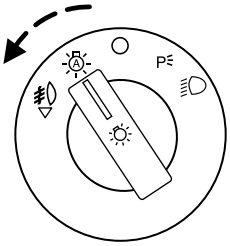

Après la coupure du contact, le système de commande automatique des phares laisse l'éclairage allumé pendant environ 20 secondes ou, dans le cas des véhicules équipés d'un afficheur multimessage, pendant un délai programmable de 0 à 180 secondes. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

- Pour mettre en fonction la commande automatique des phares, tournez la commande dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
- Pour mettre la commande automatique des phares hors fonction, tournez la commande en position d'arrêt.

Commande des phares antibrouillards

Le commutateur d'éclairage sert également à allumer les phares antibrouillards. Pour allumer les phares antibrouillards, le commutateur d'éclairage doit être en position , ou et les feux de route doivent être éteints.

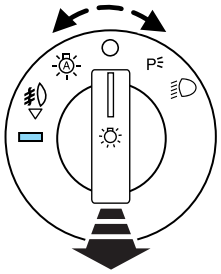

Pour allumer les phares antibrouillards, tirez le commutateur d'éclairage vers vous. Le témoin des phares antibrouillards s'allume.

Feux de route

Poussez le levier vers le tableau de bord pour les allumer. Tirez le levier vers vous pour les désactiver.

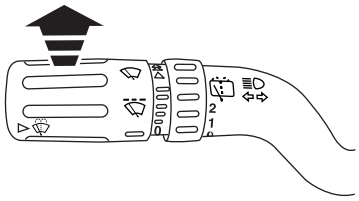

Appel de phares

Pour faire un appel de phares, tirez le levier légèrement vers vous. Relâchez-le pour désactiver cette fonction.

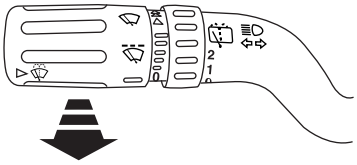

Feux de jour (selon l'équipement)

Le système des feux de jour allume les phares antibrouillards à leur intensité maximale. Pour que les feux de jour fonctionnent :

- le contact doit être établi;
- le commutateur d'éclairage doit être à la position d'arrêt, des feux de position ou de commande automatique des phares;

AVERTISSEMENT : N'oubliez pas d'allumer vos phares à la tombée de la nuit ou par mauvais temps. Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Utilisez le levier pour régler la luminosité du tableau de bord lorsque l'éclairage extérieur est allumé.

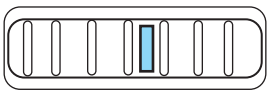

- Tournez la molette de gauche à droite pour augmenter l'intensité de l'éclairage de la planche de bord.
- Tournez la molette de droite à gauche pour diminuer l'intensité de l'éclairage de la planche de bord.
- Tournez la molette complètement vers la droite (outre le cran) pour allumer l'éclairage intérieur.
- Tournez la molette vers la gauche (outre le cran) pour éteindre l'éclairage intérieur et désactiver la fonction d'éclairage à l'entrée. Lorsque la molette est complètement tournée vers la gauche, elle neutralise les plafonniers.

Nota : Si la batterie est débranchée ou déchargée, ou qu'une nouvelle batterie est installée, le rhéostat d'éclairage du tableau de bord doit être réinitialisé. Pour réinitialiser le rhéostat, tournez complètement la molette à la position fermée, puis à la position d'allumage forcé du plafonnier. Les affichages demeureront ainsi visibles dans toutes les conditions d'éclairage.

RÉGLAGE DES PHARES

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier l'alignement des phares par votre concessionnaire autorisé.

Réglage vertical

Avant le réglage, mettez la suspension pneumatique hors fonction. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Commandes du conducteur*.

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).

- (1) 2,4 m (8 pi)
- (2) Distance du centre du phare au sol
- (3) 7,6 m (25 pi)
- (4) Ligne de repère horizontale

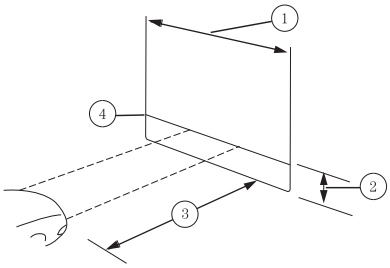

2. Mesurez la hauteur allant du sol au centre du phare (indiquée par un cercle de 3 mm sur la lentille) et tracez sur le mur ou sur la surface verticale (à l'aide de ruban-cache, par exemple) un repère horizontal à cette hauteur, sur une largeur de 2,4 mètres (8 pieds).

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou la surface verticale et ouvrez le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.

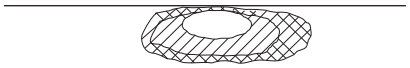

4. Sur le mur ou sur la surface verticale, vous pouvez observer une bande lumineuse avec une bordure horizontale distincte vers la droite. Si cette bordure n'est pas à la même hauteur que le repère horizontal, le faisceau lumineux doit être réglé en conséquence.

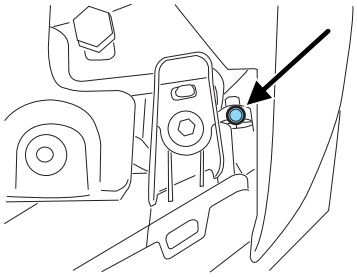

5. Repérez le régleur vertical sur chaque phare et, à l'aide d'un tournevis Phillips n 2 , tournez le régleur soit dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (pour régler vers le bas), soit dans le sens des aiguilles d'une montre (pour régler vers le haut), jusqu'à ce que la bordure supérieure de la bande lumineuse soit au même niveau que la ligne de repère horizontale.

6. LE RÉGLAGE HORIZONTAL DES PHARES DE CE VÉHICULE N'EST PAS REQUIS ET NE PEUT PAS ÊTRE EFFECTUÉ.

7. Répétez les étapes 3 à 5 pour l'autre phare.

8. Fermez le capot et éteignez les phares.

COMMANDE DES CLIGNOTANTS

- Pour activer le clignotant de gauche, poussez le levier vers le bas.
- Pour activer le clignotant de droite, poussez le levier vers le haut.

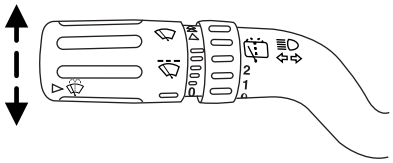

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Lampes de lecture de la première rangée

Pour allumer les lampes de lecture, appuyez sur le rebord extérieur de la lentille transparente. Les lampes de lecture de la première rangée s'allument lorsque :

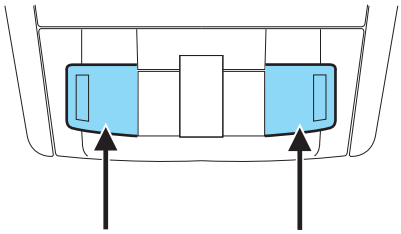

- une des portes est ouverte;
- le rhéostat d'éclairage du tableau de bord est tourné jusqu'à la position d'allumage des lampes d'accueil;
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.

Plafonniers et lampes de lecture de la première rangée (selon l'équipement)

Le plafonnier s'allume lorsque :

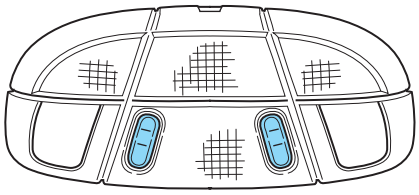

- une des portes s'ouvre,
- le rhéostat d'éclairage du tableau de bord est tourné vers le haut, à la position d'allumage des lampes d'accueil; et
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.

Les lampes de lecture s'allument lorsque vous appuyez sur les interrupteurs situés d'un côté ou de l'autre de la lentille.

Lampes de lecture de la deuxième rangée

Les lampes de lecture de la deuxième rangée sont situées dans la garniture de pavillon, au-dessus des sièges de la deuxième rangée.

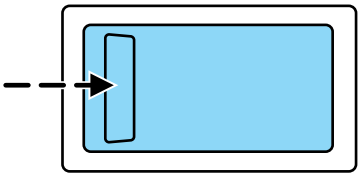

Les lampes de lecture de la deuxième rangée s'allument lorsque :

- une des portes s'ouvre,
- le rhéostat d'éclairage du tableau de bord est tourné vers le haut, à la position d'allumage des lampes d'accueil; et
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.

Appuyez sur les interrupteurs pour allumer les lampes.

Lampe d'aire de chargement

Le plafonnier s'allume lorsque :

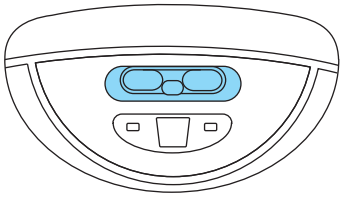

- l'une des portes est ouverte, alors que la commande se trouve en position intermédiaire;
- le rhéostat d'éclairage du tableau de bord est tourné jusqu'à la position d'allumage des lampes d'accueil;
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée lorsque le contact est coupé (la commande doit se trouver en position médiane).

Lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ACCESSOIRES ou CONTACT, le plafonnier arrière peut être allumé ou éteint en glissant la commande.

Protection antidécharge de la batterie

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage extérieur et intérieur (sauf pour les feux de détresse) 10 minutes après la coupure du contact. Le système n'éteint pas les feux de position s'ils sont allumés.

REMPLACEMENT DES AMPOULES

Condensation dans les phares

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. De la condensation peut se former naturellement dans ce type de phare. Lorsque l'air humide pénètre dans les phares par les évents, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître à l'intérieur de la lentille. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les évents. La dissipation de la bruine peut demander jusqu'à 48 heures en conditions météorologiques sèches.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence de fine buée (aucune traînée, trace ou goutte)
- Fine buée couvrant moins de 50 % de la lentille

Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une fuite d'eau dans le phare) :

- Accumulation d'eau dans le phare
- Présence de grosses gouttes d'eau, traînées ou traces à l'intérieur de la lentille

Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire si vous constatez la présence de condensation inacceptable dans les phares.

Ampoules à utiliser

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phares doivent être identifiées par les lettres « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord; cette appellation assure le rendement du feu, l'efficacité du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Nombre d'ampoules	Numéro commercial
Phares (feux de croisement et feux de route)	2	* Consultez votre concessionnaire
Feux de position avant	2	3157K ou 4157K
Clignotants avant	2	3157A (ambre)
Feux de position latéraux avant	2	168A (ambre)
Phares antibrouillards	2	H11
Lampes de lecture de la première rangée	2	1600XB
Lampes de lecture de la deuxième rangée	1	1600XB
Lampe d'aire de chargement	1	211–2XB
Clignotants, feux arrière et feux de freinage	4	3057K ou 4057K
Phares de recul	2	921
Feux arrière supplémentaires	4	906
Lampes d'approche	2	906
Clignotants sur rétroviseur	2	906 (ambre)
Éclairage de la plaque d'immatriculation	2	168
Troisième feu d'arrêt	5	W5W
Éclairage du miroir de courtoisie sur pare-soleil – longerons coulissants	2	A6224PF
Toutes les ampoules sont incolores sauf indication contraire.		
Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer toute ampoule du tableau de bord.		

* Si vous possédez un véhicule équipé de phares avec lampe à décharge à haute intensité, consultez votre concessionnaire autorisé pour leur remplacement.

Remplacement des ampoules intérieures

Vérifiez périodiquement le fonctionnement de toutes les ampoules.

Remplacement des ampoules de phares avec lampe à décharge

Les phares des feux de croisement et des feux de route de votre véhicule utilisent une source « à décharge à haute intensité ». Ces ampoules utilisent une tension élevée. L'ampoule NE peut PAS être remplacée par le client. Si l'ampoule est grillée, faites-la remplacer par votre concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules des feux de position, des clignotants et des feux de position latéraux avant

Les ampoules des feux de position, des clignotants et des feux de position latéraux avant se trouvent dans le bloc optique. Pour remplacer l'une ou l'autre de ces ampoules, suivez les mêmes étapes.

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt.
2. Ouvrez le capot.
3. À l'arrière de la lentille de phare, retirez les deux boulons du bloc optique.
4. Tirez légèrement le bloc optique vers l'avant pour découvrir les connecteurs électriques.

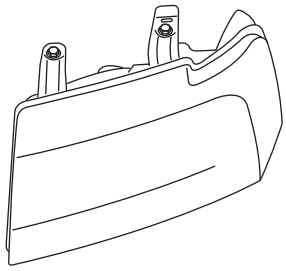

5. Faites tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la.
6. Retirez l'ampoule grillée de sa douille sans la tourner et insérez une nouvelle ampoule.
7. Pour terminer la pose du feu de position et du clignotant, effectuez la procédure de dépose de l'ampoule dans l'ordre inverse.

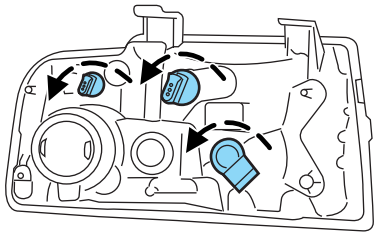

Remplacement des ampoules des phares antibrouillards

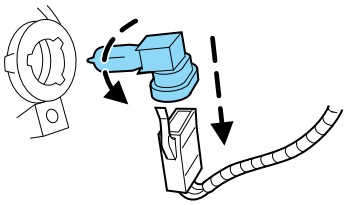

1. Sous le véhicule, tournez l'ensemble faisceau-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour l'extraire du bloc optique du phare antibrouillard.

2. Débranchez soigneusement l'ampoule du faisceau en libérant les deux pattes de fixation à pression.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement des ampoules des feux arrière, des feux de freinage, des clignotants et des phares de recul

Les ampoules des feux arrière, des feux de freinage, des clignotants et des phares de recul se trouvent dans la même partie du bloc optique des feux arrière, l'une au-dessous de l'autre. Pour remplacer l'une ou l'autre de ces ampoules, suivez les mêmes étapes.

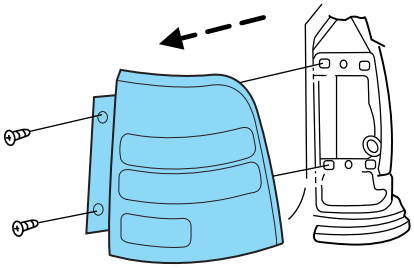

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt.

2. Ouvrez le hayon pour accéder aux vis du bloc optique.

3. Enlevez les deux vis de fixation du bloc optique.

4. Exercez avec précaution un effet de levier sur le bloc optique et tirez-le directement vers l'extérieur du véhicule pour avoir accès à la douille de l'ampoule. N'INCLINEZ PAS LE BLOC OPTIQUE SUR LE CÔTÉ.

5. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

6. Retirez l'ampoule grillée de sa douille sans la tourner et insérez une nouvelle ampoule.

7. Placez la douille de l'ampoule dans le bloc optique et faites-la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

8. Replacez le bloc optique dans le véhicule et fixez-le avec les deux vis.

Remplacement des ampoules des feux arrière auxiliaires

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt.

2. Ouvrez le hayon et déposez le panneau de garnissage intérieur du hayon.

3. Retirez les quatre écrous fixant le bloc optique.

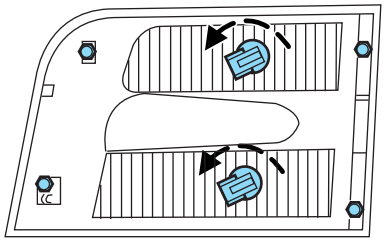

4. Exercez avec précaution un effet de levier sur le bloc optique et tirez-le directement vers l'extérieur du véhicule pour avoir accès à la douille de l'ampoule. N'INCLINEZ PAS LE BLOC OPTIQUE SUR LE CÔTÉ.

5. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

6. Tirez l'ampoule hors de la douille sans la tourner et insérez la nouvelle ampoule.

7. Placez la douille de l'ampoule dans le bloc optique et faites-la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

8. Installez le bloc optique sur le véhicule et fixez-le avec les quatre écrous.

9. Installez le panneau de garnissage intérieur.

Remplacement des ampoules du troisième feu stop

Pour remplacer les ampoules du troisième feu stop :

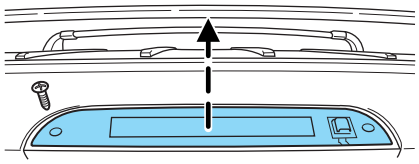

1. Enlevez les deux vis qui maintiennent le bloc optique en place.

2. Tirez le bloc optique vers l'extérieur sans le tourner.

3. Débranchez le faisceau de câblage.

4. Enfoncez les quatre pattes fixant le bloc optique, une à la fois, et écartez le support d'ampoule noir du phare.

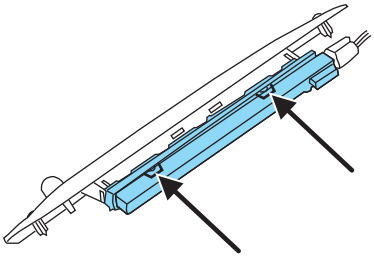

5. Retirez la vieille ampoule et remplacez-la par l'ampoule neuve.

6. Enclenchez le support d'ampoule noir dans le bloc optique.

7. Branchez le faisceau de câblage.

8. Installez le bloc optique et posez les deux vis.

Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation

Les ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation sont situées dans le logement de la plaque d'immatriculation, sur le hayon. Pour remplacer les ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation :

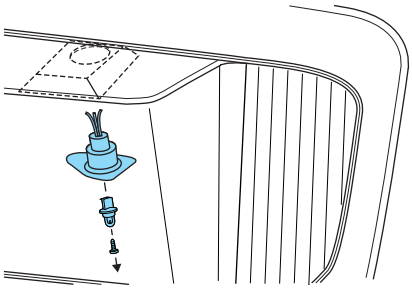

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt.

2. Enlevez la vis du bloc optique de la plaque d'immatriculation.

3. Tirez le bloc optique vers le bas et tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Retirez la douille du bloc optique.

4. Retirez la vieille ampoule et installez l'ampoule neuve.

5. Installez la douille de l'ampoule dans le bloc optique en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

6. Installez le bloc optique et immobilisez-le avec la vis de fixation.

Remplacement des ampoules de lampes d'approche et de clignotant sur rétroviseur

Faites remplacer les ampoules par votre concessionnaire autorisé.

LEVIER MULTIFONCTION

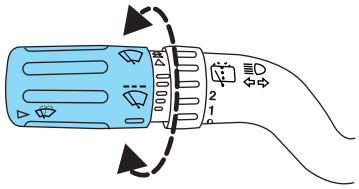

Essuie-glace : Tournez l'extrémité de la commande vers le tableau de bord pour augmenter la vitesse des essuie-glaces. Tournez-la vers vous pour réduire la vitesse.

Essuie-glaces asservis à la vitesse du véhicule : Lorsque la commande des essuie-glaces est activée, la vitesse des essuie-glaces se règle automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule. Plus votre véhicule se déplace rapidement, plus la vitesse des essuie-glaces est élevée.

Essuie-glaces à capteur de pluie : Les essuie-glaces à capteur de pluie s'activent automatiquement lorsque la présence d'humidité est détectée sur le pare-brise et que la commande est positionnée sur l'un des cinq réglages de sensibilité, d'automatisme ou d'intervalles. Tournez l'extrémité de la commande vers le pare-brise pour augmenter la sensibilité. La vitesse des essuie-glaces à capteur de pluie varie selon la quantité d'humidité détectée sur le pare-brise et le réglage d'automatisme ou d'intervalles. Il n'y a pas de réglages d'intervalle (essuie-glaces intermittents) sur les véhicules avec détecteurs de pluie aux essuie-glaces. Les essuie-glaces continuent de balayer le pare-brise tant que la présence d'humidité est détectée. Un balayage plus ou moins uniforme peut survenir, en fonction de l'humidité, de la brume, de la pluie légère, et de la bruine.

Gardez l'extérieur du pare-brise propre, surtout le secteur autour du rétroviseur où le capteur est situé, sinon le rendement du capteur de pluie pourrait être affecté.

Nota : Pendant des conditions de conduite hivernale avec la glace, la neige ou une buée de route salée, les balais d'essuie-glace peuvent laisser des stries et maculer le pare-brise. Dans ces conditions, vous pouvez abaisser la sensibilité pour réduire la quantité de barbouillage ou annuler la fonction en sélectionnant la basse ou la haute vitesse de balayage ou en arrêtant les essuie-glaces simplement.

Nota : Les essuie-glaces doivent être désactivés avant d'entrer dans un lave-auto automatique.

Lave-glace : Appuyez sur l'extrémité du levier :

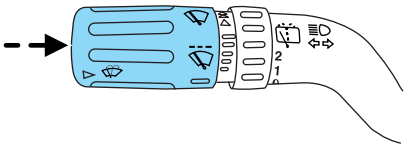

- brièvement : un seul balayage des essuie-glaces, sans liquide lave-glace;
- rapidement en le maintenant enfoncé : trois balayages des essuie-glaces avec liquide lave-glace;
- plus longtemps en le maintenant enfoncé : les essuie-glaces et le liquide lave-glace sont activés pendant au plus 10 secondes.

Fonction de commodité des essuie-glaces : Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise.

Nota : Ne mettez pas le lave-glace en fonction lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer. Vérifiez fréquemment le niveau de liquide lave-glace. Ne mettez pas les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace et faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace avant de mettre les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. En présence de gel, assurez-vous que les essuie-glaces ne sont pas gelés au pare-brise avant de les mettre en fonction.

Fonction d'éclairage liée aux essuie-glaces (véhicules équipés de la commande automatique des phares)

Lorsque le commutateur d'éclairage est à la position de commande automatique des phares, l'éclairage extérieur s'allume peu après avoir actionné de jour les essuie-glaces, et demeurera allumé jusqu'à l'arrêt des essuie-glaces.

Commandes d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière

Pour actionner l'essuie-glace de lunette arrière, tournez la commande à la position désirée. Sélectionnez :

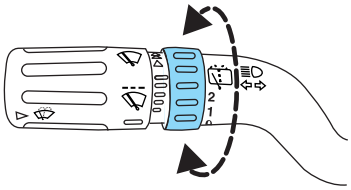

2 – Vitesse normale de balayage de l'essuie-glace de lunette arrière.

1 – Balayage intermittent de l'essuie-glace de lunette arrière.

O (arrêt) – Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière hors fonction.

Pour laver la lunette arrière, tournez la commande à l'une ou l'autre des positions et tenez-la en position aussi longtemps que nécessaire.

À partir de l'une ou l'autre des positions, la commande retournera automatiquement à la position 2 ou 0 (arrêt).

VOLANT RÉGLABLE À COMMANDE ÉLECTRIQUE

La colonne de direction peut être réglée manuellement en déplaçant le commutateur à bascule à deux positions situé sous le levier de commande des clignotants et des essuie-glaces. Maintenez la commande dans la direction choisie pour effectuer votre réglage.

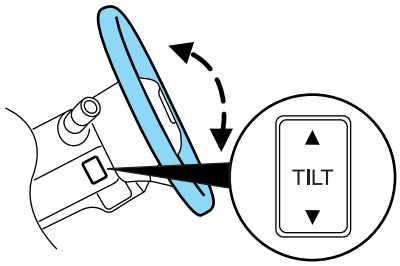

La fonction d'inclinaison est réglée en appuyant sur la commande, vers le haut ou vers le bas.

Recul automatique de la colonne à l'entrée et à la sortie

Lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage, la colonne de direction se déplace à sa hauteur maximale si cette fonction est activée au moyen de l'afficheur multimessage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*. Lorsque la clé est insérée dans le commutateur d'allumage, la colonne de direction reprend sa position initiale.

NOTA : La fonction de recul automatique de la colonne lors de l'entrée et de la sortie empêche le volant de revenir à sa position mémorisée avant que la clé soit insérée dans le commutateur d'allumage.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Les positions de la colonne de direction sont automatiquement enregistrées et peuvent être rappelées à l'aide des fonctions de personnalisation du véhicule lorsqu'une position mémorisée est sélectionnée avec la télécommande, le clavier d'entrée sans clé ou le commutateur des réglages mémorisés qui se trouve sur le côté du siège du conducteur (si le véhicule est équipé de la fonction de rappel des réglages mémorisés). Consultez la section *Sièges* dans le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*.

Si la commande multifonction de la colonne de direction est enfoncée pendant le rappel de la mémoire, cela annulera le fonctionnement automatique et la colonne de direction répondra aux réglages manuels de la commande.

AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais la colonne de direction pendant que vous conduisez.

Pour éviter d'endommager la colonne de direction sur les véhicules équipés de la fonction de réglage mémorisé, la course de la colonne de direction s'arrête juste avant d'atteindre sa butée. Si la colonne de direction rencontre un obstacle lorsqu'elle se déplace vers le haut ou vers le bas, une nouvelle limite de course s'enregistre automatiquement. Pour redéfinir la limite de course normale de la colonne de direction :

- Une fois la nouvelle limite de course atteinte, appuyez de nouveau sur la commande de la colonne de direction pour qu'elle dépasse cette limite.
- Maintenez la commande enfoncée jusqu'à ce que la colonne de direction atteigne sa butée.
- Un nouvel arrêt en douceur sera réglé automatiquement. La prochaine fois que la colonne de direction sera inclinée, elle s'arrêtera juste à court de la butée de la colonne.

ÉCLAIRAGE DU MIROIR DE PARE-SOLEIL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'éclairage du miroir de courtoisie s'allume lorsque vous levez le volet du miroir.

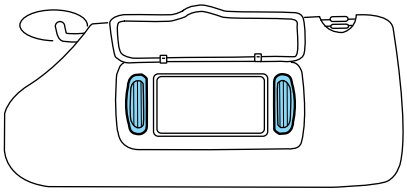

Tige coulissante (selon l'équipement)

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour masquer davantage le soleil.

Nota : Rétractez le pare-soleil avant de le replacer dans la garniture de pavillon.

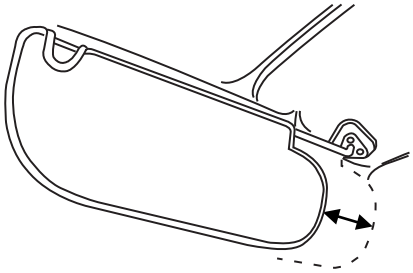

CONSOLE AU PAVILLON

Selon les options choisies à l'achat, l'apparence de la console au pavillon de votre véhicule peut varier.

Casier de rangement à l'avant (selon l'équipement)

Le compartiment de rangement peut être utilisé pour y placer une paire de lunettes de soleil. Appuyez sur le rebord arrière du volet pour ouvrir le compartiment de rangement. Le volet s'ouvre complètement.

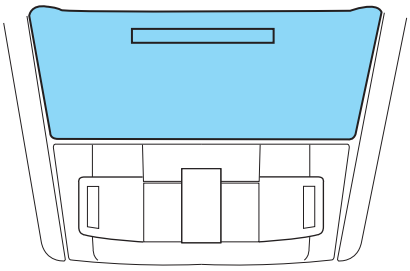

Rétroviseur panoramique (selon l'équipement)

Les véhicules munis de consoles au pavillon à deux compartiments possèdent un rétroviseur qui offre au conducteur une vue panoramique de la partie arrière de l'habitacle.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le miroir panoramique pour observer la circulation à l'arrière du véhicule, ne laissez pas les passagers arrière vous distraire de la conduite et assurez-vous que le rétroviseur intérieur permet de bien observer la circulation à l'arrière du véhicule. Autrement, le risque de collision avec un véhicule que vous n'auriez pas aperçu est accru, ce qui pourrait causer de graves blessures.

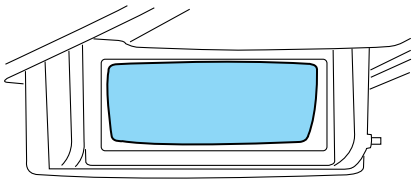

Appuyez sur le rebord arrière du volet pour ouvrir le rétroviseur panoramique. Le volet s'ouvre complètement.

Le rétroviseur peut devoir être réglé dans sa position la plus basse pour prévenir toute interférence lorsque le rétroviseur panoramique est déployé vers le bas.

Glaces de custode à commande électrique

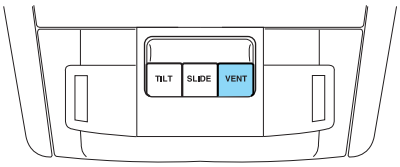

Pour ouvrir les glaces de custode à commande électrique, maintenez la partie AÉRATION de la commande enfoncée.

Pour fermer les glaces de custode à commande électrique, tirez la commande AÉRATION et maintenez-la dans cette position.

NOTA : Les véhicules qui ne sont pas équipés d'un toit ouvrant transparent sont uniquement munis du bouton AÉRATION.

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces de custode arrière à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez les glaces de custode à commande électrique, veillez à ce que rien n'en entrave le fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ni d'animaux près de l'ouverture de la glace.

CONSOLE CENTRALE

La console centrale de votre véhicule peut comporter plusieurs caractéristiques utiles. Celles-ci comprennent notamment :

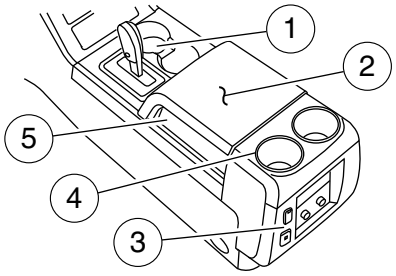

1. des porte-gobelets;
2. un compartiment de rangement, un range-monnaie, un support pour boîte de mouchoirs, une prise d'entrée audio et un port USB (selon l'équipement);
3. une prise de courant, des commandes de chauffage et de climatisation arrière, des commandes audio arrière (selon l'équipement), des commandes de chauffage des sièges arrière (selon l'équipement) et une prise de courant de 110 V c.a. (selon l'équipement);
4. des porte-gobelets arrière;
5. Rangement latéral.

AVERTISSEMENT : Ne placez que des gobelets en matière souple dans les porte-gobelets. Les objets en matière dure peuvent vous infliger des blessures lors d'une collision.

HORLOGE

Appuyez sur la touche de droite (+) pour faire avancer l'heure affichée.

Appuyez sur la touche de gauche (-) pour faire reculer l'heure affichée.

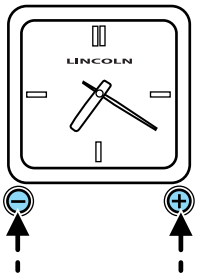

PRISE DE COURANT AUXILIAIRE (12 V C.C.)

Les prises de courant sont conçues pour y brancher uniquement des accessoires. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant, car cela endommagera la prise et grillera le fusible. N'y suspendez ni accessoire ni support d'accessoire. L'utilisation incorrecte de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

Des prises de courant auxiliaires se trouvent aux endroits suivants :

- Aux pieds du passager, près du plancher, dans le compartiment de la console avant.
- Sur la face arrière de la console centrale, accessibles à partir des sièges arrière.
- Sur la garniture du panneau de custode droit (accessible depuis le hayon).

N'utilisez pas l'allume-cigare (selon l'équipement) dans la prise de courant.

Afin d'éviter de griller le fusible, n'utilisez pas les prises de courant au-delà de la capacité du véhicule de 12V c.c./180 W. Si la prise de courant ou la douille de l'allume-cigare ne fonctionne pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. Consultez la section *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage* pour obtenir de plus amples renseignements sur la vérification et le remplacement des fusibles.

Pour être en mesure de bien utiliser votre prise de courant, le moteur doit tourner afin de prévenir la décharge accidentelle de la batterie. Afin de prévenir la décharge de la batterie :

- n'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur tourne;
- ne laissez pas de chargeurs de piles, d'adaptateurs de jeu vidéo, d'ordinateurs ni d'autres appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

Gardez toujours les chapeaux des prises de courant fermés lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Prise de courant (110 V c.a.) (selon l'équipement)

La prise de courant de 110 V c.a. est utilisée pour alimenter des accessoires électriques jusqu'à concurrence de 150 W. Le dépassement de la limite de 150 W entraînera la coupure de l'alimentation temporaire afin d'offrir une protection contre la surcharge.

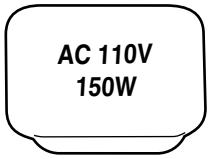

Nota : La prise de courant de 110V c.a. est munie d'un couvercle de sécurité et d'une languette de sécurité torsadée. Ces deux dispositifs assurent une protection contre l'insertion d'un objet autre que la fiche 110V c.a. dans la prise de courant. Le couvercle de sécurité devrait toujours être en position fermée lorsque la prise de courant n'est pas utilisée.

La prise de courant de 110 V c.a. est située à l'arrière de la console centrale.

La prise de courant n'est pas conçue pour les appareils électriques suivants, qui pourraient ne pas fonctionner correctement :

- Télévisions à tube cathodique
- Appareils à moteur tels qu'aspirateurs, scies électriques ou autres outils électriques, réfrigérateurs munis d'un compresseur, etc.
- Appareils de mesure qui traitent des données précises (instruments médicaux, instruments de mesure, etc.).
- Autres appareils nécessitant une alimentation extrêmement stable : les couvertures électriques contrôlées par micro-ordinateur, les lampes à capteur tactile, etc.

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas les appareils électriques branchés dans la prise de courant lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne branchez pas de rallonge à la prise de courant de 110 V c.a., car vous ne seriez pas protégé par le couvercle et la languette torsadée. L'utilisation d'une rallonge, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise dont la limite est de 150 W et de causer un incendie ou de graves blessures.

La prise de courant peut passer à un mode de défaillance lorsqu'elle est surchargée, surchauffée ou court-circuitée. S'il y a surcharge ou court-circuit, débranchez votre appareil, puis coupez et remettez le contact. En cas de surchauffe, laissez le système refroidir, puis coupez et rétablissez le contact.

La prise de courant de 110 V c.a. peut fournir du courant lorsque le commutateur d'allumage est à la position de contact et que le témoin vert de la prise de courant situé dans le coin supérieur gauche est allumé. Consultez les codes du témoin ci-dessous pour connaître l'état de la prise de courant.

Codes du témoin

Le témoin vert est allumé : la prise de courant est prête à fournir du courant.

Le témoin vert est éteint : la prise de courant est désactivée. Le commutateur d'allumage n'est pas à la position de contact.

Le témoin vert clignote : la prise de courant est en mode de défaillance.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

Utilisez les commutateurs pour abaisser et relever les glaces.

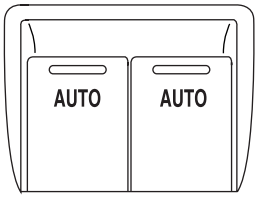

- Appuyez vers le bas (jusqu'au premier cran) et maintenez le commutateur enfoncé pour ouvrir.
- Tirez vers le haut (jusqu'au premier cran) et maintenez le commutateur enfoncé pour fermer.

Turbulence causée par une glace arrière ouverte : Un effet de turbulence ou un bruit de vent accompagné de secousses peuvent se produire lorsqu'une glace ou les deux glaces arrière sont abaissées. Vous pouvez limiter ce phénomène de la façon suivante :

- abaissez une des glaces avant d'environ 5 à 7 cm (2 à 3 po); ou
- ouvrez une glace de custode à commande électrique de troisième rangée (selon l'équipement).

Commande à impulsion (glaces avant seulement)

Cette fonction permet d'ouvrir ou de fermer complètement la glace du conducteur ou du passager sans maintenir la commande enfoncée.

Pour activer la commande d'ouverture à impulsion, appuyez à fond sur la commande jusqu'au second cran et relâchez-la rapidement. La glace s'ouvre complètement. Pour arrêter le mouvement de la glace, appuyez brièvement sur l'une des parties de la commande.

Pour activer la commande de fermeture à impulsion, tirez à fond sur la commande vers le haut jusqu'au second cran et relâchez-la rapidement. La glace se relève complètement. Pour arrêter le mouvement de la glace, appuyez brièvement sur l'une des parties de la commande.

Inversion de la course de la glace (glaces avant seulement)

Lorsque la glace détecte un obstacle en cours de fermeture, elle inverse automatiquement sa course et s'abaisse. C'est ce qu'on appelle « inversion en cas d'obstruction ». Si le contact est coupé en cours d'inversion alors que la fonction de temporisation des accessoires est désactivée, la glace s'abaisse jusqu'à sa position d'inversion en cas d'obstruction.

Annulation de la protection en cas d'obstruction

Pour neutraliser la fonction d'inversion en cas d'obstruction, tirez et maintenez la commande de la glace dans un délai de deux secondes après qu'elle aura atteint sa position d'inversion, pour que **la glace remonte sans la protection d'inversion en cas d'obstruction.** Si la commande est relâchée avant que la glace se ferme complètement, la glace s'immobilisera. Cette option peut être utile pour contrer la résistance exercée par le gel sur la glace ou sur les joints, par exemple.

Condamnation des lève-glaces électriques

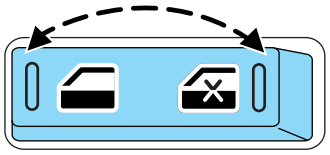

Lorsque la condamnation des lève-glaces est activée, seuls le conducteur et le passager avant peuvent actionner les glaces à commande électrique.

Pour verrouiller tous les lève-glaces (sauf ceux du conducteur et du passager avant), appuyez sur la partie droite de la commande. Appuyez sur le côté gauche pour annuler le verrouillage.

Temporisation des accessoires

La fonction de temporisation des accessoires permet d'utiliser la chaîne audio, les commutateurs des glaces à commande électrique et le toit

ouvrant transparent (selon l'équipement) jusqu'à 10 minutes après avoir coupé le contact ou jusqu'à ce qu'une des portes avant soit ouverte.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Le rétroviseur intérieur comporte deux points de pivotement sur le bras de support qui permettent de régler le rétroviseur verticalement et latéralement.

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule est en mouvement.

Rétroviseur intérieur antiéblouissement à réglage automatique

Le rétroviseur intérieur et le rétroviseur extérieur du côté conducteur sont dotés d'une fonction antiéblouissement à réglage automatique. Le rétroviseur électronique jour-nuit passe de l'état normal (haute réflectivité) à l'état antireflet (assombrie) lorsqu'une lumière éblouissante est reflétée dans le rétroviseur. Lorsque le rétroviseur intérieur détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière du véhicule, le rétroviseur intérieur et le rétroviseur extérieur du côté conducteur s'obscurcissent automatiquement pour minimiser l'éblouissement.

Les rétroviseurs reprennent leur état normal lorsque vous passez en marche arrière, ce qui assure un maximum de visibilité pendant le recul.

Pour ne pas entraver le fonctionnement du rétroviseur antiéblouissement, n'obstruez pas les capteurs situés devant et derrière le rétroviseur intérieur.

Note : Un appuie-tête central arrière ou un appuie-tête surélevé (selon l'équipement) peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Nota : Si votre véhicule est équipé du système de caméra de marche arrière, une image vidéo s'affiche dans le rétroviseur intérieur ou dans l'écran du système de navigation (selon l'équipement) lorsque la position de marche arrière (R) est sélectionnée. Lorsque la boîte de vitesses passe de la marche arrière (R) à un autre rapport, l'image demeure affichée pendant quelques secondes, puis disparaît. Consultez la section *Système de caméra de marche arrière* du chapitre *Conduite*.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule est en mouvement.

Pour régler vos rétroviseurs :

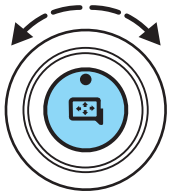

1. Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre pour régler le rétroviseur de droite, ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler celui de gauche.
2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.
3. Replacez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs à la position choisie.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Les positions des rétroviseurs extérieurs à commande électrique sont sauvegardées automatiquement et peuvent être rappelées à l'aide des fonctions de personnalisation du véhicule lorsqu'une position mémorisée est sélectionnée au moyen de la télécommande, du clavier d'entrée sans clé ou de la touche de réglage mémorisé située sur la porte du conducteur. Consultez la section *Sièges* dans le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*.

Fonction antiéblouissement à réglage automatique

Le rétroviseur extérieur du côté conducteur possède une fonction antiéblouissement à réglage automatique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Rétroviseur intérieur antiéblouissement à réglage automatique* du présent chapitre.

Rétroviseurs rabattables à commande électrique

Tournez la commande à quatre voies à la position centrale. Déplacez la commande vers le bas pour replier automatiquement les rétroviseurs et faites de même pour les remettre en position d'utilisation. Repliez soigneusement les rétroviseurs extérieurs avant de vous engager dans un endroit étroit, par exemple, un lave-auto.

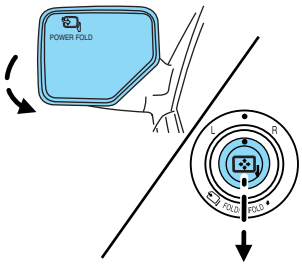

Les rétroviseurs peuvent être manuellement repliés vers l'intérieur ou vers l'extérieur. Il faudra toutefois réinitialiser un rétroviseur qui a été manuellement déplacé. Pour réinitialiser : avec la commande en position centrale, déplacez-la vers le bas pour replier le rétroviseur et attendez un moment (8 secondes). Un déclic sonore confirme le processus de resynchronisation. Si le déclic ne se produit pas, rabattez puis déployez les rétroviseurs au moyen du commutateur jusqu'à ce que le déclic soit entendu. Par la suite, les rétroviseurs fonctionneront selon leurs positions normales jusqu'à ce qu'ils soient déplacés de nouveau manuellement.

NOTA : Si vous activez la commande 10 fois ou plus en une minute, ou si vous repliez et replacez trop souvent les rétroviseurs en tenant la commande vers l'arrière sur la course entière, le système pourrait invalider la fonction afin de prévenir la surchauffe des moteurs. En pareil cas, attendez environ trois minutes en laissant le moteur tourner, puis jusqu'à 10 minutes en coupant le contact pour que le système se réinitialise et que la fonction revienne à la normale.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

Les deux rétroviseurs sont chauffés automatiquement pour éliminer la glace ou la buée lorsque le dégivreur de lunette arrière est mis en fonction.

Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de régler ceux-ci lorsqu'ils sont immobilisés par la glace. Vous pourriez abîmer la surface ou le mécanisme des rétroviseurs.

Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Rétroviseurs-signaux

Lorsque le clignotant est en fonction, la partie inférieure du boîtier de rétroviseur clignote.

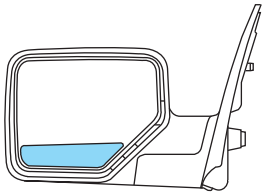

PÉDALES RÉGLABLES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Les pédales d'accélérateur et de frein doivent être réglées uniquement lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur se trouve à la position P (stationnement).

Appuyez sur la commande à bascule et maintenez-la enfoncée pour régler les pédales d'accélérateur et de frein.

- Appuyez sur la partie supérieure de la commande pour régler les pédales vers vous.
- Appuyez sur la partie inférieure de la commande pour régler les pédales loin de vous.

AVERTISSEMENT : Ne procédez jamais au réglage des pédales d'accélérateur ou de frein pendant que vos pieds y reposent et que le véhicule est en mouvement.

MARCHEPIEDS ESCAMOTABLES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les marchepieds escamotables à commande électrique s'actionnent automatiquement à l'ouverture des portes pour faciliter l'accès à l'habitacle de même que la sortie.

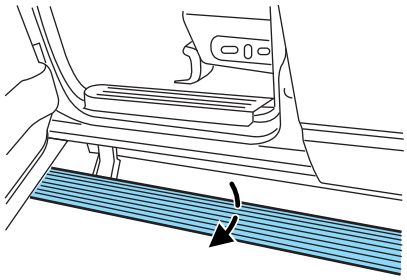

Déploiement automatique :

- les marchepieds se déploient automatiquement à l'ouverture des portes.

Retrait automatique :

- les marchepieds se rétractent à la fermeture des portes. Les marchepieds s'escamotent après un délai de deux secondes.

Déploiement manuel :

Pour commander manuellement les marchepieds, consultez la section *Afficheur multimessage* dans le chapitre *Tableau de bord*.

- Cette fonction permet de déployer manuellement les marchepieds pour faciliter l'accès au toit du véhicule.
- Lorsque les marchepieds sont manuellement réglés en position déployée, ils s'escamotent et passent en mode automatique lorsque le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mi/h).

Mise en fonction ou hors fonction :

Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord* pour activer ou désactiver la fonction de commande électrique des marchepieds.

- Lorsque cette fonction est désactivée, les marchepieds s'escamotent peu importe la position des portes.
- Lorsque cette fonction est activée, les marchepieds reprennent automatiquement la position assignée par la position des portes.

Inversion en cas d'obstruction :

- Lorsqu'un objet entrave le mouvement des marchepieds, leur course est automatiquement inversée et se poursuit jusqu'au bout dans la direction opposée.

NOTA : Il est possible que les marchepieds fonctionnent plus lentement par temps froid. Par mauvais temps, la boue, la saleté ou le sel peuvent s'accumuler dans le mécanisme des marchepieds et rendre son fonctionnement plus bruyant. En pareil cas, sélectionnez le fonctionnement manuel des marchepieds pour les déployer et rincez le mécanisme à l'aide d'un nettoyeur à haute pression, en insistant particulièrement sur les articulations avant et arrière des marchepieds.

NOTA : Si vous soulevez le véhicule à l'aide d'un cric, ne prenez pas appui sur les marchepieds, les articulations avant et arrière, les moteurs et les supports de marchepied situés sous la carrosserie. Utilisez uniquement les points de levage appropriés. Consultez la section *Changement d'un pneu* du chapitre *Dépannage*.

AVERTISSEMENT : Par temps extrêmes, une couche de glace excessive peut se former et empêcher les marchepieds de se déployer. Assurez-vous que les marchepieds ont fini de se déployer avant d'y poser le pied. NOTA : Les marchepieds fonctionnent normalement de nouveau une fois l'obstacle retiré.

AVERTISSEMENT : Mettez les marchepieds hors fonction avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

TÉMOIN DE PROGRAMMATEUR DE VITESSE

Lorsque le programmateur de vitesse est en fonction, vous pouvez conserver une vitesse programmée sans appuyer sur l'accélérateur.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le programmateur de vitesse en circulation dense ou si vous roulez sur des routes sinueuses, glissantes ou non pavées.

Utilisation du programmateur de vitesse

Les programmateurs de vitesse sont situés sur le volant. Voici les commandes du programmateur de vitesse :

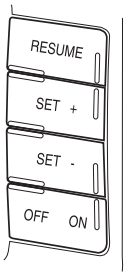

REPRISE : Appuyez sur cette touche pour revenir à la vitesse programmée antérieurement.

RÉGLAGE + : Appuyez sur cette touche pour augmenter la vitesse de réglage.

RÉGLAGE - : Appuyez sur cette touche pour diminuer la vitesse de réglage.

MARCHE/ARRÊT : Appuyez sur cette touche pour mettre le programmateur de vitesse en ou hors fonction.

Réglage du programmateur de vitesse

Pour régler le programmateur de vitesse :

1. Appuyez sur EN FONCTION et relâchez.
2. Accélérez à la vitesse désirée.
3. Appuyez sur RÉGLAGE + ou RÉGLAGE - et relâchez la commande.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.
5. Le témoin s'allume au tableau de bord.

Nota :

- La vitesse du véhicule peut varier momentanément lorsque vous roulez sur une pente raide.
- Si la vitesse du véhicule augmente au-delà de la vitesse programmée lorsque vous descendez la pente, freinez pour réduire la vitesse.
- Si, lorsque le véhicule gravit une pente, sa vitesse diminue de plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée, le programmateur de vitesse se désactive automatiquement.

Désactivation du programmateur de vitesse

Enfoncez la pédale de frein pour désengager le régulateur de vitesse. La vitesse préalablement programmée n'est pas effacée lorsque le programmateur de vitesse est désactivé.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche de REPRISE. pour revenir automatiquement à la vitesse programmée précédemment.

Augmentation de la vitesse avec le programmateur de vitesse en fonction

Pour régler une vitesse plus élevée :

- Maintenez enfoncée la touche RÉGLAGE + jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte, puis relâchez-la. Vous pouvez également appuyer sur la touche RÉGLAGE + pour activer la fonction d'augmentation par paliers. Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE + pour augmenter la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h) par pression de la touche.
- Utilisez la pédale d'accélérateur pour atteindre la vitesse désirée appuyez ensuite brièvement sur RÉGLAGE +.

Réduction de la vitesse avec le programmateur de vitesse en fonction

Pour réduire une vitesse programmée :

- Maintenez enfoncée la touche RÉGLAGE - jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte, puis relâchez-la. Vous pouvez également appuyer sur la touche RÉGLAGE - pour activer la fonction de diminution par paliers. Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE - pour diminuer la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h) par pression de la touche.
- Appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte, puis appuyez sur la touche RÉGLAGE -.

Mise hors fonction du programmateur de vitesse

Pour mettre hors fonction le programmateur de vitesse, appuyez sur la touche HORS FONCTION ou coupez le contact.

Nota : Lorsque vous mettez le programmateur de vitesse ou le commutateur d'allumage hors fonction, la mémoire de votre programmateur de vitesse est effacée.

COMMANDES DU VOLANT DE DIRECTION

Fonctions des commandes de la radio

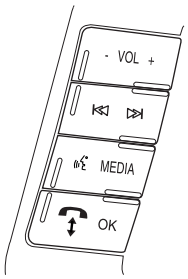

– VOL + : Appuyez sur cette touche pour diminuer ou augmenter ou le volume.

⏮ ⏭ (recherche) : Appuyez sur cette touche pour sélectionner la station de radio programmée, la piste de disque compact ou la chaîne de radio satellite programmée, précédente ou suivante, selon le mode média que vous avez sélectionné.

MÉDIA : Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour faire défiler les modes audio disponibles.

Fonctions des commandes mains libres du système SYNC^{MD}

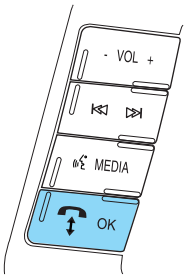

Appuyez brièvement sur la touche pour utiliser la fonction de commande vocale. Vous entendrez une tonalité et ÉCOUTE s'affichera à l'écran de la radio. Maintenez la touche enfoncée pour quitter la fonction de commande vocale.

Appuyez sur la touche pour passer en mode de téléphone ou répondre à un appel. Appuyez sur VOL + ou – pour régler le volume. Maintenez la touche enfoncée pour mettre fin à un appel ou pour quitter le mode de téléphone.

Appuyez sur les touches pour choisir parmi les différents menus et sélections. Appuyez sur la touche OK pour confirmer votre sélection.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système SYNC^{MD}, consultez le supplément du système *SYNC^{MD}*.

Fonctions des commandes mains libres du système de navigation ou du système SYNC^{MD} (selon l'équipement)

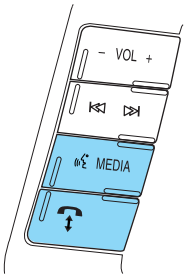

Pour utiliser les commandes vocales, appuyez brièvement sur la touche jusqu'à ce que le pictogramme de commande vocale s'affiche à l'écran de navigation.

Appuyez sur la touche pour passer en mode de téléphone ou répondre à un appel. Appuyez sur VOL + ou – pour régler le volume. Maintenez la touche enfoncée pour mettre fin à un appel ou pour quitter le mode de téléphone.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de navigation et le système SYNC^{MD}, consultez les suppléments du *Système de navigation* et du système *SYNC^{MD}*.

TOIT OUVRANT TRANSPARENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La commande du toit ouvrant transparent est située sur la console au pavillon.

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

Le toit ouvrant transparent est muni d'une commande d'ouverture et de fermeture rapide de type à impulsion automatique. Pour interrompre l'ouverture ou la fermeture du toit avec la commande, appuyez sur la commande une deuxième fois.

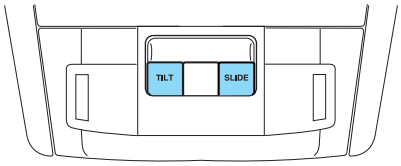

Pour ouvrir le toit ouvrant transparent : Appuyez brièvement sur la commande COULISSEMENT pour ouvrir automatiquement le toit ouvrant transparent à la position « confort ». Appuyez de nouveau brièvement sur la commande pour l'ouvrir complètement. Appuyez de nouveau sur la commande pour que le toit s'immobilise.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver son fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Pour fermer le toit ouvrant transparent : Tirez brièvement sur la commande COULISSEMENT pour fermer automatiquement le toit ouvrant transparent. Appuyez de nouveau sur la commande pour que le toit s'immobilise.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction : Lorsque le toit ouvrant transparent détecte un obstacle en cours de fermeture, il inverse automatiquement sa course et s'arrête à une position déterminée.

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction : Pour neutraliser la fonction d'inversion en cas d'obstruction, tirez et maintenez la commande COULISSEMENT dans un délai de deux secondes après que le toit ait atteint sa position d'inversion. La force de fermeture augmente chaque fois que le toit ouvrant transparent est fermé pour les trois premiers cycles de fermeture, alors que la fonction d'inversion en cas d'obstruction est activée. Cette option peut être utile

pour contrer la résistance exercée par la glace sur le toit ouvrant transparent ou sur les joints, par exemple.

Pour ouvrir le toit ouvrant en position d'aération : Appuyez brièvement sur la commande INCLINAISON pour que le toit ouvrant transparent passe automatiquement en position d'aération peu importe sa position actuelle. Appuyez de nouveau sur la commande pour que le toit s'immobilise. Tirez et maintenez la commande INCLINAISON pour fermer le toit ouvrant transparent.

Le toit ouvrant transparent est muni d'un pare-soleil coulissant intégré que vous pouvez ouvrir ou fermer manuellement lorsque le panneau vitré est fermé. Pour fermer le pare-soleil, faites-le glisser vers l'avant.

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule peut être équipé d'une télécommande universelle pour porte de garage qui peut être utilisé pour remplacer la télécommande classique.

Système d'automatisation domestique Car2U^{MD} (selon l'équipement)

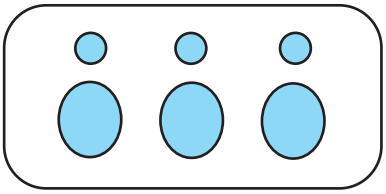

Le système d'automatisation domestique Car2U^{MD} est un émetteur universel situé dans le rétroviseur du conducteur et qui comprend deux fonctions principales : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance une panoplie de dispositifs à l'intérieur de votre domicile. Le système d'ouvre-porte de garage Car2U^{MD} remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré à l'intérieur de votre véhicule. Une fois programmé pour les portes de garage, le système de télécommande Car2U^{MD} peut être programmé pour faire fonctionner les dispositifs de sécurité et les systèmes d'éclairage domestiques.

AVERTISSEMENT : Assurez-vous d'éloigner toutes personnes ou objets de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous devez programmer. Ne programmez jamais le système Car2U^{MD} lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

N'utilisez pas le système Car2U^{MD}si vous possédez une télécommande pour porte de garage qui n'est pas munie des dispositifs d'arrêt

automatique et de marche arrière tels que prescrits par les normes de sécurité fédérales américaines. (Cette recommandation concerne aussi les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1 avril 1982.)

Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système Car2U^{MD}. Il est également recommandé, au terme de la vente ou du bail de location du véhicule, de réinitialiser les boutons de commande du système Car2U^{MD} pour des raisons de sécurité. Consultez la rubrique *Effacement des boutons du système d'automatisation domestique Car2U^{MD}* plus loin dans cette section.

Lisez toutes les instructions avant de tenter de programmer le système Car2U^{MD}. À cause des différentes étapes, il serait préférable d'obtenir l'aide d'une autre personne pour programmer la télécommande.

Vous pouvez obtenir de l'information plus détaillée en ligne, sur le système Car2U^{MD}, au www.learcar2U.com ou en communiquant avec la ligne d'aide Car2U^{MD} au numéro sans frais 1-866-572-2728.

Types d'ouvre-porte de garage (code tournant et code fixe)

Le système d'automatisation domestique Car2U^{MD} peut être programmé pour faire fonctionner les ouvre-portes de garage à code tournant et à code fixe.

- Les ouvre-portes à code tournant ont été fabriqués après 1996 et sont protégés par un code. Un code tournant signifie que le signal codé est modifié chaque fois que votre ouvre-porte de garage à distance est utilisé.
- Les ouvre-portes à code fixe ont été fabriqués avant 1996. Les dispositifs à code fixe utilisent le même signal codé d'une fois à l'autre. Il est possible de régler manuellement un code personnel unique pour les commutateurs DIP.

Si vous ne savez pas si votre ouvre-porte de garage est à code tournant ou à code fixe, ouvrez le couvercle des piles de la télécommande. Si un panneau de commutateurs DIP s'y trouve, votre ouvre-porte de garage est un modèle à code fixe. Dans le cas contraire, votre ouvre-porte de garage est doté d'un code tournant.

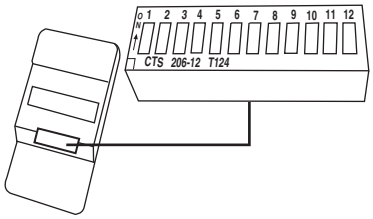

Programmation du code tournant

Nota : La programmation de l'ouvre-porte de garage à code tournant nécessite des actions sensibles au temps. Lisez toutes les directives avant de commencer la procédure pour être en mesure de distinguer les actions sensibles au temps. Si vous ne suivez pas les actions sensibles au temps, le dispositif s'arrêtera et vous devrez répéter la procédure.

Nota : Ne programmez jamais le système Car2U^{MD} lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

Assurez-vous que la clé est à la position CONTACT et que le moteur est arrêté lorsque vous procédez à la programmation de la télécommande.

1. Appuyez fermement sur les deux boutons du système Car2U^{MD} pendant une ou deux secondes, puis relâchez.

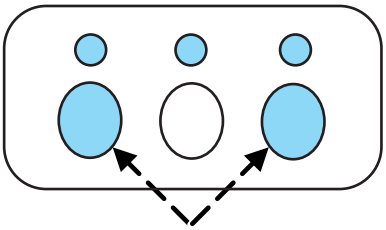

2. Allez au garage pour localiser le moteur de l'ouvre-porte de garage et son bouton « d'apprentissage ». Il se peut que vous ayez besoin d'une échelle pour enlever le couvercle de l'appareil ou la lentille du dispositif pour localiser le bouton « d'apprentissage ». Appuyez sur le bouton « d'apprentissage », après quoi, vous disposez de 10 à 30 secondes pour retourner à votre véhicule et compléter les étapes suivantes. Si vous ne pouvez localiser le bouton « d'apprentissage », consultez le Guide du propriétaire relatif à votre ouvre-porte de garage ou communiquez avec la ligne d'aide Car2U^{MD} au numéro sans frais 1-866-572-2728 (1-866-57Car2U).

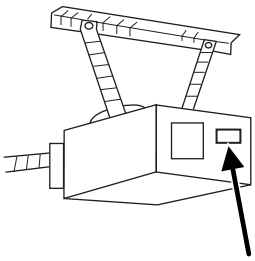

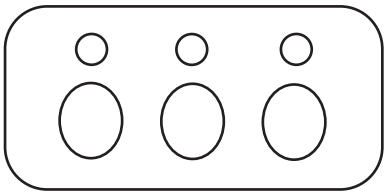

3. Retournez à votre véhicule. Appuyez brièvement sur le bouton du système Car2U^{MD} que vous désirez utiliser pour commander la porte de garage. Il se peut que vous deviez tenir le bouton pendant 5 à 20 secondes durant lesquelles le témoin lumineux du bouton sélectionné clignotera. Relâchez immédiatement (dans la seconde qui suit) le bouton, une fois que la porte de garage se met en mouvement. Lorsque le bouton est relâché, le témoin se met à clignoter rapidement jusqu'à ce que la programmation se termine.

4. Appuyez de nouveau, brièvement sur le bouton. La porte de garage devrait se déplacer, confirmant du même coup que la programmation a réussi. Si votre porte de garage refuse de fonctionner, répétez les étapes précédentes décrites dans cette section.

Une fois la programmation réussie, vous pourrez mettre en fonction votre système Car2U^{MD} en appuyant sur le bouton que vous avez programmé pour activer l'ouvre-porte. Le témoin au-dessus du bouton sélectionné s'allume pour confirmer que le système Car2U^{MD} répond à la commande.

Pour programmer un autre dispositif à code tournant, comme par exemple, un ouvre-porte de garage supplémentaire, un dispositif de sécurité ou d'éclairage domestique, répétez les étapes 1 à 4, en remplaçant le bouton de fonction sélectionné à l'étape 3 par un autre que celui utilisé pour l'ouvre-porte de garage. Par exemple, vous pouvez programmer le bouton situé à l'extrême gauche pour la porte de garage, le bouton du centre pour le dispositif de sécurité et le bouton de droite pour un autre ouvre-porte de garage.

Nota : Le système Car2U^{MD} permet de programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs, une fois qu'ils ont été programmés, vous devez effacer les réglages courants en utilisant la procédure *Effacement des boutons du système d'automatisation domestique Car2U^{MD}* et reprogrammer tous les dispositifs qui doivent être utilisés.

Programmation d'un code fixe

Nota : Ne programmez jamais le système Car2U^{MD} lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

Assurez-vous que la clé est à la position CONTACT et que le moteur est arrêté lorsque vous procédez à la programmation de la télécommande.

1. Pour programmer des appareils à code fixe à l'aide des commutateurs DIP, vous aurez besoin de la télécommande de l'ouvre-porte de garage, de papier et d'un crayon ou d'un stylo bille.

2. Ouvrez le compartiment des piles et prenez en note les réglages des commutateurs de gauche à droite pour l'ensemble des 8 ou des 12 commutateurs (selon le cas). Utilisez la figure ci-dessous :

Lorsqu'un commutateur est en position relevée, contact, ou en position +, encerclez « L ».

Lorsqu'un commutateur est en position centrale, au point mort ou 0, encerclez « M ».

Lorsqu'un commutateur est en position abaissée, Arrêt, ou en position « – », encerclez « R ».

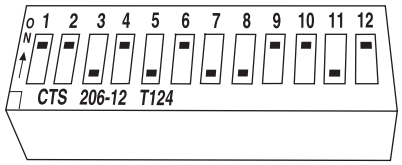

Position du commutateur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Levé, contact ou +	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L
Milieu, point mort ou 0	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Abaissé, arrêt ou –	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
L = gauche; M = milieu; R = droite												

3. Pour programmer ces positions dans le système Car2U^{MD}, appuyez simultanément sur les trois boutons système Car2U^{MD} pendant quelques secondes puis relâchez pour mettre le dispositif en mode de programmation. Les témoins clignoteront lentement. Dans les 2,5 minutes suivantes, entrez les réglages des commutateurs DIP de gauche à droite du système Car2U^{MD} correspondant à ceux que vous avez encerclés précédemment.

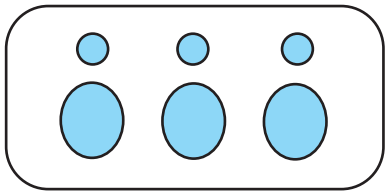

4. Après avoir entré les réglages, appuyez simultanément sur les trois boutons du système Car2U^{MD} et relâchez-les. Les témoins s'allumeront.

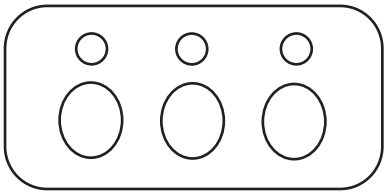

5. Appuyez brièvement sur le bouton du système Car2U^{MD} que vous désirez utiliser pour commander la porte de garage. Relâchez immédiatement (dans la seconde qui suit) le bouton, une fois que la porte de garage se met en mouvement. Durant ce temps, le témoin du bouton sélectionné clignotera lentement. Ne relâchez pas le bouton jusqu'à ce que la porte de garage entre en mouvement. La plupart des portes de garage s'ouvrent rapidement. Il se peut que vous deviez tenir le bouton pendant 5 à 55 secondes avant d'observer tout mouvement de la porte de garage.

6. Le témoin commence à clignoter plus rapidement jusqu'à ce que la programmation se termine. Si votre porte de garage ne fonctionne pas après ces étapes, répétez les étapes 2 à 6. Autrement, appelez la ligne d'aide Car2U^{MD} sans frais au 1-866-57Car2U (1-866-572-2728).

Une fois la programmation réussie, vous pourrez mettre en fonction votre système Car2U^{MD} en appuyant sur le bouton que vous avez programmé pour activer l'ouvre-porte. Le témoin au-dessus du bouton sélectionné s'allume pour confirmer que le système Car2U^{MD} répond à la commande.

Effacement des boutons du système d'automatisation domestique Car2U^{MD}

Nota : Le système Car2U^{MD} permet de programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez effacer les réglages courants en utilisant la procédure décrite ci-dessous et reprogrammer tous les dispositifs qui doivent être utilisés.

Pour effacer la programmation du système Car2U^{MD} (les boutons individuels ne peuvent pas être effacés), utilisez la méthode suivante :

1. Appuyez fermement sur les boutons Car2U^{MD} extérieurs simultanément pendant approximativement 20 secondes jusqu'à ce que les témoins se mettent à clignoter rapidement. Les témoins sont situés directement au-dessus des boutons.

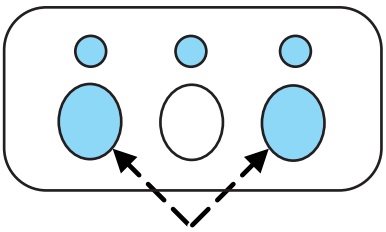

2. Une fois que les témoins se mettent à clignoter, retirez vos doigts des boutons. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Si vous vendez votre véhicule équipé du système Car2U^{MD}, il est recommandé d'effacer toute programmation pour des motifs de sécurité.

Conforme à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Le système de surveillance Car2U^{MD} est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Toutes modifications à l'émetteur du système Car2U^{MD} effectuées par une personne autre qu'un technicien autorisé pourraient annuler toute autorisation à utiliser cet équipement.

TAPIS À FIXATION

AVERTISSEMENT : N'installez pas de tapis de sol additionnels sur les tapis d'origine, car ils pourraient entraver les pédales d'accélérateur et de frein.

Placez le tapis de façon à insérer les tiges de retenue dans les œillets et appuyez pour les verrouiller en place. Veuillez à ce que le tapis ne nuise pas à l'utilisation de la pédale de frein et de l'accélérateur. Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

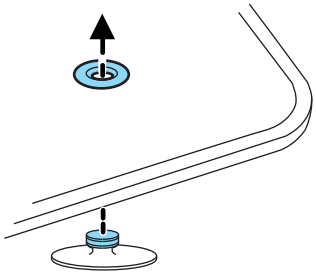

HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Le hayon peut être actionné de diverses façons :

- Bouton de commande au tableau de bord.
- Bouton de la télécommande
- bouton de commande extérieur;
- Bouton de commande situé dans l'aire de chargement arrière.

NOTA : Vous pouvez inverser la course du hayon en appuyant une deuxième fois sur l'un des boutons de commande ou sur le bouton de la télécommande, et vous pouvez le fermer manuellement en tout temps.

Ouverture et fermeture du hayon à commande électrique :

AVERTISSEMENT : Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon avant d'utiliser la commande électrique.

AVERTISSEMENT : Gardez les clés hors de portée des enfants. Ne laissez pas les enfants jouer à proximité d'un hayon à commande électrique ouvert ou en mouvement.

Le hayon ne fonctionne que lorsque le levier sélecteur est en position P (stationnement). Le carillon retentit une fois pour indiquer que certaines conditions n'autorisent pas le fonctionnement du hayon. Ces conditions incluent :

- le contact est établi et la boîte de vitesses n'est pas en position P (stationnement);
- la tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement;
- la vitesse du véhicule est d'au moins 5 km/h (3 mi/h).

Un carillon rapide et continue qui retentit durant la course d'inversion de fermeture électrique du hayon après une commande d'ouverture indique un contrainte excessive sur le hayon ou un problème au niveau du mécanisme du hayon. Si la charge en question est retirée et que le carillon retentit toujours rapidement, faites vérifier le système immédiatement par un concessionnaire autorisé.

Ne tentez pas d'accélérer manuellement la course du hayon au-delà des capacités du circuit électrique. Vous risqueriez d'activer la fonction de détection d'obstacles du hayon.

Nota : Vous pourriez endommager le hayon ou ses composants électriques si vous coupez puis rétablissez le contact avant la fermeture complète du hayon. Assurez-vous que le hayon est bien fermé et correctement verrouillé avant de démarrer.

Soyez prudent si vous devez faire démarrer le moteur sans que le hayon soit complètement fermé (verrouillé). Si vous coupez puis rétablissez le contact durant un cycle de fermeture électrique du hayon et que ce dernier est ouvert de 15 à 24 cm (6 à 10 po), le hayon risque d'inverser sa course et de s'ouvrir complètement. Assurez-vous que le hayon est correctement fermé avant de faire démarrer le moteur ou de déplacer le véhicule, plus spécialement dans un garage ou un stationnement fermé. Le hayon ou ses composants pourraient être endommagés si le véhicule se trouve dans un tel endroit et que le hayon n'est pas fermé.

Lorsque le hayon est utilisé en mode de fonctionnement électrique à une température inférieure à 0 °C (32 °F), il pourrait s'arrêter à environ 12,7 cm (5 po) de la position entièrement ouverte. Le hayon peut être ouvert complètement en le poussant vers le haut à la position d'ouverture maximale.

Pour ouvrir le hayon au moyen du bouton de commande au tableau de bord :

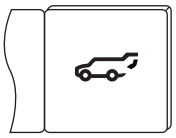

Appuyez sur le bouton pour ouvrir le hayon, appuyez de nouveau pour le refermer.

Pour ouvrir le hayon au moyen de la télécommande d'entrée sans clé :

Appuyez deux fois dans les trois secondes sur la touche 2x pour déverrouiller complètement le hayon et l'ouvrir. Consultez la section *Système d'entrée sans clé à télécommande* du chapitre *Serrures et sécurité*.

Pour ouvrir le hayon au moyen du bouton de commande extérieur du hayon (déclenchement manuel) :

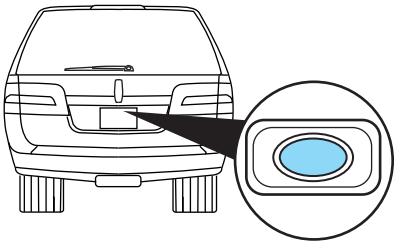

1. Déverrouillez le hayon à l'aide de la télécommande ou de la commande de déverrouillage électrique des portes.

2. Appuyez sur le bouton de commande situé dans la partie supérieure de la poignée d'ouverture extérieure du hayon.

NOTA : Laissez la commande électrique ouvrir le hayon après avoir relâché le bouton de commande. Si le hayon est tiré vers le haut après avoir été désenclenché, la fonction de détection d'obstacles peut s'activer et mettre la commande électrique hors fonction.

NOTA : Si le poids du hayon est augmenté par l'ajout d'un support à bicyclette, d'une accumulation de neige, etc., le système pourrait refermer automatiquement le hayon malgré l'acceptation de la commande d'ouverture électrique. En pareil cas, vous entendrez un carillon retentir en continu.

Pour refermer le hayon au moyen du bouton de commande de l'espace de chargement arrière :

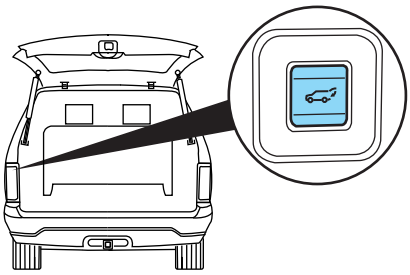

Appuyez brièvement sur le bouton de commande situé sur la garniture du panneau de custode gauche pour fermer le hayon. Le carillon retentit une fois pour indiquer que certaines conditions n'autorisent pas le fonctionnement du hayon (par exemple, le levier sélecteur n'est pas à la position P [stationnement]). Si la fermeture se déroule normalement, le carillon doit retentir juste avant le mouvement du hayon et se poursuivre pendant au plus trois secondes.

Nota : Si le hayon est verrouillé (complètement fermé), vous ne pourrez pas l'actionner au moyen du bouton de commande situé dans l'aire de chargement.

AVERTISSEMENT : Ne laissez personne s'approcher du hayon lorsque vous appuyez sur le bouton de commande situé dans l'aire de chargement arrière.

NOTA : Il est possible d'inverser le mouvement du hayon en appuyant de nouveau sur le bouton de commande au tableau de bord ou sur le bouton de commande situé dans l'aire de chargement arrière, ou en appuyant de nouveau deux fois sur le bouton de la télécommande d'entrée sans clé.

Pour actionner manuellement le hayon :

Désactivez la fonction de commande électrique du hayon. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Nota : En cas de panne du circuit électrique, un panneau d'accès a été prévu dans la garniture de hayon pour permettre d'atteindre le verrou de hayon de l'intérieur et de le déverrouiller manuellement.

Pour ouvrir le hayon, appuyez sur le bouton de commande de hayon situé en haut de l'évidement de la poignée d'ouverture extérieure pour déverrouiller le hayon, puis tirez sur la poignée extérieure pour l'ouvrir et accéder à l'aire de chargement.

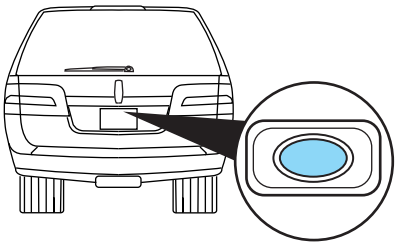

- N'ouvrez ni le hayon ni la glace du hayon dans un garage ou dans un local fermé dont le plafond est bas. Si la glace du hayon est ouverte et que le hayon est levé, la glace et le hayon pourraient être endommagés s'ils entrent en contact avec un plafond bas.
- Ne laissez pas le hayon ou la glace du hayon ouvert pendant que le véhicule roule. Cela risquerait non seulement d'endommager le hayon et ses pièces connexes, mais cela permettrait également à du monoxyde de carbone de pénétrer dans l'habitacle.

NOTA : Lorsque la température est très froide, -40 °C (-40 °F), ou lorsque le véhicule se trouve sur une pente très abrupte, il est suggéré de manœuvrer le hayon manuellement.

Détection d'obstacles

Le hayon à commande électrique est équipé d'un système de détection d'obstacles.

Le système est conçu pour inverser sa course (jusqu'à pleine ouverture) s'il rencontre un obstacle pendant qu'il se referme. S'il rencontre un obstacle sur sa course, un carillon retentit pendant trois secondes. Une fois l'obstacle retiré, le hayon peut être refermé au moyen du dispositif électrique.

Le système est conçu pour inverser sa course s'il rencontre un obstacle pendant qu'il s'ouvre. Un carillon retentit pendant trois secondes lorsque l'obstacle est présent.

Réinitialisation du hayon à commande électrique

Il est possible que le hayon à commande électrique ne fonctionne pas dans les cas suivants. Dans chacun de ces cas, le hayon doit être réinitialisé :

- La tension est trop basse ou la batterie est déchargée.
- La batterie est débranchée.
- Le hayon est refermé manuellement et laissé entrouvert (déverrouillé).

Dans ces cas :

1. Débranchez la batterie pendant 20 secondes, puis rebranchez-la.
2. Fermez et enclenchez le hayon manuellement.
3. Ouvrez le hayon électriquement au moyen de la télécommande d'entrée sans clé ou du bouton du tableau de bord.

Nota : Si l'afficheur multimessage indique que le hayon à commande électrique est désactivé, il ne s'ouvrira pas au moyen de la poignée extérieure de hayon ou du bouton de commande de l'espace de chargement arrière. Le système doit être réactivé pour permettre son utilisation au moyen de la poignée de hayon ou du bouton de commande de l'espace de chargement arrière. Malgré que le hayon soit désactivé à l'afficheur multimessage, il est toujours possible de l'actionner au moyen de la télécommande ou du bouton de commande au tableau de bord.

Avertissement de hayon ouvert

Si le hayon ou la glace de hayon ne sont pas bien fermés, un message s'affiche au tableau de bord. Le cas échéant, vérifiez si la glace de hayon et le hayon sont bien fermés.

AVERTISSEMENT : Fermez bien le hayon afin d'éviter que les gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, activez les bouches d'aération pour permettre à l'air frais d'entrer dans le véhicule.

Glace de hayon

Pour ouvrir la glace de hayon, appuyez sur le bouton au centre du hayon au-dessus de la plaque d'immatriculation.

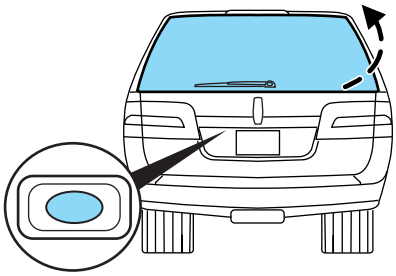

SYSTÈME DE CASIERS DE RANGEMENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système de casiers de rangement consiste en un compartiment de rangement situé dans le plancher de l'aire de chargement arrière.

1. Pour l'ouvrir, tirez sur la poignée et le couvercle.
2. Pour le refermer, abaissez le couvercle et appuyez sur la poignée jusqu'au déclic du verrou.

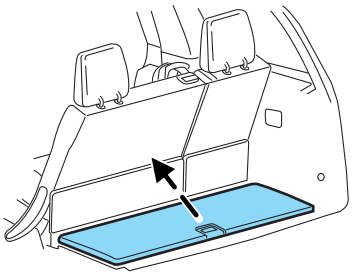

Système de rangement de l'aire de chargement et cloison (selon l'équipement)

Le système de plage arrière et cloison est situé derrière la banquette arrière de votre véhicule. Ce système propose deux solutions pratiques : une plage arrière qui pivote à la verticale et qui s'enclenche à l'horizontale, ou une cloison qui pivote à la verticale et qui s'enclenche à la verticale. La charge maximale supportée par la plage arrière est de 14 kg (30 lb).

Si vous choisissez l'option de la plage arrière, tirez et faites pivoter la plage arrière au-dessus des supports situés sur les panneaux de garniture latéraux de l'espace de chargement, et appuyez pour la loger horizontalement dans les supports.

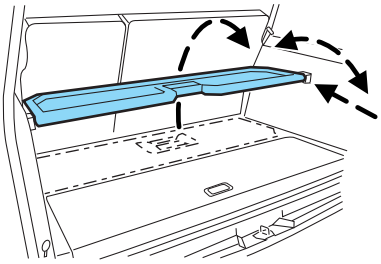

Si vous choisissez l'option de la cloison arrière, tirez et faites pivoter la plage arrière au-dessus des supports situés sur les panneaux de garniture latéraux de l'espace de chargement, et appuyez pour la loger verticalement dans les supports.

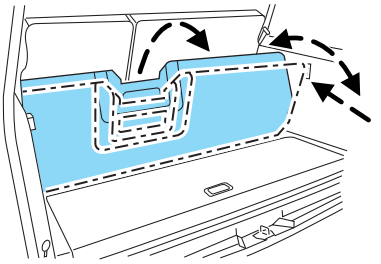

AVERTISSEMENT : Ne placez aucun objet sur la plage arrière qui risquerait de masquer la vision ou de blesser les occupants du véhicule en cas d'arrêt brusque ou de collision.

AVERTISSEMENT : La plage arrière (ou l'espace situé sous la plage arrière) n'est pas conçu pour accueillir des passagers ou des animaux domestiques.

GALERIE PORTE-BAGAGES

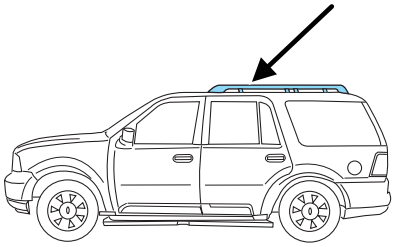

Votre véhicule est muni d'une galerie de toit qui vous permet de transporter des articles à l'extérieur du véhicule. La charge maximale recommandée, uniformément répartie sur le porte-bagages, est de 90 kg (200 lb). Réglez les traverses de galerie au moyen des molettes situées aux extrémités des traverses. Utilisez les anneaux d'arrimage (sur les molettes) pour arrimer la charge.

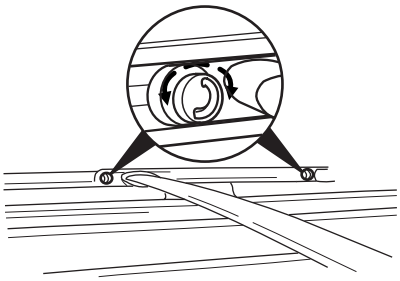

Pour régler la position des traverses (selon l'équipement) :

1. Desserrez la molette située à chaque extrémité de la traverse (les deux traverses sont réglables).
2. Glissez la traverse à l'emplacement voulu.
3. Serrez fermement les molettes à chaque extrémité des traverses.

Assurez-vous que les molettes sont bien serrées chaque fois que vous ajoutez ou retirez des bagages sur la galerie de toit, ainsi que de temps à autre pendant votre parcours.

Vérifiez toujours que votre chargement est solidement arrimé avant le départ.

Afin d'éviter d'endommager le panneau du toit de votre véhicule, Ford recommande d'utiliser votre galerie de toit uniquement si vous avez pris soin d'y ajouter des traverses (en option).

CLÉS

Votre véhicule peut être équipé de deux clés à télécommande intégrée. Le panneton de la clé à télécommande intégrée fonctionne comme une clé programmée qui permet de faire démarrer le moteur et de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portes. La partie télécommande sert à l'entrée sans clé.

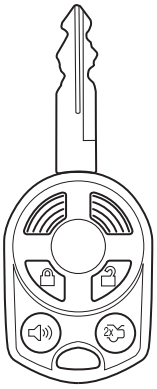

Vos clés à télécommande intégrée sont programmées pour fonctionner avec votre véhicule. Il est impossible de démarrer votre véhicule à l'aide d'une clé non programmée. Si vous perdez les clés à télécommande intégrée qui vous ont été remises par votre concessionnaire, vous pouvez en obtenir des copies de remplacement auprès d'un concessionnaire autorisé. Vous pouvez également acheter, au besoin, des clés conventionnelles SecuriLock^{MD} standard sans fonction de télécommande chez votre concessionnaire autorisé.

Gardez toujours une clé de rechange avec vous en cas d'urgence.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la programmation des clés à télécommande intégrée de rechange, consultez la section *Système antidémarrage SecuriLock^{MD}*, plus loin dans le présent chapitre.

Nota : Les clés à télécommande intégrée de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité présentant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Il est recommandé de ranger cette étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin.

MYKEY[MC]

La caractéristique MyKey[MC] vous permet de programmer un mode de conduite restrictive pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées comme dispositif MyKey[MC]. La clé demeurera dans un mode limité jusqu'à ce que la programmation du dispositif MyKey[MC] soit effacée. Les clés restantes se nomment « clé d'administrateur » ou clé Admin. La clé Admin peut être utilisée pour créer un dispositif MyKey[MC], pour programmer des réglages optionnels MyKey[MC] et pour désactiver la fonction MyKey[MC]. Lorsque la fonction MyKey[MC] est activée, l'utilisateur peut se servir de la vérification des systèmes à l'afficheur multimessage pour voir combien de clés MyKey[MC] et de clés Admin sont programmées pour le véhicule et combien de kilomètres (ou de milles) ont été parcourus avec la fonction MyKey[MC] active.

Caractéristiques limitées MyKey[MC]

Réglages standard – Ces réglages ne peuvent pas être changés.

- La chaîne audio est mise en sourdine chaque fois que le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder[MD] est activé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. Consultez le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue* pour une description détaillée du fonctionnement du dispositif Belt-Minder[MD].
- Des témoins de bas niveau de carburant apparaissent à l'afficheur multimessage suivi d'une alerte sonore lorsque l'autonomie de carburant atteint 120 km (75 mi).
- Le sonar de recul ne peut pas être désactivé.

Réglages en option – Ces réglages peuvent être modifiés.

- La vitesse du véhicule est limitée à 130 km/h (80 mi/h). Les témoins d'avertissement visuels sont affichés, suivis d'une alerte sonore lorsque la vitesse du véhicule atteint 130 km/h (80 mi/h).
- Les avertissements visuels sont affiché et suivis par une alerte sonore lorsque la vitesse présélectionnée du véhicule de 75, 90, 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h) est dépassée.
- Le volume maximal de la chaîne audio est limité à 45 %. Le message VOLUME MYKEY LIMITÉ sera affiché dans la radio ou (selon l'équipement) à l'écran de navigation lorsque la limite de volume est dépassée.

- Le système AdvanceTrac^{MD} ne peut pas être désactivé. Lorsque ce réglage en option est activé, l'utilisateur du dispositif MyKey^{MC} ne pourra pas désactiver le système. **Nota :** Ce peut être avantageux de désactiver le système AdvanceTrac^{MD} lorsque le véhicule est enfoncé dans la neige, la boue, ou le sable.

Création d'un dispositif MyKey^{MC}

Pour programmer la fonction MyKey^{MC} sur l'une des clés programmées pour le véhicule, insérez la clé dont vous voulez faire une clé MyKey^{MC} dans le commutateur d'allumage. Établissez le contact. Utilisez les boutons de l'afficheur multimessage pour faire ce qui suit :

1. Appuyez sur CONFIGURATION jusqu'à ce que PRESSER RÉINITIALISATION POUR CRÉER MYKEY s'affiche.

2. Appuyez de nouveau, brièvement sur la touche RÉINITIALISATION. MAINTENIR RÉINITIALISATION POUR CONFIRMER MYKEY sera affiché.

3. Maintenir la touche RÉINITIALISATION enfoncée pendant deux secondes, jusqu'à ce que le message MARQUER CECI COMME LIMITÉ s'affiche.

4. Attendez jusqu'à ce que CLÉ LIMITÉE AU PROCHAIN DÉMARRAGE soit affiché.

MyKey^{MC} a été programmé avec succès. Assurez-vous d'étiqueter la clé de sorte à pouvoir la distinguer des clés Admin. **Nota :** Pour programmer les réglages en option, passez à l'étape 2 dans la section *Réglages en option pour la programmation MyKey^{MC}*. Si votre véhicule est équipé d'un dispositif de démarrage à distance, consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec les dispositifs de démarrage à distance*.

Nota : La programmation d'un dispositif MyKey^{MC} peut être effacée dans le même cycle de clé qu'il a été créé, autrement une clé standard (clé Admin) est exigée pour effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}. Pour effacer toute programmation d'un dispositif MyKey^{MC}, passez à l'étape 2 dans la section *Effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}*.

Réglages en option pour la programmation MyKey^{MC}

Établissez le contact à l'aide d'une clé Admin. Pour programmer les réglages en option, utilisez les boutons de l'afficheur multimessage pour faire ce qui suit :

1. Appuyez sur CONFIGURATION jusqu'à ce que le message RÉINITIALISER POUR CONFIGURER MYKEY s'affiche.

2. Appuyez brièvement sur la touche RÉINITIALISATION pour afficher les menus de configuration MyKey^{MC}. Le premier menu affiché est :

NEUTRALISATION DE VITESSE MAX DE 130 KM/H (80 MI/H) DE MYKEY

3. Si vous ne voulez pas modifier le réglage de la vitesse maximale, appuyez sur la touche CONFIGURATION pour afficher le menu suivant. Les menus restants s'affichent comme suit avec les réglages par défaut indiqués :

TONALITÉS DE KILOMÉTRAGE MYKEY 45 55 65 <HORS FONCTION>
LIMITE DE VOLUME MYKEY <EN FONCTION> HORS FONCTION
CONTRÔLE DYNAMIQUE DE STABILITÉ ADVANCETRAC^{MD} MYKEY EN FONCTION <HORS FONCTION>.

4. Sur n'importe quel des menus, appuyez sur RÉINITIALISATION pour souligner votre choix avec le <…>.

5. Appuyez sur CONFIGURATION pour entrer votre choix. Le réglage en option suivant est affiché.

6. Répétez les étapes 4 et 5 jusqu'à ce que vous ayez terminé les réglages en option.

Effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}

Pour réinitialiser tous les dispositifs MyKey^{MC} comme des clés Admin, effectuez les étapes suivantes :

1. Établissez le contact à l'aide de la clé Admin.

2. Appuyez sur CONFIGURATION jusqu'à ce que le message APPUYER RÉINITIALISATION POUR EFFACER MYKEY soit affiché.

3. Appuyez de nouveau, brièvement sur la touche RÉINITIALISATION. Le message MAINTENIR RÉINITIALISATION POUR CONFIRMER EFFACEMENT est affiché.

4. Maintenez la touche RÉINITIALISATION pendant deux secondes jusqu'à ce que le message TOUS LES MYKEY EFFACÉES s'affiche.

Vérification de l'état du dispositif MyKey^{MC}

La vérification du système du véhicule fournit l'état des paramètres MyKey^{MC} suivants :

- KM MYKEY (milles) – Ce totalisateur traque seulement le kilométrage lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé. Si le kilométrage ne s'accumule pas comme prévu, alors le système MyKey^{MC} n'est pas utilisé par l'utilisateur désigné. Le seul moyen pour réinitialiser ce

totalisateur à zéro est d'effacer la programmation du dispositif MyKey^{MC}. Si ce totalisateur est plus bas qu'à la dernière vérification, alors le système MyKey^{MC} a été récemment effacé.

- NOMBRE DE MYKEY PROGRAMMÉS – Indique le nombre de dispositifs MyKey^{MC} qui sont programmés pour le véhicule. Peut être utilisé pour détecter la suppression d'un dispositif MyKey^{MC}.
- NOMBRE DE CLÉS ADMIN PROGRAMMÉES – Indique le nombre de clés Admin qui sont programmées pour le véhicule. Peut être utilisé pour détecter si une clé de rechange supplémentaire a été programmée pour le véhicule.

Consultez la section *Afficheur multimessage* dans le chapitre*Tableau de bord* pour l'affichage des avertissements système MyKey^{MC}.

Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance

MyKey^{MC} n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, veuillez vous adresser à votre concessionnaire autorisé pour vous procurer un démarreur à distance approuvé par Ford.

Si vous utilisez un démarreur à distance approuvé par Ford, les paramètres par défaut reconnaissent le dispositif de démarrage à distance comme une clé Admin supplémentaire, avec les privilèges correspondants. Vous devez programmer le dispositif de démarrage à distance en MyKey^{MC} en plus de la clé que vous avez déjà programmée en MyKey^{MC}. Pour programmer le dispositif de démarrage à distance en tant que MyKey^{MC}, procédez comme suit :

1. Montez dans le véhicule et fermez toutes les portes.

2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide d'une télécommande de démarrage à distance.

3. Suivez les étapes 1 à 4 de la section *Création d'un dispositif MyKey^{MC}*.

Nota : Pour tous les véhicules, le nombre de dispositifs MYKEY PROGRAMMÉS ou de CLÉS ADMIN PROGRAMMÉES affiché dans les menus d'état du système MyKey^{MC} comprend le dispositif de démarrage à distance comme une clé supplémentaire dans le compte total. Consultez la section *Vérifier l'état du système MyKey^{MC}*.

Nota : Pour tous les véhicules dotés d'un dispositif de démarrage à distance, il est possible de programmer toutes les clés d'origine du

véhicule en clés MyKey^{MC}. Dans ce cas, vous devrez utiliser votre dispositif de démarrage à distance pour réinitialiser toutes les clés MyKey^{MC} comme des clés Admin en procédant comme suit :

1. Montez dans le véhicule, puis fermez toutes les portes.

2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide de votre télécommande de démarrage à distance.

3. Suivez les étapes 1 à 4 de la section *Effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}*.

Dépannage

État	Cause probable
Impossible de créer un dispositif MyKey^{MC}	• La clé dans l'allumage est déjà un dispositif MyKey^{MC}. • La clé dans l'allumage est la dernière clé Admin (il doit toujours y avoir au moins une clé Admin). • Le système antidémarrage Securilock^{MD} est désactivé ou en mode illimité. • Le démarrage du véhicule s'est fait au moyen d'un dispositif de démarrage à distance programmé en MyKey^{MC}. Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance*.
Ne peut pas programmer les réglages en option MyKey^{MC}	• La clé dans l'allumage est une clé MyKey^{MC}. • Aucune clé MyKey^{MC} n'a été programmée pour le véhicule. Consultez la section *Créer un MyKey^{MC}* section • Le véhicule a été démarré au moyen d'un dispositif de démarrage à distance programmé en tant que MyKey^{MC} Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance*.

État	Cause probable
Impossibilité d'effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}	• La clé dans l'allumage est une clé MyKey^{MC}. • Aucune clé MyKey^{MC} n'a été programmée pour le véhicule. Consultez la section *Créer un MyKey^{MC}* section • Le véhicule a été démarré au moyen d'un dispositif de démarrage à distance programmé en tant que MyKey^{MC} Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance*.
Perte de la seule clé d'administrateur	• Achetez une nouvelle clé de votre concessionnaire autorisé.
Perdu n'importe quelle clé	• Pour programmer des clés supplémentaires, consultez la section *Programmation de clés supplémentaires* du présent chapitre.
J'ai programmé par mégarde toutes les clés en MyKey^{MC}	• Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance qui est reconnu comme une clé Admin. Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance* pour réinitialiser tous les dispositifs MyKey^{MC} en tant que clés Admin.
Le total des clés MyKey^{MC} programmées comprend une clé supplémentaire	• Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé MyKey^{MC}. • Votre véhicule est doté d'un dispositif de démarrage à distance. Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance*.

État	Cause probable
Le total des clés Admin programmées comprend une clé supplémentaire	• Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé Admin. • Votre véhicule est doté d'un dispositif de démarrage à distance. Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance*.
Les kilomètres MyKey^{MC} ne s'accumulent pas	• La clé MyKey^{MC} n'est pas utilisée par le conducteur prévu. • Le système MyKey^{MC} a été effacé récemment.

SERRURES DE PORTE À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Appuyez sur la commande pour déverrouiller toutes les portes.

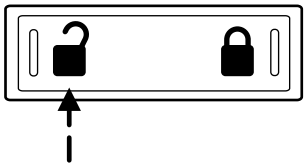

Appuyez sur la commande pour verrouiller toutes les portes.

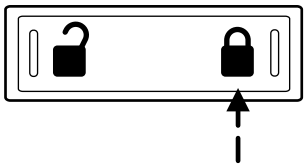

Serrures intelligentes

Cette fonction évite de se retrouver à l'extérieur d'un véhicule verrouillé dont la clé est restée dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez l'une des portes avant ou le hayon et que vous verrouillez le véhicule au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes située sur le panneau de garniture de la porte du conducteur ou du passager, toutes les portes se verrouillent puis se

déverrouillent automatiquement pour vous rappeler que votre clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage, le véhicule peut tout de même être verrouillé au moyen de la serrure de porte du conducteur, de la touche de verrouillage de la clé à télécommande intégrée, ou du clavier d'entrée sans clé.

Si les deux portes avant et le hayon sont fermés, vous pouvez verrouiller le véhicule au moyen de l'une des méthodes ci-dessus, peu importe si la clé est restée ou non dans le commutateur d'allumage.

Verrouillage automatique

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes du véhicule, le hayon et la glace de hayon lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le commutateur d'allumage est à la position CONTACT;
- vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule; et
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 mi/h).

La fonction de verrouillage automatique se répète lorsque :

- une porte est ouverte puis fermée lorsque le commutateur d'allumage est à la position CONTACT et que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 15 km/h (9 mi/h) et
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 mi/h).

Activation et désactivation de la fonction de verrouillage automatique

Votre véhicule est équipé d'une fonction de verrouillage automatique. Il y a quatre façons d'activer ou de désactiver cette fonction :

- Par l'entremise de votre concessionnaire autorisé.
- En exécutant la méthode de commande de verrouillage électrique des portes.
- En exécutant la méthode du clavier d'entrée sans clé (selon l'équipement).
- En exécutant la méthode de l'afficheur multimessage (selon l'équipement).

Avant de débuter la méthode d'activation ou de désactivation, assurez-vous que le système antidémarrage est désamorcé, que le contact est coupé, et que toutes les portes, le hayon et la glace de hayon sont fermés.

Méthode de verrouillage et de déverrouillage de porte à commande électrique

Il faut effectuer les étapes 1 à 5 en moins de 30 secondes, sinon il vous faudra reprendre la procédure depuis le début. Si la procédure doit être reprise depuis le début, attendez 30 secondes avant de recommencer. **Nota : Toutes** les portes doivent demeurer fermées pendant toute la durée de la configuration.

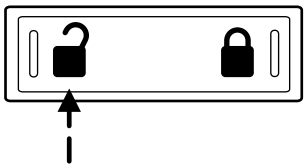

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT.
2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
3. Tournez le commutateur d'allumage de la position CONTACT à la position ARRÊT.
4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
5. Remettez le commutateur d'allumage à la position CONTACT. L'avertisseur sonore retentit brièvement.
6. Appuyez sur la commande de déverrouillage, puis appuyez sur la commande de verrouillage. L'avertisseur sonore retentira une fois si vous avez désactivé la fonction de verrouillage automatique ou deux fois (un coup bref suivi d'un long) si vous l'avez activée.
7. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. L'avertisseur sonore retentira une fois pour indiquer que la procédure est terminée.

Méthode à l'aide du clavier d'entrée sans clé

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT.
2. Fermez toutes les portes, le hayon et la glace de hayon.
3. Entrez le code d'entrée à cinq chiffres.
4. Appuyez sur la touche 3•4. Tout en maintenant la touche 3•4 enfoncée, appuyez sur la touche 7•8.
5. Relâchez la touche 7•8.
6. Relâchez la touche 3•4.

Un retentissement bref d'avertisseur sonore vous avertit que le déverrouillage automatique est désactivé, alors qu'un retentissement bref d'avertisseur sonore suivi par un retentissement plus long vous avertit qu'il est mis en fonction.

Méthode à l'aide de l'afficheur multimessage

Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord* pour connaître la méthode d'activation ou de désactivation de la fonction de verrouillage automatique à l'aide de l'afficheur multimessage.

Déverrouillage automatique

La fonction de déverrouillage automatique des portes déverrouille toutes les portes, le hayon et la glace de hayon lorsque :

- le commutateur d'allumage est à la position CONTACT, toutes les portes sont fermées et le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h);
- le véhicule est immobilisé et le commutateur d'allumage est tourné à la position ARRÊT ou ACCESSOIRES;
- la porte du conducteur est ouverte dans les 10 minutes après que le commutateur d'allumage aura été tourné à la position ARRÊT ou ACCESSOIRES.

Nota : Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si le véhicule a été verrouillé électroniquement avant l'ouverture de la porte du conducteur.

Activation-désactivation du déverrouillage automatique

La fonction de déverrouillage automatique est activée lorsque le véhicule quitte l'usine. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction selon l'une des quatre méthodes suivantes :

- Par l'entremise de votre concessionnaire autorisé.
- En effectant une séquence de déverrouillage et de verrouillage au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes.
- En utilisant le clavier d'entrée sans clé (selon l'équipement).
- En utilisant l'afficheur multimessage du tableau de bord (selon l'équipement). Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Nota : La fonction de déverrouillage automatique peut être activée ou désactivée indépendamment de la fonction de verrouillage automatique.

Méthode d'activation ou de désactivation du déverrouillage automatique des portes au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes

Avant de démarrer, assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT et que toutes les portes du véhicule sont fermées. Les étapes de 1 à 5 doivent être terminées dans les 30 secondes, sinon vous

devrez reprendre la procédure depuis le début. Si vous devez répéter la procédure depuis le début, attendez au moins trente secondes avant de recommencer.

1. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT.

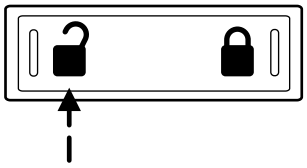

2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.

3. Tournez le commutateur d'allumage de la position CONTACT à la position ARRÊT.

4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.

5. Remettez le commutateur d'allumage à la position CONTACT. L'avertisseur sonore retentit brièvement une fois pour confirmer le passage en mode de programmation.

6. Pour activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique, appuyez sur la commande de verrouillage, puis sur la commande de déverrouillage. L'avertisseur sonore retentit une fois si vous avez désactivé la fonction de déverrouillage automatique ou deux fois (un coup bref suivi d'un long) si vous l'avez activée.

7. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. L'avertisseur sonore retentira une fois pour indiquer que la procédure est terminée.

Méthode d'activation ou de désactivation du déverrouillage automatique des portes au moyen du clavier d'entrée sans clé

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT.

2. Fermez toutes les portes.

3. Entrez le code d'entrée à cinq chiffres établi en usine.

4. Appuyez sur la touche 3•4. Tout en maintenant la touche 3•4 enfoncée, appuyez sur la touche 7•8. Continuez à maintenir la touche 3•4 enfoncée et appuyez une deuxième fois sur la touche 7•8, puis relâchez-la.

5. Relâchez la touche 3•4.

Un **retentissement bref d'avertisseur sonore** vous avertit que le déverrouillage automatique est désactivé, alors qu'un retentissement bref d'avertisseur sonore suivi par un retentissement plus long vous avertit qu'il est mis en fonction.

Méthode à l'aide de l'afficheur multimessage

Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord* pour connaître la méthode d'activation ou de désactivation de la fonction de déverrouillage automatique à l'aide de l'afficheur multimessage.

SÉCURITÉ ENFANTS

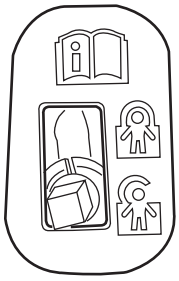

Les verrous sécurité enfants empêchent l'ouverture des portes arrière de l'intérieur du véhicule peu importe l'état des verrous principaux (verrouillés ou déverrouillés).

Les verrous du dispositif Sécurité enfants se trouvent sur le rebord de porte latéral de chaque porte arrière et doivent être activés séparément pour chaque porte. Le fait d'activer le verrou d'une porte n'activera pas automatiquement celui de l'autre.

Déplacez la commande vers le haut pour activer le verrou sécurité enfants. Déplacez-la vers le bas pour désactiver le verrou sécurité enfants.

SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE

La clé à télécommande intégrée est conforme à la section 15 des règles de la FCC et à l'article RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage.

La portée normale de votre clé à télécommande intégrée est d'environ 10 mètres (33 pieds). Une réduction de portée de la télécommande peut être causée par :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule; ou
- la présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La clé à télécommande intégrée vous permet :

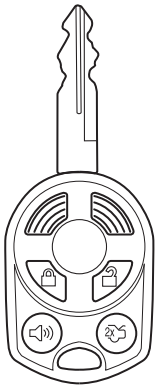

- de déverrouiller à distance les portes du véhicule;
- de verrouiller à distance toutes les portes du véhicule;
- d'ouvrir à distance le hayon à commande électrique ou la glace du hayon à commande manuelle (selon l'équipement);
- de déclencher l'alarme de détresse;
- d'amorcer et de désamorcer le système antivol périphérique;
- d'allumer l'éclairage à l'entrée.

La fonction de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande fonctionne dans toutes les positions du commutateur d'allumage, sauf lorsque la clé est maintenue à la position DÉMARRAGE. La fonction d'alarme de détresse est disponible lorsque le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT.

Si le système d'entrée sans clé à télécommande ne fonctionne pas, veillez à apporter **TOUTES les clés à télécommande intégrée** chez le concessionnaire autorisé pour faciliter la correction du problème.

Déverrouillage des portes, déverrouillage en deux étapes

1. Appuyez brièvement sur la touche pour déverrouiller la porte du conducteur. **Nota :** L'éclairage intérieur et les feux de position s'allument alors.

2. Appuyez de nouveau sur la touche et relâchez-la dans les trois secondes qui suivent pour déverrouiller toutes les portes.

La télécommande d'entrée sans clé active la fonction d'éclairage à l'entrée. L'éclairage s'active pendant 25 secondes ou jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit tourné à la position CONTACT.

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage intérieur dans les 10 minutes suivant la coupure du contact.

Le déverrouillage en deux étapes peut être désactivé et réactivé en appuyant simultanément sur les touches et de la clé à télécommande intégrée durant quatre secondes (la désactivation du déverrouillage en deux étapes permet de déverrouiller toutes les portes du véhicule simultanément). Les feux de position clignotent deux fois pour confirmer que le déverrouillage en deux étapes a été activé ou désactivé.

Verrouillage des portes

1. Appuyez sur la touche et relâchez-la pour verrouiller toutes les portes. Les feux de position s'allument alors.

2. Appuyez de nouveau sur la touche pendant moins de trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. **NOTA :** Les portes se verrouilleront de nouveau, l'avertisseur sonore retentira et les clignotants s'allumeront une fois si toutes les portes et le hayon sont fermés.

NOTA : Si vous avez mal fermé l'une des portes ou le hayon, ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol à détection périmétrique n'est pas complètement fermé, l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois et les clignotants ne s'allument pas.

Ouverture du hayon à commande électrique

Appuyez deux fois sur la touche en moins de trois secondes pour ouvrir le hayon à commande électrique. Cette commande ne déverrouille pas la glace du hayon.

AVERTISSEMENT : Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon à commande électrique avant d'enfoncer la touche.

Appuyez deux fois sur la touche pour fermer le hayon à commande électrique.

Si le hayon à commande électrique s'arrête à mi-course, un obstacle a peut-être été détecté. Dans ce cas, assurez-vous que la course du hayon

est libre de toute obstruction et réinitialisez la fonction de commande électrique en fermant manuellement le hayon à commande électrique. Son fonctionnement reviendra à la normale.

AVERTISSEMENT : Fermez bien le hayon à commande électrique afin d'éviter que les gaz d'échappement ne pénètrent dans l'habitacle. De plus, cela permettra d'éviter que les passagers et le chargement ne tombent du véhicule. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, activez les bouches d'aération pour permettre à l'air frais d'entrer dans le véhicule.

Localisateur du véhicule

Appuyez deux fois sur la touche dans les trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Il est recommandé d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Appuyez sur la touche pour activer l'alarme. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent pendant une durée maximale de trois minutes. Appuyez de nouveau sur cette touche ou tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT pour désactiver l'alarme de détresse, ou attendez trois minutes pour la fin de l'alarme.

Nota : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT.

Fonction de rappel des réglages mémorisés (siège, rétroviseurs, pédales réglables et colonne de direction)

La télécommande vous permet de rappeler les positions mémorisées du siège, des rétroviseurs extérieurs à commande électrique, des pédales réglables et de la colonne de direction.

Appuyez sur pour régler automatiquement le siège, les rétroviseurs extérieurs à commande électrique, les pédales réglables et la colonne de direction à la position mémorisée voulue. Les rétroviseurs extérieurs se déplacent à la position programmée et le siège se déplace à la position de recul automatique du siège à l'entrée. Le siège se déplace à la position finale lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage (si la fonction de recul automatique du siège à l'entrée est activée).

Programmation de la fonction de rappel des réglages mémorisés vers la télécommande

Pour activer cette fonction, procédez comme suit :

1. Déplacez le siège du conducteur, les rétroviseurs à commande électrique, la pédale réglable et la colonne de direction aux positions désirées à l'aide des commandes associées.

2. Maintenez le bouton de commande 1 enfoncé pendant cinq secondes. Une tonalité retentit après deux secondes pour confirmer la mise en mémoire de la position. Maintenez la touche enfoncée jusqu'à la deuxième tonalité, après cinq secondes.

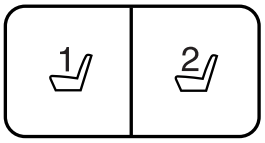

3. Dans les trois secondes, appuyez sur la touche .

4. Une tonalité retentit lorsque la programmation de la télécommande est terminée.

5. Appuyez sur la touche .

6. Répétez au besoin ces étapes pour la touche de programmation 2 et pour une autre télécommande.

Déprogrammation de la fonction de rappel des réglages mémorisés de la télécommande

Pour désactiver cette fonction, procédez comme suit :

1. Maintenez la touche 1 ou 2 sur la porte du conducteur enfoncée pendant environ cinq secondes. Une tonalité retentit une fois les réglages mémorisés, après 1½ seconde. Maintenez la touche enfoncée jusqu'à la deuxième tonalité, après cinq secondes.

2. Dans les trois secondes, appuyez sur la touche .

3. Une tonalité retentit une fois le processus de désactivation terminé.

4. Répétez les mêmes étapes pour une autre télécommande.

Remplacement de la pile

La clé à télécommande intégrée ou la clé intelligente est alimentée par une pile bouton au lithium de trois volts CR2032 ou une pile équivalente.

Clé à télécommande intégrée

Procédez comme suit pour remplacer la pile :

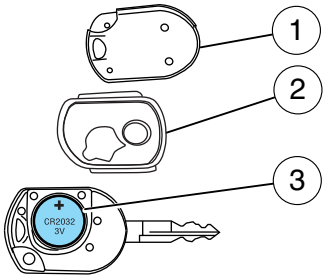

1. Glissez une pièce de monnaie mince dans la fente près de l'anneau porte-clés et tournez pour ouvrir le couvercle de la pile (1).
Nota : N'essuyez pas la graisse des bornes de la pile sur la surface arrière du circuit imprimé.

2. Retirez soigneusement le joint de caoutchouc (2) de la télécommande s'il ne se détache pas lorsque vous enlevez le couvercle de la pile.

3. Retirez l'ancienne pile (3).
Nota : Consultez les règlements relatifs à la mise au rebut des piles de votre région.

4. Installez la pile neuve. Consultez les instructions à l'intérieur de la clé à télécommande intégrée pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans la cavité du boîtier de pile.

5. Réenclenchez le couvercle de la pile sur la clé.

Nota : Le remplacement de la pile **n'efface pas** la programmation de la clé à télécommande intégrée ou de la clé intelligente de votre véhicule. Après avoir changé la pile, la clé devrait fonctionner normalement.

Remplacement des clés à télécommande intégrée perdues

Si vous désirez faire reprogrammer vos clés à télécommande intégrée après en avoir perdu une ou si vous souhaitez acheter des clés supplémentaires, vous pouvez soit effectuer la reprogrammation vous-même, soit apporter **toutes vos clés à télécommande intégrées** chez votre concessionnaire autorisé pour les faire reprogrammer.

Reprogrammation des clés à télécommande intégrée

Pour programmer vous-même une nouvelle clé à télécommande intégrée, consultez la section *Programmation des clés de rechange* sous *Système antidémarrage SecuriLock*^{MD} dans le présent chapitre. **Nota :** Pour effectuer vous-même cette procédure, vous devez disposer d'au moins deux clés à télécommande intégrée.

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur, les feux de position et les lampes dirigées vers le sol (selon l'équipement) s'allument lorsque la clé à télécommande intégrée ou le clavier d'entrée sans clé sont utilisés pour déverrouiller les portes.

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes :

- si le commutateur d'allumage est tourné à la position CONTACT;
- si la touche de verrouillage de la clé à télécommande intégrée est enfoncée;
- si le véhicule est verrouillé au moyen du clavier d'entrée sans clé; ou
- après 25 secondes d'éclairage.

L'éclairage intérieur ne s'éteint pas :

- s'il a été allumé au moyen du rhéostat d'éclairage; ou
- si l'une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

- Lorsque toutes les portes du véhicule sont fermées et que l'on retire la clé du commutateur d'allumage, les plafonniers intérieurs, les feux de position et les lampes dirigées vers le sol (selon l'équipement) s'allument.

Les lampes s'éteignent lorsque toutes les portes sont fermées et

- après que 25 secondes se sont écoulées; ou
- que la clé a été insérée dans le commutateur d'allumage.

Protection antidécharge de la batterie

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage 10 minutes après la coupure du contact.

- Si les plafonniers sont allumés à l'aide du rhéostat d'éclairage du tableau de bord, la protection antidécharge de la batterie les éteindra 10 minutes après la coupure du contact.
- Si les lampes d'accueil ont été allumées à la suite de l'ouverture d'une des portes ou du hayon, la protection antidécharge de la batterie les éteindra 10 minutes après la coupure du contact.
- La protection antidécharge de la batterie éteint les phares 10 minutes après la coupure du contact.

SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE[MC]

Vous pouvez utiliser le clavier de votre système d'entrée sans clé pour :

- verrouiller ou déverrouiller les portes sans utiliser de clé;

- activer ou désactiver la fonction de verrouillage automatique, selon l'équipement;
- déverrouiller la glace du hayon.

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à cinq chiffres programmé en usine. Ce code est inscrit sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants et, au besoin, peut être fourni par votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également programmer votre propre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres.

Lorsque vous vous servez du clavier d'entrée sans clé, appuyez au centre des touches pour établir un bon contact.

Programmation d'un code personnalisé

Pour programmer votre code d'entrée personnalisé :

1. Composez le code établi à l'usine.

2. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez sur la touche 1•2 du clavier. Les portes se verrouillent, puis se déverrouillent, pour confirmer que le système est en mode de programmation.

3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Il ne doit pas s'écouler un délai de plus de cinq secondes entre les chiffres lorsque vous entrez votre code personnalisé.

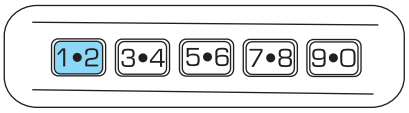

4. Appuyez sur la touche 1 • 2 du clavier pour assigner le réglage du conducteur 1. Les portes se verrouillent, puis se déverrouillent, pour confirmer la programmation de votre code d'entrée personnalisé.

Vous pouvez enregistrer jusqu'à trois codes d'entrée personnalisés. La méthode ci-dessus indique la façon de programmer le réglage du conducteur 1. Pour assigner des réglages supplémentaires, répétez les étapes de 1 à 3, puis pour l'étape 4 sélectionnez une des deux options suivantes :

- Appuyez sur la touche 3 • 4 pour assigner le réglage du conducteur 2.
- Appuyez sur la touche 5 • 6, 7 • 8 ou 9 • 0 pour assigner le réglage du conducteur 3.

Conseils

- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code établi à l'usine fonctionnera même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Suppression du code personnalisé

1. Entrez le code de cinq chiffres établi à l'usine.

2. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez sur la touche 1•2 du clavier, puis relâchez-la.

3. Appuyez sur la touche 1•2 et maintenez-la enfoncée pendant deux secondes. Ceci doit être fait dans un délai de cinq secondes après l'étape 2.

L'ancien code personnalisé est maintenant effacé et seul le code à cinq chiffres établi à l'usine fonctionne.

Fonction antibalayage

Si un code incorrect a été saisi à sept reprises (35 pressions consécutives sur les touches), le clavier passe en mode antibalayage. Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction antibalayage est désactivée :

- après une minute d'inactivité du clavier;
- lorsque la touche de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée;
- ou lorsque la position du commutateur d'allumage change.

Déverrouillage et verrouillage des portes et du hayon à l'aide de la fonction d'entrée sans clé

Pour déverrouiller la porte du conducteur, composez le code à cinq chiffres établi à l'usine ou votre code d'entrée personnalisé. Il ne faut pas dépasser un délai de cinq secondes entre chaque chiffre pendant la saisie du code personnalisé. L'éclairage intérieur s'allume.

Pour déverrouiller toutes les portes et le hayon, appuyez sur la touche 3 • 4 dans les cinq secondes après avoir entré votre code à cinq chiffres établi à l'usine ou votre code personnalisé.

Pour verrouiller toutes les portes et le hayon, appuyez simultanément sur les touches 7 • 8 et 9 • 0. **Nota :** La porte du conducteur doit être fermée. Vous **n'avez pas** besoin de composer au préalable le code du clavier.

Pour ouvrir la glace du hayon, appuyez sur la touche 5 • 6 après avoir entré le code de cinq chiffres établi à l'usine ou votre code personnalisé.

SYSTÈME PASSIF D'ANTIDÉMARRAGE SECURILOCK^{MD}

Le système passif d'antidémarrage SecuriLock^{MD} est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur de votre véhicule. Ce système est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une **clé à puce à télécommande intégrée programmée pour votre véhicule**. L'utilisation d'une clé à puce inadéquate peut entraîner une condition de « démarrage non autorisé ».

Deux clés à puce à télécommande intégrée vous sont remises avec votre véhicule. Vous pouvez acheter des clés supplémentaires chez votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également acheter, au besoin, des clés conventionnelles SecuriLock^{MD} standard sans fonction de télécommande chez votre concessionnaire autorisé. Votre concessionnaire autorisé peut programmer vos nouvelles clés à télécommande intégrée ou vous pouvez les programmer vous-même. Consultez la section *Programmation de clés supplémentaires* pour savoir comment programmer les clés à puce.

Nota : Le système passif d'antidémarrage SecuriLock^{MD} n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte non distribués par Ford. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.

Nota : certains articles tels que les gros objets métalliques, les dispositifs électroniques accrochés au porte-clés et utilisés pour l'achat de carburant ou autres objets similaires, ou une autre clé accrochée au même porte-clés que celui où se trouve la clé à puce, peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce à télécommande intégrée lors du démarrage du moteur. Bien que ces objets et dispositifs ne puissent pas endommager la clé à puce à télécommande intégrée, ils peuvent causer des problèmes temporaires s'ils en sont trop près lors du démarrage. Si cela se produit, coupez le contact et remettez le moteur en marche en prenant soin de tenir éloignés tous les objets accrochés au porte-clés de la clé à puce à télécommande intégrée.

Nota : Ne laissez pas vos clés à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.

Témoin du système antidémarrage

Le témoin du système antidémarrage se trouve sur le tableau de bord.

- Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT, le témoin clignote une fois à toutes les deux secondes pour indiquer que le système SecuriLock^{MD} fonctionne comme dispositif antivol.
- Lorsque le commutateur d'allumage est à la position CONTACT, le témoin s'allume pendant trois secondes pour indiquer que le système fonctionne normalement.

En cas d'anomalie du système SecuriLock^{MD}, le témoin clignote rapidement ou reste allumé lorsque le commutateur d'allumage est à la position CONTACT. Si cela se produit, coupez et remettez le contact pour vous assurer qu'il n'y a pas d'interférences électroniques avec la clé à puce. Si le véhicule ne démarre pas, essayez de mettre le contact avec la deuxième clé à puce. Si cela fonctionne, communiquez avec un concessionnaire autorisé pour le remplacement de la clé. Si le témoin clignote rapidement ou reste allumé, le véhicule ne démarrera pas. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Mise en veille automatique

Le système antidémarrage du véhicule est immédiatement mis en veille lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ARRÊT.

Le témoin du système antidémarrage clignote à intervalle de deux secondes indiquant que le système antidémarrage du véhicule est amorcé.

Neutralisation automatique

Le système est immédiatement désactivé lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position CONTACT.

Le témoin antivol s'allume pendant trois secondes puis s'éteint. Si le témoin demeure longtemps allumé ou clignote rapidement, voyez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Remplacement de clés à télécommande intégrée et de clés à puce

Nota : Deux clés à télécommande intégrée vous sont remises avec votre véhicule. Ces clés à télécommande intégrée fonctionnent à la fois comme

des clés de contact programmées actionnant toutes les serrures et permettant de mettre le contact, et comme des télécommandes d'entrée sans clé. Il est possible de programmer un maximum de huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des clés à télécommande intégrée possédant des fonctionnalités d'entrée sans clé.

En cas de perte ou de vol de vos clés à télécommande intégrée ou de vos clés à puce conventionnelles SecuriLock^{MD} et que vous n'avez aucune clé codée supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Les codes des clés devront être effacés de la mémoire de votre véhicule et il sera nécessaire de programmer de nouvelles clés à puce.

Le remplacement de clés à puce peut s'avérer très coûteux. Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Veuillez vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour y acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation de clés supplémentaires

Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés à puce conventionnelle SecuriLock^{MD} pour votre véhicule. Cette procédure permet de programmer à la fois le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la clé à télécommande intégrée de votre véhicule. **Nota :** Il est possible de programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des clés à télécommande intégrée possédant des fonctionnalités d'entrée sans clé.

Conseils :

- N'utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock^{MD}.
- Vous devez avoir à portée de la main les deux clés à puce déjà programmées (dont vous vous servez déjà) et la ou les nouvelles clés non programmées.
- Si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées, vous devez confier votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour faire programmer de nouvelles clés.

Veuillez lire attentivement toute la procédure avant de commencer.

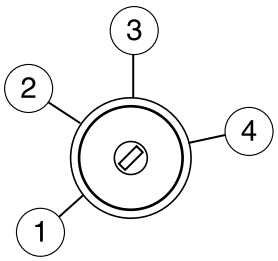

1. Insérez la première **clé à puce** déjà programmée dans le commutateur d'allumage.

2. Tournez le commutateur d'allumage de la position ARRÊT (1) à la position CONTACT (3). Laissez le commutateur d'allumage à la position CONTACT (3) pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser un délai de 10 secondes.

3. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT (1) et retirez la première **clé à puce** programmée du commutateur d'allumage.

4. Entre les 3 et 10 premières secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position ARRÊT (1), insérez la seconde **clé à puce** programmée dans le commutateur d'allumage.

5. Tournez le commutateur d'allumage de la position ARRÊT (1) à la position CONTACT (3). Laissez le commutateur d'allumage à la position CONTACT (3) pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser un délai de 10 secondes.

6. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT (1) et retirez la seconde **clé à puce** déjà programmée du commutateur d'allumage.

7. Entre les 3 et 20 premières secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position ARRÊT (1) et après avoir retiré la **clé à puce** déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée (nouvelle clé ou clé voiturier/de sûreté) dans le commutateur d'allumage.

8. Tournez le commutateur d'allumage de la position ARRÊT (1) à la position CONTACT (3). Laissez le commutateur d'allumage à la position CONTACT (3) pendant au moins six secondes.

9. Retirez la **clé à puce** nouvellement programmée du commutateur d'allumage.

Si la programmation a réussi, il sera possible, au moyen de la clé, de démarrer le moteur et d'actionner le système d'entrée sans clé à télécommande (si la nouvelle clé est une clé à télécommande intégrée). Le témoin du système antidémarrage s'allume durant trois secondes, puis s'éteint pour confirmer la réussite de la programmation.

Si la programmation a échoué, la clé ne permettra pas de démarrer le moteur ou d'actionner les fonctions d'entrée sans clé à télécommande. Le

témoin du système antidémarrage peut clignoter une fois. Attendez 20 secondes avant de recommencer les étapes 1 à 8. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour qu'il programme les nouvelles clés.

Si vous désirez programmer des clés supplémentaires, attendez 20 secondes, puis répétez cette procédure à partir de l'étape 1.

Nota : Pour programmer les fonctions MyKey^{MC}, reportez-vous à la section *MyKey^{MC}* dans ce chapitre.

ALARME ANTIVOL À DÉTECTION PÉRIMÉTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système d'alarme antivol à détection périmétrique protège votre véhicule contre les effractions.

En cas d'anomalie de l'alarme antivol à détection périmétrique, apportez **TOUTES vos clés à télécommande intégrée** chez votre concessionnaire autorisé pour faciliter le diagnostic.

Activation de l'alarme antivol

Lorsque le système est mis en veille, l'alarme se déclenche en cas de tentative d'effraction. Le cas échéant, les clignotants se mettent en marche et l'avertisseur sonore retentit.

Le système peut être mis en veille lorsque le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT, ou lorsque la clé est retirée du commutateur d'allumage. La mise en veille s'effectue d'une des façons suivantes :

- Appuyez sur la touche 🔒 située sur la partie télécommande d'entrée sans clé de votre clé à télécommande intégrée.

  Lorsque vous appuyez à deux reprises dans un délai de trois secondes sur la touche de verrouillage de la clé à télécommande intégrée, l'avertisseur sonore retentit une fois pour confirmer que toutes les portes, le capot et le hayon sont fermés. Si l'une des portes, le capot ou le hayon ne sont pas fermés, l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois pour vous en avertir.

- Appuyez sur la commande de verrouillage électrique intérieure de la porte du conducteur ou du passager alors que la porte correspondante est ouverte, puis fermez la porte.

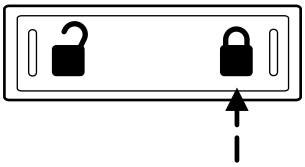

- Appuyez simultanément sur les touches 7 • 8 et 9 • 0 du clavier d'entrée sans clé pour verrouiller les portes (la porte du conducteur doit être fermée).

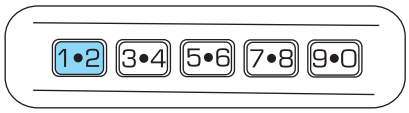

Le système se met en veille 20 secondes après avoir effectué l'une des actions mentionnées précédemment.

Chaque porte, le capot et le hayon sont protégés individuellement, et doivent être tous préalablement fermés 20 secondes avant que le système ne se mette en veille.

Lorsque toutes les portes, le capot ou le hayon sont fermés, les clignotants clignoteront une fois pour confirmer le verrouillage du véhicule et marquer le début du décompte de 20 secondes.

Neutralisation de l'alarme antivol

Vous pouvez neutraliser l'alarme antivol de l'une des façons suivantes :

- Déverrouillez les portes au moyen de la partie télécommande d'entrée sans clé de votre clé à télécommande intégrée.
- Déverrouillez les portes à l'aide du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact à l'aide d'une clé SecuriLock™ ou d'une clé à télécommande intégrée valide et programmée.
- Appuyez sur la touche d'alarme de détresse personnelle de la partie télécommande d'entrée sans clé de votre clé à télécommande intégrée. Cela permet uniquement de couper l'avertisseur sonore et les clignotants lorsque l'alarme est déclenchée. Le système d'alarme demeurera mis en veille.
- Si vous insérez une clé dans la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule, un carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte et vous disposerez de 12 secondes pour désactiver l'alarme antivol en exécutant une des étapes ci-dessus avant que l'alarme se déclenche.

Le système d'alarme du véhicule sera rétabli à l'état de désactivation si vous appuyez sur la commande de déverrouillage électrique de porte dans un délai de 20 secondes.

Déclenchement de l'alarme antivol

Le système mis en veille se déclenchera dans les cas suivants :

- une porte, le capot ou le hayon est ouvert sans utiliser le clavier ou la partie télécommande de la clé à télécommande intégrée;
- le contact est établi au moyen d'une clé SecuriLock^{MD} ou d'une clé à télécommande intégrée non valide et non programmée.

SIÈGES

Appuie-têtes réglables

Votre véhicule est doté d'appuie-tête à réglage vertical aux places latérales de la rangée avant.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne devraient pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les appuie-têtes ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Les appuie-tête réglables sont constitués des composants suivants :

- Une mousse et une structure à absorption d'énergie (1)
- Deux tiges en acier (2)
- Un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage (3)
- Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage (4)

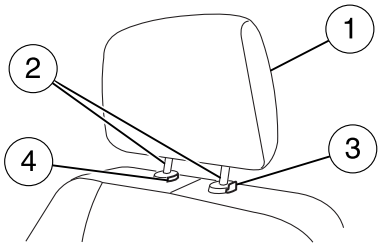

Réglez l'appuie-tête comme suit :

1. Réglez le dossier à une position de conduite à la verticale.
2. Levez l'appuie-tête en tirant l'appuie-tête vers le haut.

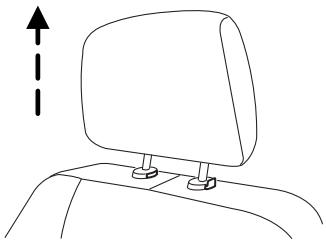

3. Abaissez l'appuie-tête en maintenant le bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage et en poussant sur l'appuie-tête.

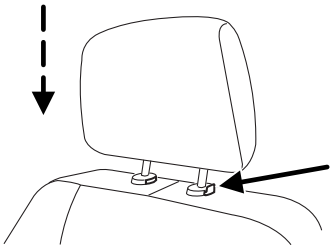

Réglez correctement l'appuie-tête pour que le dessus de l'appuie-tête soit au niveau du dessus de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

AVERTISSEMENT : L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé.

Retirez l'appuie-tête réglable comme suit :

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.

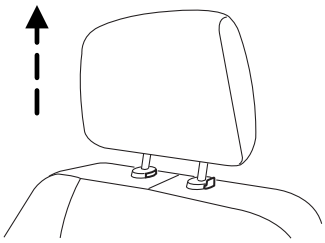

2. Maintenez enfoncés simultanément le bouton de réglage et de déblocage et le bouton de déverrouillage et de retrait, puis tirez l'appuie-tête vers le haut.

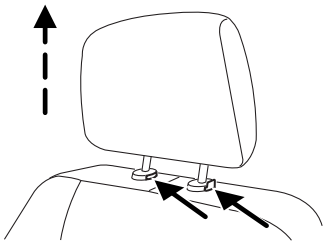

Réinstallez l'appuie-tête réglable comme suit :

1. Insérez les deux tiges dans les colliers des manchons de guidage.
2. Poussez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille.

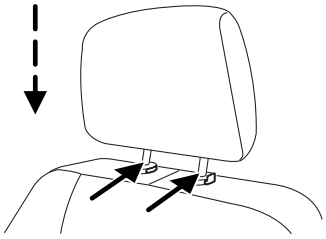

Réglez correctement l'appuie-tête pour que le dessus de l'appuie-tête soit au niveau du dessus de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

AVERTISSEMENT : Installez correctement les appuie-têtes pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

Utilisation du support lombaire à réglage électrique

La commande du support lombaire à réglage électrique est située sur le côté extérieur du siège.

Appuyez sur la partie avant de la commande pour augmenter le degré de support.

Appuyez sur la partie arrière de la commande pour diminuer le degré de support.

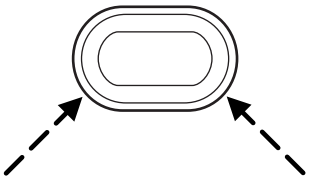

Réglage du siège avant à commande électrique

AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais le siège ou le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT : Pour éviter les blessures en cas de collision ou d'arrêt brusque, n'empilez pas de bagages ou d'autres objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

AVERTISSEMENT : L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire en sorte que l'occupant glisse sous la ceinture de sécurité du siège lors d'une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves.

La commande est située sur le côté extérieur du coussin de siège.

Déplacez la commande dans le sens des flèches pour augmenter ou abaisser la partie avant du coussin de siège.

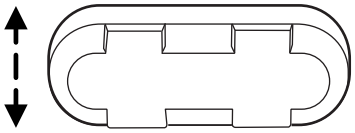

Déplacez la commande dans le sens des flèches pour augmenter ou abaisser la partie arrière du coussin de siège.

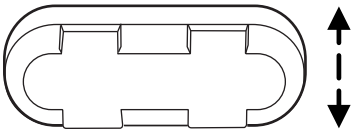

Appuyez sur la commande dans le sens des flèches pour déplacer le siège vers l'avant, l'arrière, le haut ou le bas.

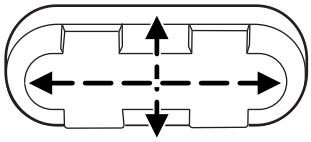

Appuyez sur cette commande pour incliner le dossier du siège vers l'avant ou vers l'arrière.

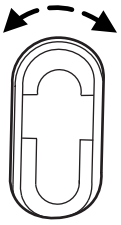

NOTA : Pour éviter d'endommager les sièges sur les véhicules équipés de sièges à réglage mémorisé, la course du siège à commande électrique s'arrête juste avant d'atteindre la butée des glissières de siège. Si le siège rencontre un obstacle lorsqu'il se déplace vers l'avant ou vers l'arrière, une nouvelle limite de course s'enregistre automatiquement. Pour redéfinir la limite de course normale :

- Une fois la nouvelle limite de course atteinte, appuyez de nouveau sur la commande de siège pour que le siège dépasse cette limite.
- Maintenez la commande enfoncée jusqu'à ce que le siège atteigne la butée des glissières.
- Maintenez la commande enfoncée pendant environ deux secondes additionnelles. Vous constaterez que le siège revient légèrement en arrière.

Siège, rétroviseurs à commande électrique, pédales réglables et colonne de direction à réglages mémorisés

Ce système permet le réglage automatique du siège du conducteur, des rétroviseurs extérieurs à commande électrique, des pédales réglables et de la colonne de direction selon deux positions programmables.

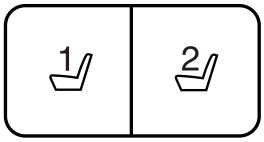

La commande du siège à réglage mémorisé est située sur le siège du conducteur.

- Pour mettre la première position en mémoire, déplacez le siège du conducteur et les rétroviseurs (selon l'équipement) à la position voulue à l'aide des commandes appropriées. Maintenez la touche 1 enfoncée pendant au moins deux secondes. Un carillon retentit pour confirmer la mise en mémoire d'une position.
- Pour mettre la deuxième position en mémoire, effectuez les mêmes étapes au moyen de la touche 2.

La position du siège peut être mise en mémoire à n'importe quel moment.

Pour programmer le siège à réglage mémorisé sur une télécommande d'entrée sans clé, consultez la section *Système d'entrée sans clé à télécommande* dans le chapitre *Serrures et sécurité.*

Une position en mémoire programmée peut être rappelée :

- à toutes les positions du levier sélecteur si le contact n'est **pas** établi;
- uniquement à la position P (stationnement) ou N (point mort) du levier sélecteur si le contact est établi.

Vous pouvez aussi rappeler les réglages mémorisés en appuyant sur la touche (déverrouillage) de la télécommande (si la télécommande est programmée à un réglage mémorisé), ou en entrant un code d'entrée personnalisé valide programmé en fonction d'un réglage mémorisé. Les rétroviseurs extérieurs se déplacent à la position programmée et le siège se déplace à la position de recul automatique du siège à l'entrée. Le siège se déplace à la position finale lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage (si la fonction de recul automatique du siège à l'entrée est activée).

Sièges à régulation de température (selon l'équipement)

NOTA : Afin d'optimiser le rendement, il est recommandé d'utiliser le même mode pour le système de climatisation (chauffage ou refroidissement) et le système de sièges à régulation de température. Pendant la mise en fonction des sièges à régulation de température, une légère différence de la température de surface du siège peut être perceptible entre le coussin et le dossier jusqu'à ce que les températures de l'habitacle et du siège se stabilisent. Cette différence peut être plus prononcée si le mode plancher du système de climatisation du véhicule est en vigueur. Le temps nécessaire à la stabilisation des températures du siège (dossier et coussin) sera prolongé si vous alternez successivement entre les modes de chauffage et de refroidissement du siège.

Les commandes des sièges à régulation de température sont situées sur le bloc de régulation électronique automatique de la température à deux zones.

Sièges chauffants

AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ou d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

Pour utiliser les sièges chauffants :

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Sièges rafraîchissants

Les sièges rafraîchissants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne. Pour utiliser les sièges rafraîchissants :

Appuyez sur le symbole de siège rafraîchissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Les réglages plus froids sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Les sièges rafraîchissants s'éteignent après 30 minutes de fonctionnement.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges rafraîchissants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement et devront être réactivés.

Remplacement du filtre à air des sièges à régulation de température (selon l'équipement)

L'ensemble de sièges à régulation de température comprend des filtres à air qui doivent être changés à des intervalles réguliers. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour obtenir de plus amples renseignements.

- Un filtre est situé sous chacun des sièges avant.

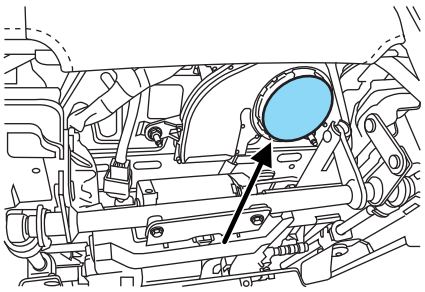

- Vous pouvez y accéder à partir du siège de la deuxième rangée. Déplacez les sièges avant complètement vers l'avant afin de faciliter l'accès.

Pour retirer un filtre à air :

1. Retirez la clé du commutateur d'allumage.

2. Poussez le bord rigide extérieur du filtre à air vers le haut et, une fois que les pattes de retenue sont libérées, faites tourner le filtre vers l'avant du véhicule.

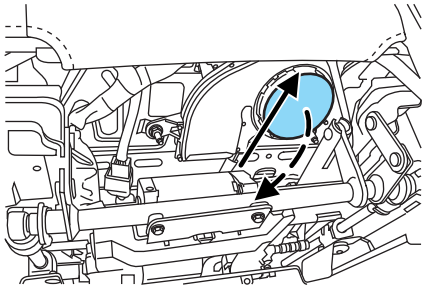

3. Retirez le filtre.

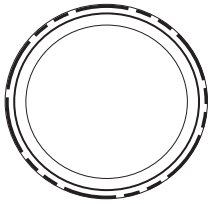

Pour installer un filtre :

- Premièrement, placez le filtre dans son boîtier en vous assurant que l'extrémité avant est au fond du boîtier. Ensuite, poussez sur le centre du bord extérieur rigide du filtre et faites-le pivoter dans le boîtier jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position.

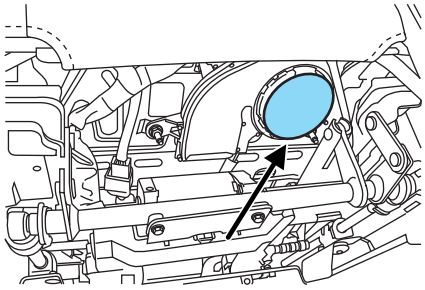

SIÈGES ARRIÈRE

Rabat du siège 40 % de deuxième rangée

AVERTISSEMENT : Faites attention en rabattant le dossier du siège en position horizontale, car l'ensemble se déplace vers l'avant lorsque l'on soulève la poignée de déblocage.

Avant de rabattre les sièges, assurez-vous que l'appui-tête est abaissé et qu'il n'y a aucun objet, comme des livres, des sacs à main ou des porte-documents sur le plancher devant les sièges de la deuxième rangée.

Avancez le siège passager avant de telle sorte que l'appui-tête du siège de la deuxième rangée ne puisse toucher le siège avant.

Si vous avez besoin d'assistance, consultez l'étiquette située sur le côté du coussin de siège.

1. Abaissez les appuis-tête en tirant sur la sangle.

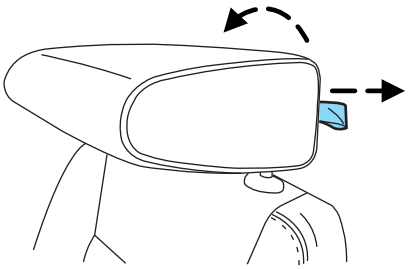

2. Repérez la commande située sur le côté porte du coussin de siège.
3. Tirez sur la poignée et poussez le dossier vers l'avant du véhicule.

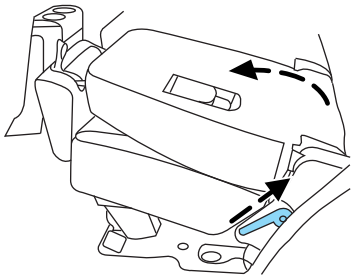

Pour remettre la banquette en position verticale, procédez comme suit :

1. Soulevez le dossier vers l'arrière du véhicule.
2. faites pivoter le dossier jusqu'à ce que vous entendiez un déclic pour le verrouiller en position verticale.

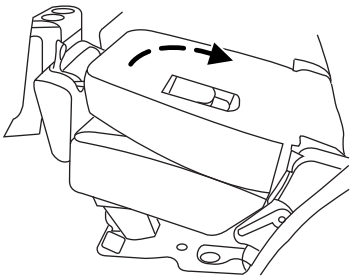

3. Soulevez l'appui-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille à sa position d'origine.

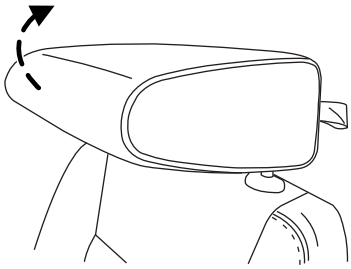

AVERTISSEMENT : Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Rabat du siège latéral 40 % de deuxième rangée en position de chargement

AVERTISSEMENT : Faites attention en rabattant le dossier du siège en position horizontale, car l'ensemble se déplace vers l'avant lorsque l'on soulève la poignée de déblocage.

Les sièges de deuxième rangée peuvent être placés à plat pour agrandir l'aire de chargement.

AVERTISSEMENT : Replacez toujours le siège à partir de la position abaissée avant de relever le dossier. Autrement, il pourrait en résulter des blessures.

Pour placer les sièges en mode aire de chargement :

1. Repliez le siège de la deuxième rangée.
2. Tirez sur le levier du mode de chargement pour rabattre le siège à plat. Un certain effort peut être requis pour déplacer le siège vers l'avant et vers le bas.

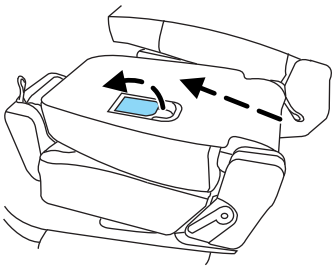

Pour remettre en position verticale depuis la position horizontale

Le dossier de siège ne peut être replacé à la position verticale tant que le siège est abaissé au plancher. Pour remettre la banquette en position verticale, procédez comme suit :

1. Poussez le siège vers l'arrière jusqu'à ce que le loquet s'engage.
2. Remettez le dossier du siège en position verticale.

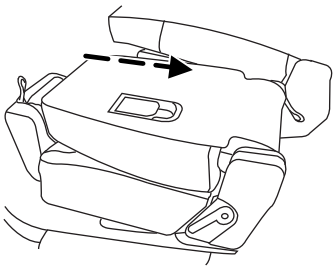

Réglage du siège latéral 40 % de deuxième rangée pour entrée facile (E-Z Entry)

Grâce au siège à entrée facile, il est plus facile d'accéder aux sièges de la troisième rangée et de les quitter.

Procédez comme suit pour accéder aux places de la troisième rangée :

1. Rabattez le siège de deuxième rangée et relâchez la poignée.

2. Tirez la poignée de nouveau jusqu'à ce que le siège se dégage du plancher.

3. Poussez le siège vers le haut et rabattez-le à l'écart de la troisième rangée.

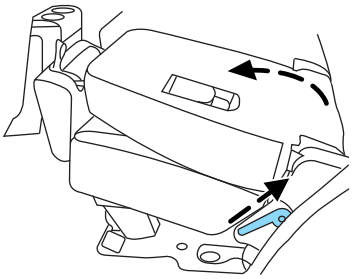

AVERTISSEMENT : Fixez toujours le siège au plancher, que le siège soit occupé ou non. Si le siège n'est pas verrouillé, il pourrait causer des blessures en cas d'arrêt brusque.

Pour remettre le siège en position normale :

1. Repoussez le siège vers le plancher et verrouillez-le d'un geste modéré.

2. Veillez à ce que le siège soit bien verrouillé au plancher.

3. Remettez le dossier à la verticale. Le dossier de siège doit se bloquer en position.

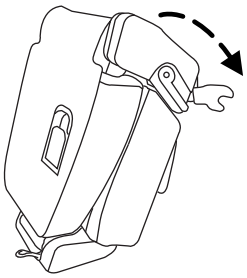

NOTA : Si le dossier de siège ne revient pas à la verticale, basculez de nouveau le siège et réenclenchez-le dans le plancher. Assurez-vous qu'aucun objet n'est coincé sous le dossier.

NOTA : Si un grincement se fait entendre dans la région du loquet, enlevez la poussière et les débris sur la gâche.

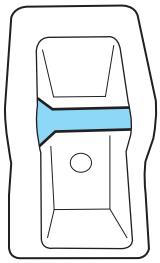

AVERTISSEMENT : Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Sortie des sièges de troisième rangée

1. Tirez sur la sangle située au bas de la partie extérieure du dossier de siège pour libérer le siège du plancher et faites-le basculer vers le haut, vers le siège avant.

2. Observez les directives ci-dessus pour remettre le siège de la position d'entrée facile (E-Z entry) à la position verticale.

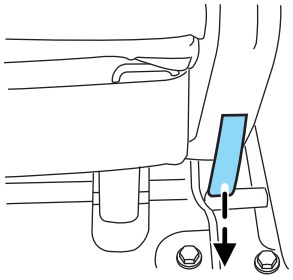

Inclinaison du dossier de siège latéral 40 % de deuxième rangée

Repérez la poignée de déverrouillage située sur le côté extérieur du coussin de siège et soulevez-la doucement de façon que le dossier de siège puisse être réglé à la position désirée.

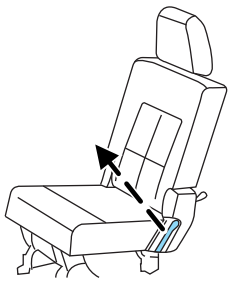

AVERTISSEMENT : L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire en sorte que l'occupant glisse sous la ceinture de sécurité du siège lors d'une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves.

Rabat du siège central 20 % de deuxième rangée (selon l'équipement)

1. Repérez la poignée de déverrouillage située sur la partie supérieure gauche du dossier et tirez sur la poignée pour déverrouiller le loquet du siège rabattable.

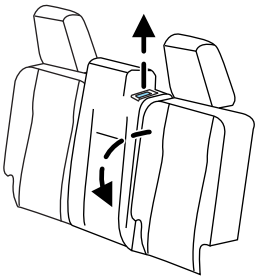

AVERTISSEMENT : Pour prévenir tout dommage au siège ou aux ceintures de sécurité, veillez à ce que les ceintures ne soient pas bouclées lorsque le siège est placé en position horizontale.

2. Une fois le loquet dégagé, le dossier peut être abaissé en position horizontale.

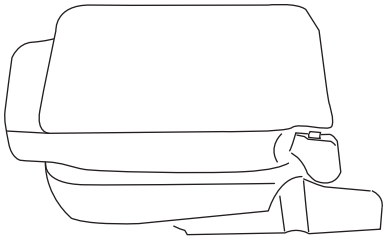

3. Pour remettre le siège à la position verticale, levez le dossier de siège jusqu'à ce que le loquet soit complètement enclenché.

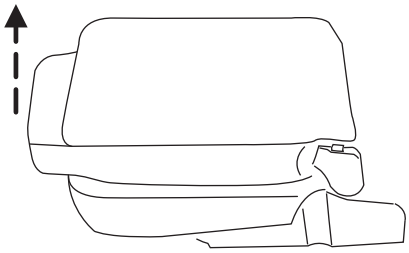

AVERTISSEMENT : Avant de redresser le dossier, assurez-vous qu'aucun objet n'est resté coincé dessous. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Réglage du siège central 20 % de deuxième rangée (selon l'équipement)

Soulevez la poignée pour déplacer le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

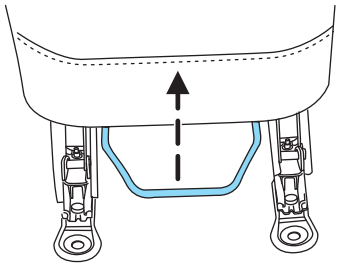

NOTA : Ce siège peut être avancé pour installer un enfant dans un siège d'enfant près des occupants des sièges avant. Le siège doit être reculé à sa position maximale lorsqu'il est occupé par des enfants plus âgés ou des adultes, y compris des enfants assis sur des rehausseurs.

Sièges arrière chauffants

AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ou d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

Les commandes de chauffage des sièges arrière se trouvent à l'arrière de la console centrale.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le contact est établi. Pour utiliser les sièges chauffants :

- appuyez sur le côté indiqué de la commande pour obtenir un chauffage maximal;
- appuyez de nouveau sur cette touche pour annuler la programmation automatique;

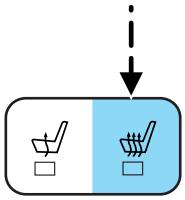

- appuyez sur le côté indiqué de la commande pour obtenir un chauffage minimal;
- appuyez de nouveau sur cette touche pour annuler la programmation automatique;

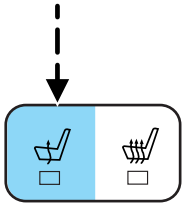

Le module de siège chauffant est réinitialisé à chaque cycle d'allumage. Lorsque le contact est établi, l'activation des commutateurs de chauffage élevé ou bas du siège met en fonction le mode de chauffage choisi. Si les sièges chauffants sont en fonction, ils s'éteignent automatiquement à la coupure du contact.

Le témoin s'allume pour indiquer que les sièges chauffants sont activés.

Sièges de troisième rangée

Avant d'abaisser les dossiers, assurez-vous qu'il n'y a aucun objet tel que livre, sac à main ou porte-document sur le plancher, à l'avant des sièges de troisième rangée, ou sur le coussin de siège. Veillez à ce que les appuis-tête soient abaissés. Assurez-vous que les dossiers des sièges de deuxième rangée ne sont pas inclinés.

Rabat des sièges de troisième rangée en position de chargement

AVERTISSEMENT : Pour prévenir tout dommage au siège ou aux ceintures de sécurité, veillez à ce que les ceintures ne soient pas bouclées lorsque le siège est placé en position horizontale.

Avant de rabattre les sièges de troisième rangée, repliez les appuis-tête en tirant sur la sangle située à la partie inférieure de l'appui-tête.

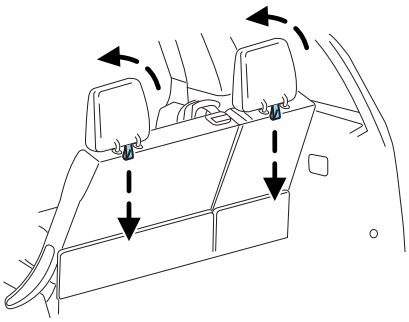

Tirez vers le haut sur la poignée située à l'arrière du dossier de siège tout en poussant le dossier vers l'avant et vers le bas, dans le coussin de siège.

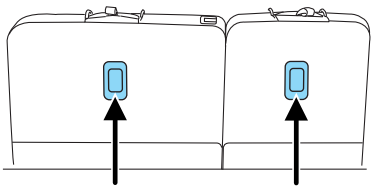

Pour remettre le dossier de siège dans sa position d'origine, relevez le dossier de siège jusqu'à ce qu'il se verrouille en place.

AVERTISSEMENT : Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Sièges rabattables de troisième rangée à commande électrique (selon l'équipement)

NOTA : Assurez-vous que les appuis-tête sont repliés avant de rabattre électriquement les sièges de troisième rangée.

Les boutons de commande sont situés sur la garniture du panneau de custode droit (accessibles depuis le hayon).

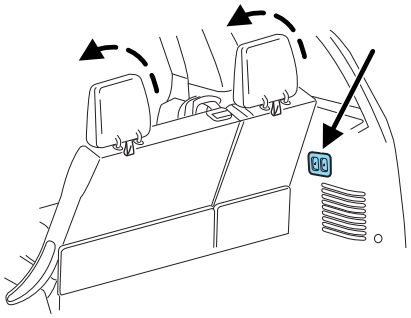

Appuyez sur la partie inférieure du bouton de commande pour abaisser le dossier de siège voulu.

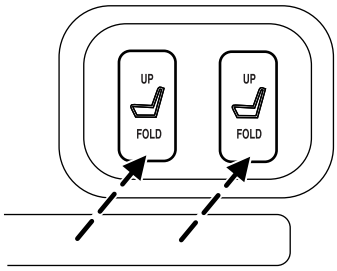

Appuyez sur la partie supérieure du bouton de commande pour remettre le dossier de siège dans sa position d'origine.

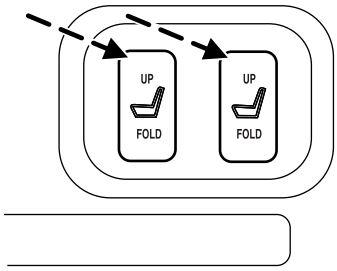

Les sièges rabattables à commande électrique fonctionnent pendant 10 minutes après la coupure du contact. La boîte de vitesses doit être en position P (stationnement) et le hayon ou la glace de hayon doit être ouvert. Tout comme la fonction de protection antidécharge de la batterie, la banquette de troisième

rangée à commande électrique est désactivée 10 minutes après la coupure du contact. Si le siège de troisième rangée à commande électrique est désactivé après 10 minutes, vous pouvez le réactiver en ouvrant une porte, en appuyant sur la touche de déverrouillage de la télécommande, en appuyant sur une touche du clavier d'entrée sans clé ou en tournant la clé de contact.

SYSTÈMES DE RETENUE

Le système de retenue améliore la protection globale des occupants avant en cas de collisions frontales. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de retenue de votre véhicule comporte les éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant
- Ceintures de sécurité avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité
- Capteur de position du siège du conducteur
- Capteur avant de gravité d'impact
- Module de commande des dispositifs de protection
- Témoin du système de retenue des occupants et carillon avertisseur
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les prétendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur et les témoins

Fonctionnement du système de retenue

Le système de retenue peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des occupants. Un ensemble de capteurs de choc et de passagers fournit l'information au module de commande des systèmes de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de protection pourrait activer les prétendeurs de ceinture de sécurité, ou une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

Le fait que les prétendeurs ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le système de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité. Les sacs gonflables avant sont conçus pour entrer en fonction en cas de collision frontale ou quasi frontale seulement, et non en cas de capotage ou de collision latérale ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération suffisante de la course longitudinale du véhicule.

Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant

Les sacs gonflables à deux étapes permettent d'adapter le niveau d'énergie de déploiement des sacs gonflables. Un niveau d'énergie plus faible est utilisé pour les impacts plus communs d'intensité modérée. Un niveau d'énergie plus élevé est utilisé pour les impacts les plus violents. Consultez la section *Système de retenue supplémentaire (SRS)* du présent chapitre.

Capteur de gravité d'impact avant

Le capteur de gravité d'impact avant améliore l'évaluation de la gravité d'une collision. Placé complètement à l'avant du véhicule, il fournit dès le début de l'impact des renseignements essentiels relatifs à la gravité de la collision. Il permet au système de retenue de reconnaître différents degrés de collision et de modifier la stratégie de déploiement des sacs gonflables à deux étapes et des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Capteur de position du siège du conducteur

Le capteur de position du siège conducteur permet au système de retenue d'adapter le niveau de déploiement du sac gonflable à deux étapes du conducteur selon la position du siège. Le système protège les conducteurs de petite taille assis près du sac gonflable en réduisant le niveau de déploiement du sac gonflable.

Capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant

Les capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant déterminent si le conducteur et le passager avant ont bouclé leur ceinture de sécurité. Le système de retenue peut ainsi adapter le déploiement du sac gonflable et l'activation du prétendeur de ceinture de sécurité en fonction de l'utilisation de la ceinture de sécurité. Consultez la section *Systèmes de retenue* du présent chapitre.

Prétendeurs de ceinture de sécurité avant

Les prétendeurs de ceinture de sécurité des places latérales avant sont conçus pour serrer fermement les ceintures de sécurité contre le corps de l'occupant en cas de collisions frontales, de collisions latérales ou de capotages. Cela contribue à augmenter l'efficacité des ceintures de sécurité. En cas de collisions frontales, les prétendeurs peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

Enrouleurs à absorption d'énergie des ceintures de sécurité avant

Les enrouleurs à absorption d'énergie des ceintures de sécurité latérales avant permettent à la sangle de sortir progressivement et de manière contrôlée de l'enrouleur selon le déplacement de l'occupant vers l'avant. Ceci aide à réduire les risques de blessures à la poitrine de l'occupant en limitant la force qui y est exercée. Consultez la section *Systèmes de retenue* du présent chapitre.

Évaluation du fonctionnement du système de retenue

Le système de retenue comporte un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur pour indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord*. Le système de retenue n'exige aucun entretien périodique.

Le module de commande des systèmes de retenue surveille ses propres circuits internes ainsi que les circuits des sacs gonflables, des détecteurs d'impact, des prétendeurs de ceinture de sécurité, des capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant et du capteur de position du siège du conducteur. De plus, le module de commande des dispositifs de retenue contrôle aussi le témoin d'avertissement des systèmes de retenue et de protection du tableau de bord. Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Le témoin ne s'allume pas immédiatement après avoir établi le contact.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si un de ces avertissements survient, même par intermittence, faites immédiatement vérifier le système de retenue par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Précautions concernant les systèmes de retenue

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

AVERTISSEMENT : Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants sont assis sur un des sièges arrière et qu'ils peuvent être correctement retenus.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire (SRS).

AVERTISSEMENT : Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent d'être gravement blessés ou tués. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.

AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

AVERTISSEMENT : Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule.
3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENT : Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.

AVERTISSEMENT : Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

AVERTISSEMENT : Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Ceintures trois points

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.

- Sièges avant et arrière

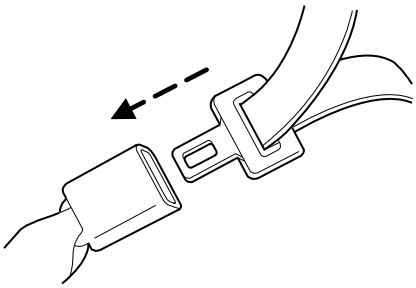

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

- Sièges avant et arrière

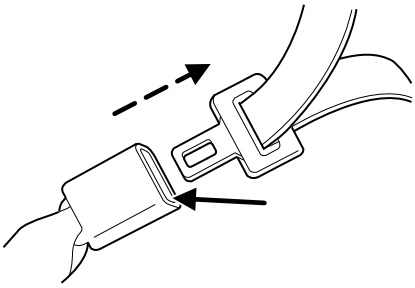

Système de retenue pour femmes enceintes

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi suivre ces consignes. Consultez l'illustration ci-dessous.

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.

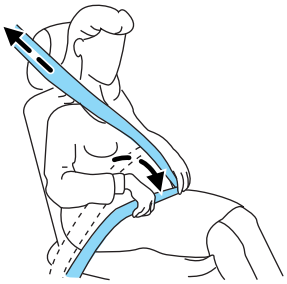

Modes de verrouillage des ceintures de sécurité

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier mode de verrouillage et les ceintures de sécurité du passager avant et des passagers arrière sont munies des deux types de mode de verrouillage, tel qu'il est décrit ci-dessous :

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se verrouiller si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé **en tout temps** lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Consultez les sections *Dispositifs de retenue pour enfant* ou *Sièges d'enfant* plus loin dans ce chapitre.

Mode d'emploi du mode de blocage automatique

- Bouclez la ceinture trois points.

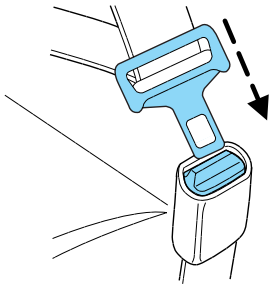

- Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.

- Laissez la sangle se rétracter. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de blocage automatique.

Pour sortir du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

AVERTISSEMENT : Après toute collision, le système de ceintures de sécurité de chaque place assise des passagers doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

AVERTISSEMENT : L'ENSEMBLE CEINTURE DE SÉCURITÉ ET ENROULEUR DOIT ÊTRE REMPLACÉ si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur, les risques de blessures graves augmenteront en cas de collision.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Les places du conducteur et du passager avant droit sont équipées de prétendeurs de ceintures de sécurité.

Le prétendeur de ceinture de sécurité enlève le jeu présent dans l'ensemble de ceinture de sécurité en début de collision. Il utilise le même système de capteur d'impact que les sacs gonflables avant et le système Safety Canopy[MD]. Lorsque le prétendeur de ceinture de sécurité est déclenché, la ceinture sous-abdominale et le baudrier se resserrent sur l'occupant.
Lorsque le système Safety Canopy[MD] ou les sacs gonflables avant sont activés, les prétendeurs de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant droit s'activent lorsque la ceinture de sécurité respective est correctement bouclée.

AVERTISSEMENT : Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant droit (y compris les enrouleurs, les boucles et les régleurs de hauteur) doivent être remplacées en cas de collision entraînant le déploiement des sacs gonflables avant ou du système Safety Canopy[MD] et le déclenchement des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Consultez la section *Entretien des ceintures de sécurité* du présent chapitre.

Régleur de hauteur de ceinture de sécurité

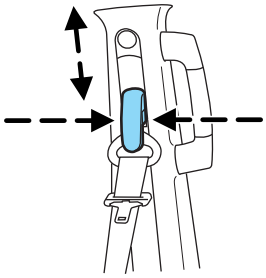

Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant de droite comportent un régleur de hauteur. Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

Pour abaisser le baudrier, appuyez sur les boutons latéraux de déverrouillage avec le pouce et l'index et faites glisser le régleur de hauteur vers le bas. Pour relever le baudrier, appuyez sur les boutons latéraux de déverrouillage et faites glisser le régleur de hauteur vers le haut. Après le réglage, tirez le régleur vers le bas pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

AVERTISSEMENT : Placez le régleur de hauteur de sorte que le baudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Guide-baudrier de siège de deuxième rangée

Les ceintures trois points des places extérieures de deuxième rangée sont dotées d'un guide-baudrier. Le guide est fixé au panneau de garnissage et sert à adapter le baudrier en fonction des plus petits occupants des sièges extérieurs de deuxième rangée.

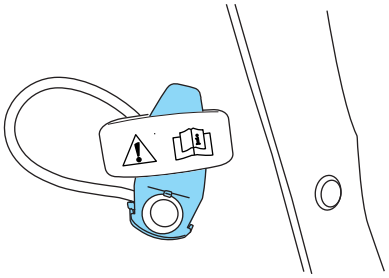

Pour régler le guide-baudrier :

1. Glissez le baudrier dans le guide-baudrier. (La partie de la ceinture qui se trouve entre la languette de verrouillage et l'anneau en D, et non celle qui émerge du panneau de garniture.)

2. Faites glisser le guide sur la sangle vers le haut ou vers le bas afin que la ceinture se centre bien sur l'épaule.

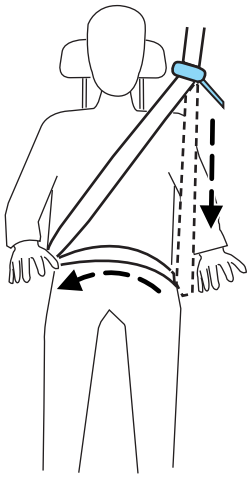

AVERTISSEMENT : Positionnez le guide-baudrier de façon que le baudrier repose au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, vous pouvez ajouter une rallonge de 20 cm (8 po) (numéro de pièce 611C22). Vous pouvez obtenir une telle rallonge chez votre concessionnaire autorisé.

N'utilisez qu'une rallonge provenant du même fabricant que la ceinture que vous voulez allonger. L'identification du fabricant se trouve sur l'étiquette située à l'extrémité de la sangle. N'utilisez la rallonge que si la ceinture tirée au maximum est trop courte.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

Témoin et carillon de ceinture de sécurité

Le témoin de ceinture de sécurité s'allume au tableau de bord et le carillon retentit pour rappeler aux occupants de boucler leur ceinture.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant que le contact est établi...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon avertisseur retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant que le contact est établi...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

Belt-Minder^{MD}

Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder^{MD} s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité. Ce dispositif rappelle au conducteur que la ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir le carillon par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Lorsque le dispositif de rappel Belt-Minder™ est activé, le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes aux 30 secondes, durant environ cinq minutes ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Nota : Si vous utilisez MyKey^{MC}, le Belt-Minder^{MD} l'avertissement n'expirera pas. Reportez-vous à *MyKey^{MC}* dans le chapitre *Serrures et sécurité*.

Le dispositif de rappel Belt-Minder^{MD} utilise deux différents carillons. Pendant la première minute, le carillon retentit une fois par seconde. Les autres carillons retentissent deux fois à la seconde lorsque le système est activé.

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée dans les cinq secondes après l'extinction du témoin de ceinture de sécurité...	Le dispositif Belt-Minder^{MD} est activé – le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes aux 30 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que la ceinture de sécurité soit bouclée.
La ceinture du conducteur est bouclée pendant que le témoin des ceintures de sécurité est allumé et que le carillon retentit...	Le dispositif de rappel Belt-Minder^{MD} ne s'active pas.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le dispositif de rappel Belt-Minder^{MD} ne s'active pas.

Le dispositif de rappel Belt-Minder™ rappelle aux occupants qui ne portent pas toujours leur ceinture qu'ils doivent la porter en tout temps.

Les raisons suivantes sont les plus fréquentes pour ne pas porter la ceinture de sécurité (statistiques américaines).

Raisons...	Songez que...
« Les accidents sont rares. »	**Environ 36 700 accidents se produisent chaque jour.** Le risque d'être impliqué dans un événement « rare » augmente proportionnellement à la distance parcourue, même pour les bons conducteurs. *Un conducteur sur quatre sera grièvement blessé lors d'un accident au cours de sa vie.*
« Je ne vais pas loin. »	**Trois accidents mortels sur quatre** ont lieu dans un rayon de **40** kilomètres du domicile.
« Les ceintures sont inconfortables. »	Les ceintures de sécurité Ford sont conçues pour être confortables. Si elles ne le sont pas, essayez de changer la position du point d'ancrage supérieur de la ceinture de sécurité et de redresser le dossier du siège au maximum. Ces changements de position peuvent améliorer le confort.
« Je n'avais pas le temps. »	**Justement l'une des principales causes d'accident.** Le dispositif de rappel de bouclage des ceintures de sécurité Belt-Minder[MD] nous avertit que nous n'avons pas pris le temps de boucler notre ceinture.
« Les ceintures de sécurité ne sont pas efficaces. »	Les **ceintures de sécurité**, lorsqu'elles sont convenablement utilisées, **réduisent les risques de mort** des passagers avant de **45 % pour les voitures**, et de **60 % pour les camionnettes**.

Raisons...	Songez que...
« Il y a peu de circulation. »	**Un accident mortel sur deux est le résultat d'une perte de la maîtrise du véhicule,** souvent lorsque la voie est complètement libre.
« La ceinture froisse mes vêtements. »	Cela est probable, mais un accident peut causer des dommages plus graves que des vêtements froissés, surtout si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité.
« Mes passagers ne portent pas leur ceinture. »	Donnez l'exemple : les adolescents risquent quatre fois plus de perdre la vie lorsque DEUX occupants ou PLUS prennent place dans le véhicule. Les enfants et les jeunes frères et sœurs imitent les comportements qu'ils voient.
« J'ai un sac gonflable. »	Les sacs gonflables sont plus efficaces lorsqu'ils sont utilisés en conjonction avec une ceinture de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas conçus pour se déployer lors d'un impact arrière ou latéral, ni en cas de capotage du véhicule.
« Je préfère être éjecté du véhicule. »	Ce n'est pas une bonne idée. **Les personnes** qui sont **éjectées risquent 40 fois plus de MOURIR**. Les ceintures de sécurité aident à éviter d'être éjecté du véhicule. ON NE CHOISIT PAS SON ACCIDENT.

AVERTISSEMENT : Ne vous asseyez pas sur une ceinture de sécurité bouclée et n'insérez pas une plaque de fixation dans la boucle pour empêcher le carillon du dispositif Belt-Minder[MD] de retentir. Vous pourriez nuire au fonctionnement des sacs gonflables du véhicule.

Désactivation et activation du dispositif de rappel Belt-Minder^{MD} (selon l'équipement)

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'activer ou de désactiver le dispositif de rappel Belt-Minder^{MD}.

Nota : Si vous utilisez MyKey^{MC}, le Belt-Minder^{MD} ne peut pas être désactivé. Par ailleurs, si le Belt-Minder^{MD} a été rendu inactif auparavant, il sera réactivé après l'utilisation du dispositif MyKey^{MC}. Reportez-vous à *MyKey^{MC}* dans le chapitre *Serrures et sécurité*.

Procédez comme suit pour désactiver ou activer le dispositif de rappel Belt-Minder™ pour le conducteur :

Avant de commencer, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
- le levier sélecteur est en position de stationnement (P);
- le contact est coupé;
- les ceintures du conducteur et du passager avant sont débouclées.

AVERTISSEMENT : Bien qu'il soit possible de désactiver le dispositif Belt-Minder^{MD}, ce dispositif est conçu pour vous inciter à porter votre ceinture de sécurité et qu'il peut ainsi augmenter vos chances de survie en cas d'accident. Nous vous recommandons de laisser votre dispositif Belt-Minder^{MD} activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule. Pour réduire les risques de blessures, ne désactivez ou n'activez pas le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder^{MD} lorsque vous conduisez votre véhicule.

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT. NE DÉMARREZ PAS LE MOTEUR.

2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute).

- L'étape 3 doit être effectuée dans un délai de 50 secondes suivant l'extinction du témoin de ceinture de sécurité.

3. À une vitesse moyenne, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité neuf fois de suite en terminant la séquence par une ceinture débouclée.

- Après l'étape 3, le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant trois secondes.

4. Dans les sept secondes, environ, après l'extinction du témoin de ceinture de sécurité, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité.

- Le dispositif Belt-Minder[MD] est désactivé pour cette place, s'il était activé. En guise de confirmation, le témoin de ceinture de sécurité clignote quatre fois par seconde pendant trois secondes.
- Le dispositif Belt-Minder[MD] est activé pour cette place, s'il était désactivé. En guise de confirmation, le témoin de ceinture de sécurité clignote quatre fois par seconde pendant trois secondes, puis le témoin reste éteint pendant trois secondes et clignote de nouveau quatre fois par seconde pendant trois secondes.

SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE

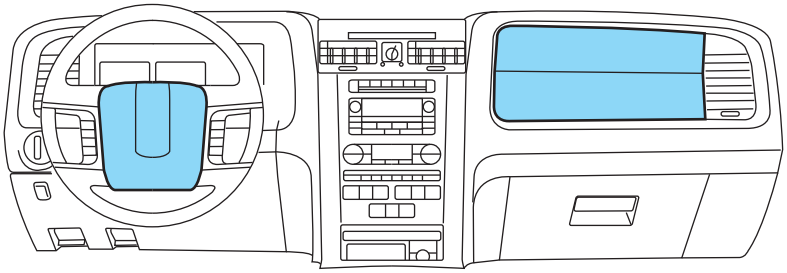

Consignes importantes concernant le système de retenue supplémentaire

Le système de retenue supplémentaire est conçu pour être utilisé conjointement avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant de droite de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables NE se déploient PAS lentement. Le déploiement peut causer des blessures.

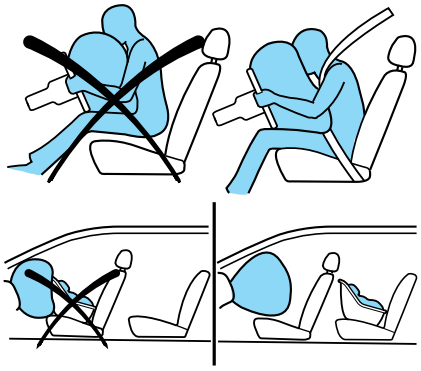

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire (SRS).

AVERTISSEMENT : Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.

AVERTISSEMENT : La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration des É.-U.) recommande de laisser une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

AVERTISSEMENT : Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales;
- inclinez légèrement le siège d'un ou deux degrés vers l'arrière par rapport à la verticale.

AVERTISSEMENT : Ne placez rien sur le module ou à proximité du module de sac gonflable. Tout objet placé dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projeté vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Le sac gonflable du passager avant n'est pas conçu pour offrir une protection à l'occupant de la place centrale du siège avant.

AVERTISSEMENT : Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

AVERTISSEMENT : Tout équipement additionnel peut entraver le bon fonctionnement des capteurs d'impact des sacs gonflables et accroître les risques de blessures.

Enfants et sacs gonflables

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront accrus.

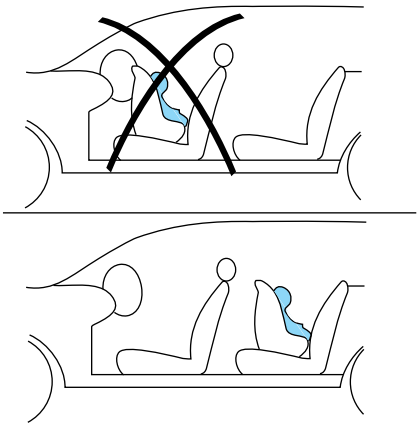

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE PLACEZ JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Fonctionnement du système de retenue supplémentaire

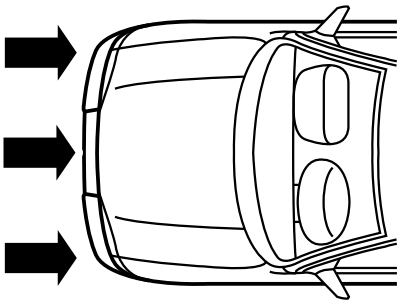

Les sacs gonflables (SRS) sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale suffisante pour que les détecteurs ferment le circuit électrique qui déclenche le déploiement des sacs.

Si les sacs gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement que le dispositif est défectueux, Cela signifie simplement que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale, et non pas en cas de capotage, de collision latérale ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération suffisante de la course longitudinale du véhicule.

Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion donnant lieu au gonflage des sacs. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Les sacs gonflables sont conçus pour réduire les risques de blessures graves. Ils peuvent cependant provoquer des écorchures, des enflures ou une perte auditive temporaire en se déployant. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui

n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.

AVERTISSEMENT : Après s'être déployé, **le sac gonflable ne peut pas fonctionner de nouveau et doit être remplacé dès que possible.** Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Le système de retenue supplémentaire comporte les éléments suivants :

- Un module de sac gonflable pour le conducteur et un autre pour le passager (comprenant le générateur de gaz et le sac).
- Des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Consultez la section *Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges* plus loin dans ce chapitre.
- Système Safety Canopy^{MD} Consultez la section *Système Safety Canopy^{MD}* plus loin dans ce chapitre.
- Un ou plusieurs capteurs d'impact et de décélération et un module électronique de surveillance des sacs gonflables.
- Un témoin de sacs gonflables et un carillon.
- Le câblage électrique qui relie ces différents éléments.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille ses propres circuits internes et le câblage du circuit électrique des sacs gonflables (y compris les détecteurs d'impact, le câblage du circuit, le témoin des sacs gonflables, l'alimentation électrique de réserve et les générateurs de gaz des sacs gonflables).

Évaluation du fonctionnement du système

Le système de retenue supplémentaire comporte un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, contactez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges

AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets et ne posez aucun équipement sur ou à proximité du couvercle du sac gonflable situé sur le côté des dossiers des sièges avant ou sur une surface du siège qui pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de couvre-sièges de type accessoire sur les sièges, car ils pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule. car le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le système de retenue supplémentaire, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Fonctionnement des sacs gonflables latéraux

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures reliées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

Les sacs gonflables latéraux comprennent les éléments suivants :

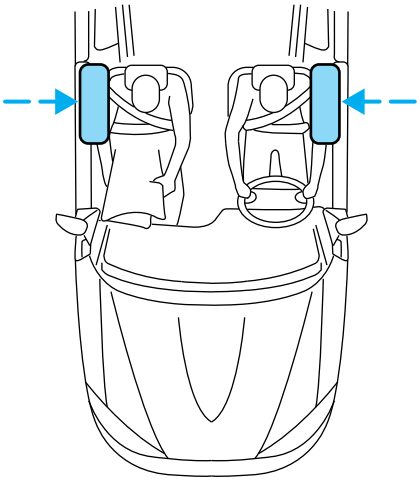

- Un sac gonflable avec un gonfleur dissimulé derrière le support latéral extérieur des dossiers des sièges du conducteur et du passager avant.
- Un revêtement de siège spécial conçu pour permettre le déploiement du sac gonflable.
- Les mêmes témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les sacs gonflables avant.
- Les capteurs d'impact situés sur les portes avant et les pieds arrière (un capteur sur chaque pied, de chaque côté du véhicule).

Les sacs gonflables latéraux peuvent, de concert avec les ceintures de sécurité, contribuer à réduire les risques de blessures graves en cas de collision latérale importante.

Les sacs gonflables latéraux sont installés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Dans le cas de certaines collisions latérales, le sac gonflable latéral situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Les sacs gonflables (SRS) sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération latérale suffisante pour fermer un circuit électrique qui déclenche le déploiement des sacs.

Si les sacs gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement que le dispositif est défectueux, Cela signifie simplement que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer en cas de collision latérale, mais pas en cas de capotage ni de collision frontale ou arrière, à moins que l'impact ne cause une décélération latérale suffisante.

AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.

AVERTISSEMENT : Une fois déployé, **un sac gonflable latéral ne peut plus être utilisé. Un concessionnaire autorisé doit inspecter et remplacer au besoin les sacs gonflables latéraux (y compris le siège).** Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

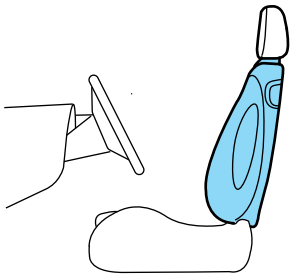

Système Safety Canopy[MD]

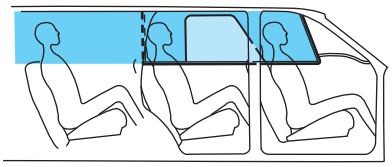

AVERTISSEMENT : Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement sur ou près du bord latéral de la garniture de pavillon, car ces objets pourraient entraver le système Safety Canopy[MD] si celui-ci se déploie. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.

AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule. car le système Safety Canopy[MD] pourrait vous causer des blessures en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système Safety Canopy[MD], ses fusibles, les garnitures des pieds avant, milieu, arrière et extrême arrière, ou la garniture de pavillon d'un véhicule équipé d'un système Safety Canopy[MD]. Consultez votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est équipée d'un sac gonflable (SRS) et du système Safety Canopy[MD].

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet qui pourrait entraver le déploiement normal du système Safety Canopy[MD].

Fonctionnement du système Safety Canopy^{MD}

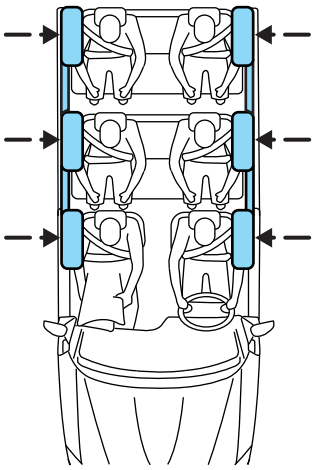

Le système Safety Canopy^{MD} a été conçu et développé à partir des méthodes d'essai recommandées d'un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai recommandées aident à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy^{MD}).

Le système Safety Canopy^{MD} comporte les éléments suivants :

- Un rideau gonflable doté d'un générateur de gaz caché sous la doublure du pavillon et au-dessus des portes (un de chaque côté du véhicule).
- Une doublure du pavillon qui s'ouvre au-dessus des portes afin de permettre le déploiement du système Safety Canopy^{MD}.
- Le même témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les sacs gonflables avant.
- Deux détecteurs d'impact montés dans les portes avant (un de chaque côté du véhicule).
- Deux capteurs d'impact situés sur le pied arrière, derrière les portes arrière (un de chaque côté du véhicule).
- Un capteur de capotage dans le module de commande des systèmes de retenue.

Le système Safety Canopy^{MD}, de concert avec les ceintures de sécurité, peut contribuer à réduire les risques de blessures graves en cas de collision latérale importante ou de capotage.

Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur les sièges des deuxième et troisième rangées du véhicule et être convenablement retenus. Le système Safety Canopy^{MD} ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer à partir du pavillon vers le bas, au niveau des portes et le long des glaces.

Le système Safety Canopy[MD] est conçu pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération latérale suffisante pour que le capteur d'impact latéral ferme un circuit électrique qui déclenche le déploiement du système Safety Canopy[MD] ou lorsque la possibilité d'un capotage est détectée par le capteur de capotage.

Le système de sécurité du pavillon Safety Canopy[MD] est fixé au longeron du toit, derrière le pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Dans le cas de certaines collisions latérales ou de capotages, le système Safety Canopy[MD] se déploie, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy[MD] est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

Si le système Safety Canopy[MD] ne se déploie pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement la présence d'une anomalie du système. Cela signifie simplement que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Le déploiement du système de sécurité du pavillon Safety Canopy[MD] n'est prévu qu'en cas de certaines collisions latérales ou de capotage, mais pas en cas de collision frontale, quasi frontale ou arrière, à moins que l'impact provoque une décélération latérale suffisante ou un risque de capotage.

AVERTISSEMENT : Plusieurs composants du système Safety Canopy[MD] sont très chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.

AVERTISSEMENT : Après s'être déployé, le système Safety Canopy[MD] ne peut pas fonctionner de nouveau, sauf s'il est remplacé. Un concessionnaire autorisé doit inspecter et remplacer au besoin le système Safety Canopy[MD] (y compris les garnitures des pieds avant, milieu, arrière et extrême arrière et du pavillon). Si le système de sécurité du pavillon Safety Canopy[MD] n'est pas remplacé (il ne peut pas fonctionner de nouveau), les risques de blessures en cas de collision seront augmentés.

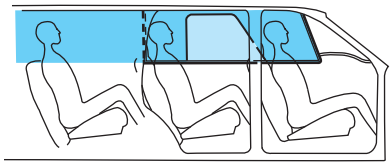

Évaluation du fonctionnement du système

Le système de retenue supplémentaire comporte un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoin des sacs gonflables* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par une ou plusieurs des situations suivantes :

- Le témoin des sacs gonflables (le même que celui des sacs gonflables avant) clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée ou que le témoin soit réparé.

Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, contactez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner correctement en cas de collision ou de capotage.

Système d'alerte après collision[MC]

Le système allume automatiquement les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore trois fois par intervalles de quatre secondes après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy[MD]) ou déclencher un tendeur de ceinture de sécurité.

Le système peut être désactivé par le conducteur ou par un passager en appuyant sur un des boutons suivants :

- En appuyant sur le bouton des feux de détresse.
- En appuyant sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé.

Le système d'alerte fonctionnera jusqu'à l'épuisement de la batterie du véhicule.

Comment se défaire des sacs gonflables ou des véhicules qui en sont équipés (y compris les prétendeurs)

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cette intervention DOIT ÊTRE effectuée uniquement par du personnel qualifié.

DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants. Consultez également la section *Système de retenue supplémentaire (SRS)* du présent chapitre pour connaître les directives spéciales d'utilisation des sacs gonflables.

Précautions importantes relatives aux dispositifs de retenue pour enfants

AVERTISSEMENT : Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa grandeur, son âge et son poids. Les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas compris avec le véhicule et doivent être achetés séparément. Si vous ignorez ces instructions ou ces directives, l'enfant risque davantage de subir des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT : Les enfants ne sont pas tous de la même taille et du même poids. Les recommandations fournies par la NHTSA ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de grandeur, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA ainsi qu'à votre pédiatre, afin de vous assurer que votre siège d'enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'essayage de sièges d'enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1-888-327-4236, ou visitez le site Web http://www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou pour de plus amples renseignements, contactez votre ministère provincial des transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean à http://www.sfa.ca, ou Transports Canada au 1-800-333-0371 (http://www.tc.gc.ca). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants		
	Taille, grandeur, poids et âge de l'enfant	**Dispositif de retenue pour enfants recommandé**
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins)	Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande	Utilisez un rehausseur.
Enfants de plus grande taille et poids	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement plus de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande	Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez convenablement utiliser un siège d'enfant pour les bébés et les tout-petits.

- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po), et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur un siège arrière et être convenablement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant.

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	**Poids de l'enfant**	**Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »**				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	**Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)**	**Ceinture de sécurité et ancrage de la sangle supérieure**	**Ceinture de sécurité et système LATCH (ancrages inférieurs et ancrage de la sangle supérieure)**	**Ceinture de sécurité seulement**
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 21 kg (48 lb)		**X**			**X**
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 21 kg (48 lb)	**X**		**X**	**X**	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 21 kg (48 lb)			**X**	**X**	

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. NE PLACEZ JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de douze ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants sont assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

AVERTISSEMENT : Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Observez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue de pair avec les directives et les avertissements du constructeur du véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, l'âge et le poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENT : N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

AVERTISSEMENT : Le baudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfant, d'adulte irresponsable ou d'animal sans surveillance dans votre véhicule.

Transport d'enfants

Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Les enfants ne sont pas tous de la même taille et du même poids. Les limites de taille, d'âge et de poids de l'enfant sont des recommandations ou représentent les exigences minimales stipulées par la loi. La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) offre des conseils et organise des démonstrations dans le but d'assurer que tous les enfants (jusqu'à 16 ans) sont correctement attachés dans des dispositifs de retenue adaptés, le cas échéant. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA ainsi qu'à votre pédiatre, afin de vous assurer que votre siège d'enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'essayage de sièges d'enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1-888-327-4236, ou visitez le site Web http://www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou pour de plus amples renseignements, contactez votre ministère provincial des transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean à http://www.sfa.ca, ou Transports Canada au 1-800-333-0371 (http://www.tc.gc.ca).

Respectez toutes les mesures de sécurité importantes au sujet des dispositifs de retenue et des sacs gonflables qui s'appliquent aux adultes.

Si les limites de taille, d'âge et de poids de l'enfant (telles que spécifiées par le fabricant du siège d'enfant ou du rehausseur) sont respectées, que le dispositif de retenue est correctement fixé et adapté à l'enfant, installez l'enfant dans le siège d'enfant ou utilisez un rehausseur. Les sièges d'enfant et les rehausseurs varient et peuvent être spécifiquement

conçus pour des enfants dont la taille, l'âge et le poids sont différents. Si l'enfant est trop grand pour un siège d'enfant ou un rehausseur (tel que spécifié par le fabricant du siège d'enfant ou du rehausseur), il doit toujours être correctement attaché avec l'une des ceintures de sécurité du véhicule.

SIÈGES D'ENFANT

Porte-bébés et sièges transformables

Utilisez un siège d'enfant recommandé pour le poids et la taille de l'enfant.

Procédez comme suit pour installer un siège d'enfant :

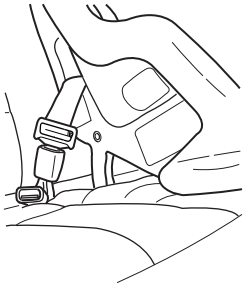

- Lisez et respectez les directives énoncées dans la section *Système de retenue supplémentaire* du présent chapitre.
- Respectez soigneusement toutes les directives du fabricant du siège d'enfant que vous installez dans votre véhicule. Si le siège d'enfant n'est pas installé convenablement, l'enfant risque d'être blessé en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. NE PLACEZ JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants sont assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

Pose d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points

Avant chaque utilisation, assurez-vous que le siège d'enfant est bien retenu en place. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants sont assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture qui convient à la position du siège dans le véhicule.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez le dossier du siège en position verticale.
- Faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Référez-vous à l'étape 5 ci-après. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

AVERTISSEMENT : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et ou à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Observez les étapes suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

Nota : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

Pour les places de la deuxième rangée, au besoin, le dossier peut être réglé légèrement pour faciliter l'installation du siège d'enfant.

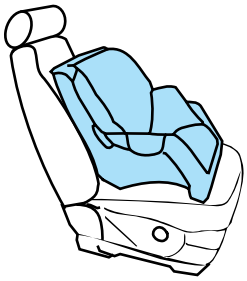

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

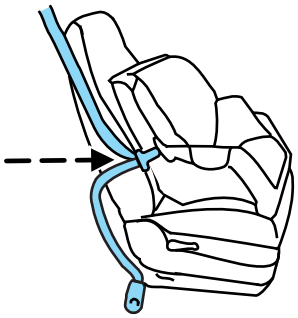

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

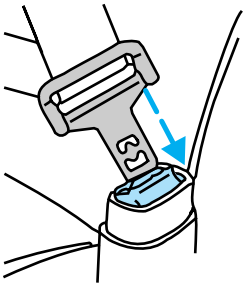

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

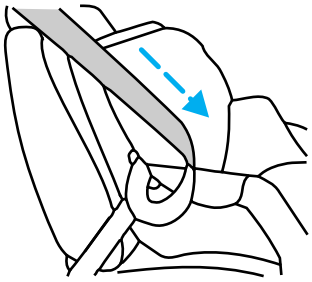

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur ne se bloque pas, répétez les étapes 5 et 6.

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif

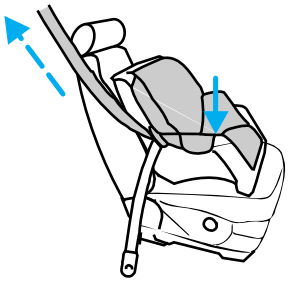

de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant au véhicule. Une légère inclinaison du siège d'enfant en direction de la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.

9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant. Consultez la section *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

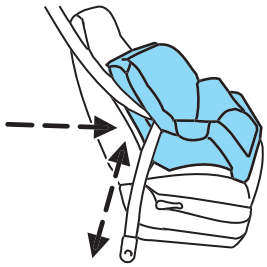

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité.

Fixation des sièges d'enfant aux points d'ancrage LATCH pour siège d'enfant

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin d'un siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle. Ford recommande d'utiliser un siège d'enfant muni d'une sangle de retenue fixée à la partie supérieure du siège. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les

sections *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* et *Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfants* dans ce chapitre.

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.

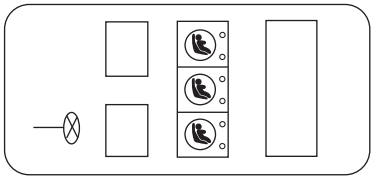

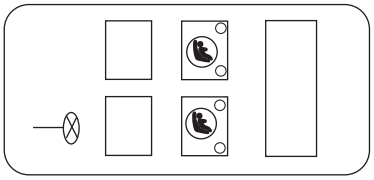

Les points d'ancrage LATCH sont situés dans la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes situés sur le dossier de siège. Veuillez suivre les directives du fabricant du siège d'enfant pour installer correctement le siège d'enfant muni de fixations LATCH.

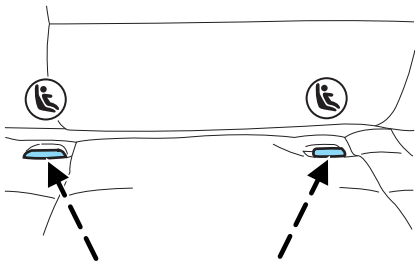

Les pictogrammes d'emplacement se trouvent sur des boutons ronds en plastique pour le siège central, et sur des étiquettes de forme rectangulaire pour les sièges latéraux.

Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue. Consultez la section *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.

N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

AVERTISSEMENT : Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Poussez sur le siège d'enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Un siège d'enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des ancrages inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant. Consultez la section *Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfants* dans ce chapitre.

Fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue

Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

Certains des sièges arrière de votre véhicule sont pourvus de points d'ancrage pour sangle de retenue intégrés, situés derrière les sièges, aux emplacements indiqués dans les illustrations suivantes.

Pour la place centrale de la troisième rangée, la patte d'ancrage consiste en une boucle au bas du dossier de siège.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

- Banquette de la deuxième rangée

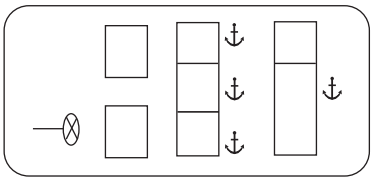

- Sièges baquets de la deuxième rangée

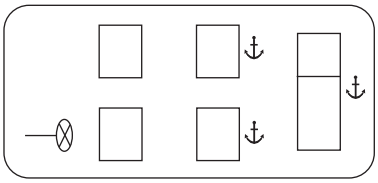

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

Une fois le siège d'enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides LATCH, et que vous avez attaché la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, ne tendez pas la sangle au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

Observez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Positions assises de la deuxième rangée

1. Pour les places centrales, acheminez la sangle de retenue de siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Si le haut du siège d'enfant touche à l'appui-tête, inclinez légèrement le dossier pour ajuster le siège d'enfant correctement.

2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.

- Places latérales de la deuxième rangée

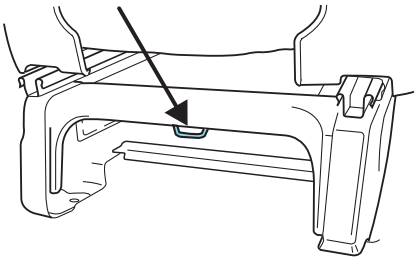

- Place centrale de la banquette de la deuxième rangée (selon l'équipement)

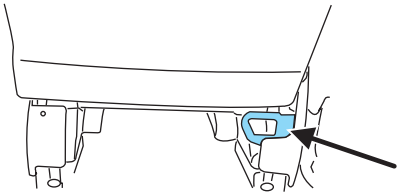

3. Saisissez la sangle de retenue et placez-la sur l'armature du siège.

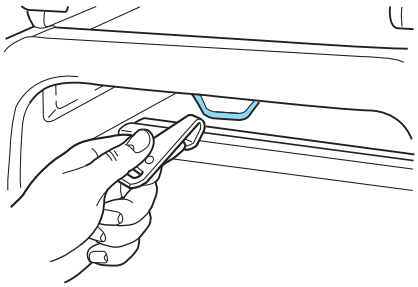

4. Faites tourner la sangle de retenue et agrafez-la à l'ancrage du cadre de siège.

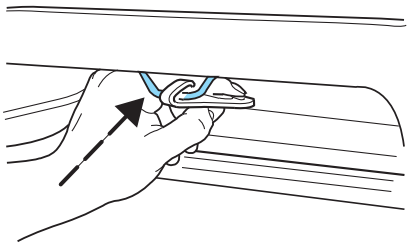

5. Tournez l'attache de la sangle de retenue.

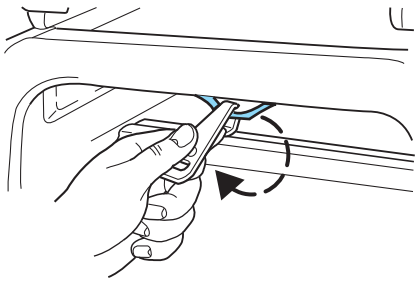

6. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Place centrale de la banquette de troisième rangée

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

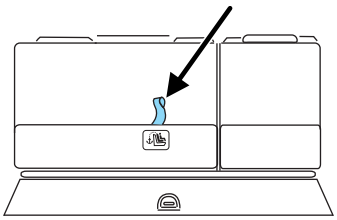

2. Repérez la boucle d'ancrage de sangle pour la place choisie.

- Il se peut que vous ayez à tirer vers vous le panneau rabattable le long du bas du dossier de siège pour avoir accès à la patte d'ancrage.

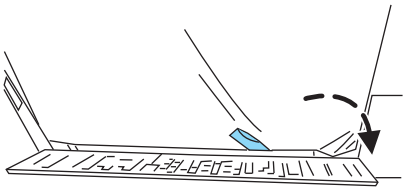

3. Fixez la sangle de retenue à la boucle d'ancrage, tel qu'illustré.

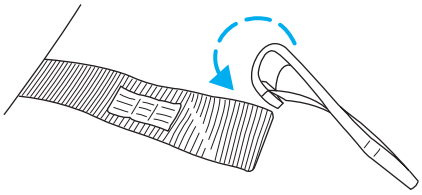

Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

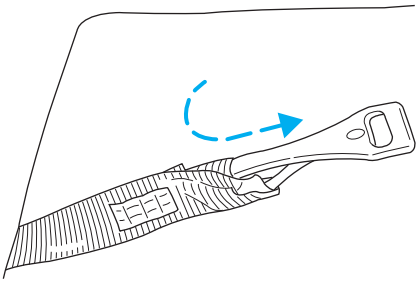

4. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

Rehausseur pour enfant

Le rehausseur est conçu pour obtenir un meilleur ajustement de la ceinture de sécurité du véhicule. Les enfants sont trop grands pour les sièges d'enfant conventionnels (les sièges transformables ou les sièges pour tout-petits par exemple), lorsqu'ils pèsent environ 18 kg (40 lb) et qu'ils sont âgés d'environ quatre ans. Consultez le manuel de votre siège d'enfant pour connaître les limites de poids, de taille et d'âge relatives à votre siège d'enfant. Asseyez votre enfant dans le siège d'enfant s'il est adapté au corps de l'enfant, à son poids, sa grandeur et son âge, ET s'il est solidement fixé dans le véhicule.

Bien que la ceinture trois points fournisse une certaine protection, les enfants qui sont trop grands pour les sièges d'enfant ou encore trop petits pour que la ceinture trois points s'ajuste correctement, et qui portent une ceinture de sécurité mal ajustée, risquent davantage de subir des blessures graves en cas de collision. Afin d'améliorer l'ajustement de la ceinture sous-abdominale et du baudrier pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, Ford recommande l'utilisation d'un rehausseur.

Le rehausseur positionne l'enfant de manière à obtenir un meilleur ajustement de la ceinture trois points sur l'enfant. L'enfant est assis plus haut, de sorte que la ceinture sous-abdominale passe bas sur ses hanches et qu'il garde ses genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège, sans être affaissé. Le rehausseur améliore aussi la position du baudrier et le confort. Essayez de garder la ceinture près du centre de l'épaule et de la poitrine. Le fait de déplacer l'enfant de quelques centimètres vers le centre du véhicule, tout en demeurant à la même place, peut aider à mieux ajuster le baudrier.

Recommandations d'utilisation du rehausseur par les enfants

Les enfants doivent utiliser un rehausseur dès qu'ils sont trop grands pour un siège d'enfant et jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour que la ceinture trois points se règle correctement. C'est généralement le cas lorsqu'ils mesurent 1,45 m (4 pi 9 po), qu'ils sont âgés de huit à douze ans et qu'ils pèsent entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), ou jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre « OUI » à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :

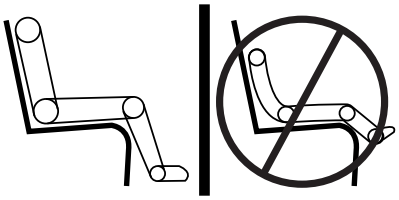

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier du siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Types de rehausseur

Il existe généralement deux types de rehausseur : sans dossier, et à dossier haut. Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

- Rehausseur sans dossier

  Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une autre place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points, ou sinon utilisez un rehausseur à dossier haut.

- Rehausseur à dossier haut

  Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations ci-dessous montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

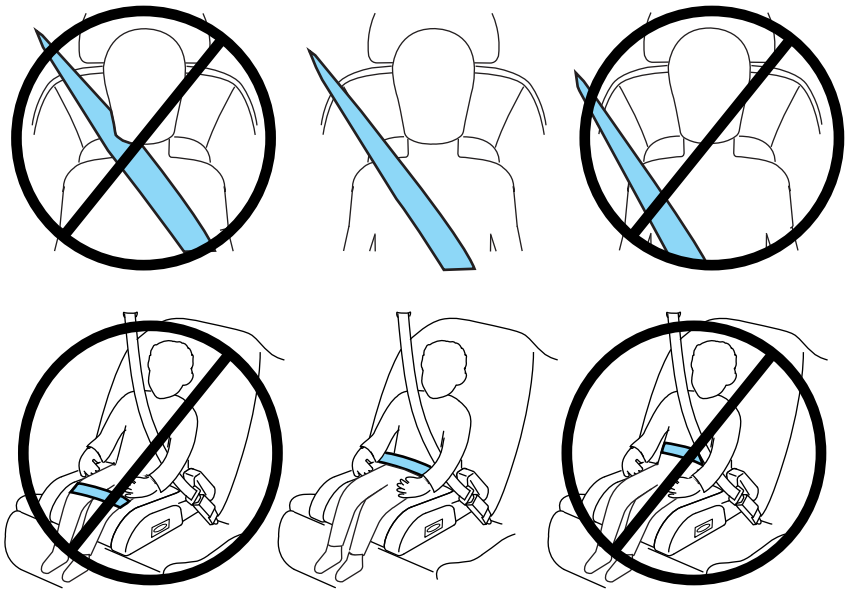

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

L'importance du baudrier

La tête de l'enfant peut heurter une surface dure lors d'une collision si un rehausseur est utilisé sans baudrier. De ce fait, n'utilisez jamais de rehausseur avec une ceinture sous-abdominale uniquement. Il est généralement recommandé d'utiliser un rehausseur en combinaison avec une ceinture trois points sur un siège arrière.

Déplacez l'enfant à une autre place assise si le baudrier ne demeure pas en place sur l'épaule.

Respectez toutes les directives fournies par le fabricant du rehausseur.

AVERTISSEMENT : Le baudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et des dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Adressez-vous au fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants. Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Consultez la section *Habitacle* du chapitre *Nettoyage* pour obtenir de plus amples détails au sujet de l'entretien des ceintures de sécurité souillées.

AVERTISSEMENT : Si vous négligez d'inspecter et de remplacer, au besoin, les ceintures de sécurité ou les dispositifs de retenue pour enfants dans les cas mentionnés ci-dessus, des risques de blessures graves pourraient s'ensuivre en cas de collision.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CAMIONNETTES ET DE VÉHICULES UTILITAIRES

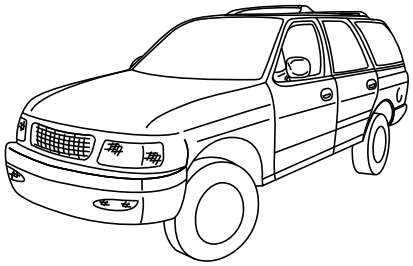

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de véhicules de tourisme dans des conditions de conduite sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules. Afin de réduire les risques de blessures graves ou de mort en cas de capotage ou autre accident vous devez :

- éviter les virages serrés et les manœuvres brusques;
- conduire à une vitesse sécuritaire appropriée aux conditions de la route;
- gonfler les pneus adéquatement;
- ne jamais surcharger ou charger incorrectement votre véhicule;
- vous assurer que tous les passagers sont correctement retenus.

AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Tous les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité et les enfants ou bébés doivent être assis et attachés correctement dans un dispositif conçu à leur intention pour réduire les risques de blessures ou d'éjection.

Reportez-vous à votre Guide du propriétaire et à tout supplément pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des instructions pour la conduite sécuritaire et d'autres mesures permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE

Véhicules à quatre roues motrices et à transmission intégrale (selon l'équipement)

Un véhicule à transmission intégrale ou à quatre roues motrices (lorsqu'elle est activée) peut utiliser la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à 2 roues motrices doivent généralement éviter.

La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte ou d'un groupe de transfert. Les véhicules à quatre roues motrices vous permettent de sélectionner différents modes de conduite selon les conditions. Vous trouverez des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de passage des vitesses dans le chapitre *Conduite*. Vous trouverez des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert dans le chapitre *Entretien et caractéristiques*. Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

Sur certains modèles à quatre roues motrices, le passage initial du mode 2 roues motrices au mode 4 roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement momentané ou des cliquetis. Ces bruits proviennent des organes de transmission avant qui commencent à tourner. Il s'agit d'une situation normale.

AVERTISSEMENT : Ne vous montrez jamais trop confiant par rapport aux capacités des véhicules à transmission intégrale ou à quatre roues motrices. Bien que dans des situations de faible adhérence un véhicule à transmission intégrale ou à quatre roues motrices ait une meilleure accélération qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'arrêtera pas plus rapidement qu'un véhicule à deux roues motrices. Conduisez toujours à une vitesse sécuritaire.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les véhicules utilitaires sport et les camionnettes peuvent présenter des différences importantes. Votre véhicule peut être :

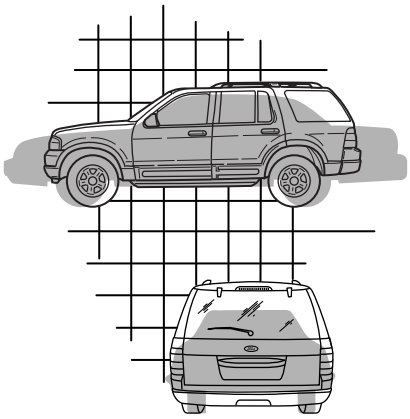

- Plus haut – pour permettre une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – pour pouvoir franchir des pentes abruptes ou les ondulations d'un terrain vallonné sans endommager les éléments du soubassement. Si toutes les conditions sont identiques, un véhicule avec un empattement court peut réagir plus rapidement aux manœuvres du volant.
- Plus étroit – pour améliorer sa maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.

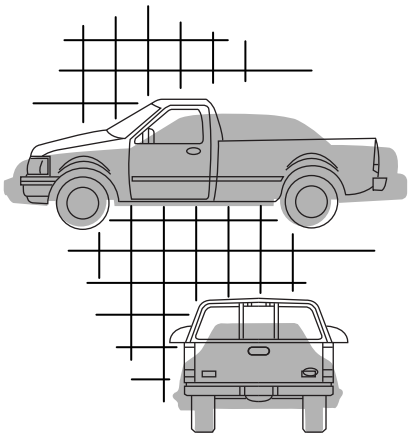

En raison des diverses dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camionnettes ont souvent un centre de gravité plus élevé et écart plus grand entre le centre de gravité d'un véhicule chargé et celui d'un véhicule non chargé.

Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

INFORMATION SUR L'INDICE DE QUALITÉ UNIFORME DES PNEUS

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :

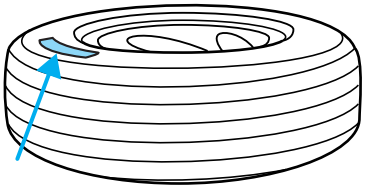

- **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type « LT », les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des pneus : Le U.S. Department of Transportation exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

AVERTISSEMENT : L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Température A B C

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C, et représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués sous diverses conditions en laboratoire. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme no 139 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

AVERTISSEMENT : L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

PNEUS

Les pneus de votre véhicule sont conçus pour vous offrir plusieurs années de service pourvu qu'ils reçoivent l'attention nécessaire.

Terminologie du pneu

- **Étiquette de pneu :** Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.
- **Numéro d'identification de pneu :** Numéro apparaissant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.
- **Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.
- **Charge standard :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 35 lb/po^2 (37 lb/po^2 [2,5 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

- **Charge additionnelle :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 41 lb/po^2 (43 lb/po^2 [2,9 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **KPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.
- **Lb/po^2 :** Livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.
- **Pression de gonflage à froid :** La pression du pneu quand le véhicule a été stationnaire et à l'abri des rayons du soleil pendant une heure ou plus et avant que le véhicule n'ait roulé 1,6 km (1 mi).
- **Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.
- **Pied milieu :** Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.
- **Talon :** Partie du pneu se trouvant à côté de la jante.
- **Flanc :** Partie du pneu se trouvant entre le talon et la bande de roulement.
- **Bande de roulement :** Partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.
- **Jante :** Support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

GONFLAGE DES PNEUS

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent

imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT : Un gonflage insuffisant apparaît comme la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale autorisée est la pression maximale précisée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant et qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po^2). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds (par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 km [1 mi]), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.

Nota : Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-roues de secours de type T (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*) : rangez la roue et maintenez la pression de gonflage à 4,15 bar (60 lb/po^2). Dans le cas de roues de secours conventionnelles et de taille différente (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*) : rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

ENTRETIEN DES PNEUS

Vérifier vos pneus et vos tiges de soupape

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les tiges de soupape pour les trous, les fissures ou les entailles, car cela peut permettre les fuites d'air. Donc, il faut réparer ou remplacer les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus

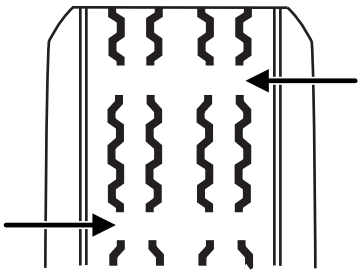

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po). Quand les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez

une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

AVERTISSEMENT : Âge
Les pneus se détériorent au fil du temps à cause de nombreux facteurs comme les conditions climatiques, les conditions d'entreposage et les conditions d'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).
En général, les pneus doivent être remplacés aux six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur due à des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et provoquer le remplacement plus fréquent des pneus.
Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number)

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENT : N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des ponts ou de la boîte de transfert ou du groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 psi) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
3. Éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.
4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po^2) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de pression des pneus clignote, le système est défectueux. Le pneu de rechange peut être incompatible avec le système de surveillance de pression des pneus ou un composant du système de surveillance peut être endommagé.

Mesures de sécurité

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- Évitez les démarrages, arrêts et virages inutilement brusques.
- Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route.
- Ne heurtez pas de bordure de trottoir ou de butoir en vous stationnant.

AVERTISSEMENT : Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue, le sable, etc., **ne faites pas** patiner rapidement les pneus car ceux-ci pourraient éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence exercée sur l'autoroute, la possibilité d'une crevaison à grande vitesse ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée.
Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.
Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.
De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

La permutation des pneus (selon le *Guide d'entretien périodique*) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

- Véhicules à propulsion arrière et véhicules à quatre roues motrices (pneus avant en haut du schéma)

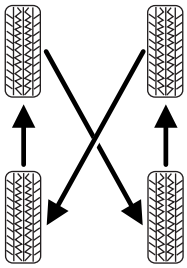

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

Nota : Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.

NOTA : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

NOTA : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

RENSEIGNEMENTS MOULÉS SUR LE FLANC DU PNEU

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type « P »

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

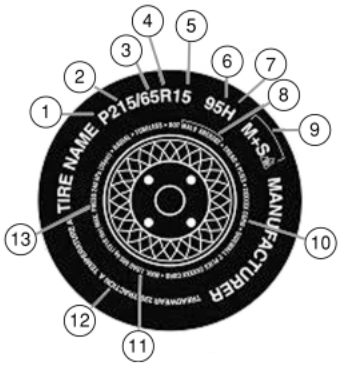

1. **P :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette.

Nota : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

2. **215 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

3. **65 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

4. **R :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

5. **15 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

6. **95 :** Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Vous pouvez trouver ces renseignements dans votre Guide du propriétaire. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

7. **H :** Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

Code de vitesse	Cote de vitesse – km/h (mi/h)
M	130 km/h (81 mi/h)
N	140 km/h (87 mi/h)
Q	159 km/h (99 mi/h)
R	171 km/h (106 mi/h)
S	180 km/h (112 mi/h)
T	190 km/h (118 mi/h)
U	200 km/h (124 mi/h)
H	210 km/h (130 mi/h)
V	240 km/h (149 mi/h)
W	270 km/h (168 mi/h)
Y	299 km/h (186 mi/h)
Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.	

8. **Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports :** ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter un client en cas de rappel du pneu.

9. **M+S ou M/S :** boue et neige ou
AT : tout-terrain ou
AS : toutes saisons.

10. **Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé :** Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

11. **Capacité de charge :** Indique la charge maximale en kilogrammes et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

12. **Indices d'usure, d'adhérence et de température**

- **Indice d'usure :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.
- **Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, aptitude mesurée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai spécifiques d'asphalte et de béton. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.
- **Température :** Les indices de température A (le plus élevé), B et C représentent la résistance du pneu à produire de la chaleur et sa capacité à la dissiper dans le cadre de tests effectués dans des conditions contrôlées dans un laboratoire intérieur particulier à l'aide d'une roue témoin.

13. **Pression maximale autorisée :** Indique la pression maximale stipulée par le fabricant et la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant et qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements sur le flanc du pneu relatifs au type « LT ».

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels (mentionnés ci-après) par rapport aux pneus de type « P ».

Nota : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneus.

1. **LT :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.

2. **Charge nominale et limites de gonflage :** Indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.

3. **Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po^2) :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

4. **Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po^2) :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type « T »

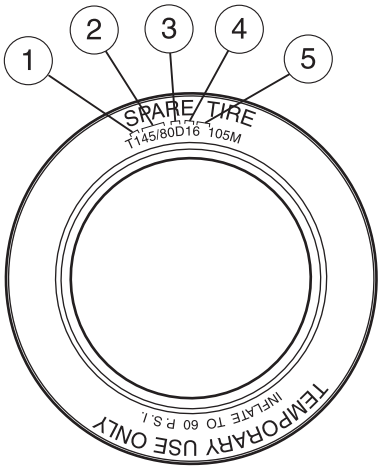

Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après.

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : La taille du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peut différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

1. **T :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

2. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

3. **80 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

4. **D :** Indique un pneu à carcasse diagonale.
R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

5. **16 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Consultez la description et le graphique pour la charge utile dans la section *Chargement du véhicule – avec ou sans remorque*.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUS

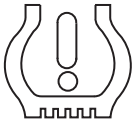

Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle des pneus de rechange (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Comme mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque l'un des pneus ou plus est considérablement sous-gonflé. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé produit un échauffement excessif et peut provoquer une défaillance du pneu. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut influencer le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Notez que le système de surveillance de pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus et il incombe au conducteur de maintenir la pression de gonflage appropriée, même en cas de sous-gonflage qui ne déclenche pas l'illumination du témoin de basse pression des pneus du système de surveillance de pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est associé au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le

témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

AVERTISSEMENT : Le système de surveillance de pression des pneus ne remplace PAS les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de renversement du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus

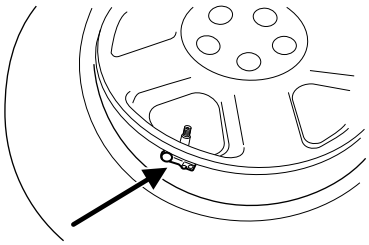

Chaque pneu de route est doté d'un capteur de pression des pneus dans la cavité du pneu et de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu. Il est recommandé de toujours confier vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les lectures de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. Lorsque le témoin est allumé, vos pneus sont sous-gonflés et ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant des pneus. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus. Visitez le site www.checkmytires.org pour obtenir de plus amples renseignements.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système de surveillance de pression des pneus continue de signaler un problème pour indiquer qu'il faut remplacer la roue endommagée et la réinstaller sur le véhicule.

Pour rétablir le fonctionnement complet du système de surveillance de pression des pneus, faites réparer la roue endommagée et faites-la remonter sur votre véhicule. Consultez la section *Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus* du présent chapitre.

Lorsque vous croyez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements au sujet du système de surveillance de pression des pneus.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin allumé en permanence	Pneus sous-gonflés	1. Vérifiez la pression de vos pneus; consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre. 2. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée par le fabricant comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Vous utilisez votre roue de secours. Réparez le pneu ou la roue endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section *Lorsque votre roue de secours temporaire est installée* de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Vous utilisez votre roue de secours. Réparez la roue endommagée et réinstallez-la sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement. Consultez la section *Lorsque votre roue de secours temporaire est installée* de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système dans ces conditions.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si le témoin du système de surveillance de pression des pneus clignote toujours lorsque vos pneus sont correctement gonflés et que la roue de secours n'est pas installée, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage des pneus du côté passager peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po^2) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné pendant la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po^2) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système de surveillance de

pression des pneus peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. (Si un ou plusieurs pneus sont à plat, réparez-les au besoin.) Vérifiez la pression des quatre pneus du véhicule. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

PNEUS D'HIVER ET CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

AVERTISSEMENT : La catégorie et les indices de charge et de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que pour les pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des essieux, de la boîte de transfert ou du groupe de transfert.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement toutes saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez utiliser des chaînes antidérapantes, il est recommandé d'utiliser des jantes en acier de même dimension et de même type, car les chaînes risquent d'endommager les jantes en aluminium.

Nota : Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes antidérapantes sur votre véhicule.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Utilisez seulement des chaînes de type câble ou des chaînes offertes par Ford à titre d'accessoire, ou l'équivalent. L'utilisation de chaînes conventionnelles à maillons peut endommager le passage de roue ou la carrosserie du véhicule.

- Pour éviter de nuire aux composants de la suspension, n'installez pas des chaînes sur les roues avant.
- Il est déconseillé d'utiliser des chaînes sur les pneus P275/55R20.
- Posez les chaînes antidérapantes de façon à ce qu'elles soient maintenues en toute sécurité et ne risquent pas de toucher le câblage électrique ou les canalisations de frein ou de carburant.
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h) lorsque des chaînes sont montées sur les pneus de votre véhicule.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes antidérapantes dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.

CHARGEMENT DU VÉHICULE – AVEC OU SANS REMORQUE

Cette section vous indique la bonne façon de charger votre véhicule ou votre remorque, et explique comment ne pas dépasser sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec et sans remorque :

Poids en ordre de marche – Il s'agit du poids du véhicule, y compris un plein de carburant et les équipements de série. Il n'inclut pas le poids des occupants, du chargement ou des équipements proposés en option.

Poids à vide en ordre de marche du véhicule – Il s'agit du poids, y compris tous les équipements de deuxième monte, à la livraison du véhicule neuf par le concessionnaire autorisé.

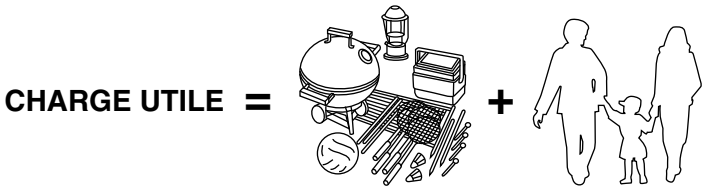

Charge utile – La charge utile est le poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention « **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX KG OU XXX LB** » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à sa sortie d'usine. Si votre véhicule comprend des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par votre concessionnaire, leur poids doit être retranché de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

AVERTISSEMENT : La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Exemple seulement :

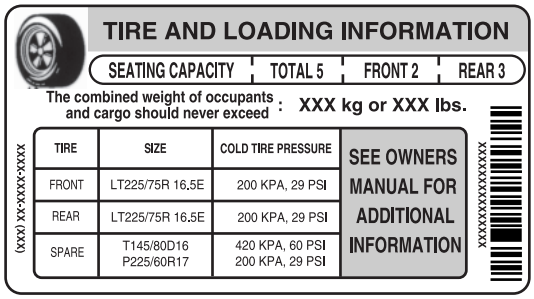

TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY | TOTAL 5 | FRONT 2 | REAR 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed : XXX kg or XXX lbs.

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
REAR	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
SPARE	T145/80D16 P225/60R17	420 KPA, 60 PSI 200 KPA, 29 PSI	

(XXX) XX-XXXX-XXXX

XXXXXXXXXXXXXXX

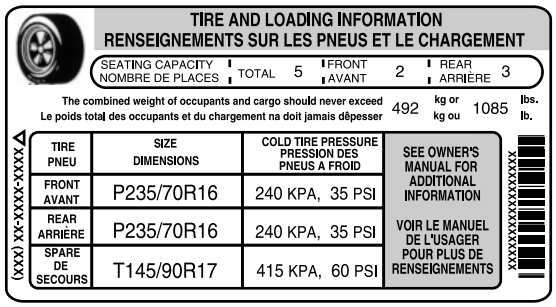

TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY / NOMBRE DE PLACES | TOTAL 5 | FRONT / AVANT 2 | REAR / ARRIÈRE 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed / Le poids total des occupants et du chargement na doit jamais dêpesser 492 kg or / kg ou 1085 lbs. / lb.

TIRE / PNEU	SIZE / DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE / PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION / VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT / AVANT	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
REAR / ARRIÈRE	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
SPARE / DE SECOURS	T145/90R17	415 KPA, 60 PSI	

(XXX) XX-XXXX-XXXX

XXXXXXXXXXXXXXX

CHARGEMENT =

+

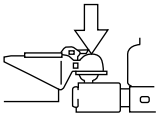

Poids de la charge – Cela comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris le poids du chargement et des équipements en option. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du chargement.

PAE (poids autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). **Ces cotes sont stipulées sur l'étiquette d'homologation située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le PMAE.**

Nota : Pour obtenir plus de détails sur la traction d'une remorque, consultez la section *Traction d'une remorque* du présent chapitre, ou procurez-vous le *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* chez votre concessionnaire autorisé.

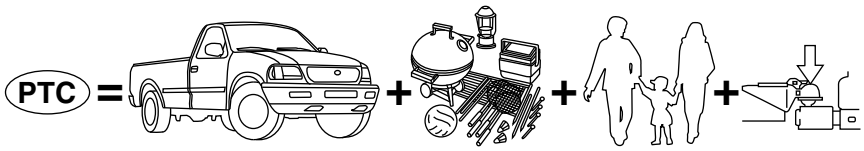

PTC (Poids total en charge) – Il s'agit du poids à vide en ordre de marche du véhicule additionné de son chargement et de ses occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). **Le PTAC (poids total autorisé en charge) est stipulé sur l'étiquette d'homologation située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le PTC ne doit jamais dépasser le PTAC.**

- **Exemple seulement :**

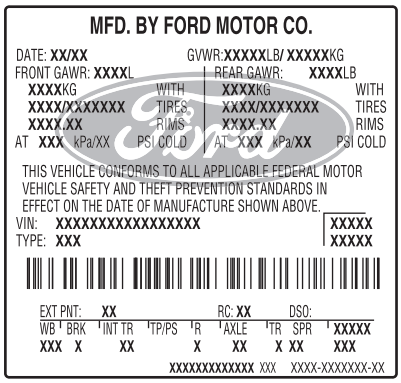

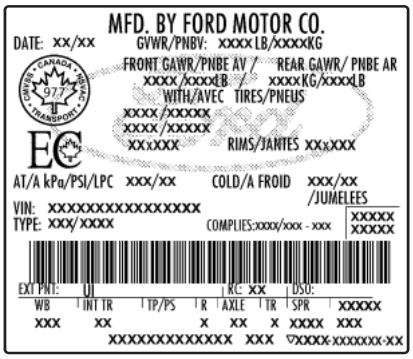

AVERTISSEMENT : Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

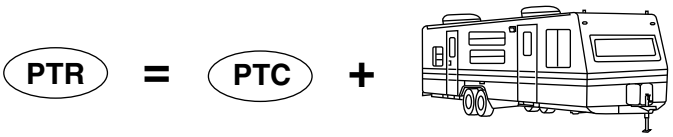

PTR (poids total roulant) – Il s'agit du poids d'un véhicule chargé, soit le PTC (Poids total en charge) plus le poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : Le circuit de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du PTAC et non du PTRA.) Pour tirer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le PTR du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le PTAC du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de freinage distincts. **Le PTR ne doit jamais dépasser le PTRA.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée – Il s'agit du poids maximal d'une remorque chargée pouvant être tiré par votre véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule uniquement équipé des options obligatoires, sans chargement (intérieur ou extérieur), avec un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle) ou d'une charge sur le pivot d'attelage (sellette d'attelage) de 15 à 25 % du poids total de la remorque et ne transportant que le conducteur (68 kg [150 lb]). **Consultez votre concessionnaire autorisé (ou le** *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* **fourni par votre concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.**

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage – Il s'agit de la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Exemples : Pour une remorque conventionnelle de 2 268 kg (5 000 lb), multipliez par 0,10 et 0,15 pour obtenir une plage de charge au timon appropriée de 227 à 340 kg (500 à 750 lb). Pour une remorque à sellette de 5 216 kg (11 500 lb), multipliez par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charge au pivot d'attelage de 782 à 1 304 kg (1 725 à 2 875 lb).

AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENT : Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.

2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb) et si le véhicule transporte cinq occupants pesant chacun 68 kg (150 lb), la charge résiduelle pour l'équipement ou le chargement sera de 295 kg (650 lb) (635 kg - 340 kg [5 × 68 kg] = 295 kg). En unités impériales (1 400 - 750 [5 × 150] = 650 lb).

5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.

6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques autres exemples de calcul de la charge disponible pour l'équipement et les bagages :

- Voici un autre exemple pour votre véhicule disposant une capacité de charge de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (5 × 99) - (5 × 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et des sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (5 x 220) - (5 x 30) = 1 400 - 1 100 - 150 = 150 lb.
- Voici un dernier exemple pour votre véhicule disposant d'une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : 635 - (2 × 99) - (12 × 45) = 635 - 198 - 540 = -103 kg; non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (2 x 220) - (12 x 100) = 1 400 - 440 - 1 200 = -240 lb. Vous devrez réduire la charge d'au moins 103 kg (240 lb). Si vous retirez 3 sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit :

  635 - (2 × 99) - (9 × 45) = 635 - 198 - 405 = 32 kg; la capacité de charge est maintenant suffisante pour transporter le ciment et votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (2 x 220) - (9 x 100) = 1 400 - 440 - 900 = 60 lb.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de façon à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité apposée sur le rebord de la porte du conducteur.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT : Consultez la section *Préparatifs avant la conduite* du chapitre *Conduite* du présent Guide du propriétaire pour obtenir d'importants renseignements au sujet de l'utilisation de ce type de véhicule en toute sécurité.

AVERTISSEMENT : Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Lors de la conduite d'un véhicule lourdement chargé, prenez des mesures de sécurité exceptionnelles. Conduisez à une vitesse réduite et prévoyez une plus longue distance de freinage.

Votre véhicule peut transporter un chargement plus lourd et un nombre de passagers plus élevé que la plupart des voitures de tourisme. Selon le type de charge et la disposition de celle-ci, le transport de passagers et de chargement peut déplacer le centre de gravité de votre véhicule vers le haut.

TRACTION D'UNE REMORQUE

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Pour votre sécurité et afin d'assurer le rendement maximal du véhicule, utilisez toujours l'équipement approprié pour tirer une remorque.

Pour tirer une remorque en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- Ne tirez pas de remorque avant que votre véhicule ait parcouru au moins 800 km (500 mi). De plus, au cours des 800 premiers kilomètres (500 milles) de traction d'une remorque, ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) et ne démarrez pas à plein régime.
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Prenez connaissance des directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Préparez soigneusement votre véhicule au remorquage. Consultez la section *Préparatifs avant le remorquage* de ce chapitre.

- Respectez les limites de charge de votre véhicule. Si celles-ci sont dépassées, une partie du chargement doit être enlevée de la remorque ou du véhicule jusqu'à ce que tous les poids soient conformes aux limites spécifiées.
- Redoublez de prudence lorsque vous tirez une remorque. Consultez la section *Conduite avec une remorque* dans ce chapitre.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tirez une remorque. Consultez la section *Conditions spéciales d'utilisation* dans le chapitre *Guide d'entretien périodique*.

Traction d'une remorque (équipement standard) :

Votre véhicule est équipé d'un attelage de remorque intégré et d'un câblage de remorque à quatre voies catégorie I. Le câblage à quatre voies procure une alimentation aux feux arrière, aux feux d'arrêt et aux clignotants. Consultez le tableau de traction d'une remorque pour connaître les recommandations relatives au poids.

Traction d'une remorque (ensemble de remorquage installé en option) :

L'ensemble de remorquage en option comprend le câblage de remorquage service intense. Un câblage de remorque à quatre voies catégorie I et un câblage de remorque à sept voies catégorie IV sont fournis. Un connecteur électrique se trouve sous la planche de bord pour la pose éventuelle d'un boîtier électronique de commande des freins de deuxième monte. Un faisceau de raccordement et des directives concernant le circuit électrique requis pour la traction d'une remorque sont inclus dans l'ensemble de remorquage en option pour la pose éventuelle d'un boîtier électronique de commande des freins.

La trousse comprenant le faisceau de raccordement et les directives relatives au circuit électrique requis pour la traction d'une remorque peut être achetée auprès de tout concessionnaire autorisé (numéro de pièce 4L1Z-14A348-AA).

NOTA : Avant d'atteler une remorque, assurez-vous que les freins de la remorque (selon l'équipement) et les feux sont bien branchés et qu'ils fonctionnent. Si la remorque est équipée de freins à commande électronique de remorque, consultez les directives fournies par le fabricant du boîtier électronique de commande des freins de deuxième monte pour déterminer si les freins de la remorque sont fonctionnels.

Moteur – ensemble de remorquage	PTRA maximal – en kg (lb)	Poids maximal de la remorque – en kg (lb)
Navigator 4x2		
5.4L – standard	5 443 (12 000)	2 721 (6 000)
5.4L – en option	6 804 (15 000)	4 082 (9 000)
Navigator L 4x2		
5.4L – standard	5 579 (12 300)	2 721 (6 000)
5.4L – en option	6 804 (15 000)	3 946 (8 700)
Navigator 4x4		
5.4L – standard	5 579 (12 300)	2 721 (6 000)
5.4L – en option	6 804 (15 000)	3 946 (8 700)
Navigator L 4x4		
5.4L – standard	5 670 (12 500)	2 721 (6 000)
5.4L – en option	6 804 (15 000)	3 856 (8 500)
NOTA : Dans le cas des véhicules équipés de l'ensemble de remorquage standard, la surface frontale maximale de la remorque ne doit pas dépasser 3,4 m^2 (36,5 pi^2). Dans le cas des véhicules équipés de l'ensemble de remorquage en option, la surface frontale maximale de la remorque ne doit pas dépasser 5,6 m^2 (60 pi^2).		

Pour connaître la définition des termes utilisés sur l'étiquette, consultez la section *Chargement du véhicule – avec ou sans remorque* du présent chapitre. Lors du calcul du poids maximal de la remorque, n'oubliez pas d'inclure le poids du timon de la remorque chargée.

AVERTISSEMENT : La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et peut entraîner des dommages au moteur, à la boîte de vitesses, au châssis, ainsi que des risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures aux occupants.

Couvercle d'attelage de remorque

Votre véhicule est équipé d'un couvercle de garniture d'attelage de remorque amovible. Pour enlever le couvercle de garniture :

1. Desserrer les deux fixations ¼ de tour du dessous du couvercle en les tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Tirez le couvercle vers le bas pour le retirer; les fixations demeurent attachées au couvercle.

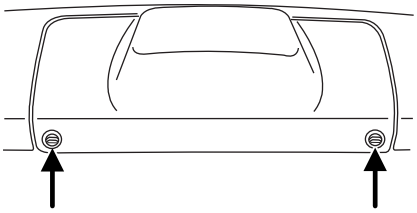

2. Pour réinstaller le couvercle, insérez les quatre languettes de plastique sur le dessus du couvercle dans les fentes correspondantes, comme le montre l'illustration, puis enfoncez le couvercle dans la garniture de pare-chocs.

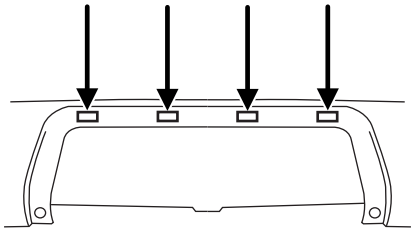

3. Maintenez le couvercle contre la garniture de pare-chocs et réinstallez les deux fixations ¼ de tour en les tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Préparation au remorquage

Assurez-vous d'utiliser l'équipement adéquat et d'atteler convenablement la remorque à votre véhicule. Consultez, dès que possible, au besoin, votre concessionnaire autorisé ou un détaillant de remorques reconnu.

Attelages

N'utilisez pas d'attelages s'attachant au pare-chocs du véhicule; utilisez un attelage porteur. Vous devez distribuer la charge de sorte qu'une proportion de 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

AVERTISSEMENT : L'attelage de remorque de ce véhicule fait partie du système de résistance aux collisions arrière. Ne retirez pas l'attelage de remorque. Autrement, la structure de résistance aux collisions pourrait être amoindrie, ce qui augmenterait le risque de blessures en cas de collision.

Capacité nominale de l'attelage intégré

L'attelage intégré de série peut offrir deux capacités nominales selon le mode de fonctionnement :

- **Transport de charge** – nécessite une barre de remorquage et une boule d'attelage. La barre de remorquage supporte toute la charge verticale du timon de la remorque.
- **Répartition de charge** – nécessite un système répartiteur de charge de deuxième monte qui comprend une barre de remorquage, une boule d'attelage, des barres-ressorts et des brides d'enclenchement. Avec un tel système, la charge verticale du timon de la remorque est répartie entre la camionnette et la remorque.

Mode	Poids maximal de la remorque – en kg (lb)	Poids maximal du timon – en kg (lb)
Attelage porteur	2 721 (6 000)	272 (600)
Attelage répartiteur	4 082 (9 000)	408 (900)
Il s'agit là des poids nominaux d'attelage seulement; les poids nominaux réels du véhicule dépendent des combinaisons moteur, boîte de vitesses et pont.		

AVERTISSEMENT : La traction d'une remorque d'un poids supérieur au poids maximal permis pour le timon dépasse les capacités du système de remorquage et peut causer des dommages structurels au véhicule, en plus d'accroître les risques de perdre la maîtrise du véhicule et de subir des blessures.

Attelage répartiteur de charge

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de charge, vous devez toujours suivre la méthode suivante :

1. Arrêtez votre véhicule non chargé sur une surface plane, En laissant le contact établi et toutes les portes fermées, laissez le véhicule immobilisé (sans passagers à bord) pendant plusieurs minutes afin qu'il se mette de niveau.

2. Réglez la commande de la suspension pneumatique (selon l'équipement) en position d'arrêt.

3. Mesurez la hauteur d'un point de référence sur les pare-chocs avant et arrière, au centre du véhicule.

4. Attelez la remorque au véhicule et réglez l'attelage répartiteur de charge de telle façon que la hauteur du pare-chocs avant ne s'écarte pas de plus de 13 mm (0,5 po) du point de référence. Une fois ce réglage effectué, la hauteur du pare-chocs arrière ne devrait pas être supérieure à celle de l'étape 3.

5. Réglez la commande de la suspension pneumatique (selon l'équipement) en position de marche.

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas un attelage répartiteur de charge de façon à ce que le pare-chocs arrière soit plus haut qu'il ne l'était avant d'atteler la remorque. Un tel réglage annulerait la fonction de répartition de charge et pourrait rendre la conduite difficile et entraîner des blessures graves en cas d'accident.

Chaînes de sécurité

Accrochez toujours les chaînes de sécurité de la remorque au châssis ou à l'attelage du véhicule. Croisez les chaînes sous le timon de la remorque et laissez-leur suffisamment de jeu pour ne pas gêner dans les virages.

Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives de l'entreprise de location.

Ne fixez pas les chaînes de sécurité au pare-chocs.

Freins de remorque

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition qu'ils aient été correctement installés et réglés conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locale et fédérale.

AVERTISSEMENT : Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient accrus.

Le circuit de freinage de la remorque est conçu en fonction du PTAC et non du PTRA.

Feux de remorque

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent. Consultez votre concessionnaire autorisé ou l'entreprise de location de remorques pour connaître le matériel à utiliser et la méthode de branchement du circuit des feux de la remorque.

Conduite avec une remorque

Lors de la traction d'une remorque :

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les 800 premiers kilomètres (500 premiers milles) parcourus en tractant une remorque et n'accélérez pas brusquement.
- Désactivez le programmateur de vitesse. Il est possible que le programmateur de vitesse se désactive automatiquement lors de la traction d'une remorque sur pente abrupte et prolongée.
- Activez la fonction de remorquage et de charge lourde pour éviter des changements de rapport trop fréquents et pour contribuer au refroidissement de la boîte de vitesses. Pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet, consultez la section *Fonctionnement de la boîte de vitesses automatique* du chapitre *Conduite*.
- Permettez plus de distance pour immobiliser une remorque attachée; prévoyez les arrêts et freinez graduellement.

Si votre véhicule est équipé du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité, il est possible que vous perceviez son fonctionnement lorsque vous braquez avec une remorque très chargée. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale. Le fait de négocier les virages à une vitesse moins élevée lorsqu'une remorque est attelée réduira la tendance du contrôle dynamique de stabilité AdvanceTrac^{MD} à se mettre en fonction.

Entretien requis après la traction d'une remorque

Si vous tirez une remorque sur de longues distances, votre véhicule doit être entretenu plus fréquemment. Consultez la section *Conditions spéciales d'utilisation* dans le chapitre *Guide d'entretien périodique*.

Conseils sur la traction d'une remorque

- Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à arrêter et à reculer, afin de vous familiariser avec la sensation que procure la combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.
- Pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et pour accroître l'efficacité du climatiseur si vous devez vous arrêter pendant des périodes prolongées en circulation intense par temps chaud, placez la boîte de vitesses en position P (stationnement).
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez de nouveau l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Si vous descendez une pente longue ou prononcée, passez à un rapport inférieur. Ne freinez pas continuellement, car les pneus pourraient surchauffer et devenir ainsi moins efficaces.
- Si le véhicule tracte souvent une remorque par temps chaud, sur terrain vallonné, au PTRA, ou si ces facteurs sont combinés, il est conseillé de vidanger le pont arrière et de le remplir d'huile synthétique pour engrenages si ce n'est déjà fait. Consultez le chapitre *Entretien et caractéristiques* pour connaître les lubrifiants à utiliser. N'oubliez pas que peu importe le lubrifiant pour pont arrière utilisé, il ne faut pas tracter une remorque lors des 1 600 km (1 000 mi) initiaux d'un véhicule neuf et il ne faut pas dépasser une vitesse de 113 km/h (70 mi/h) ni accélérer à pleins gaz lors des 800 km (500 mi) initiaux.
- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Néanmoins, si cette manœuvre est indispensable, calez les roues de la remorque.

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau

Débranchez le câblage électrique de la remorque avant de reculer celle-ci dans l'eau. Rebranchez le câblage lorsque la remorque ne se trouve plus dans l'eau.

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains organes importants du véhicule :

- en causant des dommages internes;
- en nuisant à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez le lubrifiant de pont arrière chaque fois que ce dernier a été submergé. Le lubrifiant de pont arrière n'exige aucune vérification, sauf si une fuite est soupçonnée ou si une réparation est requise.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR

Respectez ces directives pour le remorquage de loisir. Un exemple de remorquage de loisir est le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives ont pour but de faire en sorte que votre boîte de vitesses ne soit pas endommagée.

Nota : Mettez votre système de chauffage et de climatisation en mode de recirculation d'air pour empêcher les émanations du circuit d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Consultez le chapitre *Bloc de commande du système de chauffage-climatisation* pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Véhicules à deux roues motrices et à quatre roues motrices : Ne remorquez pas votre véhicule en laissant les roues au sol, car vous risquez d'endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Il est recommandé de faire remorquer votre véhicule avec les quatre roues soulevées du sol, par exemple sur le plateau d'une dépanneuse. Sinon, aucun remorquage derrière un véhicule de loisirs n'est permis. Consultez votre concessionnaire autorisé si vous devez procéder au remorquage au sol d'un véhicule équipé du système à quatre roues motrices Control Trac[MD].

En cas de panne sur la route, consultez la section *Remorquage du véhicule* du chapitre *Dépannage*.

DÉMARRAGE

Positions du commutateur d'allumage

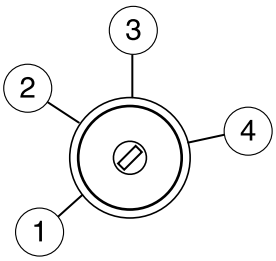

1. ANTIVOL-VERROUILLÉ – bloque le volant et le levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique et permet de retirer la clé.

2. ACCESSOIRES – permet le fonctionnement des accessoires électriques, tels que la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

3. CONTACT – alimente tous les circuits électriques et allume les témoins. La clé demeure dans cette position pendant la conduite du véhicule.

4. DÉMARRAGE – permet de faire démarrer le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur démarre.

Préparation au démarrage de votre véhicule

Le démarrage du véhicule est contrôlé par le système de commande du groupe motopropulseur.

Ce système respecte toutes les normes canadiennes relatives aux équipements causant des interférences qui réglementent l'intensité de champ électrique des bruits radioélectriques.

Au moment de mettre en marche un moteur à injection, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le démarrage, consultez la section *Démarrage du moteur* dans le présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Un ralenti prolongé à régime élevé peut entraîner de très hautes températures dans le moteur et dans la tuyauterie d'échappement, en plus de créer des risques d'incendie ou d'autres dommages au véhicule.

AVERTISSEMENT : Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

AVERTISSEMENT : Ne faites jamais démarrer le moteur dans un garage ou autre local fermé car les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer. Consultez la section *Précautions contre les gaz d'échappement* du présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Consignes de sécurité importantes

Un ordinateur de bord commande le régime de ralenti du moteur. Quand vous faites démarrer le moteur, le régime de ralenti est plus élevé afin de réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier le véhicule. Ne laissez pas le moteur tourner pendant plus de 10 minutes à ce régime élevé.

Avant le démarrage :

1. Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'utilisation correcte des ceintures de sécurité, consultez le chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

2. Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.

3. Assurez-vous que le levier de vitesse est en position P (stationnement).

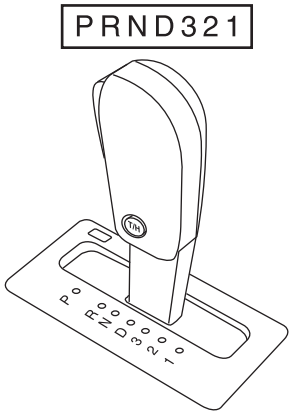

4. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

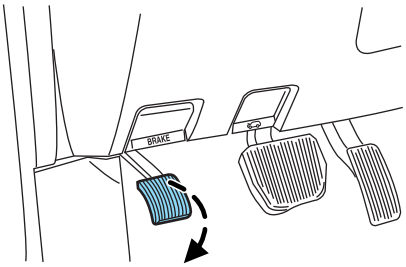

5. Tournez la clé à la position CONTACT (3) sans atteindre la position DÉMARRAGE (4).

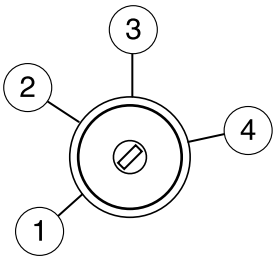

Certains témoins s'allument brièvement. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des témoins.

Démarrage du moteur

1. Tournez la clé à la position CONTACT (3) sans atteindre la position DÉMARRAGE (4).

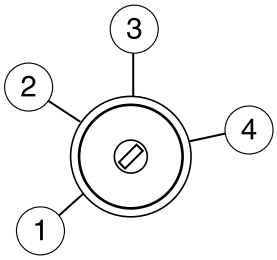

2. Tournez la clé à la position 4 (démarrage), puis relâchez-la dès que le moteur démarre. Ce véhicule est équipé d'un système de démarrage assisté par ordinateur qui facilite le démarrage du moteur. Après avoir relâché la clé de la position 4 (démarrage), le démarreur pourrait continuer à fonctionner jusqu'à 10 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.

Nota : Le lancement peut être interrompu en tout temps en coupant le contact.

3. Après avoir fait tourner le moteur au ralenti pendant quelques secondes, relâchez le frein de stationnement, enfoncez la pédale de frein, engagez un rapport, puis roulez.

Nota : Si le moteur ne démarre pas au premier essai, tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT, attendez 10 secondes, puis essayez de nouveau l'étape 2. Si le moteur ne démarre toujours pas, appuyez à fond sur l'accélérateur et essayez de nouveau l'étape 2, en maintenant l'accélérateur au plancher jusqu'à ce que le régime du moteur dépasse la vitesse d'entraînement du démarreur. Ceci permet de lancer le moteur avec le carburant coupé dans l'éventualité où le moteur serait noyé.

Démarrage par temps froid (véhicules à carburant mixte seulement)

En vertu de ses caractéristiques de démarrage, l'éthanol de qualité E_{85} ne convient pas lorsque la température ambiante est inférieure à -18 °C (0 °F). Veuillez consulter votre distributeur de carburant pour déterminer si de l'éthanol dont le grade est adapté aux températures hivernales est disponible. À mesure que la température extérieure se rapproche du point de congélation, les distributeurs de carburant à l'éthanol devraient offrir de l'éthanol dont le grade est adapté aux températures hivernales (comme pour le carburant sans plomb). Si de l'éthanol de qualité adaptée aux températures estivales est utilisé par temps froid, de -18 °C à 0 °C (0 °F à 32 °F), la période de lancement peut être plus longue, le ralenti peut être irrégulier et le moteur peut-être hésitant jusqu'à ce qu'il se soit réchauffé.

L'utilisation d'éthanol de qualité E_{85} peut réduire le rendement de pointe d'un moteur qui tourne à froid.

Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois car cela risque d'endommager le démarreur. Si le moteur refuse de démarrer, coupez le contact et attendez 30 secondes avant d'actionner de nouveau le démarreur.

N'utilisez pas un fluide de démarrage comme l'éther dans le circuit d'admission d'air. Un fluide de ce type peut causer des dommages immédiats au moteur par explosion et entraîner des blessures.

S'il est difficile de démarrer le moteur par temps froid avec de l'éthanol E_{85} et que ni une autre marque d'éthanol E_{85} ni un chauffe-moteur ne sont disponibles, l'ajout de carburant sans plomb dans votre réservoir améliorera la qualité des démarrages par temps froid. Votre véhicule est conçu pour fonctionner avec de l'éthanol E_{85}, du carburant sans plomb ou tout mélange des deux.

Consultez la section *Choix du carburant approprié* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements sur l'éthanol.

Si le moteur ne démarre pas lorsque vous avez suivi les instructions qui précèdent (véhicules à carburant mixte seulement)

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur du tiers à la moitié de la distance qui la sépare du plancher et maintenez-la enfoncée, puis démarrez le moteur.

2. Lorsque le moteur démarre, relâchez la clé, puis relâchez graduellement la pédale d'accélérateur à mesure que le régime du moteur augmente. Si le moteur ne démarre toujours pas, répétez l'étape 1.

Précautions contre les gaz d'échappement

Le monoxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

AVERTISSEMENT : Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Information importante concernant la ventilation

Si vous laissez le moteur tourner au ralenti alors que votre véhicule est arrêté pendant une longue période de temps, baissez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po) ou réglez les commandes de chauffage et de climatisation de façon à laisser pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.

CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

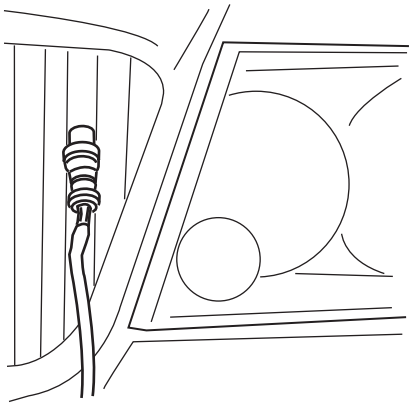

Si un chauffe-moteur est installé dans votre véhicule en usine, un capuchon en caoutchouc visible est fixé à la calendre de l'avant du véhicule. Si le chauffe-moteur est installé en usine, cet ensemble est fourni non monté à la livraison du véhicule et doit être installé par le concessionnaire autorisé. Si le chauffe-moteur n'est pas installé en usine, il est disponible au service des pièces de tout concessionnaire autorisé. Des capuchons en caoutchouc de rechange (numéro de pièce 3L1Z-6E088-AA) sont disponibles chez votre concessionnaire autorisé.

Le chauffe-moteur est destiné à réchauffer le liquide de refroidissement du moteur, ce qui facilite le démarrage et permet une action plus rapide du système de chauffage et de dégivrage. Si votre véhicule est équipé d'un tel équipement, il se compose d'un élément chauffant logé dans le bloc-cylindres du moteur et d'un faisceau de câblage permettant à l'utilisateur de le raccorder à une source d'alimentation de 120V c.a. (secteur) dont le circuit comporte une mise à la terre. Un chauffe-moteur est utile au démarrage lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).

Dans le cas des véhicules à carburant mixte qui utilisent de l'éthanol de qualité E_{85}, utilisez un chauffe-moteur si la température ambiante est inférieure à -18 °C (0 °F).

Consultez la section *Démarrage par temps froid* du chapitre *Conduite* pour obtenir de plus amples renseignements sur le démarrage avec de l'éthanol.

AVERTISSEMENT : Le non-respect des directives d'utilisation du chauffe-moteur peut entraîner des dommages matériels ou des blessures.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de décharges électriques, ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches.

Avant d'utiliser le chauffe-moteur, observez les recommandations suivantes afin d'utiliser le chauffe-moteur correctement et de façon sécuritaire :

- Pour votre sécurité, utilisez une rallonge électrique pour usage extérieur certifiée UL ou CSA. Utilisez uniquement une rallonge électrique pour usage extérieur portant la mention « Approuvée pour usage extérieur ». N'utilisez jamais une rallonge électrique pour usage intérieur, car vous risqueriez de subir un choc électrique ou de provoquer un incendie.
- Utilisez une rallonge électrique pour usage extérieur de calibre 16 ou supérieur.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- Ne tentez pas de raccorder plusieurs rallonges. Utilisez plutôt une rallonge dont la longueur vous permet d'atteindre facilement le cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous d'utiliser une rallonge en bon état, qui n'a pas été réparée ni épissée. Rangez votre rallonge à l'intérieur, à une température supérieure à 0 °C (32 °F). Une rallonge sans cesse exposée aux éléments se détériore graduellement.
- Pour réduire les risques de chocs électriques, ne branchez pas votre chauffe-moteur à un circuit électrique sans mise à la terre, ou avec un adaptateur à deux broches. Avant d'utiliser votre chauffe-moteur, assurez-vous qu'il est en bon état, et vérifiez particulièrement son cordon de raccordement.
- Lorsque vous branchez le chauffe-moteur, vérifiez que le raccordement constitué par la fiche de la rallonge et la prise du cordon du chauffe-moteur est bien au sec, à l'abri de l'eau, de façon à éviter l'éventualité d'un choc électrique ou d'un incendie.
- Assurez-vous également que votre espace de stationnement est propre et exempt de toutes matières combustibles, telles que des produits pétroliers, de la poussière excessive, des chiffons, des papiers, etc.

- Vérifiez la solidité et l'intégrité des raccordements entre le chauffe-moteur, le cordon de raccordement et la rallonge. Un mauvais raccordement peut faire surchauffer le cordon et provoquer un choc électrique ou un incendie. Lorsque votre chauffe-moteur fonctionne depuis une trentaine de minutes, vérifiez tous les points de raccordement et assurez-vous de l'absence de points chauds.
- Enfin, faites vérifier votre chauffe-moteur lors d'une mise au point avant la saison hivernale pour vous assurer qu'il est en parfait état de fonctionnement.

Utilisation du chauffe-moteur :

Les broches doivent être propres et exemptes d'humidité. Si vous devez les nettoyer, utilisez un chiffon sec.

Selon le type de chauffe-moteur installé en usine dont est doté votre véhicule, sa consommation être entre 400 watts et 1 000 watts à l'heure. Votre chauffe-moteur d'origine ne comporte pas de fonction thermostatique. Toutefois, la température maximale du liquide de refroidissement est atteinte dans un délai d'environ trois heures. À cet effet, il est inutile d'utiliser un chauffe-moteur pendant plus de trois heures, car toute utilisation excédentaire se traduit par un gaspillage d'électricité.

Avant de prendre la route, n'oubliez pas de débrancher le cordon et de le ranger correctement. Lorsque vous n'utilisez pas le chauffe-moteur, placez le capuchon protecteur sur la prise du cordon pour en protéger les broches.

FREINS

Les freins de votre véhicule se règlent automatiquement. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour obtenir de plus amples renseignements sur les intervalles d'entretien.

Un bruit occasionnel des freins est normal et ne signale pas nécessairement une anomalie de fonctionnement. Les circuits de freinage automobile fonctionnant normalement peuvent émettre un sifflement ou un grincement occasionnel ou intermittent lors du freinage. Ces bruits se produisent normalement au cours des premiers freinages de la journée, mais peuvent également survenir à tout moment. Ils peuvent être plus prononcés dans certaines conditions atmosphériques comme le froid, la chaleur et l'humidité, ou accentués par la poussière de la route, le sel et la boue. S'il se produit un bruit métallique ou un grincement continu pendant le freinage, les garnitures peuvent être usées et les freins doivent être vérifiés par un concessionnaire autorisé.

Consultez le paragraphe *Témoin du circuit de freinage* dans la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir des renseignements.

AVERTISSEMENT : Si vous descendez une pente longue ou prononcée, passez à un rapport inférieur. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et devenir ainsi moins efficaces.

Système de freins antiblocage aux quatre roues (ABS)

Sur les véhicules équipés de freins antiblocage (ABS), vous pourriez remarquer un bruit provenant du moteur de la pompe hydraulique et une pulsation au niveau de la pédale lorsque le freinage antiblocage entre en action. Des pulsations de la pédale accompagnées de bruit lors d'un freinage d'urgence ou d'un freinage sur du gravier, des bosses, des routes mouillées ou enneigées sont normales et indiquent le bon fonctionnement du système de freins antiblocage. Les freins antiblocage effectuent un autodiagnostic lorsque le moteur est mis en marche et que vous commencez à rouler. Vous pourriez entendre un bref bruit mécanique pendant cette vérification. Ceci est normal. En cas d'anomalie, le témoin de défaillance du freinage antiblocage s'allume. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

La fonction antiblocage entre en jeu dès que le module détecte la possibilité de blocage d'une roue lors d'un freinage, en compensant cette tendance. Les freins antiblocage empêchent le blocage des roues, même si les freins sont fermement serrés.

Méthode de freinage avec freins antiblocage (ABS)

- En cas de freinage d'urgence ou lorsque l'efficacité maximale des freins à antiblocage aux quatre roues est requise, appuyez à fond sur la pédale de frein. La fonction antiblocage aux quatre roues sera activée immédiatement, ce qui vous permettra de garder la maîtrise de la direction, d'éviter des obstacles si la distance qui vous en sépare est suffisante et d'arrêter le véhicule de façon contrôlée.
- La fonction antiblocage des freins ne réduit pas toujours la distance de freinage. Prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède.

- Ford recommande de vous familiariser avec cette technique de freinage. Évitez toutefois de prendre des risques inutiles.

Témoin de défaillance du freinage antiblocage

Le témoin du freinage antiblocage s'allume brièvement au tableau de bord lorsque le contact est établi. Si ce témoin ne s'allume pas brièvement lorsque le contact est établi, reste allumé ou clignote, c'est l'indication que les freins antiblocage requièrent une intervention.

Lorsque le témoin de défaillance du freinage antiblocage est allumé, la fonction antiblocage est désactivée, mais le freinage normal est encore possible, à moins que le témoin de frein ne soit également allumé lorsque le frein de stationnement est desserré. Si le témoin des freins s'allume, faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Frein de stationnement

Serrez le frein de stationnement chaque fois que vous stationnez le véhicule. Pour serrer le frein de stationnement, enfoncez la pédale de frein jusqu'à la butée.

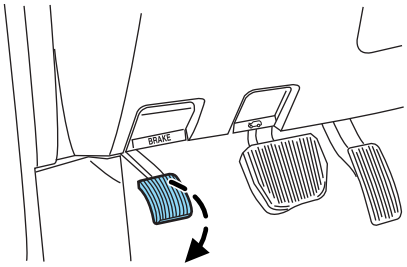

Lorsque le contact est établi, le témoin des freins du tableau de bord s'allume et reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.

AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est fermement engagé en position de stationnement (P).

L'utilisation du frein de stationnement n'est pas recommandée pour arrêter un véhicule en marche. Vous pouvez toutefois vous en servir en cas d'urgence comme frein de secours si les freins réguliers font défaut. Cependant, étant donné que le frein de stationnement n'agit que sur les roues arrière, la distance de freinage sera considérablement accrue et le comportement du véhicule s'en ressentira.

Pour desserrer le frein, tirez sur le levier de déverrouillage. La conduite avec le frein de stationnement serré a pour effet d'user rapidement les garnitures de frein et d'augmenter la consommation de carburant.

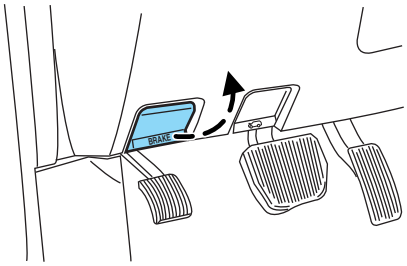

DISPOSITIF ANTILACET ADVANCETRAC^{MD} AVEC COMMANDE DE STABILITÉ ROLL STABILITY CONTROL™ (RSC^{MD}) (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} offre les fonctions d'amélioration de la stabilité dynamique du véhicule suivantes dans certaines situations de conduite :

- Le système antipatinage (TCS), qui limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.
- Le système de commande électronique de stabilité, qui aide à contrôler le dérapage et la dérive du véhicule.

- Le système de commande de stabilité antiretournement (RSC^{MD}), qui contribue à prévenir le capotage du véhicule.

AVERTISSEMENT : Toute modification du véhicule impliquant le circuit de freinage, les porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des roues ou des pneus peut compromettre la tenue de route du véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}. Afin d'éviter de perturber le fonctionnement des capteurs du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT : N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} indique que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} est activé, RALENTISSEZ.

AVERTISSEMENT : Si une anomalie du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} est détectée, le témoin de commande de stabilité s'allume en continu. Assurez-vous que le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} n'a pas été désactivé manuellement (enfoncez le bouton de commande de stabilité situé au centre du tableau de bord). Si le témoin de commande de stabilité demeure toujours allumé, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} est automatiquement activé chaque fois que vous faites démarrer le moteur. Toutes les fonctions du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} (système antipatinage, commande électronique de stabilité et système RSC^{MD}) sont actives et surveillent le comportement du véhicule dès le démarrage du moteur. Toutefois, le dispositif n'intervient que si la situation de conduite l'exige.

Le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} comprend un bouton de commande de stabilité situé au centre du tableau de bord et un témoin de commande de stabilité dans le tableau de bord. Le témoin de commande de stabilité au tableau de bord s'allume temporairement à l'établissement du contact durant le processus normal d'autovérification du système, ou durant la conduite si une situation provoque le fonctionnement du dispositif AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD}. Si le témoin de commande de stabilité s'allume en continu, assurez-vous que le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} n'a pas été désactivé manuellement, en appuyant sur le bouton de commande de stabilité situé au centre du tableau de bord. Si le témoin de commande de stabilité demeure allumé en continu, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. Le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} affiche également un message d'anomalie à l'afficheur multimessage.

Nota : Si le système ne peut pas être éteint, consultez la section *MyKey^{MC}*du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

Durant le processus normal d'autovérification du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}, un léger mouvement de la pédale de frein pourrait être ressenti, ainsi qu'un bruit de ronronnement ou de grincement juste après le démarrage et au moment de prendre la route.

Lorsque la situation exige l'activation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement (RSC^{MD}), vous pourriez remarquer ce qui suit :

- Une légère décélération du véhicule.
- Le clignotement du témoin de commande de stabilité.
- Une vibration de la pédale de frein.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage. Il se peut que vous entendiez aussi un bruit de déplacement d'air provenant du dessous du tableau de bord.
- La pédale de frein pourrait sembler plus ferme qu'à l'habitude.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage aide le conducteur à conserver la maîtrise du véhicule en maintenant une bonne adhérence sur les routes glissantes ou en pente, et en détectant et en contrôlant le patinage des roues.

Le système utilise deux stratégies pour contrôler le patinage excessif des roues, soit l'antipatinage moteur et l'antipatinage au freinage. Ceux-ci peuvent agir séparément ou conjointement. L'antipatinage moteur permet de limiter le patinage des roues motrices par une réduction momentanée du couple moteur. L'antipatinage au freinage permet de limiter le patinage des roues en freinant momentanément les roues qui patinent. L'efficacité du système antipatinage est plus marquée lorsque le véhicule roule à basse vitesse.

Le témoin de commande de stabilité clignote au tableau de bord lorsque le système antipatinage intervient.

Si le système antipatinage est trop souvent activé dans une courte période, la fonction de freinage du système se désactive temporairement pour laisser les freins refroidir. En pareil cas, le système antipatinage n'utilise que la réduction ou le transfert de couple du moteur pour empêcher le patinage excessif des roues. Le fonctionnement normal du système reprend dès que les freins ont refroidi. Les freins antiblocage, la commande de stabilité antiretournement RSC^{MD} et la commande électronique de stabilité (ESC) ne sont pas compromis par cette situation et continuent à fonctionner normalement pendant la période de refroidissement des freins.

Les systèmes antipatinage moteur et antipatinage au freinage peuvent être désactivés dans certaines situations. Consultez la section *Désactivation du système antipatinage* ci-après.

Système de commande électronique de stabilité (ESC)

Le système de commande électronique de stabilité (ESC) peut améliorer la stabilité directionnelle de votre véhicule en cas de manœuvre extrême, par exemple, lors d'un virage brusque ou pour éviter un obstacle sur la route. Le système de commande électronique de stabilité peut appliquer les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, réduire le couple du moteur si le système détecte une condition de dérapage ou de dérive imminente.

Le témoin de commande de stabilité clignote au tableau de bord lorsque le système de commande électronique de stabilité intervient.

Les conditions de conduite extrêmes qui peuvent déclencher l'intervention du système de commande électronique de stabilité comprennent, sans s'y limiter :

- la prise trop rapide d'un virage;
- les coups de volant rapides pour éviter un accident, un piéton ou un obstacle;
- la conduite sur une plaque de glace ou sur des chaussées glissantes;
- le changement de voie sur une route enneigée;
- le passage d'une route secondaire enneigée à une route principale dégagée, ou vice-versa;
- le passage d'une route d'asphalte à une route de gravier, ou vice-versa.
- la prise d'un virage avec une remorque très chargée (consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*).

Commande de stabilité antiretournement (RSC^{MC})

La commande de stabilité antiretournement (RSC^{MD}) peut contribuer à conserver la stabilité du véhicule en cas de manœuvres extrêmes. La commande de stabilité RSC^{MD} détecte les mouvements de roulis et le taux de variation d'amplitude et serre les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Le témoin de la commande de stabilité clignote dans le groupe d'instruments lorsque la commande de stabilité RSC^{MD} est activée.

Les conditions de conduite extrêmes qui peuvent déclencher l'intervention du système de commande de stabilité antiretournement comprennent, sans s'y limiter :

- les changements de voie subits;
- la prise trop rapide d'un virage;
- les coups de volant rapides pour éviter un accident, un piéton ou un obstacle.

Désactivation du système antipatinage

Si le véhicule est enlisé dans la neige, la boue ou le sable, et que la puissance du moteur semble diminuer, il peut être utile de désactiver certaines fonctions du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} pour permettre aux roues de patiner librement. Cela a pour effet de retrouver la pleine puissance du moteur et de profiter d'un meilleur élan pour franchir l'obstacle. Pour désactiver la fonction antipatinage, appuyez sur le bouton de commande de stabilité. Vous pouvez rétablir toutes les fonctions du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD} en enfonçant de nouveau le bouton de commande de stabilité ou en coupant le contact et en redémarrant le moteur.

Si vous désactivez la fonction antipatinage, le témoin de commande de stabilité s'allume en continu. Appuyez de nouveau sur le bouton de commande de stabilité pour éteindre le témoin de commande de stabilité.

En marche arrière (R), les freins antiblocage, ainsi que les fonctions d'antipatinage moteur et d'antipatinage au freinage demeurent fonctionnels, exception faite des dispositifs ESC et RSC^{MD} qui se désactivent.

Fonctions du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}					
Fonctions du bouton	**Témoin de commande de stabilité**	**Commande de stabilité RSC^{MD}**	**Commande électronique de stabilité**	**Antipatinage moteur**	**Antipatinage au freinage**
Valeur par défaut à la mise en fonction	Allumé pendant la vérification des ampoules	Activé	Activé	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Allumé en permanence	Activé	Activé	Partiellement activé	Partiellement activé

Dispositif antilouvoiement de remorque

Votre véhicule peut être équipé d'un dispositif antilouvoiement de remorque. Si votre véhicule est pourvu d'un équipement de remorquage adéquat, le dispositif antilouvoiement de remorque utilise le dispositif AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD} du véhicule pour détecter et tenter de limiter le louvoiement de la remorque en freinant chaque roue individuellement et, au besoin, en réduisant le couple moteur.

AVERTISSEMENT : Le dispositif antilouvoiement ne peut empêcher le roulis de la remorque, mais il peut l'atténuer une fois qu'il se produit. S'il y a du roulis, il est probable que la remorque est mal chargée selon son poids sur le timon ou que la vitesse du véhicule ou de la remorque est trop élevée. Rangez-vous en un endroit sécuritaire pour vérifier la répartition de la charge de la remorque et le poids du timon, et réduisez la vitesse à un niveau sécuritaire lorsque vous reprenez le remorquage. En cas de roulis, RALENTISSEZ.

Le témoin de commande de stabilité clignote momentanément au tableau de bord lorsque le dispositif antilouvoiement intervient. L'afficheur multimessage du tableau de bord afficher aussi le message **REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS**. Dans certains cas, lorsqu'un roulis est détecté, cela indique que la vitesse du véhicule est trop élevée et qu'elle est supérieure à un niveau auquel le roulis de la remorque ne s'intensifiera pas continuellement. Le dispositif antilouvoiement peut alors s'activer de façon continue et réduire graduellement la vitesse du véhicule.

NOTA : Le dispositif antilouvoiement de remorque entre en fonction uniquement à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mi/h).

Désactivation du dispositif antilouvoiement

Vous pouvez désactiver le dispositif antilouvoiement peu importe le cycle d'allumage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*. À noter que peu importe l'état d'activation choisi, le dispositif antilouvoiement de remorque sera réactivé à chaque nouveau cycle d'allumage.

AVERTISSEMENT : La désactivation du dispositif antilouvoiement accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de blessures graves ou mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en ce qui concerne le remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et assurer une conduite sécuritaire.

DIRECTION

Votre véhicule est équipé d'une direction assistée. La direction assistée emprunte l'énergie du moteur afin de réduire l'effort fourni par le conducteur pour diriger le véhicule.

Pour éviter d'endommager la pompe de servodirection :

- Ne maintenez jamais le volant tourné vers l'extrême droite ou l'extrême gauche pendant plus de quelques secondes lorsque le moteur tourne.
- Ne conduisez pas votre véhicule si le niveau du liquide de la pompe de direction assistée se trouve sous le repère MIN du réservoir.
- La direction émet un certain bruit de fonctionnement, ce qui est normal. Si le bruit est excessif, vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir de la pompe de direction assistée avant de consulter votre concessionnaire autorisé.
- Un effort important ou changeant au volant peut être causé par un niveau de liquide insuffisant dans le réservoir de la pompe de direction assistée. Vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir de la pompe de direction assistée avant de consulter votre concessionnaire autorisé.
- Ne dépassez pas le repère MAX du réservoir de la pompe de direction assistée, ce qui pourrait occasionner une fuite au réservoir.

En cas de panne de la direction assistée (ou si le moteur est arrêté), le volant peut être tourné, mais l'effort requis est accru.

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, vérifiez la présence des problèmes suivants :

- Gonflage insuffisant des pneus d'une ou de plusieurs roues
- Répartition inégale du chargement du véhicule
- Chaussée fortement bombée en son centre
- Forts vents latéraux
- Déréglage de la géométrie des roues du véhicule
- Éléments de la suspension desserrés ou usés

SUSPENSION PNEUMATIQUE

La suspension pneumatique est conçue pour améliorer le comportement routier, la tenue de route et les performances générales du véhicule dans les conditions suivantes :

- Certaines conditions routières
- Manœuvres de braquage du volant
- Freinage
- Accélération

Ce dispositif maintient l'arrière du véhicule à un niveau constant en faisant automatiquement pénétrer ou sortir de l'air des ressorts pneumatiques pour compenser les variations de charge. Si vous dépassez la limite de charge, la suspension pneumatique arrière risque de ne pas fonctionner. Le système de suspension pneumatique demeure en fonction pendant 40 minutes après que le contact ait été coupé, de façon à s'adapter à tout changement dans la charge du véhicule. (Le compresseur d'air peut fonctionner lorsque le moteur est à l'arrêt; il s'agit là d'une situation normale.)

La suspension pneumatique peut être activée ou désactivée au moyen de l'afficheur multimessage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Si le système est désactivé, la suspension pneumatique arrière ne fonctionnera pas et l'arrière du véhicule ne se soulèvera pas (pompage) ou ne s'abaissera pas (purge) lorsque le véhicule est à l'arrêt. Toutefois, si le système détermine que la hauteur du véhicule est trop faible ou trop élevée et qu'il est nécessaire de corriger la situation lorsqu'il roule à plus de 24 km/h (15 mi/h), il actionnera automatiquement la pompe ou purgera le circuit au besoin. Aucune intervention du conducteur n'est requise pour régler le dispositif si le véhicule fonctionne normalement.

AVERTISSEMENT : Pour les véhicules équipés d'une suspension pneumatique, mettez la suspension pneumatique hors fonction et coupez le contact avant le remorquage ou l'élévation du véhicule (à l'aide du cric ou par d'autres moyens).

PRÉPARATION À LA CONDUITE

AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

Les véhicules utilitaires et les camionnettes sont dotés de pneus plus larges et leur garde au sol est plus élevée, ce qui produit un centre de gravité plus élevé que celui des voitures de tourisme.

AVERTISSEMENT : Le comportement des véhicules utilitaires ou des camionnettes, dont le centre de gravité est plus élevé, diffère de celui des véhicules à centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont **pas** conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres brusques avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de renversement ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

AVERTISSEMENT : Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Ne surchargez pas votre véhicule et faites preuve d'une grande prudence lorsque le véhicule est lourdement chargé : conduisez à vitesse réduite, évitez toute manœuvre de direction brusque et prévoyez une plus longue distance de freinage. La surcharge ou le chargement incorrect du véhicule peut nuire à sa tenue de route et se traduire par une perte de maîtrise ou un capotage.

INTERVERROUILLAGE DU LEVIER SÉLECTEUR – LEVIER AU PLANCHER

Votre véhicule est doté d'un dispositif de verrouillage du levier sélecteur au frein qui empêche de désengager le levier sélecteur de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi, tant que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi et que la pédale de frein est enfoncée, il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux de freinage ne fonctionnent pas correctement. Consultez la section *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage*.

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux de freinage fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) :

1. Serrez le frein de stationnement, tournez la clé à la position ARRÊT, puis retirez-la.

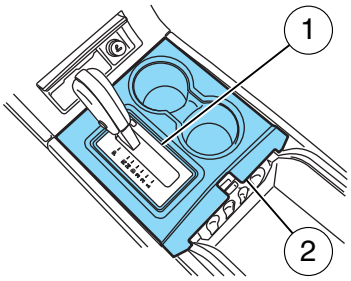

2. À l'aide d'un tournevis (ou d'un outil similaire), dégagez prudemment l'anneau de garnissage chromé (1) de la base du levier de vitesses.
3. À l'aide d'un tournevis (ou d'un outil similaire), faites levier prudemment sur le panneau de garnissage (2) et dégagez-le de la console pour exposer l'intérieur de la tringle de commande de la boîte de vitesses.

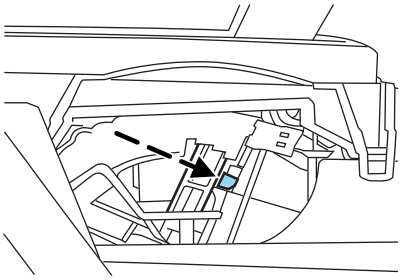

4. Repérez le levier d'interverrouillage du levier sélecteur de vitesses sur le côté passager ce dernier.

5. Appuyez sur la pédale de frein et tournez la clé de contact à la position CONTACT. L'utilisation d'un tournevis (ou l'outil similaire), maintenez le levier d'interverrouillage enfoncé tout en déplaçant le levier sélecteur hors de la position de stationnement (P) vers la position de point mort (N).

6. Posez le panneau de garnissage (2) et l'anneau chromé (1) dans l'ordre inverse de leur dépose.

7. Enfoncez la pédale de frein, faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Voyez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.

AVERTISSEMENT : Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.

AVERTISSEMENT : serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement); tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Conduite avec une boîte de vitesses automatique à six rapports

Votre véhicule a été conçu pour être plus économe en consommant moins de carburant en marche au débrayé ou en décélération. Lorsque vous enlevez votre pied de la pédale d'accélérateur et que le véhicule commence à ralentir, l'embrayage du convertisseur de couple du

convertisseur de couple se verrouille et coupe rapidement l'alimentation en carburant du moteur en décélération. Cet avantage de consommation de carburant pourrait être perçu comme une sensation de freinage de légère à moyenne lorsque vous retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

Ce véhicule offre une stratégie adaptative de passage des vitesses. Cette stratégie produit un rendement optimal de la boîte de vitesses et une qualité maximale de passage des vitesses. Lorsque le moteur est coupé, les données de passage des vitesses, qui comprennent les renseignements relatifs à la stratégie adaptative, sont automatiquement stockées dans le module de commande du groupe motopropulseur et le module de commande de la boîte de vitesses. Si la batterie est débranchée, les renseignements stockés lors du dernier passage de la clé en position ARRÊT sont récupérés. Ainsi, aucune donnée n'est perdue lors du retrait ou du débranchement de la batterie.

Stationnement (P)

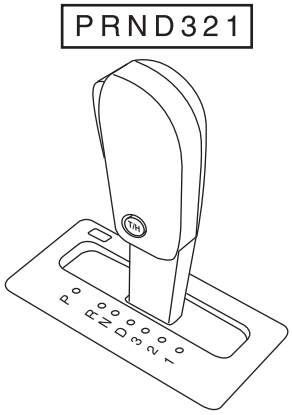

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues arrière de tourner.

Pour engager un rapport de vitesse :

- appuyez sur la pédale de frein;
- faites démarrer le moteur;
- sélectionnez une position de gamme à l'aide du levier sélecteur; si votre véhicule est équipé d'un levier sélecteur au plancher, appuyez sur le bouton de déverrouillage situé à l'avant du levier lorsque vous sélectionnez la position de gamme.

Pour placer la boîte de vitesses à la position P (stationnement) :

- immobilisez totalement votre véhicule;
- déplacez le levier sélecteur et placez-le à la position P (stationnement) en veillant à ce qu'il soit bien bloqué en place;

AVERTISSEMENT : serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement); Tournez la clé à la position ANTIVOL-VERROUILLÉ (2) et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur à la position R (marche arrière) ou de l'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier sélecteur est à la position N (point mort), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Surmultipliée (D) avec fonction REMORQUAGE CHARGE LOURDE désactivée

La position D (surmultipliée) avec fonction REMORQUAGE-CHARGE LOURDE désactivée est la position de conduite normale et celle qui offre la moindre consommation de carburant. La boîte de vitesses fonctionne du premier au sixième rapport.

Surmultipliée (D) avec fonction REMORQUAGE CHARGE LOURDE activée

La fonction REMORQUAGE-CHARGE LOURDE améliore le fonctionnement de la boîte de vitesses au moment de la traction d'une remorque ou du transport d'une charge lourde. Tous les rapports de la boîte de vitesses sont disponibles lorsque la fonction REMORQUAGE-CHARGE LOURDE est activée.

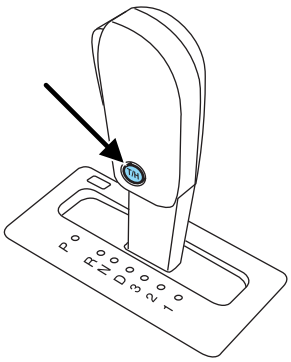

Pour activer la fonction REMORQUAGE-CHARGE LOURDE, appuyez sur le bouton situé sur le côté du levier sélecteur.

Le témoin REMORQUAGE CHARGE LOURDE s'allume au tableau de bord.

TOW HAUL

La fonction REMORQUAGE-CHARGE LOURDE impose un délai pour la montée des vitesses pour réduire la fréquence des changements de rapport. Cette fonction procure également un frein moteur pour tous les rapports de marche avant lorsque le levier sélecteur est en position D (surmultipliée). Ce frein moteur ralentit le véhicule et offre au conducteur une meilleure maîtrise du véhicule en descente. Selon les conditions de conduite et l'ampleur de la charge, la boîte de vitesses peut rétrograder, ralentir le véhicule et régulariser la vitesse du véhicule pendant la descente d'une pente, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur. La puissance du freinage de rétrogradation fournie varie en fonction de la pression exercée par le conducteur sur la pédale de frein.

Pour désactiver la fonction REMORQUAGE-CHARGE LOURDE et revenir en mode de conduite normale, appuyez sur le bouton à l'extrémité du levier sélecteur. Le témoin lumineux REMORQUAGE CHARGE LOURDE s'éteint alors.

À chaque nouveau démarrage, la boîte de vitesses revient automatiquement en mode D (surmultipliée) normal (fonction REMORQUAGE CHARGE LOURDE désactivée).

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas la fonction REMORQUAGE-CHARGE LOURDE lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car la sollicitation plus importante du frein moteur peut causer le patinage des roues arrière et le dérapage du véhicule, entraînant une perte de contrôle possible.

Troisième imposée (3e)

La boîte de vitesses fonctionne en troisième (3) seulement.

Ce rapport offre une meilleure adhérence sur chaussée glissante. Le passage en troisième (3e) permet de bénéficier du frein moteur.

Deuxième imposée (2e)

La boîte de vitesses ne fonctionne qu'au deuxième rapport.

Utilisez la deuxième imposée (2e) pour démarrer sur chaussée glissante ou pour accroître le frein moteur en descente.

Première imposée (1re)

- La boîte de vitesses ne fonctionne qu'au premier rapport.
- Assure un frein moteur maximal.
- Permet les passages à des vitesses supérieures par le déplacement du levier sélecteur.
- Ne permet pas la rétrogradation en première (1) à vitesse élevée; permet la rétrogradation en première (1) à basse vitesse seulement.

Rétrogradations forcées

- Permises seulement au rapport D (marche avant).
- Enfoncez totalement l'accélérateur.
- Permet la sélection du rapport approprié sur la boîte de vitesses.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

Si votre véhicule est muni du dispositif antilacet AdvanceTrac[MD] avec commande de stabilité, il peut être utile de le mettre hors fonction pour laisser patiner les roues.

LE SONAR D'AVANCE ET DE RECUL

Le sonar d'avance et de recul avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance des pare-chocs avant et arrière.

Les capteurs avant sont activés lorsque le levier sélecteur est dans une position autre que la position P (stationnement) ou N (point mort) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h). Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R).

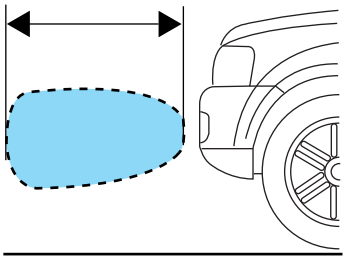

Les capteurs avant couvrent une zone allant jusqu'à 70 cm (27,6 po) à partir de l'avant du véhicule et jusqu'à 15 à 23 cm (6 à 9 po) à partir des extrémités latérales avant du véhicule. Référez-vous aux illustrations pour connaître les distances de couverture approximatives des capteurs.

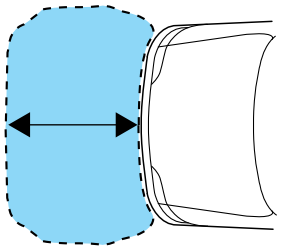

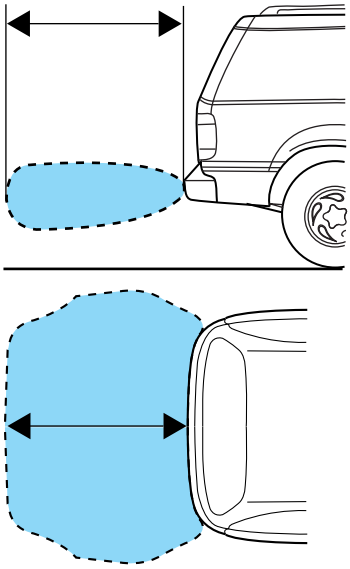

La partie arrière du dispositif détecte des obstacles dans une zone allant jusqu'à deux mètres (six pieds) à partir du pare-chocs arrière; cette distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs (référez-vous aux illustrations pour connaître les distances de détection approximatives des capteurs). L'alarme du sonar de recul retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. L'avertisseur du sonar de recul retentit de façon continue lorsque l'obstacle est à moins de 25 cm (10 po) du pare-chocs. Si le sonar de recul détecte un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) à une distance supérieure à 25 cm (10 po) du côté du véhicule, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.

Lors de la réception d'un avertissement de détection arrière, le volume de la radio diminue à une valeur prédéterminée. Le volume de la radio se rétablit à sa valeur initiale lorsque le signal du sonar cesse de retentir.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de bien comprendre les limites de fonctionnement du sonar d'avance et de recul décrites dans ce chapitre. Le sonar ne sert qu'à détecter certains types d'obstacle (surtout ceux qui sont immobiles et de grande dimension) lorsque le véhicule se déplace lentement en marche arrière sur une surface plane, pour le stationnement. Les systèmes de contrôle de la circulation, le mauvais temps, les freins à air ainsi que les moteurs et ventilateurs externes peuvent avoir un impact sur le sonar; le rendement de ce dernier peut être réduit ou le système peut se déclencher alors qu'il n'y a pas d'obstacle.

AVERTISSEMENT : Pour éviter les blessures, soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière et que vous utilisez le sonar.

AVERTISSEMENT : Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter le contact avec des objets en mouvement ou de petite dimension. Ce dispositif est conçu pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles immobiles et de grande dimension afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le sonar de recul.

AVERTISSEMENT : Certains appareils ajoutés, tels que des attelages de remorques de grande taille, des supports à bicyclettes ou à planches de surf, peuvent bloquer la zone de détection du sonar d'avance et de recul et entraîner de fausses alertes.

Le sonar déclenche un avertisseur pour alerter le conducteur de la présence d'un obstacle près d'un des pare-chocs de la façon suivante :

- les capteurs avant émettent une tonalité aiguë qui semble provenir du tableau de bord;
- les capteurs arrière émettent une tonalité plus grave qui semble provenir de l'arrière, à l'intérieur du véhicule;
- le sonar alerte le conducteur de la présence de l'obstacle se trouvant le plus près de l'avant ou de l'arrière du véhicule. Ainsi, si un obstacle se trouve à une distance de 30 cm (12 po) de l'avant du véhicule et qu'au même moment un obstacle est détecté à une distance de 15 cm (6 po) de l'arrière du véhicule, la tonalité la plus grave retentit.

La portion arrière du sonar alerte le conducteur de la présence de certains objets lorsque :

- le véhicule se déplace en marche arrière vers un obstacle immobile à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mi/h);
- le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) sans que le véhicule ne se déplace et qu'un objet s'approche de l'avant ou de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mi/h);
- le véhicule se déplace en marche arrière à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h) et qu'un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse ne dépassant pas 5 km/h (3 mi/h).

Le système se met automatiquement en fonction lorsque le levier sélecteur est placé à la position D (marche avant) ou R (marche arrière) et que le contact est établi. Une commande de l'afficheur multimessage permet au conducteur de désactiver le sonar d'avance (selon l'équipement) et/ou le sonar de recul. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet. L'afficheur multimessage indique une anomalie dans le sonar d'avance ou de recul et ne permet pas au conducteur d'activer le système défectueux.

Nota : Si le système ne peut pas être éteint, consultez la section *MyKey*^{MC}du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

Le système **s'active** par défaut chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position CONTACT. Pour désactiver le système ou le remettre en fonction, appuyez sur la commande.

Veillez à ce que les capteurs (situés sur les pare-chocs avant et arrière ou sur leur bouclier) ne soient pas obstrués par de la saleté, de la neige ou de la glace (ne nettoyez pas les capteurs avec des objets tranchants). Si les capteurs sont obstrués, la précision du sonar sera compromise.

Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment les pare-chocs ou les boucliers avant/arrière, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.

SYSTÈME DE CAMÉRA DE MARCHE ARRIÈRE

Le système de caméra sur le hayon présente une image vidéo, qui paraît sur le rétroviseur intérieur ou sur l'écran de navigation (selon l'équipement), de la zone à l'arrière du véhicule. Il aide le conducteur pendant la marche arrière ou les manœuvres de stationnement en marche arrière.

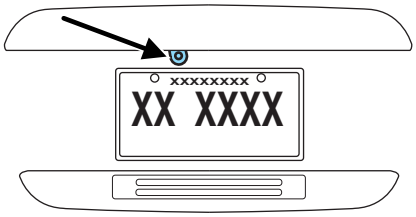

Pour utiliser le système de caméra de marche arrière, placez la boîte de vitesses en position R (marche arrière); une image s'affiche à la partie gauche du rétroviseur intérieur ou à l'écran de navigation (selon l'équipement). La zone affichée à l'écran peut varier en fonction de l'orientation du véhicule ou des conditions routières.

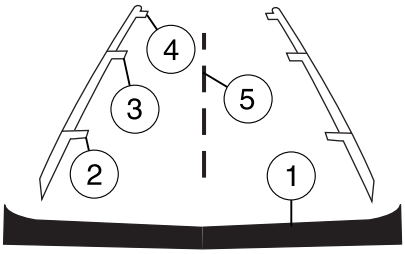

- (1) Pare-chocs arrière
- (2) Zone rouge
- (3) Zone jaune
- (4) Zone verte
- (5) Ligne médiane du véhicule

Soyez toujours vigilant lors des manœuvres de recul.

Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte aux zones jaune ou rouge.

Observez les rétroviseurs extérieur et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Délai d'affichage de l'image au rétroviseur intérieur :

Lorsque la boîte de vitesses passe de la marche arrière à un autre rapport, l'image demeure affichée pendant quelques secondes avant de disparaître pour faciliter le stationnement ou le branchement d'une remorque.

Délai d'affichage par l'écran de navigation :

Après avoir déplacé le levier sélecteur hors de la position R (marche arrière) ou à toute position autre que P (stationnement), l'image demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 8 km/h (5 mi/h), seulement si la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est activée, ou jusqu'à ce qu'un des boutons de la radio de navigation soit enfoncé.

Nota : La fonction de temporisation de la caméra est désactivée par défaut. Appuyez sur le bouton de réglage à l'écran du système de navigation (selon l'équipement) pour activer ou désactiver la fonction de temporisation de la caméra.

Lors du remorquage, le système de caméra de marche arrière ne couvre que ce qui est remorqué derrière le véhicule; cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés.

La lentille de la caméra se trouve sur le hayon au-dessus de la plaque d'immatriculation. Gardez la lentille propre pour que l'image vidéo demeure claire et précise. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif.

Nota : Si l'image du système de caméra de marche arrière n'est pas claire ou semble déformée, la caméra est peut-être couverte de gouttes d'eau, de neige, de boue ou d'une autre substance. Le cas échéant, nettoyez la lentille de la caméra avant d'utiliser le système de caméra de marche arrière.

AVERTISSEMENT : Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.

AVERTISSEMENT : D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

AVERTISSEMENT : Reculez aussi lentement que possible car une vitesse supérieure peut limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le système de caméra de marche arrière lorsque le hayon est ouvert.

Si la partie arrière de votre véhicule subit une collision ou est endommagée, consultez votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement de votre système vidéo arrière.

Utilisation de nuit et dans les endroits sombres

De nuit ou dans les endroits sombres, le système de caméra de marche arrière se base sur l'éclairage des phares de recul pour produire une image. Les deux phares de recul doivent donc être fonctionnels pour obtenir une image claire dans l'obscurité. Si un des deux phares ne fonctionne pas, cessez d'utiliser le système de caméra de marche arrière, du moins dans l'obscurité, jusqu'à ce que les phares soient remplacés et fonctionnels.

Entretien

- Si l'image apparaît lorsque le véhicule n'est pas en marche arrière (R), faites inspecter le système par votre concessionnaire autorisé.
- Si l'image n'est pas claire, vérifiez si la lentille est souillée par des saletés, de la boue, de la glace, de la neige, etc. Si l'image n'est toujours pas claire après le nettoyage, faites inspecter votre système par votre concessionnaire autorisé.

CONDUITE EN MODE 4 ROUES MOTRICES (4X4) CONTROL TRAC[MD] (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Des renseignements importants sur l'utilisation sécuritaire de ce type de véhicule se trouvent à la section *Préparatifs avant la conduite* du présent chapitre.

N'utilisez pas le mode 4x4 (4 roues motrices) sur les routes dont le revêtement est sec et compacté. Cela produit un bruit excessif, use les pneus et peut endommager les composants de la transmission. Le mode 4x4 (4 roues motrices) ne doit être utilisé que sur des surfaces glissantes ou non pavées. L'utilisation du mode 4x4 (4 roues motrices) sur de telles surfaces peut produire certains bruits, par exemple un bruit de cognement occasionnel, mais les organes de transmission ne risquent pas de s'endommager.

Votre véhicule à quatre roues motrices est doté du système ControlTrac[MD] pour service intense, lequel inclut une boîte de transfert électronique. Ce système unique interagit avec la route en surveillant et corrigeant continuellement le couple exercé sur les roues avant et arrière pour optimiser la vitesse du véhicule.

Témoins 4WD

Les témoins s'allument à l'emplacement des témoins reconfigurables dans l'afficheur multimessage dans les conditions suivantes. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord*.

- **4X2** - S'allume momentanément quand le mode 2H est choisi.

4x2

- **4x4 AUTOMATIQUE** – S'allume lorsque le mode 4x4 AUTOMATIQUE (4 roues motrices automatique) est sélectionné.

4x4
AUTO

- **4X4** – S'allume lorsque le mode 4X4 est sélectionné.

4x4

Modes du système Control Trac[MD]

Le système ControlTrac[MD] offre trois modes de fonctionnement :

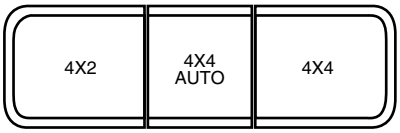

- **4x2 (2 roues motrices)** – ce mode transmet le couple aux roues arrière seulement. L'afficheur multimessage indiquera momentanément « 4x2 » quand ce mode est choisi. Ce mode convient pour la conduite normale sur chaussée sèche et offre la meilleure consommation de carburant.
- **4x4 AUTOMATIQUE (4 roues motrices automatique)** – ce mode commande électroniquement les quatre roues motrices; le couple est alors transmis aux quatre roues, selon les besoins, pour augmenter la traction. L'afficheur multimessage indique « 4X4 AUTOMATIQUE » quand cette position est choisie. Ce mode convient à toutes les conditions de conduite sur route sèche, mouillée, enneigée ou recouverte de gravier.
- **4x4 (4 roues motrices)** – ce mode transmet le couple aux quatre roues, verrouillé électroniquement. L'afficheur multimessage indique « 4X4 » quand cette position est choisie. Cette position n'est pas recommandée sur la chaussée sèche. Elle est uniquement prévue pour les conditions hivernales ou hors route difficiles, comme dans la neige profonde, sur la glace et dans le sable peu profond;

NOTA : Le dispositif antilacet AdvanceTrac[MD] avec commande de stabilité antiretournement Roll Stability Control[MD] peut être manuellement mis hors fonction en appuyant sur le bouton de ce dispositif (consultez la section *Dispositif antilacet AdvanceTrac[MD] avec commande de stabilité antiretournement* du présent chapitre) en modes 2H, 4A ou 4H (2 roues motrices gamme haute, 4 roues motrices automatique ou 4 roues motrices gamme haute) dans le sable profond, la neige très profonde ou lors de manœuvres exigeantes hors route. Cela a pour effet de mettre la gestion du moteur hors fonction, ce qui permet au véhicule de maintenir sa pleine puissance et de profiter de son élan pour traverser les obstacles.

AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires et les véhicules à 4 roues motrices **ne sont pas** conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Dans la mesure du possible, évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules.

NOTA : Ne changez pas le sélecteur ControlTrac^{MD} lorsque les roues arrière patinent.

Passages entre les modes du système ControlTrac

Appuyez sur n'importe quel bouton 4X2, 4X4 AUTOMATIQUE or 4X4) à n'importe quelle vitesse de marche avant. L'afficheur multimessage pourrait **PASSAGE EN MODE 4 ROUES MOTRICES EN COURS** lors du changement de gamme. L'afficheur multimessage indiquera ensuite « 4X4 AUTOMATIQUE » si ce mode est choisi ou « 4X4 » si ce mode est choisi. L'afficheur multimessage indiquera momentanément « 4X2 » si ce mode est choisi.

NOTA : Certains bruits peuvent se faire entendre lorsque le système change de gamme ou entre en fonction.

Conduite hors route avec une camionnette ou un véhicule utilitaire

Les véhicules à quatre roues motrices sont spécialement conçus pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté; ils possèdent des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

Le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité peut être manuellement mis hors fonction en appuyant sur le bouton de ce dispositif (consultez la section *Dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité* du présent chapitre) en modes 4X2, 4X4 AUTOMATIQUE ou 4x4 (2 roues motrices, 4 roues motrices automatique ou 4 roues motrices) dans le sable profond, la neige très profonde ou lors de manœuvres exigeantes hors route. Cela a pour effet de mettre la gestion du moteur hors fonction, ce qui permet au véhicule de maintenir sa pleine puissance et de profiter de son élan pour traverser les obstacles.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les camionnettes et les véhicules tout-terrain peuvent se distinguer de certains autres véhicules. Votre véhicule peut être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de s'enliser ou d'endommager des composants du dessous de la carrosserie.

Ces différences, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'un véhicule de tourisme classique.

Il est important de garder la maîtrise de la direction, en particulier sur terrain accidenté. Comme les variations de terrain peuvent provoquer de vives réactions de la direction, tenez toujours le volant par le pourtour. Ne tenez pas le volant par ses rayons.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

Vous devriez connaître le relief du secteur où vous vous rendez (en étudiant des cartes détaillées au besoin) avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour garder la maîtrise de la direction et du freinage, il est indispensable que les quatre roues touchent le sol et qu'elles tournent sans patiner ni déraper.

Principes de base

- N'utilisez pas le mode 4x4 (4 roues motrices) sur les routes dont le revêtement est sec et compacté. Cela produit un bruit excessif, use les pneus et peut endommager les composants de la transmission. Le mode 4x4 (4 roues motrices) ne doit être utilisé que sur des surfaces glissantes ou non pavées. L'utilisation du mode 4 roues motrices sur de telles surfaces peut produire certains bruits, par exemple un bruit de cognement occasionnel, mais les organes de transmission ne risquent pas de s'endommager.
- Conduisez lentement en cas de forts vents latéraux, car ceux-ci peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez sur une route rendue glissante par du sable, de l'eau, du gravier, de la neige ou de la glace.

Si le véhicule quitte la chaussée

- Si votre véhicule quitte le bord de la chaussée, ralentissez, mais évitez de serrer brusquement les freins. Revenez sur la chaussée uniquement une fois votre vitesse réduite. Ne tournez pas le volant brusquement pendant que vous revenez sur la route.
- Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur le tablier ou sur l'accotement avant de revenir sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.
- Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, tels que des balises réfléchissantes, et de subir des dommages mineurs au véhicule,

plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la chaussée, ce qui peut entraîner la perte de maîtrise et le renversement du véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

AVERTISSEMENT : La conduite des véhicules utilitaires et des véhicules à 4 roues motrices qui ont un centre de gravité élevé est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les véhicules à 4 roues motrices **ne sont pas** conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de renversement ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

Si votre véhicule s'enlise

Si votre véhicule s'enlise dans la neige ou dans la boue, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

AVERTISSEMENT : serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement); Tournez la clé à la position ANTIVOL-VERROUILLÉ (2) et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Manœuvres d'urgence

- Dans une situation d'urgence inévitable où un virage brusque doit être effectué, assurez-vous de ne pas survirer le véhicule, c'est-à-dire, ne tournez le volant qu'avec la rapidité et à l'angle nécessaires afin d'éviter l'obstacle. Donner des coups de volant a pour effet de réduire la maîtrise du véhicule et non de l'augmenter. N'appuyez pas brusquement sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein pour accélérer ou ralentir. Évitez de donner des coups de volant, d'accélérer ou de freiner brusquement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule et entraîner son renversement ou des blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.
- En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas donner de coup de volant.

AVERTISSEMENT : La conduite des véhicules utilitaires et des véhicules à 4 roues motrices qui ont un centre de gravité élevé est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les véhicules à 4 roues motrices **ne sont pas** conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de renversement ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

- Si le revêtement change, par exemple du béton au gravier, le comportement du véhicule sera différent (direction, accélération ou freinage). Encore une fois, évitez les manœuvres brusques.

Système à quatre roues motrices Control Trac^{MD} (selon l'équipement)

Lorsque le mode 4 roues motrices est sélectionné, le système ControlTrac^{MD} fait appel aux quatre roues pour propulser le véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte de transfert. Sur les véhicules à quatre roues motrices, la boîte de transfert vous permet de sélectionner au besoin le mode 4 roues motrices. Vous trouverez des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de passage des rapports dans le présent chapitre. Vous trouverez des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert dans le chapitre *Entretien et caractéristiques*. Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

Caractéristiques normales

Sur certains modèles à quatre roues motrices, le passage initial du mode 2 roues motrices au mode 4 roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement momentané ou des cliquetis. Ces bruits proviennent des organes de transmission avant qui se synchronisent et engagent les roues avant; il s'agit d'une situation normale.

Conduite sur le sable

Si vous conduisez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues.

NOTA : Si vous réduisez la pression de gonflage de vos pneus, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus pourrait s'allumer.

Évitez la vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable. Votre véhicule pourrait en effet s'enfoncer à un point tel que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Si votre véhicule est muni du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité, appuyez sur le bouton de ce dispositif (consultez la section *Dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité* du présent chapitre) lors de la conduite dans le sable profond si la réduction de la puissance du moteur est excessive.

Conduite dans l'eau et dans la boue

Si vous devez traverser une nappe d'eau profonde, conduisez lentement, car l'adhérence et le freinage peuvent être limités.

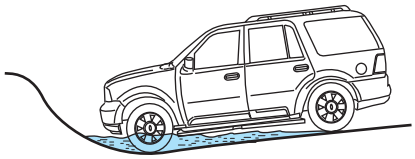

Avant de traverser une nappe d'eau, déterminez-en la profondeur. Si possible, évitez de traverser les nappes qui immergeraient les moyeux et conduisez lentement. Si de l'eau atteint le circuit d'allumage, le moteur peut caler.

Après avoir traversé un plan d'eau, essayez toujours les freins, car des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

Dans la boue, évitez les changements brusques de vitesse ou de direction. Même les véhicules à quatre roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Si la boîte de vitesses, la boîte de transfert ou les ponts avant et arrière ont été submergés dans l'eau, vérifiez-en les liquides et vidangez au besoin.

La conduite en eau profonde peut endommager la boîte de vitesses.

Si les ponts avant et arrière sont immergés dans l'eau, leur lubrifiant doit être changé.

Après avoir conduit dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation de boue sur les roues et les pièces rotatives crée un déséquilibre qui est susceptible d'endommager les éléments de la transmission.

Le Programme « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et règlements relatifs aux espaces naturels protégés. Ford s'associe au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land

Management » des États-Unis pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique lorsque vous visitez des parcs nationaux ou d'autres domaines publics et privés, notamment en évitant de laisser des traces de votre passage.

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire sur une pente très abrupte, essayez toujours de conduire le plus droit possible face à la pente, que ce soit en montée ou en descente. **Évitez de conduire en travers de la pente ou de tourner brusquement sur des terrains très inclinés.** Il existe en effet un risque de perte d'adhérence et de dérapage latéral qui pourrait conduire au capotage du véhicule. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître la nature du terrain de l'autre côté. Ne franchissez pas une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui puisse vous guider de l'extérieur du véhicule.

Au moment de monter une côte abrupte, engagez d'abord une petite vitesse plutôt que de rétrograder une fois que vous êtes dans la côte. De cette façon, les contraintes imposées au moteur et les risques qu'il cale seront réduits.

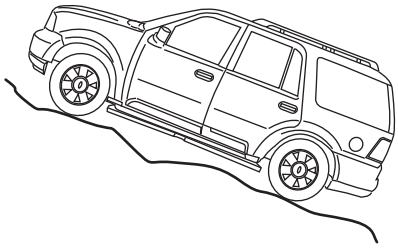

En cas de calage, n'essayez pas de tourner pour redescendre en marche avant, car le véhicule pourrait alors se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à ce qu'il soit possible de s'arrêter en toute sécurité.

Appliquez juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues et la perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de contrôle du véhicule.

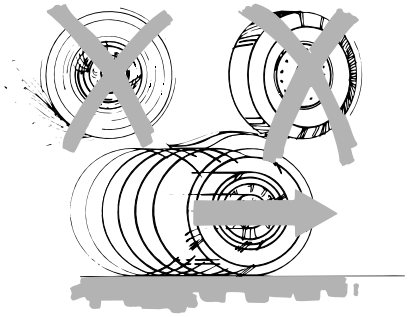

Pour descendre une pente, utilisez le même rapport de vitesse que celui que vous utiliseriez pour la gravir. Vous ménagerez ainsi vos freins qui, autrement, risqueraient de surchauffer. Ne descendez pas au point mort; annulez plutôt la surmultipliée ou rétrogradez manuellement. Durant la descente d'une pente très inclinée, évitez de freiner brusquement puisque cette manœuvre pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule. En cas de freinage brusque, les roues avant se bloquent et la direction devient de ce fait inopérante. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule. Le pompage des freins vous permettra de ralentir tout en gardant la maîtrise du véhicule.

Si le véhicule est équipé de freins antiblocage, appuyez progressivement sur la pédale de frein. Ne « pompez » pas les freins.

Conduite sur la neige et sur la glace

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à quatre roues motrices est avantagé par rapport à un véhicule à deux roues motrices, mais un véhicule à quatre roues motrices peut quand même déraper comme n'importe quel autre véhicule.

En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Pour démarrer lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la pédale d'accélérateur lentement et graduellement.

Évitez également tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices accélère mieux dans la neige et sur la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne peut pas freiner plus rapidement, puisque le freinage s'effectue aux quatre roues, comme c'est le cas pour tous les autres véhicules. Ne vous montrez jamais trop confiant par rapport aux conditions de la route.

Prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui le précède pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à utiliser un rapport plus bas. Dans des situations d'arrêt d'urgence, appliquez les freins fermement et de façon constante. Ne « pompez » pas les freins. Consultez la section *Freins* de ce chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos du fonctionnement du système de freins antiblocage.

AVERTISSEMENT : Si vous conduisez dans des conditions de chaussée glissante qui nécessitent des chaînes antidérapantes ou des câbles, il est impératif de conduire avec précautions. Gardez la vitesse réduite, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres brusques avec le volant pour réduire les risques de perte de maîtrise du véhicule qui peuvent entraîner des blessures sérieuses ou même la mort. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Entretien et modifications

La suspension et la direction ont été conçues pour assurer à votre véhicule un rendement fiable, en charge ou à vide, et une capacité durable en matière de transport de charge. Pour cette raison, Ford vous recommande vivement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse de retrait ou d'ajout de pièces (telles que des pièces pour surélever la carrosserie ou des barres stabilisatrices), et de ne pas utiliser de pièces de rechange non conformes aux pièces d'origine.

Toute modification visant à élever le centre de gravité du véhicule peut rendre le véhicule plus susceptible de se renverser en cas de perte de maîtrise. Ford vous recommande de prendre des précautions supplémentaires avec un chargement en hauteur ou des accessoires comme des supports d'échelles ou un bac de rangement sur le toit.

La négligence de l'entretien du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à la sécurité du conducteur et des passagers. Une vérification fréquente du châssis est recommandée si le véhicule est utilisé en service intense hors route.

CONDUITE DANS L'EAU

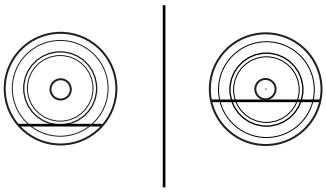

Si la conduite dans une nappe d'eau profonde ne peut être évitée, conduisez très lentement, plus particulièrement si vous ne connaissez pas la profondeur de celle-ci. Ne traversez jamais un plan d'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes (automobiles) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions).

Les capacités d'adhérence ou de freinage du véhicule sont limitées lorsque ce dernier se déplace dans l'eau. En outre, l'eau pourrait pénétrer dans le circuit d'admission d'air du moteur et causer d'importants dommages ou le calage du moteur. **La conduite dans de l'eau assez profonde pour immerger le tube de mise à l'air libre de la boîte de vitesses peut provoquer des dommages internes à celle-ci.**

Une fois le véhicule hors de l'eau, séchez toujours les freins en conduisant votre véhicule lentement tout en exerçant une légère pression sur la pédale de frein. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs.

SERVICE DE DÉPANNAGE

Comment faire appel au service de dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme de service de dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine;
- pour la durée de couverture indiquée sur la carte Service de dépannage qui se trouve dans le porte-documents du Guide du propriétaire.

L'assistance dépannage offre les services suivants :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'une trousse d'obturation pour pneus).
- Les démarrages-secours en cas de déchargement de la batterie.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant – les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,5 l (2 gallons US) d'essence ou 18,9 l (5 gallons US) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. La livraison de carburant se limite à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage – disponible jusqu'à 30 mètres (100 pieds) d'une route pavée ou d'un chemin rural entretenu (pas de récupération de véhicule).
- Le remorquage – véhicules admissibles par Ford ou Lincoln pour un remorquage chez un concessionnaire Ford ou Lincoln situé dans un rayon de 56 km (35 milles) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé le plus près. Lorsqu'un membre du club d'assistance dépannage souhaite que son véhicule soit remorqué chez un concessionnaire Ford ou Lincoln situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ce dernier devra acquitter la somme exigée pour toute distance excédant 56 km (35 mi).

Les remorques sont couvertes pour un coût maximal de 200 $ si le véhicule tracteur en panne admissible a besoin d'être réparé par le concessionnaire autorisé le plus près. Si la remorque est en panne et que le véhicule tracteur est en état de rouler, le plan d'assistance dépannage ne s'applique pas à la remorque.

Les clients canadiens doivent consulter leur Livret de garantie ou visiter notre site Web à www.ford.ca pour obtenir des renseignements sur :

Utilisation du service de dépannage

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Aux États-Unis, cette carte se trouve dans le porte-documents du Guide du propriétaire dans la boîte à gants. Au Canada, la carte se trouve dans le *Livret de garantie* situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du Service de dépannage, les clients américains doivent composer le 1-800-241-3673 pour les véhicules Ford ou Lincoln.

Les clients canadiens qui exigent l'aide du Service de dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford Motor Company vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus près à moins de 56 km (35 miles). Pour obtenir des renseignements à propos d'un remboursement, les clients américains (véhicule Ford ou Lincoln) peuvent téléphoner au 1-800-241-3673. Le client devra fournir la preuve originale des transactions effectuées.

Les clients canadiens qui ont besoin de renseignements relatifs au remboursement doivent téléphoner au 1-800-665-2006 ou visitez notre site Web à www.ford.ca.

COMMANDE DES FEUX DE DÉTRESSE

La commande des feux de détresse est située sur la planche de bord, près de la radio. Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur.

Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière. Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il est immobilisé dans un endroit présentant des risques pour les autres automobilistes.

Nota : Les feux de détresse peuvent mettre votre batterie à plat s'ils sont activés pendant une période prolongée.

INTERRUPTEUR AUTOMATIQUE DE POMPE D'ALIMENTATION FUEL RESET

L'interrupteur automatique de pompe d'alimentation est un dispositif conçu pour arrêter la pompe d'alimentation électrique lorsque le véhicule subit une forte secousse.

Si, après une collision, le moteur est lancé mais ne démarre pas, il se peut que l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation ait été déclenché.

L'interrupteur automatique de la pompe d'alimentation se trouve derrière un panneau d'accès dans le panneau de custode arrière gauche, près du hayon.

Un bouton de réinitialisation rouge se trouve sur l'interrupteur automatique de la pompe d'alimentation.

Si votre véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique, l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation se trouve à la gauche du moteur du hayon à commande électrique.

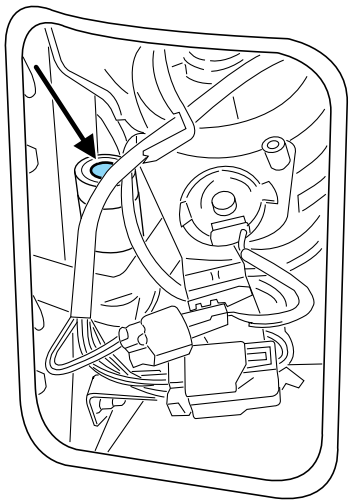

Pour réenclencher l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, procédez comme suit :

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT.
2. Assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite de carburant dans le circuit d'alimentation.
3. Si vous ne décelez aucune trace de fuite, appuyez sur le bouton de l'interrupteur de pompe d'alimentation pour le réenclencher.
4. Tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT. Attendez quelques secondes, puis replacez la clé en position ARRÊT.
5. Vérifiez une seconde fois la présence de fuite de carburant dans le circuit d'alimentation.

FUSIBLES ET RELAIS

Fusibles

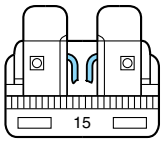

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. La présence d'un fil métallique rompu à l'intérieur du fusible indique que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

Nota : Remplacez toujours un fusible usé par un fusible de l'intensité de courant spécifiée. L'utilisation d'un fusible possédant un ampérage supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

Intensité nominale et couleur de fusible standard

COULEUR					
Intensité	**Fusibles ordinaires**	**Fusibles standard**	**Fusibles à haute intensité**	**Fusibles à cartouche à haute intensité**	**Cartouche de fil fusible**
2 A	Gris	Gris	-	-	-
3 A	Violet	Violet	-	-	-
4 A	Rose	Rose	-	-	-
5 A	Havane	Havane	-	-	-
7,5 A	Brun	Brun	-	-	-
10 A	Rouge	Rouge	-	-	-
15 A	Bleu	Bleu	-	-	-
20 A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25 A	Beige	Beige	-	Beige	Beige
30 A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40 A	-	-	Orange	Vert	Vert
50 A	-	-	Rouge	Rouge	Rouge
60 A	-	-	Bleu	Jaune	Jaune
70 A	-	-	Havane	-	Brun
80 A	-	-	Beige	Noir	Noir

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles est situé sous la partie droite de la planche de bord.

Pour accéder au porte-fusibles, retirez le panneau de garniture en le tirant vers vous et en le faisant pivoter sur le côté. Pour réinstaller le panneau, alignez les languettes de ce dernier avec les fentes et poussez-le pour le fixer.

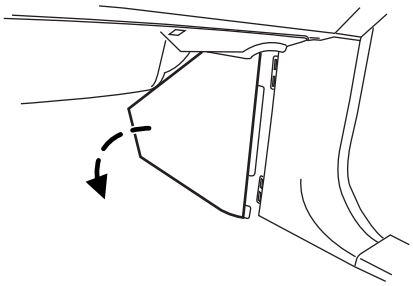

Pour retirer le couvercle du porte-fusibles, appuyez sur les pattes de blocage situées des deux côtés du couvercle, puis retirez le couvercle.

Pour réinstaller le couvercle de la boîte à fusibles, placez la partie supérieure du couvercle sur le porte-fusibles, puis poussez sur la partie inférieure du couvercle jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Tirez délicatement le couvercle pour vous assurer qu'il est bien logé.

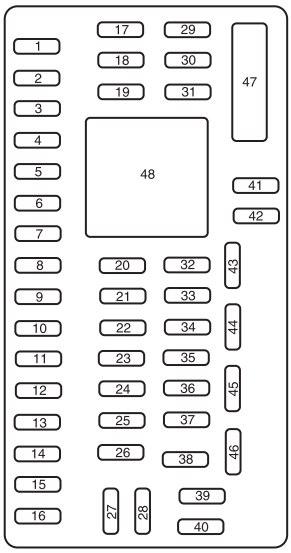

Les fusibles sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
1	30 A	Glace du conducteur
2	15 A	Module des réglages mémorisés du côté conducteur
3	15 A	Commandes audio des sièges arrière, radio satellite, système SYNC[MD]
4	30 A	Glace du passager
5	10 A	Éclairage du clavier, activation des sièges de troisième rangée, interverrouillage du levier sélecteur, alimentation logique de panneau de fusible intelligente
6	20 A	Clignotants
7	10 A	Feux de croisement (gauche)
8	10 A	Feux de croisement (droit)
9	15 A	Éclairage intérieur
10	15 A	Rétroéclairage des commutateurs, lampes dirigées vers le sol
11	10 A	Inutilisé (rechange)
12	7,5 A	Rétroviseurs à commande électrique, commutateur de siège du conducteur à mémoire
13	5 A	Inutilisé (rechange)
14	10 A	Module de hayon à commande électrique – alimentation de mémoire d'anomalies, montre
15	10 A	Chauffage-climatisation, module du GPS
16	15 A	Inutilisé (rechange)

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
17	20 A	Verrouillage électrique des portes, ouverture de hayon, ouverture de glace du hayon
18	20 A	Sièges chauffants de deuxième rangée
19	25 A	Essuie-glace de lunette arrière
20	15 A	Pédales réglables, prise de diagnostic
21	15 A	Phares antibrouillards
22	15 A	Feux de position
23	15 A	Feux de route
24	20 A	Avertisseur sonore
25	10 A	Lampes d'accueil, boîte à gants, pare-soleil
26	10 A	Groupe d'instruments
27	20 A	Commutateur d'allumage
28	5 A	Radio
29	5 A	Groupe d'instruments
30	5 A	Inutilisé (rechange)
31	10 A	Inutilisé (rechange)
32	10 A	Module de sac gonflable
33	10 A	Inutilisé (rechange)
34	5 A	Inutilisé (rechange)
35	10 A	Sonar de recul, quatre roues motrices, caméra d'aide au recul, sièges chauffants de deuxième rangée
36	5 A	Système antidémarrage
37	10 A	Chauffage-climatisation
38	20 A	Haut-parleur d'extrêmes-graves, amplificateur THX

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
39	20 A	Radio
40	20 A	Amplificateur THX
41	15 A	Glaces à commande électrique, déflecteurs à commande électrique, toit ouvrant transparent à commande électrique, rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique, prise de courant de 110 V c.a.
42	10 A	Inutilisé (rechange)
43	10 A	Logique de l'essuie-glace de lunette arrière, détecteur de pluie
44	10 A	Bobine du relais de circuit de charge de remorquage
45	5 A	Logique d'essuie-glace avant
46	7,5 A	Chauffage-climatisation, commande de relais auxiliaire
47	Disjoncteur 30 A	Lève-glaces électriques, toit ouvrant transparent à commande électrique
48	-	Relais d'alimentation prolongée des accessoires

Boîtier de distribution électrique

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Le boîtier de distribution électrique contient des fusibles haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.

AVERTISSEMENT : Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute intensité.

AVERTISSEMENT : Afin de réduire les risques de chocs électriques, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, consultez la section *Batterie* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

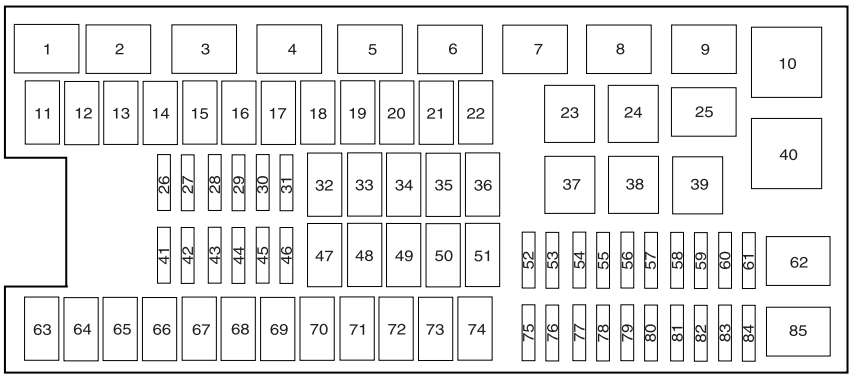

Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
1	-	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
2	-	Relais du démarreur
3	-	Relais du ventilateur
4	-	Relais de charge de batterie de remorque
5	-	Relais de la pompe d'alimentation
6	-	Relais du motoventilateur électronique 1

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
7	-	Relais du dégivreur de lunette arrière ou des rétroviseurs chauffants
8	-	Relais du motoventilateur électronique 3
9	-	Relais contact-démarrage
10	-	Relais de suspension pneumatique arrière
11	40 A**	Marchepied à commande électrique
12	40 A**	Relais contact-démarrage
13	30 A**	Relais du démarreur
14	40 A**	Motoventilateur électronique
15	20 A**	Relais de phare à décharge à haute intensité droit
16	40 A**	Motoventilateur électronique
17	20 A**	Relais de phare à décharge à haute intensité gauche
18	30 A**	Frein de remorque
19	60 A**	Alimentation de relais de suspension pneumatique arrière
20	-	Inutilisé
21	30 A**	Relais de charge de batterie de remorque
22	30 A**	Siège à réglage électrique côté passager
23	-	Relais de l'embrayage du climatiseur
24	-	Relais des feux de stationnement de remorque

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
25	-	Relais de phare à décharge à haute intensité droit
26	15 A*	Alimentation de la mémoire d'anomalies du module de commande de boîte de vitesses
27	20 A*	4x4
28	25 A*	Relais des feux de stationnement de remorque
29	20 A*	Feux de recul, solénoïde de débrayage de moyeux de roue
30	10 A*	Relais de l'embrayage du climatiseur
31	-	Inutilisé
32	40 A**	Relais du ventilateur
33	40 A**	Prise de courant de 110 V c.a.
34	30 A**	Ventilateur auxiliaire
35	30 A**	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
36	30 A**	Hayon à commande électrique
37	-	Relais de feu de freinage et de clignotant gauche de remorque
38	-	Relais de feu de freinage et de clignotant droit de remorque
39	-	Relais de feux de recul
40	-	Relais du motoventilateur électronique 2
41	10 A*	Alimentation de mémoire d'anomalies du module de commande du groupe motopropulseur
42	-	Inutilisé

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
43	5 A*	Contacteur des feux stop
44	20 A*	Relais de la pompe d'alimentation
45	25 A*	Relais de clignotant et de feu de freinage de remorque
46	-	Inutilisé
47	-	Inutilisé
48	30 A**	Module de suspension pneumatique arrière
49	-	Inutilisé
50	30 A**	Relais de moteur d'essuie-glace avant
51	40 A**	Relais du dégivreur de lunette arrière ou des rétroviseurs chauffants
52	10 A*	Alimentation en marche/démarrage du système de freins antiblocage
53	10 A*	Module de suspension pneumatique arrière
54	5 A*	Alimentation en marche/démarrage du module de commande de la boîte de vitesses
55	5 A*	Alimentation en marche/démarrage de la bobine du relais de la pompe d'alimentation en carburant
56	30 A*	Alimentation en marche/démarrage du porte-fusibles de l'habitacle
57	10 A*	Bobine de relais du ventilateur
58	15 A*	Feux de recul de remorque

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
59	15 A*	Rétroviseurs chauffants
60	-	Diode du système de démarrage rapide
61	-	Diode de pompe d'alimentation en carburant
62	-	Relais de phare à décharge à haute intensité gauche
63	25 A**	Motoventilateur électronique
64	30 A**	Toit ouvrant transparent
65	20 A**	Prise de courant auxiliaire (tableau de bord)
66	20 A**	Prise de courant auxiliaire (arrière de la console centrale)
67	40 A**	Sièges à régulation de température de la première rangée
68	60 A**	Soupapes des freins antiblocage
69	60 A**	Pompe des freins antiblocage
70	40 A**	Siège rabattable à commande électrique de troisième rangée
71	20 A**	Prise de courant auxiliaire/allume-cigare
72	20 A**	Prise de courant auxiliaire (panneau de custode arrière droit)
73	-	Inutilisé
74	30 A**	Siège à réglage électrique côté conducteur
75	20 A*	Alimentation du véhicule 1 – Module de commande du groupe motopropulseur

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
76	20 A*	Alimentation du véhicule 2 – Module de commande du groupe motopropulseur
77	15 A*	Alimentation du véhicule 4 – Bobines d'allumage
78	-	Inutilisé
79	20 A*	Alimentation du véhicule 3 – Module de commande du groupe motopropulseur
80	-	Inutilisé
81	-	Inutilisé
82	-	Inutilisé
83	-	Inutilisé
84	-	Inutilisé
85	-	Relais de moteur d'essuie-glace
* Fusibles ordinaires ** Fusibles à cartouche		

REMPLACEMENT D'UN PNEU CREVÉ

Si une crevaison se produit pendant que vous conduisez, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Nota : Le témoin du système de surveillance de pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule doivent être munies d'un capteur de pression.

Faites réparer un pneu endommagé chez un concessionnaire autorisé pour prévenir les dommages aux capteurs du système de surveillance de pression des pneus. Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*. Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu à plat, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de pression des pneus.

AVERTISSEMENT : Les agents de scellement pour les pneus peuvent endommager votre système de surveillance de pression des pneus et ne doivent pas être utilisés. Toutefois, si vous devez utiliser un produit d'obturation, le capteur de pression des pneus et la tige de soupape sur la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.

AVERTISSEMENT : Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement* pour obtenir de plus amples renseignements. Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

Renseignements concernant les roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT : Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-roue de secours de type T :** ce type de roue de secours est identifié par la lettre « T » indiquant la taille du pneu et peut également porter l'inscription moulée (sur le flanc du pneu) « Usage temporaire seulement ».

2. **Roue de secours de dimension normale mais différente avec étiquette :** ce type de roue de secours porte l'étiquette suivante : « PNEU ET JANTE POUR USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT ».

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 80 km/h (50 mi/h);
- dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité;
- tirer de remorque;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente;
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- tenter de réparer le pneu de ce type de roue de secours.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et les performances de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.

3. **Une roue de secours de dimension normale mais différente sans étiquette.**

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 113 km/h (70 mi/h);
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut dégrader :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;

- la conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu);
- le réglage de correction d'assiette (s'il y a lieu).

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut porter une attention supplémentaire aux points suivants :

- La traction d'une remorque
- La conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Arrêt et immobilisation sécuritaire du véhicule

1. Garez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et serrez le frein de stationnement.
2. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et coupez le contact.

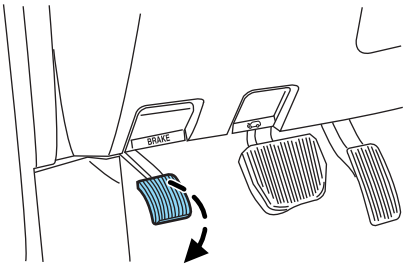

Emplacement de la roue de secours et des outils

La roue de secours et les outils de votre véhicule sont rangés aux endroits suivants :

Pièce	Emplacement
Roue de secours	Sous le véhicule, devant le pare-chocs arrière
Outils et instructions de levage	Sous le panneau d'accès situé dans le compartiment du plancher, derrière le siège arrière.

Retrait du cric et des outils

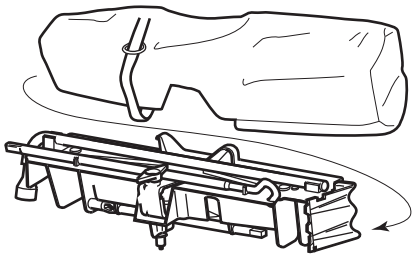

1. Ouvrez le hayon et repérez le panneau d'accès au plancher, derrière le siège de la troisième rangée. Déverrouillez et enlevez le panneau.

2. Retirez les outils et le cric du plateau en tournant l'écrou à oreilles dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour relâcher la tension sur le plateau du cric. Desserrez la sangle et retirez la pochette du plateau des outils et du cric.

NOTA : Notez l'orientation de la pochette en vue du rangement.

3. Détachez le démonte-roue, la rallonge du cric et le levier de manœuvre du cric du plateau en plastique. Retirez du plateau le cric et la feuille d'instructions.

Retrait de la roue de secours

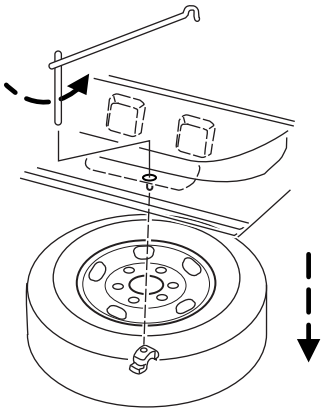

1. Retirez le levier de manœuvre du cric et la rallonge de treuil du plateau et assemblez ces derniers.

2. Ouvrez le bouchon d'accès au treuil de la roue de secours au fond du compartiment pour le plateau du cric et des outils.

3. Glissez l'outil de rallonge de treuil par le trou d'accès du plancher et engagez-le sur le treuil.

4. Tournez le levier de manœuvre de la roue de secours dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que la roue touche le sol et que le câble soit détendu.

5. Installez la fixation à travers le centre de la roue de secours.

Méthode de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENT : Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le frein de stationnement est serré, puis calez les roues (les deux roues avant ou les deux roues arrière) opposées à celle qui doit être changée. Si vous êtes sur une pente, calez les deux roues opposées du côté descendant de la pente.

AVERTISSEMENT : Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Pour les véhicules équipés d'une suspension pneumatique, mettez la suspension pneumatique hors fonction avant de lever le véhicule avec un cric, de le soulever ou de le remorquer.

AVERTISSEMENT : Mettez les marchepieds hors fonction (selon l'équipement) avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Rangez le véhicule suffisamment loin sur l'accotement pour éviter d'être frappé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric et le remplacement de la roue.

Nota : Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

Si votre véhicule est équipé de la suspension pneumatique, consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord* pour connaître la façon de désactiver le système.

Consultez la feuille de directives (située dans le compartiment de plancher arrière, derrière la banquette de la troisième rangée avec la trousse d'outils de plateau de cric) pour obtenir des directives détaillées concernant le remplacement d'une roue.

1. Calez les roues (les deux roues avant ou les deux roues arrière) à l'extrémité opposée de la roue qui est changée. Si vous êtes sur une pente, calez les deux roues opposées du côté descendant de la pente.

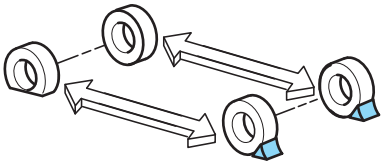

2. Mettez la suspension pneumatique hors fonction. Utilisez l'afficheur multimessage pour modifier l'option de la suspension pneumatique. Consultez la section *Suspension pneumatique* du chapitre *Conduite* pour obtenir de plus amples renseignements. Mettez aussi les marchepieds escamotables hors fonction (selon l'équipement) Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

3. Sortez la roue de secours et le cric de leur rangement.

4. Servez-vous de la pointe du levier de manœuvre du cric pour enlever l'enjoliveur. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.

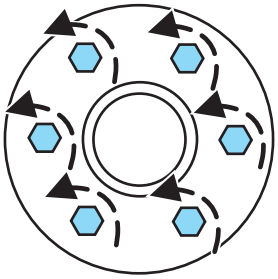

5. Placez le cric selon les flèches d'insertion de cric figurant sur le châssis et tournez le levier de manœuvre du cric ainsi que la rallonge dans le sens des aiguilles d'une montre. **NOTA :** Utilisez le longeron du cadre de châssis, et NON le bras de suspension, comme point de levage.

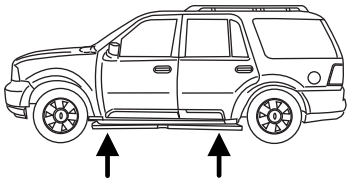

6. Soulevez le véhicule de telle façon que le pneu soit à un maximum de 2,5 cm (1 po) du sol afin de monter la roue de secours.

AVERTISSEMENT : Lorsqu'une des roues arrière est soulevée, la transmission seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si le levier sélecteur est à la position P (stationnement). Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le frein de stationnement est serré, puis calez les roues (les deux roues avant ou les deux roues arrière) opposées à celle que vous vous apprêtez à changer. Si vous êtes sur une pente, calez les deux roues opposées du côté descendant de la pente. Si le cric glisse du véhicule, il y a risque de blessures graves.

- Avant

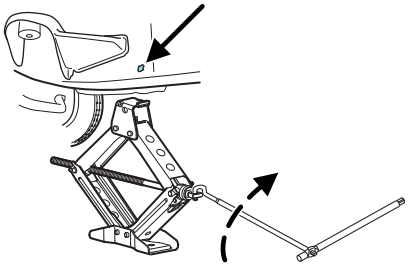

- Arrière

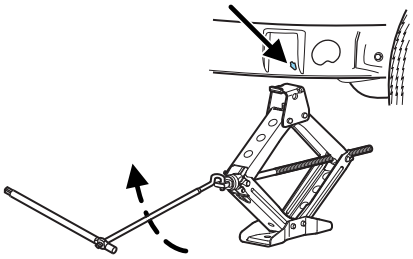

AVERTISSEMENT : Mettez les marchepieds hors fonction (selon l'équipement) avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

- **Ne vous servez jamais du différentiel avant ou arrière comme point de levage.**

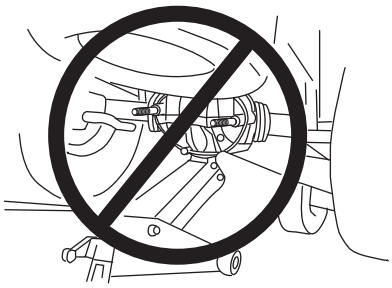

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule. Ne mettez pas le moteur en marche lorsque le véhicule est supporté par le cric. Le cric n'est destiné qu'au remplacement d'un pneu.

7. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

8. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.

9. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

10. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration, puis remontez l'enjoliveur.

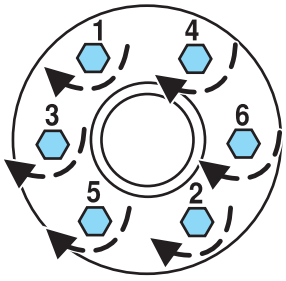

11. Retirez les blocs qui retiennent les roues.

12. Rangez la roue enlevée, le cric et le démonte-roue et les outils. Assurez-vous de bien fixer le cric pour qu'il ne fasse pas de bruit pendant la conduite.

13. Remettez la suspension pneumatique en fonction (selon l'équipement). Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord* pour connaître la façon de réactiver le système.

Rangement de la roue de secours

1. Placez le pneu sur le sol, près de l'arrière du véhicule, le corps de la valve orienté vers le haut.

2. Faites glisser la roue partiellement sous le véhicule et installez la fixation au centre de la roue. Selon l'équipement de votre véhicule, vous devrez peut-être enlever le cache central de la roue avant d'installer la fixation à travers le centre de la roue. Pour enlever le cache central, utilisez l'outil du cric pour le déloger à partir de l'intérieur de la roue. Par la suite, tirez sur le câble pour aligner les composants à son extrémité.

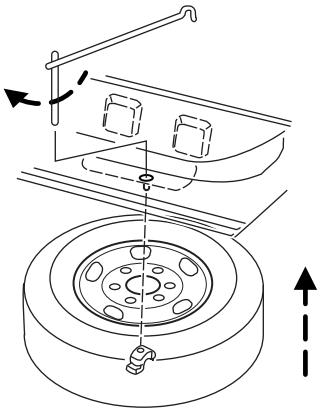

3. Assemblez le levier de manœuvre du cric et l'outil de rallonge de treuil (tel qu'illustré). Insérez l'outil de rallonge dans le trou de visite situé derrière le siège de la troisième rangée et engagez le treuil.

4. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'élève à sa position rangée sous le véhicule. La clé devient de plus en plus difficile à tourner et le treuil « cliquette » ou « patine » lorsque la roue atteint sa position de serrage maximal. Le mécanisme du treuil émet un déclic lorsque la roue de secours est correctement rangée.

5. Démontez le levier de manœuvre du cric et la rallonge de treuil et remettez-les en place dans le plateau. Réinstallez correctement la pochette sur le plateau des outils et du cric et assurez-vous que la sangle est bien serrée. Remettez l'obturateur en caoutchouc sur le trou de visite. Remettez le plateau en place dans le véhicule et serrez fermement en tournant l'écrou à oreilles dans le sens des aiguilles d'une montre.

CARACTÉRISTIQUES DE COUPLE DE SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUE

Resserrez les écrous de roue au couple précisé dans les 160 km (100 mi) de conduite après toute intervention sur une roue (permutation, crevaison, retrait, etc.).

Taille de boulon	Couple de serrage de l'écrou de roue*	
	lb-pi	N•m
M14 x 2,0	150	200
* Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.		

AVERTISSEMENT : Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que le véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise du véhicule.

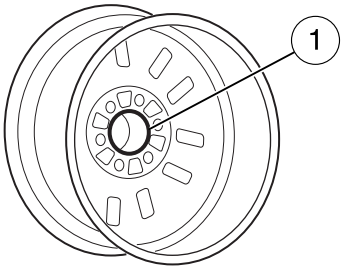

Nota : Vérifiez l'état du trou pilote de la jante avant de monter la roue. Si vous remarquez des traces de corrosion autour du trou pilote, utilisez un chiffon propre pour éliminer au mieux la corrosion et appliquez de la graisse. Avec le doigt, appliquez une petite quantité de graisse, soit environ 1 cm carré, uniquement autour de la surface du trou pilote (1). N'appliquez PAS de graisse sur les trous des goujons d'écrou de roue ou sur les surfaces entre la jante et les éléments de frein.

PANNE SÈCHE

Si vous êtes tombé en panne sèche et que vous devez ajouter du carburant au moyen d'un bidon de carburant, consultez la section *Panne sèche* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour connaître la façon appropriée d'ajouter du carburant au moyen d'un bidon de carburant et de l'entonnoir fourni avec le véhicule. **N'insérez pas** le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC} sous peine de l'endommager. En pareil cas, vous devez utiliser l'entonnoir inclus avec le véhicule.

AVERTISSEMENT : N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.

DÉMARRAGE-SECOURS

AVERTISSEMENT : Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures ou des dommages au véhicule.

AVERTISSEMENT : Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Préparation du véhicule

Lorsque la batterie est débranchée ou remplacée, la boîte de vitesses automatique doit acquérir de nouveau sa stratégie de passage des vitesses. Il se peut donc que les changements de rapport de la boîte de vitesses soient plus souples ou moins souples qu'auparavant. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de

la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

1. **N'utilisez qu'une alimentation de 12V pour faire démarrer le moteur.**

2. Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.

3. Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules **ne se touchent pas.** Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du ventilateur de refroidissement et de toute pièce mobile du moteur.

4. Vérifiez toutes les bornes des batteries et éliminez-en la corrosion avant de brancher les câbles volants. Veillez à ce que les rampes de bouchons des batteries soient toutes au niveau et bien serrées.

5. Mettez le ventilateur de chauffage des deux véhicules en fonction pour assurer une protection contre les surtensions. Éteignez tous les autres accessoires.

Branchement des câbles volants

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

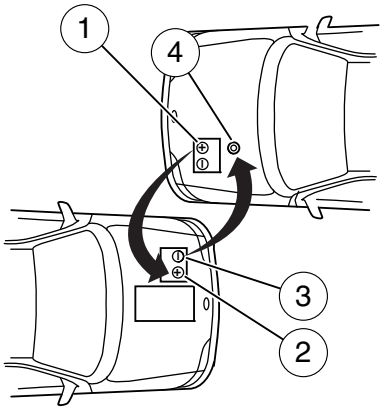

4. Branchez finalement le câble négatif (–) au goujon de démarrage-secours qui se trouve à l'arrière du compartiment moteur, près du réservoir de liquide lave-glace.

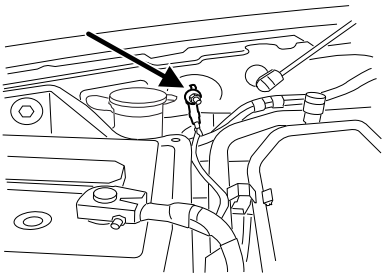

Nota : Ne connectez pas le câble négatif (-) aux canalisations de carburant, ni aux couvercles de soupape, au collecteur d'admission ni aux composants électriques comme points de mise à la masse.

AVERTISSEMENT : Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de tout élément du circuit d'alimentation.

Démarrage-secours

1. Faites démarrer le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à régime modéré.

2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.

3. Une fois le moteur du véhicule en panne en marche, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes avant de retirer les câbles volants.

Débranchement des câbles volants

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

1. Débranchez le câble volant du goujon de démarrage-secours.

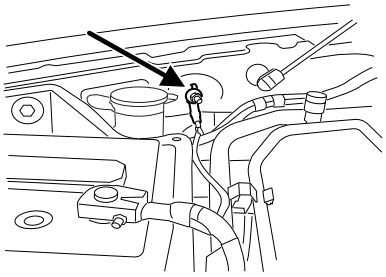

2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.

4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

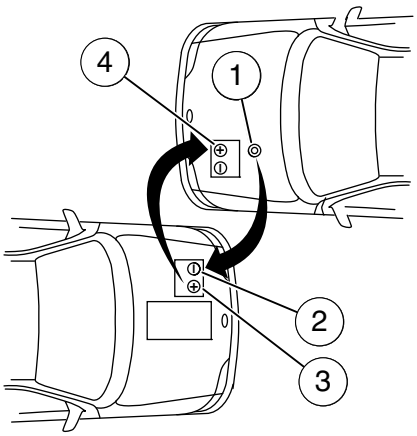

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour lui permettre de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE

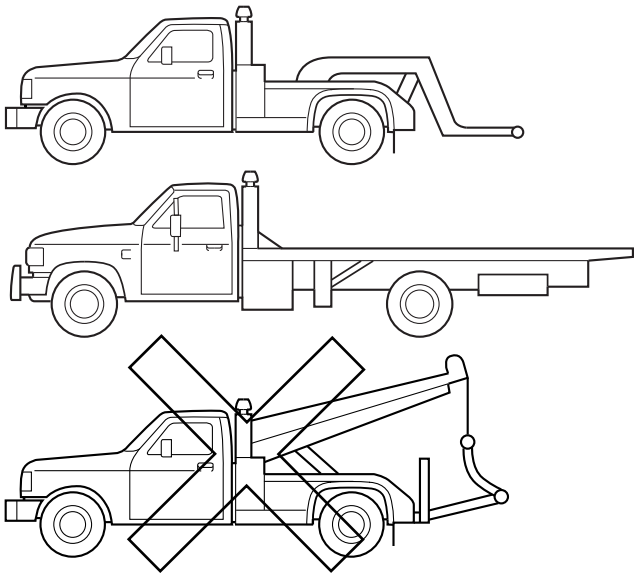

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un cadre de levage ou de le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Le remorquage du véhicule par les crochets de remorquage avant du châssis n'est pas recommandé non plus.

NOTA : La suspension pneumatique doit être mise hors fonction et le contact doit être coupé avant de faire remorquer le véhicule. Consultez la section *Suspension pneumatique* du chapitre *Conduite*.

Les véhicules à deux roues motrices peuvent être remorqués avec les roues avant au sol (sans lève-roues) et les roues arrière soulevées du sol.

Il est nécessaire de remorquer les véhicules à quatre roues motrices avec les quatre roues soulevées du sol, à l'aide d'un lève-roues ou du plateau d'une dépanneuse.

Si le véhicule est remorqué par d'autres moyens ou d'une manière incorrecte, des dommages peuvent s'ensuivre.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Remorquage d'urgence

Si votre véhicule en panne doit être remorqué par un autre véhicule (lorsqu'un lève-roues, une dépanneuse ou un véhicule à plateau ne sont pas disponibles), votre véhicule (peu importe la configuration de ses organes de transmission) peut être remorqué sur les quatre roues dans les conditions suivantes :

- L'avant du véhicule fait face au véhicule de remorquage.
- Mettez la boîte de vitesses en position N (point mort). Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur à la position N (point mort), consultez la section *Interverrouillage du levier sélecteur* du chapitre *Conduite* pour obtenir des directives à cet effet.
- La vitesse maximale ne doit pas dépasser 56 km/h (35 mi/h).
- Ne faites pas remorquer votre véhicule sur une distance supérieure à 80 km (50 mi).

POUR OBTENIR LES SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN

Les réparations en vertu de la garantie doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé Ford ou Lincoln. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule, car celui-ci veut s'assurer de votre satisfaction continue.

Veuillez noter que certaines réparations couvertes par la garantie doivent être effectuées par un technicien ayant reçu une formation technique spécialisée ou avec un équipement spécialisé. Par conséquent, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Ainsi, selon la nature de la réparation, il se peut qu'il soit nécessaire de vous rendre chez un autre concessionnaire autorisé.

Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft[MD], de pièces reconditionnées ou autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous êtes à l'extérieur et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus près.

Aux États-Unis :

Adresse postale
Ford Motor Company
Customer Relationship Center
P.O. Box 6248
Dearborn, Michigan 48121

Téléphone
1-800-392-3673 (FORD)
Appareil de télécommunications pour les malentendants (ATME) :
1-800-232-5952

En ligne
Des ressources et des renseignements additionnels sont disponibles en ligne au www.genuineservice.com.

- Outil de localisation de concessionnaires aux États-Unis; classement par raison sociale, ville, État ou code postal

- Guides du propriétaire
- Calendriers d'entretien
- Rappels
- Programmes d'entretien prolongé Ford
- Accessoires Ford d'origine
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels

Au Canada :

Adresse postale (véhicules Ford)
Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4

Téléphone
1-800-565-3673 (FORD)

En ligne
www.ford.ca

Adresse postale (véhicules Lincoln)
Lincoln Centre
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4

Téléphone
1-800-387-9333

En ligne
www.lincolncanada.com

Aide additionnelle

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.

2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.

3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques et les procédures de Ford du Canada, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

Assistance à la clientèle

Pour faciliter l'obtention de services, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle :

- Le numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Votre numéro de téléphone (au travail et à domicile)
- La raison sociale et la ville où est situé le concessionnaire autorisé
- Le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule

Selon les lois sur la garantie en vigueur dans certains États, vous devrez aviser Ford directement et par écrit avant d'entamer un recours en justice. Ford pourrait avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative visant à réparer le véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix actuel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client est en droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les premiers 18 mois suivant l'achat d'un nouveau véhicule ou dans les premiers 29 000 km (18 000 mi), selon la première échéance :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU

2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU

3. Le véhicule ne peut être utilisé à cause de la réparation de non-conformités pendant une période de plus de 30 jours (pas nécessairement consécutifs).

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800, Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, Michigan 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie à la BBB AUTO LINE avant d'exposer à la cour certains droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie. Vous devez également utiliser la BBB AUTO LINE avant de faire valoir vos droits ou de chercher des recours créés par le « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. sec. 2301 et séq. Si vous choisissez d'obtenir un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou le « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent pas de recours auprès de la BBB AUTO LINE.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (BBB) (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un litige relatif à la garantie n'a pas été résolu malgré le suivi de la procédure en trois étapes décrite à la première page du chapitre intitulé *Assistance à la clientèle*, vous pourriez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB comprend deux secteurs – médiation et arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB contactera les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions de BBB AUTO LINE relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous êtes en accord avec la décision du BBB AUTO LINE, Ford devra également se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans un délai de 30 jours suivant la réception de votre lettre stipulant votre acceptation de la décision.

Demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB : Utilisez les renseignements ci-après pour appeler ou écrire en vue de votre admissibilité au programme AUTO LINE du BBB. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez appeler BBB AUTO LINE au 1-800-955-5100, ou écrivez à l'adresse suivante :

BBB AUTO LINE
4200, boulevard Wilson, bureau 800
Arlington, Virginia ÉTATS-UNIS 22203–1833

Vous pouvez également obtenir une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre de relations avec la clientèle Ford au 1-800-392-3673.

Nota : Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures et de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.

PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à l'usine vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de

médiation et d'arbitrage impartial de tierce partie géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le Programme d'arbitrage est un moyen simple et relativement rapide de résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites légales longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres impartiaux de tierce partie tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1-800-207-0685.

POUR RECEVOIR DE L'AIDE À L'EXTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice d'octane est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, communiquez avec un centre d'assistance régional ou avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford Canada et Ford Motor Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux États-Unis.

Assistance à la clientèle

Si votre véhicule doit être entretenu pendant que vous voyagez ou habitez dans la Région Asie-Pacifique, Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
FORD EXPORT OPERATIONS & GLOBAL INITIATIVES
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
États-Unis
Téléphone : (313) 594-4857
Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 1 800 841-FORD (3673).
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford International Business Development Inc.
Customer Relationship Center
P.O. Box 11957
Caparra Heights Station
San Juan, Porto Rico 00922-1957
Téléphone : 1 800 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford Middle East
Customer Relationship Center
P.O. Box 21470
Dubai, Émirats arabes unis
Téléphone : +971 4 3326084
Numéro sans frais pour le Royaume d'Arabie saoudite : 800 89717409
Numéro de téléphone local pour Koweït : 24810575

TÉLÉCOPIEUR : +971 4 3327299
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse : expcac@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus proche. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, il pourra vous diriger vers le bureau d'une filiale Ford le plus proche.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1-800-392–3673.

COMMANDE DE DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
P.O. Box 07150
Detroit, Michigan 48207 États-Unis

ou appelez sans frais au 1-800-782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur le Web à l'adresse www.helminc.com.

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Les Guides du propriétaire peuvent être obtenus en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide de l'information contact indiquée précédemment dans cette section.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web *http://www.safercar.gov* ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator
1200 New Jersey Avenue, Southeast
Washington, D.C. 20590 États-Unis

Le site Web *http://www.safercar.gov* permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transports Canada en composant le numéro sans frais suivant : 1 800 333–0510, ou en ligne à : https://wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/Index.aspx.

LAVAGE DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Lavez votre véhicule régulièrement avec de l'eau froide ou tiède et un shampooing au pH neutre comme le Shampooing superfin Motorcraft (ZC-3-A), offert chez votre concessionnaire autorisé.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est « chaud au toucher » ou lorsqu'il se trouve au grand soleil.
- Pour assurer un lavage parfait, utilisez toujours une éponge propre ou un gant de lavage automatique et suffisamment d'eau.
- Séchez le véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Il est particulièrement important de laver le véhicule régulièrement pendant les mois d'hiver, car la saleté et le sel d'épandage sont difficiles à enlever et ils endommagent le véhicule.
- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture du véhicule et même l'écailler avec le temps. Utilisez le dissolvant pour goudron et traces d'insectes Motorcraft (ZC-42), disponible chez votre concessionnaire autorisé.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.
- **Les lotions solaires et les produits pour éloigner les insectes peuvent endommager toute surface peinte; si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez celui-ci dès que possible.**
- **Si votre véhicule est équipé de marchepieds, n'utilisez pas de produit de protection pour le caoutchouc, le plastique ou le vinyle sur leur surface, car cela risquerait de la rendre glissante.**
- **Si votre véhicule est équipé de marchepieds escamotables à commande électrique, il est possible que le mécanisme devienne bruyant en raison d'une accumulation de sable ou de calcaire. Même si le dispositif peut fonctionner malgré ces accumulations, il est important de laver cette zone régulièrement pour assurer un fonctionnement optimal.**

Éléments extérieurs chromés

- Lavez d'abord le véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un shampooing au pH neutre, tel que le nettoyant Motorcraft Detail Wash (ZC-3-A).
- Utilisez du nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft (ZC-15), offert chez votre concessionnaire autorisé. Appliquez le produit comme une cire pour nettoyer les pare-chocs et les autres parties chromées. Laissez le nettoyant sécher pendant quelques minutes, puis essuyez le voile avec un chiffon propre et sec.
- **N'utilisez pas de produits abrasifs tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique qui rayent les surfaces chromées.**

LUSTRAGE

- Lavez d'abord le véhicule.
- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Veillez à ce que l'enduit protecteur n'entre pas en contact avec les garnitures d'un noir peu lustré qui ne font pas partie de la carrosserie (poignées de porte à surface grenue, porte-bagages, pare-chocs, moulures latérales, boîtiers de miroirs ou zone de l'auvent du pare-brise). Avec le temps, l'enduit protecteur pourrait causer une décoloration de ces pièces ou les tacher.

PEINTURE ÉCAILLÉE

De la peinture de retouche dont la couleur est identique à celle de votre véhicule est disponible chez votre concessionnaire autorisé. Notez le code de couleur (indiqué sur une étiquette apposée sur le montant de la porte du conducteur) et demandez à votre concessionnaire autorisé la couleur exacte.

- Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel et les retombées industrielles avant de réparer la peinture écaillée.
- Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser ces produits.

JANTES ET ENJOLIVEURS EN ALUMINIUM

Les jantes et les enjoliveurs en aluminium sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Afin de garder leur lustre :

- Nettoyez-les une fois par semaine avec le nettoyant pour roues et pneus Motorcraft^{MD} (ZC-37-A), disponible chez votre concessionnaire

autorisé. Les accumulations de saleté et de poussière produite par les freins peuvent être nettoyées à l'aide d'une éponge. Rincez ensuite à l'aide d'un fort jet d'eau.

- N'appliquez jamais de produit de nettoyage chimique sur des jantes ou des enjoliveurs chauds ou tièdes.
- Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule. L'application de nettoyants chimiques combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, avec le temps, une usure de l'enduit de finition lustré.
- N'utilisez pas de nettoyants pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, de laine d'acier, d'essence ou des détergents domestiques puissants.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD} (ZC-42), disponible auprès de votre concessionnaire autorisé.

MOTEUR

Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur. Lors du nettoyage du moteur :

- Faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Pour éviter tout risque de fêlure du bloc-moteur ou d'autres composants du moteur, ne pulvérisez jamais d'eau froide sur un moteur encore chaud.
- Pulvérisez le Shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft^{MD} (ZC-20) sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft^{MD} (CXC-66-A).

- Pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur, couvrez les éléments ombrés.

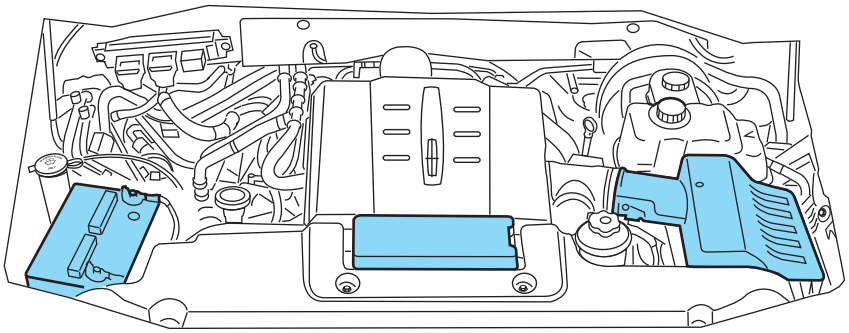

- Ne lavez ni ne rincez jamais un moteur chaud ou en marche. L'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un orifice de bougie, ni la zone entourant l'emplacement d'assemblage.

PIÈCES EXTÉRIEURES EN PLASTIQUE (NON PEINTES)

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique. Vous pouvez vous procurer ces articles chez votre concessionnaire autorisé.

- Pour le nettoyage courant, utilisez le nettoyant Motorcraft^{MD} Detail Wash (ZC-3-A).
- En présence de taches de goudron ou de graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD} (ZC-42).

GLACES ET BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Le pare-brise, la lunette arrière, les glaces latérales et les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés régulièrement. La présence de substances sur les glaces du véhicule ou sur les balais d'essuie-glace peut faire en sorte que ces derniers n'essuient pas correctement. Ces substances peuvent comprendre des produits à base de cire utilisés dans les lave-autos, les revêtements imperméables, la sève des arbres et tout autre contaminant de nature organique. Ainsi, les balais d'essuie-glace peuvent émettre un son de raclement ou de sifflement et laisser des

traînées ou des souillures sur le pare-brise si ces contaminants y sont présents. Pour nettoyer les balais d'essuie-glace, veuillez suivre les instructions suivantes :

- Nettoyez le pare-brise, la lunette arrière et les glaces latérales à l'aide d'un détergent non abrasif comme le Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol Motorcraft[MD] (ZC-23), offert chez votre concessionnaire autorisé.
- Vous pouvez nettoyer les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique (alcool à friction) ou du concentré de liquide lave-glace Motorcraft[MD] Premium (ZC-32-A) aux États-Unis, ou du liquide lave-glace de première qualité [CXC-37-(A, B, D ou F)] au Canada, disponible chez votre concessionnaire autorisé. Ce liquide de nettoyage contient une solution spéciale ajoutée à de l'alcool, qui est destinée à éliminer la cire chaude déposée sur les balais d'essuie-glace et le pare-brise dans les lave-autos. Assurez-vous de remplacer les balais d'essuie-glace lorsqu'ils semblent usés ou qu'ils ne fonctionnent pas adéquatement.
- N'utilisez pas d'abrasifs, car ils peuvent provoquer des rayures.
- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ni de diluant pour peinture pour le nettoyage de ces pièces.

Si vous ne pouvez pas éliminer ces traînées au moyen du nettoie-vitres ou si les essuie-glaces crissent et se déplacent irrégulièrement, nettoyez la surface extérieure du pare-brise et les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et un détergent neutre ou un produit abrasif doux. Après le nettoyage, rincez le pare-brise et les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Le pare-brise est propre si aucune perle ne se forme lorsque vous le rincez avec de l'eau.

N'utilisez pas d'objets tranchants, tels qu'une lame de rasoir, pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour retirer des autocollants puisque vous pourriez ainsi endommager la grille chauffante du dégivreur de lunette arrière.

TABLEAU DE BORD, GARNITURES INTÉRIEURES ET LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

Nettoyez le tableau de bord, les garnitures intérieures et les lentilles des cadrans indicateurs à l'aide d'un chiffon de coton blanc propre et humide, puis avec un chiffon sec en coton blanc également.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à protéger le conducteur des reflets nuisibles du pare-brise.

- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du tableau de bord, des garnitures intérieures et les lentilles du tableau de bord.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de renversement, **nettoyez la surface touchée immédiatement.** Les dommages pourraient ne pas être couverts par la garantie.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Si vous avez répandu sur le tableau de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des tâches, par exemple du café ou du jus de fruits, procédez comme suit :

1. Essuyez le liquide déversé avec un chiffon de coton blanc propre.

2. Essuyez la surface avec un chiffon en coton blanc humide et propre. Pour nettoyer plus en profondeur, utilisez une solution d'eau savonneuse. Si la tache refuse de disparaître complètement avec cette méthode, utilisez un produit nettoyant de type commercial pour les intérieurs d'automobile.

3. Si nécessaire, appliquez plus d'eau savonneuse ou de produit nettoyant sur un chiffon en coton propre et imbibez le chiffon sur l'endroit souillé, et laissez reposer à la température de la pièce pendant 30 minutes.

4. Retirez le chiffon imbibé et, s'il n'est pas excessivement taché, utilisez-le pour frotter la surface d'un mouvement circulaire pendant une minute.

5. Essuyez ensuite la surface avec un chiffon de coton blanc propre.

HABITACLE

Pour les garnitures intérieures, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux, faites ce qui suit :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour enlever les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft^{MD} (ZC-54).

- S'il y a de la graisse ou du goudron sur le tissu, nettoyez d'abord la zone souillée avec le Détachant Motorcraft[MD] (ZC-14). Au Canada, utilisez le nettoyant multiusage Motorcraft[MD] (CXC-101).
- Si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache demeurera.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures de sécurité. En effet, de tels produits pourraient causer l'usure des sangles.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux. De tels produits peuvent contaminer les sacs gonflables latéraux et nuire à leur rendement en cas de collision.

NETTOYAGE DES SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Éliminez la poussière et les résidus à l'aide d'une brosse ou d'un aspirateur. Nettoyez les taches fraîches immédiatement. Nettoyez le siège avec un chiffon humecté avec une solution de détergent doux et d'eau au besoin.

SIÈGES EN CUIR (SELON L'ÉQUIPEMENT, SAUF LE KING RANCH[MD])

Pour les sièges en cuir du King Ranch[MD], consultez la section appropriée du présent chapitre.

- Nettoyez les liquides renversés et les taches dès que possible.
- Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau. Au Canada, utilisez le nettoyant pour vinyle Motorcraft[MD] (CXC-93). Séchez avec un chiffon doux.
- Si le cuir ne peut être complètement nettoyé avec de l'eau et un savon doux, utilisez un produit nettoyant pour cuir de type commercial conçu pour les intérieurs d'automobile.

- Pour vérifier si le produit est approprié, testez d'abord tout détachant sur un endroit non visible du cuir.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant, de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques ni de revitalisant pour cuir à base d'huile ou de pétrole. Ces produits peuvent provoquer une usure prématurée ou endommager le cuir.

SIÈGES EN CUIR POUR LE KING RANCH[MD] SEULEMENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule est équipé de sièges recouverts de cuir pleine fleur de première qualité qui est extrêmement durable, mais qui requiert néanmoins un entretien et des soins particuliers pour lui garder sa durabilité et son confort.

Un nettoyage et un conditionnement réguliers permettront au cuir de conserver une belle apparence.

Nettoyage

Pour retirer la saleté et la poussière de vos sièges, utilisez un aspirateur, puis un chiffon propre et humide ou une brosse à poils doux.

Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau.

- Nettoyez tout liquide renversé dès que possible.
- En premier lieu, tester tout détachant sur un endroit non visible du siège, car certains produits peuvent altérer la couleur du cuir.
- Évitez de renverser du café, du ketchup, de la moutarde, du jus d'orange ou des produits à base d'huile sur le cuir, car ils peuvent y laisser des taches permanentes.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant ou de produit formulé pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

Égratignures

Marques naturelles - Puisque le cuir des sièges provient de vraies peaux de bouvillon, il présentera des marques naturelles telles des petites cicatrices. Ces marques confèrent au recouvrement des sièges son caractère et constituent une preuve d'authenticité du cuir.

Pour atténuer les égratignures et autres marques, appliquez du revitalisant pour cuir sur l'endroit touché en suivant la méthode indiquée à la section *Revitalisation.*

Revitalisation

Vous pouvez vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch[MD] auprès de la compagnie King Ranch[MD] Saddle Shop. Visitez le site Web de la compagnie à l'adresse *www.krsaddleshop.com*, ou téléphonez sans frais (aux États-Unis) au 1-800-282-KING (5464). Si vous ne pouvez pas vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch[MD], utilisez un autre revitalisant pour cuir de qualité reconnue.

- Nettoyez les surfaces en cuir de la façon indiquée à la section *Nettoyage*.
- Assurez-vous que le cuir est complètement sec, appliquez ensuite une quantité de revitalisant équivalant à la taille d'une pièce de cinq cents sur un chiffon propre et sec.
- Frottez le produit sur le cuir jusqu'à ce qu'il y ait complètement pénétré. Laissez le revitalisant sécher et répétez l'opération sur toutes les surfaces en cuir. Si une pellicule se forme, faites-la disparaître en frottant avec un chiffon sec et propre.

SOUBASSEMENT DE CARROSSERIE

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

PRODUITS D'ENTRETIEN FORD ET LINCOLN

Votre concessionnaire autorisé Ford ou Lincoln offre une vaste sélection de produits de nettoyage et de produits de protection pour le fini de votre véhicule. Ces produits de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et pour s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes de votre véhicule. Chaque produit est fabriqué avec des matériaux de première qualité qui sont conformes aux normes les plus strictes ou les dépassent. Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft[MD] (ZC-42)

Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft[MD] (ZC-15)

Shampooing Motorcraft[MD] Detail Wash (ZC-3-A)

Chiffon à épousseter Motorcraft[MD] (ZC-24)

Shampooing et dégraissant pour moteurs Motorcraft[MD] (É.-U. seulement) (ZC-20)

Shampooing pour moteurs Motorcraft[MD] (Canada seulement) (CXC-66-A)

Nettoyage

Nettoyant tout usage Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-101)

Nettoie-vitres Premium Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-100)

Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-37-[A, B, D ou F])

Concentré de liquide de lave-glace Motorcraft^{MD} Premium (É.-U. seulement) (ZC-32-A)

Nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft^{MD} (ZC-54)

Détachant Motorcraft^{MD} (É.-U. seulement) (ZC-14)

Nettoie-vitres Motorcraft^{MD} Ultra-Clear en aérosol (ZC-23)

Nettoyant pour vinyle Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-93)

Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft^{MD} (ZC-37-A)

RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN

Pour vous aider à entretenir votre véhicule, nous vous remettons un *Calendrier d'entretien périodique*qui permet de repérer facilement les interventions d'entretien prescrites pour votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, votre concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez votre *Guide de garantie* pour déterminer quelles pièces et quelles interventions sont couvertes.

Utilisez uniquement le carburant, les lubrifiants, les liquides et les pièces de rechange conformes aux normes. Les pièces Motorcraft[MD] sont conçues pour assurer le rendement optimal de votre véhicule.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS D'UNE INTERVENTION

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous que rien n'entre en contact avec les pièces en mouvement.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur est en marche dans un local fermé, à moins d'être certain que le local est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais de flamme ni d'objet allumé près de la batterie ou des éléments du circuit d'alimentation.

AVERTISSEMENT : Mettez les marchepieds à commande électrique hors fonction, selon l'équipement, avant de travailler sous le véhicule, avant le levage ou avant de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Si vous travaillez alors que le moteur est arrêté

1. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est bien placé en position P (stationnement).
2. Arrêtez le moteur et retirez la clé du commutateur d'allumage.
3. Bloquez les roues pour éviter le déplacement inopiné du véhicule.

Si vous travaillez alors que le moteur tourne

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position P (stationnement).
2. Bloquez les roues.

AVERTISSEMENT : Pour éviter d'endommager le véhicule ou de subir des brûlures, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

OUVERTURE DU CAPOT

1. De l'intérieur du véhicule, tirez la manette d'ouverture du capot, située sous la planche de bord, dans l'habitacle.

2. Placez-vous devant le véhicule et dégagez le loquet auxiliaire qui se trouve sous le devant du capot, au centre.

3. Soulevez le capot jusqu'à ce que les vérins le maintiennent en position ouverte.

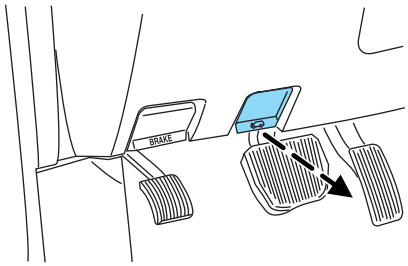

IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DU COMPARTIMENT MOTEUR

Moteur V8 5.4L

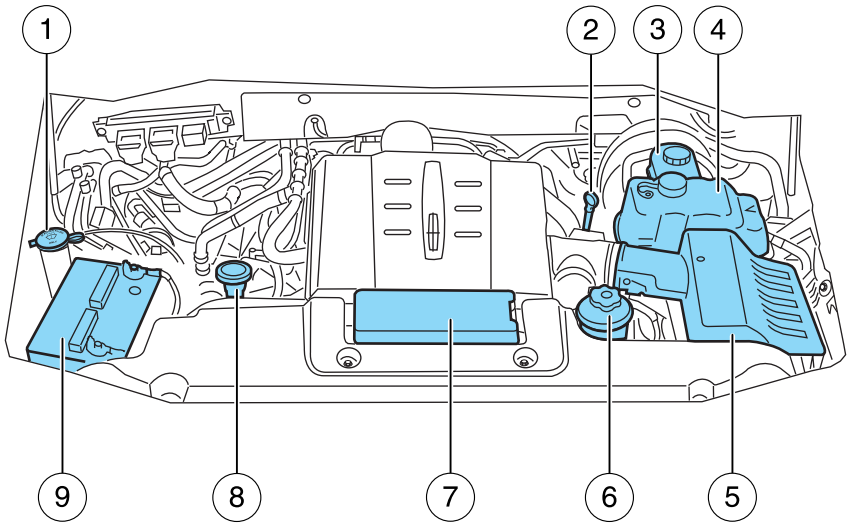

1. Réservoir de liquide lave-glace
2. Jauge d'huile moteur
3. Réservoir de liquide de frein
4. Réservoir du liquide de refroidissement
5. Filtre à air
6. Réservoir de liquide de la direction assistée
7. Boîtier de distribution électrique
8. Bouchon de remplissage d'huile moteur
9. Batterie

LIQUIDE LAVE-GLACE

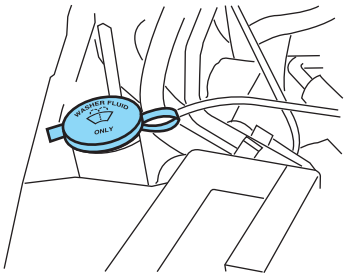

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Par temps très froid, ne remplissez pas le réservoir à ras bord.

Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. N'utilisez aucun liquide lave-glace spécial comme un fluide hydrofuge ou un produit de nettoyage d'insectes. Ces produits peuvent faire crisser les balais et souiller et maculer le pare-brise. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace contenant des antigels sans additifs à base de méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils ne causent pas de dommages au fini de la peinture, aux balais d'essuie-glace ou au dispositif de lave-glace.

AVERTISSEMENT : Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Vérification et appoint du liquide lave-glace du hayon

Le lave-glace du hayon est alimenté en liquide par le réservoir de lave-glace du pare-brise.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour obtenir un rendement optimal.

Pour remplacer les balais d'essuie-glace :

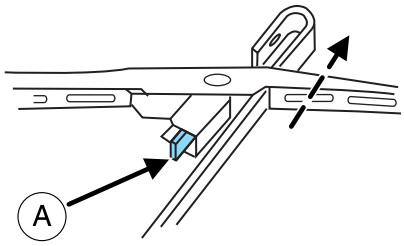

1. Tirez le bras d'essuie-glace vers l'arrière et faites pivoter le balai d'essuie-glace pour qu'il se trouve à angle droit par rapport au bras d'essuie-glace.

2. Appuyez sur l'agrafe de retenue (A) pour libérer le balai d'essuie-glace, puis tirez-le vers le bas (vers le pare-brise) pour le séparer du bras.

3. Fixez le nouveau balai d'essuie-glace sur le bras d'essuie-glace et appuyez pour le mettre en place jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Le rendement des essuie-glace peut être amélioré en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise. Consultez la section *Glaces et balais d'essuie-glace* du chapitre *Nettoyage*.

Pour prolonger la durée de vie des balais d'essuie-glace, il est recommandé de déloger la glace accumulée sur le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces. La couche de glace qui se forme sur le pare-brise comporte plusieurs arêtes vives qui peuvent endommager le fin rebord des lames de caoutchouc.

Remplacement du balai d'essuie-glace de lunette arrière

Pour remplacer le balai d'essuie-glace de lunette arrière :

1. Tirez le bras d'essuie-glace aussi loin que possible de la glace. N'exercez pas une force excessive car le bras d'essuie-glace pourrait se briser. Maintenez le bras dans cette position jusqu'à la prochaine étape.

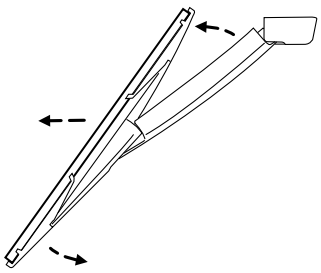

2. Saisissez le balai d'essuie-glace et exercez une force modérée pour le tourner à l'opposé du bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il se dégage du bras d'essuie-glace.

3. Lorsque le balai d'essuie-glace est lâche, dégagez-le du bras d'essuie-glace en le faisant glisser.

4. Pour fixer le nouveau balai au bras d'essuie-glace, alignez la contre-goupille et la rainure de clavette (indiquées par les flèches) et poussez fermement le balai d'essuie-glace dans le bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'un déclic retentisse.

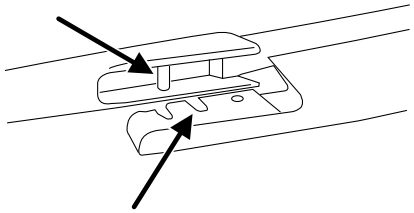

Consultez votre concessionnaire si cette intervention s'avère trop difficile.

HUILE MOTEUR

Vérification du niveau d'huile moteur

Consultez le *calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de vérification du niveau d'huile moteur.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.

2. Coupez le contact et attendez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter inférieur.

3. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est bien placé en position P (stationnement).

4. Ouvrez le capot. Protégez-vous de la chaleur du moteur.

5. Repérez la jauge d'huile moteur et retirez-la avec précaution.

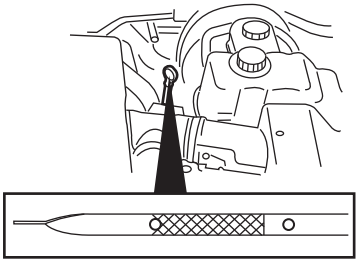

6. Essuyez la jauge. Engagez-la à fond dans son tube et retirez-la de nouveau.

- Un niveau d'huile qui se situe **dans cette plage** est acceptable. **N'AJOUTEZ PAS D'HUILE.**

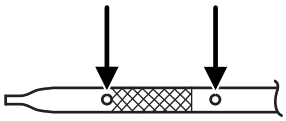

- Si le niveau d'huile se trouve **sous ce repère,** vous devez **ajouter de l'huile** pour que le niveau atteigne la plage de fonctionnement normale.

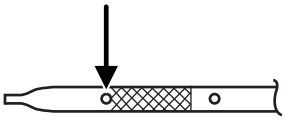

- Rétablissez le niveau d'huile du moteur si nécessaire. Consultez la section *Ajout d'huile moteur* dans le présent chapitre.
- **N'ajoutez pas trop d'huile dans le moteur. Si le niveau d'huile dépasse ce repère, le moteur risque d'être endommagé.** S'il y a trop d'huile dans le moteur, demandez à un concessionnaire autorisé de rétablir le niveau d'huile.

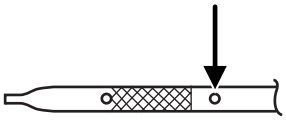

7. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.

Ajout d'huile moteur

1. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Vérification du niveau d'huile moteur* du présent chapitre.

2. Si le niveau n'est pas dans la plage normale, n'ajoutez que de l'huile moteur homologuée et de viscosité recommandée. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.

3. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile. Assurez-vous que le niveau d'huile ne dépasse pas l'orifice supérieur ou le repère MAX de la jauge.

4. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.

5. Remettez le bouchon de remplissage d'huile en place en le tournant d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce qu'il soit bien vissé.

Pour éviter les pertes d'huile, NE conduisez PAS avec la jauge ou le bouchon de remplissage d'huile moteur retirés.

Huile moteur et filtres recommandés

Recherchez cette étiquette d'homologation.

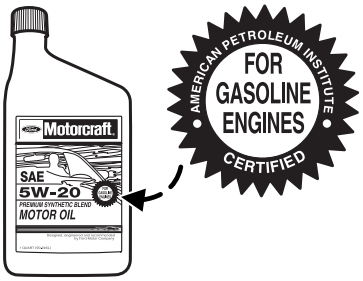

Utilisez de l'huile moteur SAE 5W-20.

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

Afin de maintenir la validité de la garantie sur le moteur, utilisez de l'huile moteur Motorcraft[MD] SAE 5W-20 ou une huile moteur SAE 5W-20 équivalente et conforme à la norme Ford WSS-M2C930-A. **L'huile SAE 5W-20 permet de réaliser des économies de carburant optimales et garantit une durabilité qui répond aux exigences du moteur de votre véhicule.** Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* plus loin dans le présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

N'ajoutez pas d'additifs supplémentaires à l'huile moteur, ni de nettoyants ou de produits de traitement. Ces produits sont inutiles et peuvent entraîner des dommages au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre aux intervalles recommandés dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Les filtres à huile Ford montés à l'usine et les filtres de rechange Motorcraft[MD] sont conçus pour assurer au moteur une protection supérieure et une durée de vie utile prolongée. L'emploi d'un filtre à huile autre que les filtres recommandés par Ford peut provoquer des bruits du moteur au démarrage ou des cognements.

Nous recommandons pour votre moteur l'utilisation de filtres à huile Motorcraft[MD] ou d'une autre marque aux performances équivalentes.

BATTERIE

La batterie sans entretien Motorcraft[MD] de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.

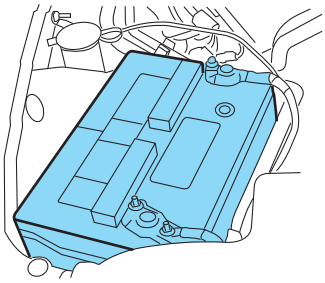

Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée. Cela minimise la décharge de la batterie pendant l'entreposage.

Nota : Les accessoires ou composants électriques ou électroniques que le propriétaire ou le concessionnaire ajoutera au véhicule pourraient nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie.

AVERTISSEMENT : Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire gicler l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures que des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

AVERTISSEMENT : Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

AVERTISSEMENT : Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. **Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.**

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Pour amorcer ce nouvel apprentissage :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

2. Placez le levier de vitesse en position P (stationnement), éteignez tous les accessoires et faites démarrer le moteur.

3. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.

4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.

6. Desserrez le frein de stationnement. Avec votre pied sur la pédale de frein et la climatisation en fonction, mettez le véhicule en marche avant automatique (D) et laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

7. Conduisez le véhicule pour compléter le processus de réapprentissage.

- Il peut se révéler nécessaire de rouler sur une distance d'au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne ses paramètres de fonctionnement au ralenti et ses réglages de carburant.

- **Si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à sa réapprentissage éventuelle.**

Si la batterie a été débranchée ou si une nouvelle batterie a été installée, l'horloge et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées une fois la batterie rebranchée.

- La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.

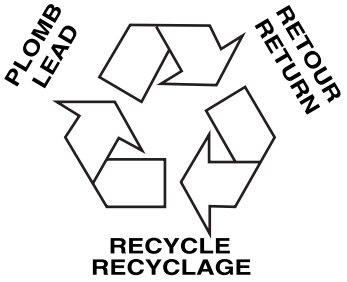

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

La concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur doivent être vérifiés aux intervalles précisés dans le *Calendrier d'entretien périodique*. La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue à un mélange à parts égales d'antigel et d'eau distillée qui correspond à un point de congélation de -36 °C (-34 °F). Il est possible de vérifier la concentration du liquide de refroidissement à l'aide d'un densimètre ou pèse-antigel. Le niveau du liquide de refroidissement doit être maintenu au repère « NIVEAU MAXIMAL À FROID » ou dans la plage « PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID » du vase d'expansion. Si le niveau est inférieur au repère, ajoutez du liquide de refroidissement selon les directives fournies à la section *Ajout de liquide de refroidissement*.

Votre véhicule a été rempli en usine d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau. Si la concentration du liquide de refroidissement chute sous les 40 % ou dépasse 60 %, les organes du moteur peuvent être endommagés ou ne plus fonctionner. **Un mélange à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau assure :**

- **une protection antigel jusqu'à -36 °C (-34 °F);**
- **une protection contre l'ébullition jusqu'à 129 °C (265 °F);**
- **une protection contre la rouille et les autres formes de corrosion;**

- **des valeurs précises affichées par les indicateurs étalonnées.**

Une fois le moteur refroidi, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion.

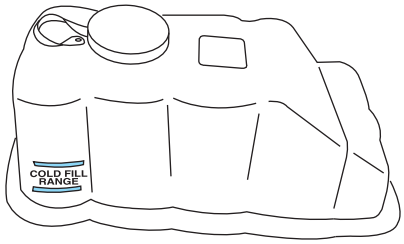

- Le liquide de refroidissement doit atteindre le repère de NIVEAU MAXIMAL À FROID ou être dans la PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID ou entre les repères MIN et MAX indiqués sur le vase d'expansion (selon la configuration).
- Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles d'entretien recommandés.

Si vous ne vérifiez pas le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles recommandés, le vase d'expansion peut finir par se vider. Si le niveau est bas ou si le vase d'expansion est vide, ajoutez du liquide de refroidissement dans le vase. Consultez la section *Ajout de liquide de refroidissement* du présent chapitre.

Nota : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Il ne faut jamais utiliser de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement, assurez-vous qu'il s'agit bien d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. Versez le mélange dans le vase d'expansion, **lorsque le moteur est froid**, jusqu'au niveau approprié. Si le liquide de refroidissement est rempli dans la PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID ou au NIVEAU MAXIMAL À FROID quand le moteur n'est pas froid, le système restera rempli partiellement.

AVERTISSEMENT : N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Vous pouvez aussi vous brûler si vous renversez du liquide sur des composants brûlants du moteur.

AVERTISSEMENT : Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

- **NE MÉLANGEZ PAS** différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé. **NE MÉLANGEZ PAS** du liquide de refroidissement recyclé avec du liquide de refroidissement neuf dans votre véhicule. L'utilisation d'un tel mélange de liquides de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.
- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter au vase d'expansion de l'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans un tel cas, le circuit de refroidissement devra être vidangé le plus tôt possible et être rempli d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.
- **N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de tels produits.** L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.
- **N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement.** Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Pour les véhicules équipés de circuits de trop-plein de refroidissement avec bouchon de vase d'expansion non pressurisé, ajoutez du liquide de refroidissement lorsque le moteur a refroidi. Ajoutez le mélange de liquide de refroidissement et d'eau distillée jusqu'au repère NIVEAU MAXIMAL À FROID. Pour tous les autres véhicules équipés d'un circuit de refroidissement à dégazage et bouchon pressurisé, ou pour les véhicules équipés d'un circuit de trop-plein dont le bouchon taré de vase d'expansion doit être retiré du radiateur, procédez comme suit.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir avec force lorsque le bouchon est légèrement desserré.

Ajoutez au circuit de refroidissement le mélange de liquide de refroidissement et d'eau approprié en observant les étapes suivantes :

1. Avant de commencer, arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.

2. Une fois le moteur refroidi, placez un chiffon épais sur le bouchon taré du vase d'expansion (un réservoir en plastique transparent). Tournez le bouchon lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (vers la gauche), jusqu'à ce que la pression commence à se dissiper.

3. Écartez-vous et laissez la pression se dissiper.

4. Lorsque vous êtes certain que la pression est dissipée, saisissez le bouchon, toujours enveloppé du chiffon, et continuez de le tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enlever.

5. Remplissez lentement le vase d'expansion avec le mélange approprié jusqu'au repère PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID ou jusqu'au repère NIVEAU MAXIMAL À FROID. Si vous avez enlevé le bouchon du radiateur d'un circuit de trop-plein, remplissez presque complètement le radiateur, de façon à voir le liquide.

6. Remettez le bouchon en place. Tournez-le jusqu'à ce qu'il soit fermement serré. Le bouchon doit être correctement serré pour éviter toute fuite de liquide de refroidissement.

Après tout ajout de liquide de refroidissement du moteur, vérifiez la concentration du liquide de refroidissement du moteur (consultez à ce sujet la section *Vérification du liquide de refroidissement du moteur).* Si la concentration du mélange n'est pas à parts égales (protection à -36 °C [-34 °F]), vidangez une partie du liquide de refroidissement pour rétablir la concentration. L'obtention d'une concentration à parts égales peut nécessiter plusieurs vidanges et ajouts.

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, le niveau dans le vase d'expansion doit être vérifié au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez suffisamment de mélange à parts égales pour rétablir le liquide de refroidissement au niveau approprié.

Demandez à votre concessionnaire autorisé d'inspecter le circuit de refroidissement si vous devez ajouter plus d'un litre (1 pinte US) de

liquide de refroidissement par mois dans le réservoir. Il se peut qu'il y ait une fuite dans le circuit de refroidissement. Le fonctionnement d'un moteur avec un bas niveau de liquide de refroidissement peut entraîner sa surchauffe et l'endommager.

Liquide de refroidissement recyclé du moteur

Ford Motor Company ne recommande PAS l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Contenance du circuit de refroidissement

Pour connaître la contenance en liquide du circuit de refroidissement de votre véhicule, consultez la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* de ce chapitre.

Remplissez le vase d'expansion de votre véhicule selon les directives indiquées sous la section *Ajout de liquide de refroidissement* de ce chapitre.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid (moins de -36 °C [-34 °F]) :

- **il se peut qu'il soit nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %;**
- **ne dépassez JAMAIS une concentration de 60 %;**
- **une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection antigel jusqu'à -52 °C (-62 °F); une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur;**
- **le cas échéant, consultez le tableau qui apparaît sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de liquide utilisée dans votre véhicule protégera celui-ci du gel aux températures par lesquelles vous conduisez en hiver.**

Si vous conduisez par temps très chaud :

- **il est quand même nécessaire de maintenir la concentration du liquide de refroidissement à plus de 40 %;**
- **n'utilisez JAMAIS de liquide de refroidissement dont la concentration est inférieure à 40 %;**
- **une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assure une protection antigel jusqu'à -24 °C (-12 °F); le fait de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduira les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre le gel et peut endommager le moteur;**
- **le cas échéant, consultez le tableau qui apparaît sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de liquide utilisée dans votre véhicule protégera correctement celui-ci aux températures par lesquelles vous conduisez.**

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient être remplis d'un mélange à parts égales de liquide de refroidissement du moteur et d'eau distillée pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Circuit de refroidissement à protection totale

Ce dispositif permet de rouler sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, les choses suivantes se produisent :

- L'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement passe dans l'arc rouge.
- Le pictogramme de température du liquide de refroidissement s'allume.
- Le témoin s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- la puissance du moteur est réduite;
- le climatiseur est désactivé.

Si la température du moteur continue à s'élever :

- le moteur s'arrêtera;
- l'effort à exercer pour tourner le volant et pour freiner augmentera.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne pourra pas maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur sera irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dommages. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer dès que possible votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide au besoin.

AVERTISSEMENT : Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec le véhicule en mode de protection totale seulement aussi longtemps qu'il le faut pour immobiliser le véhicule à un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, le véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.

AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

5. Redémarrez le moteur et conduisez jusqu'à un concessionnaire autorisé.

Si vous conduisez le véhicule, sans faire réparer le moteur, les risques de dommages augmentent. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant de type permanent intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

CARBURANTS POUR VÉHICULES AUTOMOBILES

Consignes de sécurité importantes

AVERTISSEMENT : Ne remplissez pas excessivement le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel[MC]), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT : Le carburant peut causer des blessures graves ou fatales s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.

AVERTISSEMENT : Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- Éteignez toute flamme ou article de fumeur allumé avant de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les

carburants comme l'essence et l'éthanol sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.

- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes.
- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou d'éthanol, ou le contact avec la peau, peuvent provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.
- Les réservoirs des véhicules à carburant mixte peuvent contenir de 0 à 85 % d'éthanol. Tout mélange de carburant contenant de l'essence et de l'éthanol doit être manipulé comme « du carburant à l'éthanol ». Une étiquette jaune est apposée au-dessus de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant des véhicules à carburant mixte.

L'éthanol pur est l'agent enivrant contenu dans les alcools, la bière et le vin. Il est distillé à partir de la fermentation de plantes telles que le maïs et la canne à sucre. L'éthanol produit pour servir de carburant aux moteurs contient une petite proportion d'essence dans le but de le rendre impropre à la consommation. Le mélange obtenu est appelé « éthanol-carburant dénaturé », ce qui signifie qu'il contient de 2 % à 5 % d'essence et qu'il peut être utilisé dans les automobiles.

En été, l'éthanol-carburant peut contenir jusqu'à 85 % d'éthanol dénaturé (Ed85) et 15 % d'essence sans plomb. L'éthanol-carburant possède un indice d'octane supérieur à celui de l'essence ordinaire et du supercarburant sans plomb. Ceci permet de concevoir des véhicules plus efficaces et plus puissants.

Les mélanges hivernaux peuvent contenir jusqu'à 75 % d'éthanol dénaturé (Ed75) et 25 % d'essence sans plomb pour faciliter le démarrage à froid. Par temps très froid, il est parfois nécessaire d'avoir recours à d'autres méthodes pour que le moteur puisse démarrer sans problème.

L'éthanol est chimiquement plus actif que l'essence. Il attaque certains métaux et fait gonfler certains composants en plastique ou en caoutchouc ou les rend cassants et les fissure, surtout lorsqu'il est mélangé à de l'essence. Certains matériaux et procédures ont été spécialement élaborés pour les véhicules à carburant mixte et pour les pompes distributrices des fournisseurs de carburant à l'éthanol.

AVERTISSEMENT : Les composants d'un système à carburant mixte et d'un système à essence sans plomb standard ne sont pas interchangeables. Si l'entretien de votre véhicule n'est pas effectué conformément aux procédures propres aux véhicules à carburant mixte, des dommages peuvent s'ensuivre et votre garantie pourrait être annulée.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez jamais pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez le plus possible d'inhaler des vapeurs de carburant.

AVERTISSEMENT : L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse.

Ravitaillement

AVERTISSEMENT : Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures. Pour prévenir les blessures, suivez les conseils suivants :

- Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.
- Coupez votre moteur lorsque vous faites le plein.
- Ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule.
- Évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants.
- Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein – la loi l'interdit en certains endroits.
- Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.
- N'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Placez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol.
- NE REMPLISSEZ JAMAIS le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'UTILISEZ PAS d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}

Le réservoir de carburant de votre véhicule possède un système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}. Avec ce système, il suffit d'ouvrir la trappe du réservoir de carburant et d'insérer directement le pistolet de distribution dans l'orifice de remplissage du réservoir. Le système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC} est auto-obturant et protégé contre la poussière, les impuretés, l'eau, la neige et la glace.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

1. Coupez le contact.

2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.

3. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement inséré jusqu'à ce que vous ayez terminé le pompage. Procédez au ravitaillement tel qu'à l'habitude.

4. Une fois terminé, attendez environ cinq secondes et retirez doucement le pistolet de distribution de l'orifice de remplissage. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.

Nota : Un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas le réservoir au point où le carburant déborde de l'orifice de remplissage du réservoir. Le carburant en trop pourrait s'écouler par le drain situé dans la trappe du réservoir et au sol.

Si le témoin de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant s'allume ou le message VÉRIFIER L'ORIFICE DE REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT s'affiche, l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Le clapet de l'orifice de remplissage peut être coincé en position ouverte ou des débris peuvent l'empêcher de se fermer complètement. Dès que possible, quittez la chaussée de façon sécuritaire, arrêtez le moteur, ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage (consultez la section *Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant* pour connaître l'emplacement de l'entonnoir) fourni avec le véhicule en tentant de déloger tout débris ou de refermer correctement le clapet de l'orifice de remplissage. Malgré que le problème soit corrigé, le témoin de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant pourrait ne pas s'éteindre immédiatement, ou le message VÉRIFIER L'ORIFICE DE REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Le témoin ou le message pourrait ne s'éteindre ou s'effacer qu'après avoir terminé plusieurs cycles de conduite. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid (plus de quatre heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain et routier. Si vous persistez à rouler alors que le témoin de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est allumé ou que le message VÉRIFIER L'ORIFICE DE REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel[MC]), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Orifice de remplissage du réservoir des véhicules à carburant mixte

Une étiquette jaune est apposée au-dessus de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant des véhicules à carburant mixte.

Choix du carburant approprié

N'utilisez que de l'ESSENCE SANS PLOMB et de l'ÉTHANOL (Ed75–Ed85).

L'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi et pourrait endommager votre véhicule.

Votre véhicule n'est pas conçu pour consommer du carburant ou des additifs contenant des éléments métalliques, y compris les additifs à base de manganèse.

Nota : L'utilisation d'autres types de carburant peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie.

Indice d'octane recommandé

Votre véhicule a été conçu pour utiliser de l'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87. Certaines stations-service offrent des carburants dits « Réguliers » avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les zones en altitude. Les carburants avec un indice d'octane inférieur à 87 ne sont pas recommandés.

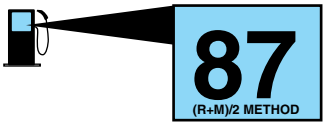

Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter d'un léger cliquetis occasionnel du moteur. Toutefois, si le moteur cogne sans cesse alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, et ce, peu importe les conditions de conduite, consultez votre concessionnaire autorisé afin de prévenir des dégâts au moteur.

Moteurs de véhicules à carburant mixte

Votre véhicule est conçu pour fonctionner avec du carburant à l'éthanol (Ed75-Ed85), de l'essence ordinaire sans plomb ou tout mélange des deux.

L'utilisation d'autres types de carburant, comme du carburant au méthanol, peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner l'annulation de votre garantie.

Il est recommandé de ne pas alterner fréquemment entre l'essence et l'éthanol de qualité E85. Si vous alternez entre les carburants, il est recommandé d'ajouter autant de carburant que possible, au moins la moitié du réservoir. N'ajoutez pas moins de 18,9 L (5 gallons US) lors du ravitaillement. Vous devriez conduire le véhicule immédiatement après le ravitaillement sur une distance d'au moins 8 km (5 mi) pour permettre au véhicule de s'adapter au changement de la concentration en éthanol.

Si vous utilisez exclusivement du carburant E85, il est recommandé de remplir le réservoir de carburant ordinaire sans plomb à chaque vidange d'huile planifiée.

Qualité du carburant

Moteurs à essence sans plomb

Si vous éprouvez des difficultés au démarrage, si le régime de ralenti du moteur est irrégulier ou si le moteur hésite à l'accélération lors d'un démarrage à froid, essayez une autre marque d'essence sans plomb « ordinaire ». Le supercarburant sans plomb est déconseillé pour les véhicules conçus pour utiliser du carburant ordinaire sans plomb, car il pourrait aggraver ces problèmes. Si le problème persiste, consultez votre concessionnaire autorisé.

Moteurs de véhicules à carburant mixte

Si vous éprouvez des difficultés au démarrage, si le régime de ralenti du moteur est irrégulier ou si le moteur hésite à l'accélération lors d'un démarrage à froid, essayez une marque différente de carburant E85. Si les problèmes de conduite persistent, remplissez le réservoir de carburant ordinaire sans plomb, puis conduisez normalement jusqu'à l'épuisement du carburant. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

N'ajoutez pas d'additifs vendus sur le marché dans votre réservoir de carburant. Si vous utilisez un carburant de bonne qualité, à l'indice d'octane recommandé, vous n'avez pas à ajouter d'additifs vendus sur le

marché. Ces produits n'ont pas été approuvés pour votre moteur et peuvent endommager le circuit d'alimentation. Les réparations destinées à remédier aux problèmes causés par l'utilisation de ces produits risquent de ne pas être couvertes par votre garantie.

La plupart des constructeurs mondiaux de véhicules approuvent la Charte mondiale des carburants qui détermine les normes de l'essence pour assurer un meilleur rendement de votre moteur et la meilleure protection pour le système antipollution de votre véhicule. Il est recommandé d'utiliser une essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants si cette essence est disponible dans votre région. Renseignez-vous auprès de votre station-service pour obtenir plus de détails sur l'essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants.

Amélioration de la qualité de l'air

Ford approuve l'utilisation d'une essence à combustion propre reformulée pour améliorer la qualité de l'air, conformément aux recommandations de la section *Choix du carburant approprié*.

Panne sèche

Évitez de tomber en panne sèche, car cela risque de nuire aux composants du groupe motopropulseur.

En cas de panne sèche :

- Une fois que vous aurez fait le plein, il est possible qu'il faille établir puis couper le contact plusieurs fois de telle façon que le circuit d'alimentation puisse acheminer le carburant du réservoir au moteur. Lors du redémarrage, la période de lancement du moteur peut se prolonger de quelques secondes.
- En général, il suffit d'environ 3,8 litres (1 gallon US) pour redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et se trouve sur une pente prononcée, il faudra peut-être plus de 3,8 litres (1 gallon US) de carburant.
- Le témoin d'anomalie du moteur pourrait s'allumer. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre Tableau de bord pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur.

Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant

Observez les instructions suivantes pour ravitailler un véhicule équipé du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC} au moyen d'un bidon de carburant :

AVERTISSEMENT : N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système Easy Fuel^{MC} en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système d'alimentation et le joint de l'orifice et risquer de provoquer de graves blessures.

Utilisez l'entonnoir inclus avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.

1. Repérez l'entonnoir en plastique blanc. Il est fixé sous la housse de la roue de secours ou il se trouve avec les outils de remplacement de roue.

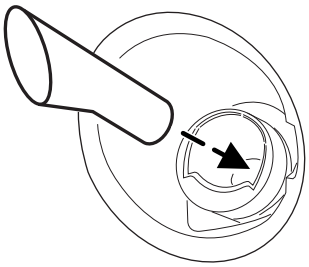

2. Insérez doucement l'entonnoir dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}.
3. Remplissez le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.
4. Une fois terminé, nettoyez l'entonnoir ou mettez-le au rebut de façon appropriée. Vous pouvez vous procurer des entonnoirs de rechange chez votre concessionnaire autorisé. **N'utilisez pas** d'entonnoirs du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}, car ils ne sont pas conçus pour ce système et peuvent l'endommager. L'entonnoir inclus est spécifiquement conçu pour votre véhicule et pour assurer une utilisation sécuritaire.

QUELQUES PRINCIPES DE BASE POUR LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Méthodes de calcul

Votre meilleure source de renseignements concernant la consommation réelle de carburant, c'est vous, le conducteur. La tenue régulière d'un registre le plus juste possible est le meilleur moyen d'obtenir de bons résultats. Le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de la jauge NE représentent PAS des moyens efficaces de mesure de la consommation. Durant la période de rodage, c'est-à-dire durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers milles), le calcul de la consommation de carburant n'est pas recommandé. C'est après avoir parcouru entre 3 000 et 5 000 km (2 000 et 3 000 mi) que les résultats seront les plus précis.

Remplissage du réservoir de carburant

La contenance publiée du réservoir de carburant de votre véhicule est égale à la contenance nominale indiquée dans la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* de ce chapitre.

Cette contenance publiée représente la contenance utile du réservoir telle que l'indicateur l'indique, plus la réserve de carburant qui existe lorsqu'il indique que le réservoir est vide. La capacité indiquée est la différence entre la quantité de carburant dans le réservoir plein et le réservoir quand l'indicateur du niveau de carburant indique vide. La réserve à vide est le faible volume de carburant restant lorsque l'indicateur indique que le réservoir est vide.

Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie. Quand l'indicateur indique vide, il peut être impossible de remplir le réservoir avec un volume de carburant égal à sa contenance publiée, à cause de cette réserve à vide qui reste dans le réservoir.

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- Placez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT avant de faire le plein. Si le moteur reste en marche, la lecture sera erronée.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent - moyen - rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet.

- Utilisez toujours une essence ayant l'indice d'octane préconisé.
- Utilisez une essence de bonne qualité, de préférence une marque nationale réputée.
- Le véhicule doit également être dans les mêmes conditions de poids, avec la charge répartie de la même manière.

Vos résultats seront plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial (ou le millage) indiqué par le compteur.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir (en litres ou en gallons).
3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, refaites le plein et notez le kilométrage courant au compteur.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.
5. Calculez votre consommation à l'aide de l'une des formules suivantes :

   Calcul 1 : **total des milles parcourus ÷ total des gallons consommés.**

   Calcul 2 : **litres consommés × 100 ÷ total des kilomètres parcourus.**

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Ceci vous fournira une estimation plus précise de la consommation dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation. En général, la consommation augmente lorsque la température est basse.

Conduite – bonnes habitudes de conduite et réduction de la consommation

Lisez attentivement les conseils qui suivent pour acquérir de bonnes habitudes de conduite et réduire votre consommation de carburant.

Habitudes de conduite

- Une conduite sans heurts et régulière peut améliorer la consommation de carburant jusqu'à 10 %.
- Une vitesse régulière et soutenue, sans arrêts, donne toujours une meilleure consommation.

- Le fonctionnement du moteur au ralenti durant de longues périodes (plus d'une minute) a pour effet de gaspiller le carburant.
- Essayez de prévoir à temps vos arrêts. Le fait de ralentir peut, dans certains cas, éliminer le besoin de vous arrêter.
- Les accélérations brutales peuvent gaspiller le carburant.
- Ralentissez graduellement.
- Ne faites pas d'excès de vitesse (la conduite à 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à la conduite à 88 km/h [55 mi/h]).
- L'emballement du moteur avant son arrêt peut gaspiller du carburant.
- L'utilisation du climatiseur et du dégivreur peut augmenter la consommation.
- Il est recommandé de mettre le programmateur de vitesse hors fonction dans les régions montagneuses s'il se produit inutilement des changements de vitesse, car le passage constant entre les rapports supérieurs peut augmenter la consommation de carburant.
- Le réchauffement du moteur par temps froid avant le départ n'est pas nécessaire et peut augmenter la consommation.
- L'appui du pied sur la pédale de frein pendant la conduite peut augmenter la consommation de carburant.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et, dans la mesure du possible, évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents.

Entretien

- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- La conduite d'un véhicule qui présente un alignement des roues déréglé augmente la consommation.
- Utilisez l'huile moteur recommandée. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique régulières. Suivez le programme d'entretien recommandé et les interventions d'entretien du propriétaire énoncées dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Conditions de conduite

- Transporter une lourde charge ou tirer une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.

- Le transport d'une charge inutile peut augmenter la consommation de carburant (jusqu'à environ 0,4 km/L [1 mi/g] pour chaque tranche de 180 kg [400 lb]).
- La pose de certains accessoires sur le véhicule (par exemple, des pare-insectes, des arceaux de sécurité ou barres de signalisation, des marchepieds, des porte-skis ou des porte-bagages) augmente la consommation de carburant.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation peut être plus élevée durant les 12 à 16 premiers kilomètres (8 à 10 milles) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- La conduite en mode 4 roues motrices (selon l'équipement) est moins économique que la conduite en mode 2 roues motrices.
- Relevez les glaces lors de la conduite à grande vitesse.

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Les interventions prescrites dans le *Calendrier d'entretien périodique* sont essentielles pour assurer la longévité et le rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft[MD] ou des pièces homologuées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.

AVERTISSEMENT : Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

La présence de fuites, d'odeurs insolites ou de fumée, une perte de puissance du moteur, l'allumage du témoin d'anomalie du moteur , du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer les gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

AVERTISSEMENT : Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc automobile d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie des dispositifs antipollution, veuillez consulter votre *Guide de garantie*.

Autodiagnostics embarqués (OBD-II)

Un ordinateur de bord surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce circuit est communément appelé circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II). Le circuit OBD-II permet de protéger l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution du véhicule fonctionnent conformément aux normes gouvernementales. Le circuit d'autodiagnostic OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule. Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a

détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Le véhicule est tombé en panne sèche – le moteur peut connaître des ratés ou fonctionner irrégulièrement.

2. Le carburant est de qualité médiocre ou contient de l'eau – le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.

3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Consultez la section *Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel*^{MC} du présent chapitre.

4. Conduite en eau profonde – l'eau pourrait s'infiltrer dans les circuits électriques.

Vous pouvez corriger ces anomalies temporaires en faisant le plein avec du carburant de bonne qualité, en vous assurant que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est correctement fermé ou en laissant sécher les circuits électriques. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint lors du prochain démarrage du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit OBD-II peuvent ne pas présenter d'effets apparents, la conduite continue lorsque le témoin d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de consommation de carburant, une douceur moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains gouvernements de l'État, provinciaux ou locaux peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, vous pourriez ne pas obtenir un enregistrement. Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez la section *Autodiagnostics embarqués (OBD-II)* de ce chapitre.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT pendant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le circuit OBD-II est conçu pour vérifier les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, effectuez le cycle de conduite suivant en ville et sur autoroute :

Quinze minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivie d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en région urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures avec le moteur arrêté. Mettez ensuite le moteur en marche et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, répétez le cycle de conduite ci-dessus.

LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Vérifiez le niveau du liquide de direction assistée. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique.*

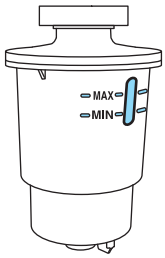

1. Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement (l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement approchera le centre de la plage normale entre « H » et « C »).
2. Pendant que le moteur tourne au ralenti, tournez le volant plusieurs fois à gauche et à droite.
3. Coupez le contact.
4. Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Il devrait se situer entre les repères MIN et MAX. N'ajoutez pas de liquide si le niveau se situe dans cette plage.
5. Si le niveau du liquide est insuffisant, ajoutez du liquide par petites quantités, en vérifiant le niveau à chaque fois, jusqu'à ce qu'il se trouve entre les repères MIN et MAX. N'oubliez pas de remettre le bouchon sur le réservoir. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre pour le type de liquide approprié.

LIQUIDE DE FREIN

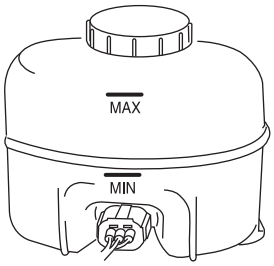

Le niveau du liquide diminue au fur et à mesure que les freins s'usent, et remonte lorsque les garnitures de freins sont remplacées. Un niveau de liquide se situant entre les repères MIN et MAX est dans la plage normale et aucun ajout de liquide n'est nécessaire dans ce cas. Si les niveaux de liquide se trouvent hors de la plage normale, le rendement du circuit peut être compromis; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Vérification de l'huile pour boîte de vitesses automatique

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Respectez les intervalles de vérification et de vidange de l'huile indiqués dans le *Calendrier d'entretien périodique*. Le fonctionnement de la

boîte de vitesses n'entraîne pas de consommation d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement, (c'est-à-dire si elle patine ou si le passage des vitesses est lent) ou si vous remarquez des traces de fuite.

Le niveau d'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié par un concessionnaire autorisé. Si nécessaire, un concessionnaire autorisé ajoutera de l'huile à la boîte de vitesses.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

FILTRE À AIR

Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de remplacement du filtre à air.

Remplacez le filtre à air uniquement par un filtre à air recommandé. Consultez la section *Pièces de rechange Motorcraft*[MD] du présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Pour prévenir les dommages au véhicule et les brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacement du filtre à air

1. Repérez le connecteur électrique du débitmètre d'air massique situé sur le conduit de sortie d'air. Ce connecteur doit être débranché.

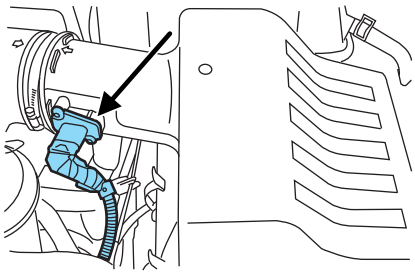

2. Déverrouillez l'agrafe de blocage sur le connecteur (le connecteur est illustré ci-dessous à des fins de clarté), puis serrez et tirez le connecteur hors du conduit de sortie d'air.

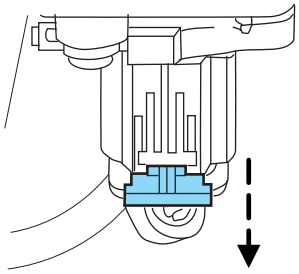

3. Nettoyez la surface entre le conduit de sortie d'air et le couvercle du filtre à air pour éviter l'introduction de débris dans le système, puis desserrez la vis du collier de façon à le détendre autour du conduit d'air. Il n'est pas nécessaire de desserrer le collier au point de le retirer.

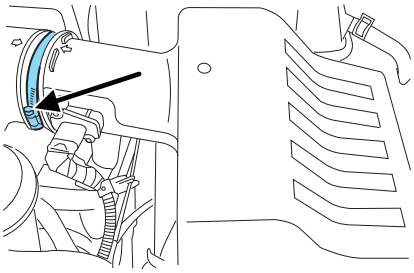

4. Déboîtez le conduit d'air du boîtier du filtre à air.

5. Libérez les trois agrafes fixant le couvercle au boîtier de filtre à air. Poussez le couvercle du filtre à air vers le centre du véhicule tout en le soulevant légèrement pour l'ouvrir.

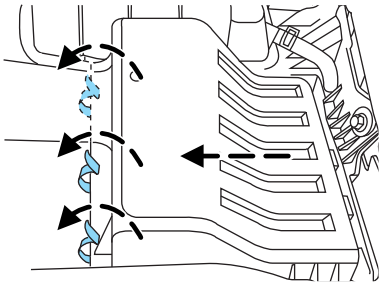

6. Retirez le filtre du boîtier du filtre à air.

7. Posez un filtre à air neuf.

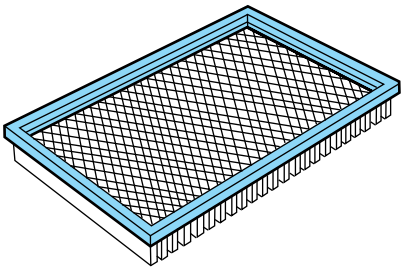

8. Remettez le couvercle du boîtier du filtre en place et fixez les brides. Prenez garde de ne pas coincer les bords de l'élément filtrant entre le boîtier du filtre à air et le couvercle et assurez-vous que les pattes sur le rebord s'alignent avec leurs encoches respectives.

9. Emboîtez le conduit d'air sur le boîtier du filtre à air et serrez modérément le boulon du collier du conduit d'air.

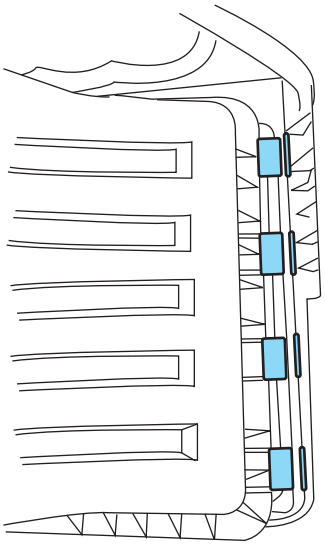

10. Rebranchez le connecteur électrique du débitmètre d'air massique au conduit de sortie. Assurez-vous que la patte de blocage du connecteur (vue de dessous, pour simplifier l'illustration) se trouve en position de blocage.

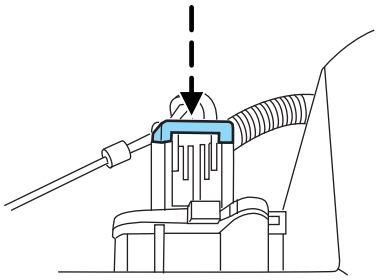

Nota : L'emploi d'un filtre à air différent non approprié risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée (30 jours ou plus), consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bonne condition de fonctionnement.

Tous véhicules automobiles et leurs composants ont été conçus et mis à l'essai dans des conditions de conduite fiable et normale. L'entreposage à long terme sous diverses conditions peut mener à la dégradation ou au bris de certains composants, à moins de prendre des précautions spéciales pour conserver les composants.

Généralités

- Entreposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil, si possible.
- Si les véhicules sont entreposés à l'extérieur, ils exigent un entretien régulier pour les protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez le véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, le pétrole, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, le carter des roues arrière et le dessous des ailes avant. Consultez le chapitre *Nettoyage* pour de plus amples renseignements.
- Lavez périodiquement les véhicules entreposés dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal brut ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque le véhicule a été lavé. Consultez le chapitre *Nettoyage* pour de plus amples renseignements.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère. Consultez le chapitre *Nettoyage* pour de plus amples renseignements.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc libres d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur utilisée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Démarrez le moteur à tous les 15 jours. Faites-le tourner au régime ralenti élevé jusqu'à ce qu'il atteigne la température de fonctionnement normale.
- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

Nota : Pendant les périodes prolongées d'entreposage du véhicule (30 jours ou plus), le carburant peut se détériorer en raison de l'oxydation. Ajoutez le stabilisateur d'essence Motorcraft[MD] ou l'équivalent respectant la norme Ford ESE-M99C112-A concernant les matériaux, au circuit d'alimentation du véhicule lorsque les périodes prévues de stockage dépassent 30 jours. Suivez les instructions sur l'étiquette de l'additif. Le véhicule doit alors fonctionner au régime ralenti pour permettre à l'additif de circuler à travers le circuit d'alimentation.

Circuit de refroidissement

- Protection contre le gel à basse température.
- En sortant le véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite et que le liquide de refroidissement est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, il serait préférable de débrancher les câbles de la batterie pour vous assurer de maintenir sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : Si les câbles de la batterie sont débranchés, il sera nécessaire de remettre à l'état initial des fonctions de rappel des réglages mémorisés.

Freins

- Assurez-vous que les freins et le frein à main sont entièrement relâchés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous le véhicule sont couvertes avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 8 m (25 pi) à tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Sortir le véhicule de l'entreposage

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- Lavez votre véhicule pour enlever toutes saletés ou accumulation de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez les essuie-glaces pour tout signe de détérioration.
- Vérifiez sous le capot pour déceler tout corps étranger qui pourrait s'être accumulé durant l'entreposage (nids de souris/écureuil).
- Vérifiez l'échappement pour tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez le niveau de pression de gonflage des pneus et respectez les niveaux de gonflage recommandés sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez le véhicule sur une distance de 4,5 m (15 pi) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez des niveaux de liquide (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant), assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite et que les liquides sont aux niveaux recommandés.
- Si la batterie a été enlevée, nettoyez les extrémités de câble de batterie et inspectez-la.

Si vous avez des inquiétudes ou des problèmes, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

PIÈCES DE RECHANGE MOTORCRAFT

Composant	Moteur 5.4L V8
Filtre à air	FA-1883
Batterie	BXT-65-650 ou BXT-65-750 (selon l'équipement)
Filtre à huile	FL-820-S
Bougies	[1]

[1]Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de changement des bougies d'allumage.

Les bougies de remplacement, qu'elles soient de marque Motorcraft[MD] ou autre, doivent être conformes à la norme Ford concernant les matériaux et spécifications pour votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si des bougies inappropriées sont utilisées.

CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET CONTENANCES

Pièce	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX du réservoir	Liquide de frein à haut rendement DOT 3 Motorcraft[MD]	PM-1-C / WSS-M6C62-A ou WSS-M6C65-A1
Charnières, loquets, supports de gâche et rotors, glissières de sièges, charnière et ressort de trappe de carburant	-	Graisse universelle (graisse au lithium)	XG-4 ou XL-5 ou un produit équivalent/ ESB-M1C93-B
Barillets de serrure	-	Dégrippant et lubrifiant Motorcraft[MD] pour serrures	XL-1 / Aucun

Pièce	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Liquide de refroidissement du moteur (radiateur de série sans chauffage arrière auxiliaire)	15,5 L (16,4 pintes US)	•Liquide de refroidissement du moteur Motorcraft[MD] Specialty de couleur orange avec amérisant (États-Unis) •Liquide de refroidissement du moteur Motorcraft[MD] Specialty de couleur orange (Canada)[1]	•VC-3-B (États-Unis) •CVC-3-B (Canada) / WSS-M97B44-D
Liquide de refroidissement du moteur (radiateur de service dur avec groupe de remorquage, sans chauffage arrière auxiliaire)	16 L (16,9 pintes US)		
Liquide de refroidissement du moteur (radiateur de série avec chauffage arrière auxiliaire)	18,0 L (19,0 pintes US)		
Liquide de refroidissement du moteur (radiateur de service dur avec groupe de remorquage, avec chauffage arrière auxiliaire)	18,5 L (19,5 pintes US)		

Pièce	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Huile moteur	6,6 L (7,0 pintes US)	•Huile moteur mélange synthétique Premium Motorcraft[MD] SAE 5W-20 •Huile moteur entièrement synthétique Motorcraft[MD] SAE 5W-20 (États-Unis) •Huile moteur Super Premium Motorcraft[MD] SAE 5W-20 •Huile moteur synthétique Motorcraft[MD] SAE 5W-20 (Canada) [2]	• XO-5W20-QSP (États-Unis) •XO-5W20-QFS (États-Unis) •CXO-5W20-LSP12 (Canada) •CXO-5W20-LFS12 (Canada) / WSS-M2C930-A avec étiquette de certification de l'API
Liquide de transmission automatique (6R80)	12,4 L (13,1 pintes US) [3]	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft[MD] MERCON[MD] LV[4]	XT-10-QLV / MERCON[MD] LV
Liquide de direction assistée	Ajoutez du liquide jusqu'à ce qu'il se trouve entre les repères MIN et MAX du réservoir.	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft[MD] MERCON[MD] V	XT-5-QM / MERCON[MD] V

Pièce	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Huile pour pont avant (4x4)	1,7 L (3,5 chopines US)	Lubrifiant pour pont arrière Premium Motorcraft[MD] SAE 80W-90	XY-80W90-QL / WSP-M2C197-A
Lubrifiant pour pont arrière – différentiel conventionnel (pont 9,75 po)	2,1 L (4,5 chopines US)	Huile synthétique Motorcraft[MD] SAE 75W-140 pour pont arrière[5]	XY-75W140-QL / WSL-M2C192-A
Huile pour boîte de transfert (4x4)	1,5 à 1,7 L (1,6 à 1,8 pintes US)	Huile pour boîte de transfert Motorcraft[MD]	XL–12 / ESP-M2C166-H
Liquide lave-glace	Remplissez selon les recommandations	Liquide lave-glace concentré Motorcraft[MD] Premium (États-Unis) Liquide lave-glace de première qualité (Canada)	ZC-32-A (États-Unis) CXC-37-(A, B, D et F) (Canada) / WSB-M8B16-A2/- -
Réservoir de carburant (de série)	106 L (28 gallons US)	-	-

Pièce	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Réservoir de carburant (Navigator L)	126,8 L (33,5 gallons US)	-	-

[1]Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule. Vérifiez l'étiquetage de la bouteille du vase d'expansion pour connaître le type de liquide approprié à utiliser.

[2]L'utilisation d'une huile moteur synthétique ou d'un mélange d'huile synthétique n'est pas obligatoire. L'huile moteur utilisée doit seulement répondre aux exigences de la norme WSS-M2C930-A de Ford et de l'étiquette d'homologation de l'API.

[3]Indique la contenance approximative à vide. Cette contenance peut varier en fonction de la taille du refroidisseur et de la présence ou non d'un refroidisseur intégré au réservoir.

[4]Seule de l'huile MERCON^{MD} LV doit être ajoutée aux boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile MERCON^{MD} LV. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de vérification et de vidange. L'utilisation d'une huile autre que celle recommandée peut endommager la boîte de vitesses.

[5]Le pont arrière de votre véhicule a été rempli avec une huile synthétique pour pont arrière et est considéré comme lubrifié à vie. La vérification du niveau du pont arrière ou la vidange n'est requise que si une fuite est décelée, qu'une intervention doit être effectuée ou que le pont a été immergé dans l'eau. La vidange doit être effectuée chaque fois que le pont a été submergé dans l'eau.

CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR

Moteur	Moteur V8 5.4L
Cylindrée (po^3)	330
Carburant	Indice d'octane de 87 ou (E-85)
Ordre d'allumage	1-3-7-2-6-5-4-8
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	1,05 +/– 0,05 mm (0,039 à 0,043 po)
Rapport volumétrique	9,8 : 1

Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur

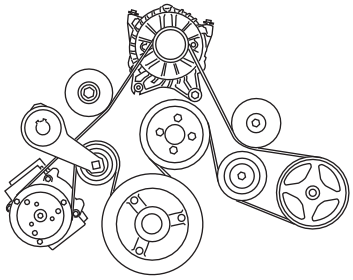

IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Étiquette d'homologation de sécurité

La loi exige que chaque véhicule soit pourvu d'une étiquette d'homologation de sécurité et prescrit également l'emplacement de cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité est apposée sur le pied milieu près du rebord arrière de la porte du conducteur ou du rebord de la porte du conducteur.

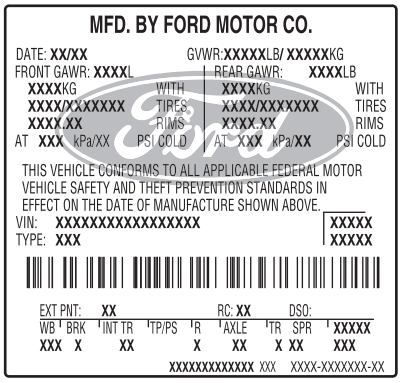

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le tableau de bord, du côté du conducteur.

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

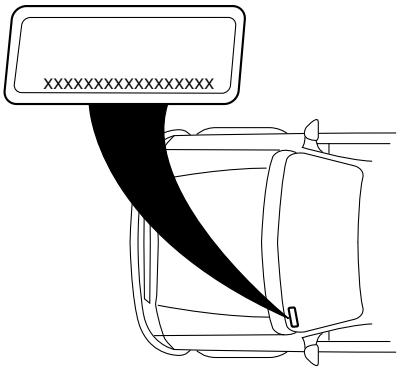

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) comprend les renseignements suivants :

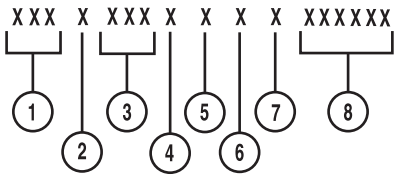

1. Étiquette d'identification de constructeur mondial
2. Circuit de freinage / PTAC (poids total autorisé en charge) / dispositif de retenue et leur emplacement
3. Fabrication, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
4. Type de moteur
5. Chiffre de contrôle
6. Année-modèle
7. Usine de montage
8. Numéro d'ordre de production

DÉSIGNATIONS DES CODES DE BOÎTE DE VITESSES

Le code de la boîte de vitesses se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique la boîte de vitesses qui correspond à chaque code.

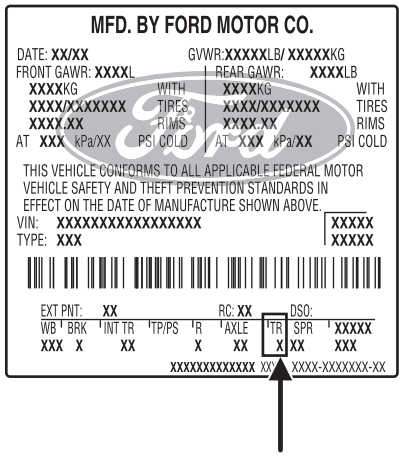

Description	Code
Boîte Automatique à six rapports (6R80)	6

ACCESSOIRES PERSONNALISÉS LINCOLN POUR VOTRE VÉHICULE

Vous pouvez vous procurer une vaste sélection d'accessoires d'origine Lincoln auprès de votre concessionnaire Lincoln ou Ford du Canada. Ces accessoires de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et pour s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes aérodynamiques de votre véhicule. De plus, chaque accessoire est fabriqué à partir de matériaux de première qualité et est conforme aux normes les plus strictes de Lincoln en matière d'ingénierie et de sécurité ou dépasse ces normes. Pendant la période de garantie, Ford Motor Company réparera ou remplacera tout accessoire personnalisé Lincoln, installé comme il se doit par le concessionnaire, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre durant la période de garantie, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux. Les accessoires sont garantis selon la modalité qui vous avantage le plus parmi les suivantes :

- Douze (12) mois ou 20 000 km (12 000 mi) (selon la première échéance)
- La portion restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf

Adressez-vous à votre concessionnaire pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Vous trouverez ci-après la liste de plusieurs accessoires personnalisés d'origine Lincoln. Certains accessoires ne sont pas disponibles pour tous les modèles. Pour connaître les accessoires disponibles pour votre véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire ou visitez notre boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante : www.lincolnaccessories.com (États-Unis seulement).

Apparence extérieure

- Garnitures de capot chromées
- Pare-boue
- Déflecteurs
- Graphiques personnalisés*

Apparence intérieure

- Éclairage ambiant
- Plaques de seuil de porte rétroéclairées
- Tapis
- Couvre-sièges personnalisés*

Style de vie

- Tente de camping pour VUS*
- Porte-vélos et porte-bagages*
- Divertissement de siège arrière*
- Haut-parleur d'extrêmes-graves*
- Organisation et gestion du chargement

Tranquillité d'esprit

- Dispositif de démarrage à distance
- Dispositifs antivol
- Essuie-glace Shaker*
- Antivols de jantes
- Dispositif de repérage et de récupération de véhicule*
- Avertisseur sonore de recul*
- Couvercles protecteurs de siège*
- Bouchon verrouillable pour circuit d'alimentation sans bouchon
- Mises à jour de logiciel du système de navigation d'origine*

*Les accessoires sous licence Ford sont garantis par la garantie de fabricant d'accessoires. Les accessoires sous licence Ford sont entièrement conçus et créés par le fabricant d'accessoires et n'ont pas été conçus ou testés selon les exigences d'ingénierie de Ford Motor Company. Communiquez avec votre concessionnaire Ford pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant ou, dans le cas des accessoires sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour tirer un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet.
- Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, la « Federal Communications Commission » (FCC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels qu'émetteurs-récepteurs radio, téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous

équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme à la réglementation du CRTC ou de la FCC et doit être installé uniquement par un technicien qualifié.

- S'ils ne sont pas conçus pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Pour éviter de causer des interférences avec les autres fonctions du véhicule, comme les freins antiblocage, les utilisateurs de radio amateur installant une radio et des antennes sur leur véhicule ne doivent jamais placer les antennes de la radio amateur près du capot côté conducteur.
- Les accessoires et composants électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le propriétaire ou le concessionnaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie.

PROGRAMMES D’ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

Plus de 30 millions de propriétaires de véhicules Ford, Lincoln et Mercury ont découvert les énormes avantages de la protection du PEP de Ford. Il s’agit du seul programme d’entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, car il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Plus de 500 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d’entretien prolongé de véhicule neuf. Chacun offre des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir des précisions.

PremiumCare – Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 500 composants, ce programme est tellement complet qu’on ne discute généralement avec le client que de ce qui n’est pas couvert!

ExtraCare – 113 composants couverts, dont de nombreux éléments à la fine pointe de la technologie.

BaseCare – 84 composants couverts.

PowertrainCare – 29 composants essentiels couverts.

Le PEP de Ford est offert par tous les concessionnaires Ford, Lincoln et Mercury du Canada et des États-Unis. Il s’agit du seul programme d’entretien prolongé autorisé et appuyé par Ford Motor Company. Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité partout où vous allez.
- **Des techniciens formés en usine.**
- **À des pièces Ford et Motorcraft^{MD} d’origine.**

Remboursement de la voiture de location

Si votre véhicule reste à l’atelier jusqu’au lendemain pour des réparations sous garantie, vous êtes admissible à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations effectuées en vertu de la garantie pare-chocs à pare-chocs et les rappels du constructeur.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d’expiration de votre PEP de Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ainsi, lorsque vous serez prêt à vendre, vos acheteurs potentiels seront rassurés et seront plus portés à acheter votre véhicule. Le PEP de Ford peut augmenter la valeur de revente!

De plus, **un service de dépannage jour et nuit exclusif est offert,** ce qui comprend :

- le remorquage, le remplacement d’un pneu à plat et les démarrages-secours;
- l’assistance en cas de panne d’essence et le service de déverrouillage des portes;
- le remboursement des frais de voyage afférents à l’hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- l’assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d’urgence.

Le PEP de Ford devient vite rentable

Une seule dépense : le prix des pièces et de la main-d’œuvre peut facilement dépasser le prix de votre contrat d’entretien PEP de Ford. Avec le PEP de Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Ne payez plus le prix à la hausse de l’entretien adéquat de votre véhicule!

Le PEP de Ford offre également le programme d’entretien Premium qui couvre les éléments **dont l’usure est fréquente**.

Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n’avez plus à vous soucier du prix de l’entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l’entretien préventif et le remplacement des composants qui doivent être entretenus périodiquement en raison d’une **usure normale** :

- **Balais d’essuie-glace**
- **Bougies d’allumage (sauf en Californie)**
- **Disque d’embrayage**
- **Plaquettes et garnitures de freins**
- **Amortisseurs**
- **Courroies et boyaux**

Communiquez avec votre concessionnaire Ford, Lincoln ou Mercury dès aujourd’hui pour prendre un rendez-vous et obtenir un programme d’entretien prolongé personnalisé de Ford qui conviendra à vos besoins ainsi qu’à votre budget.

Options de financement sans intérêt offertes

Profitez de notre plan de versement partiel, un seul paiement de 10 % vous permettra de bénéficier d’une occasion unique sans frais et sans intérêts.

Ayez l'esprit tranquille grâce au PEP de Ford!

Pour en savoir davantage,
remplissez le formulaire ci-dessous et postez-le à l'adresse suivante:

Ford ESP
P.O. Box 8072
Royal Oak, MI 48068-9933

NOM (LETTRES MOULÉES) _____

ADRESSE _____ N° APPART. _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

ADRESSE ÉLECTR: _____

PROGRAMMES D’ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d’entretien prolongé (PEP) Ford. Le Programme d’entretien prolongé Ford est le seul contrat d’entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le PEP Ford offre des avantages tels que :

- le remboursement de locations;
- la couverture de certaines pièces d’entretien et d’usure;
- la protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf;
- les avantages du programme Club d’assistance dépannage.

Il existe différents PEP Ford offrant diverses combinaisons de temps, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location.

Lorsque vous achetez le Programme d’entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d’esprit partout au Canada et aux États-Unis, grâce au réseau de concessionnaires de Ford Motor Company participants.

Pour de plus amples renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le www.ford.ca pour trouver le Programme d’entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

Nota : Les réparations effectuées en dehors du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le PEP Ford. Cette information n’est fournie qu’à titre indicatif.

Guide d’entretien périodique

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L’ENTRETIEN

Pourquoi assurer l’entretien de son véhicule?

Ce guide décrit l’entretien périodique dont votre véhicule a besoin. Si vous procédez à l’entretien requis, vous vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien insuffisant. Vous pourrez en outre vous assurer ainsi d’une meilleure valeur de revente ou d’échange de votre véhicule.

C’est au propriétaire qu’incombe la responsabilité de s’assurer que l’entretien périodique est effectué et que les pièces utilisées répondent bien aux normes Ford. Le non-respect de l’entretien périodique prescrit dans ce guide annulera la garantie sur les pièces touchées par un manque d’entretien. Assurez-vous de conserver dans le véhicule tous les justificatifs des procédures d’entretien complétées et de faire enregistrer les travaux effectués dans ce guide.

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln dispose de techniciens formés en usine qui peuvent effectuer l’entretien nécessaire en utilisant des pièces d’origine Ford. Ils s’engagent à respecter vos exigences en matière d’entretien et à assurer votre satisfaction.

La protection de votre investissement

Un bon entretien est synonyme d’investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, il est essentiel d’effectuer l’entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C’est pourquoi il est important de consulter un concessionnaire autorisé Ford ou Lincoln pour s’assurer que votre véhicule sera diagnostiqué et réparé en toute connaissance de ces systèmes.

Ford préconise des périodicités d’entretien particulières pour les composants de votre véhicule en fonction d’essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford se base sur ces essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour le remplacement des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d’économie; Ford déconseille l’adoption de périodicités d’entretien autres que celles stipulées dans le Calendrier d’entretien périodique de votre véhicule.

Ford insiste sur l'utilisation de pièces d'origine pour l'entretien de votre véhicule. Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft[MD] ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité. C'est au propriétaire qu'incombe la responsabilité de déterminer l'équivalence de telles pièces. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie, veuillez consulter votre *Guide de garantie*.

Les produits chimiques et les additifs non approuvés par Ford ne sont pas requis pour l'entretien prescrit. De plus, Ford déconseille l'usage de tels produits à moins qu'ils ne soient recommandés par Ford dans le cadre d'une application particulière.

Huiles, liquides et produits de rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, lorsqu'une décoloration indique également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères, le véhicule doit être inspecté immédiatement par des experts qualifiés, tels que les techniciens formés en usine de votre concessionnaire Ford ou Lincoln. Les huiles et les liquides de votre véhicule doivent être remplacés aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Pièces d'origine Ford et entretien

Lorsque vous planifiez l'entretien de votre véhicule, envisagez de consulter votre concessionnaire Ford et Lincoln pour tous vos besoins en matière d'entretien.

Obtenez le maximum de vos visites de réparation et d'entretien

Il est avantageux de confier l'entretien de votre véhicule à un concessionnaire Ford ou Lincoln, qui saura mieux que quiconque le maintenir dans un parfait état de fonctionnement.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder. C'est un des avantages multiples de ce service de qualité.

Techniciens formés en usine.

Les techniciens spécialisés de Ford et Lincoln participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l’usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations qu’ont reçues ses techniciens.

Pièces de remplacement Ford et Motorcraft^{MD} d’origine

Les concessionnaires Ford et Lincoln gardent en stock des pièces de remplacement de marques Ford et Motorcraft^{MD}. Ces pièces rencontrent ou dépassent les spécifications de Ford Motor Company et nous en sommes fiers. Les pièces d’entretien installées chez votre concessionnaire Ford ou Lincoln sont couvertes par une garantie nationale limitée de 12 mois, 20 000 kilomètres (12 000 mi) sur les pièces et la main-d’œuvre. Votre concessionnaire peut vous fournir tous les détails.

Magasinage pour vos besoins en matière d’entretien de véhicule

Votre concessionnaire reconnaît l’aspect concurrentiel des services d’entretien et de réparation légère des automobiles. Avec des techniciens formés en usine et un emplacement unique pour l’entretien de routine allant des vidanges d’huile et permutation des pneus aux réparations plus importantes sur le système de freinage, vérifiez la valeur du service que les concessionnaires Ford et Lincoln peuvent offrir.

QUEL EST LE CALENDRIER D’ENTRETIEN LE PLUS APPROPRIÉ POUR VOTRE VÉHICULE?

Vérifications et procédures d’entretien par le propriétaire

Certaines vérifications et inspections d’entretien de base doivent être effectuées par le propriétaire ou un technicien aux intervalles indiqués. Des renseignements d’entretien et les normes justificatives sont énoncés dans le présent Guide du propriétaire.

Toute anomalie de fonctionnement devrait être signalée dans les plus brefs délais à votre concessionnaire ou à un technicien qualifié qui saura vous recommander l’intervention appropriée. Normalement, les vérifications et procédures d’entretien effectuées par le propriétaire ne sont pas couvertes par la garantie, et il est possible qu’il vous faille défrayer le coût de la main-d’œuvre, des pièces et lubrifiants.

Guide d'entretien périodique

Intervalle maximal de vidange d'huile
❑ 12 000 km (7 500 mi) ou aux 6 mois, selon la première échéance.

Intervalle de vidange du liquide de refroidissement du moteur
❑ 6 ans ou 168 000 km (105 000 mi) – Vidangez le liquide de refroidissement du moteur (selon la première échéance). ❑ Après la première vidange – vidangez le liquide de refroidissement du moteur tous les 3 ans ou 72 000 km (45 000 mi).

Tous les mois
❑ Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures. ❑ Vérifiez les pneus (pour en déceler l'usure) et la pression d'air, y compris la pression d'air de la roue de secours. ❑ Vérifiez le niveau du liquide lave-glace. ❑ Vérifiez le niveau d'huile moteur.

Tous les six mois
❑ Vérifiez l'usure et le bon fonctionnement des ceintures sous-abdominales/baudriers et des systèmes d'ancrage des sièges. ❑ Vérifiez le bon fonctionnement du frein de stationnement. ❑ Vérifiez le fonctionnement des témoins (freins, freins antiblocage, sacs gonflables, ceintures de sécurité). ❑ Vérifiez le niveau de liquide du circuit de refroidissement et la concentration du liquide de refroidissement. ❑ Vérifiez les bornes de la batterie et nettoyez-les au besoin. ❑ Vérifiez le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces et nettoyez tous les balais d'essuie-glace (remplacez-les si nécessaire). ❑ Vérifiez et graissez les charnières, les loquets et les serrures extérieures. Vérifiez-en le bon fonctionnement. ❑ Vérifiez et graissez les bourrelets d'étanchéité des portes. Vérifiez la présence d'une usure excessive. ❑ Vérifiez et nettoyez la carrosserie et les orifices d'évacuation des portes. Vérifiez la présence d'encrassement et d'obstructions.

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Ford recommande d'effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que votre véhicule fonctionne comme il se doit.

Inspection multipoint - Recommandée à chaque visite
❑ Vérifiez les niveaux de liquide des systèmes suivants et faites l'appoint au besoin : freins, circuit de refroidissement du moteur et de l'échangeur, boîte de vitesses automatique et manuelle (si équipé d'une jauge sous le capot), direction assistée et lave-glace.
❑ Contrôlez l'usure des pneus et leur gonflage, sans oublier la roue de secours.
❑ Vérifiez le système d'échappement afin de déceler les fuites, les dommages, les pièces desserrées et les matières étrangères.
❑ Vérifiez le rendement de la batterie.
❑ Vérifiez le fonctionnement de l'avertisseur, des feux extérieurs, des clignotants et des feux de détresse.
❑ Vérifiez les flexibles du radiateur, des refroidisseurs, du chauffage et de la climatisation.
❑ Vérifiez le fonctionnement du pulvériseur de lave-glace et des essuie-glaces.
❑ Inspectez le pare-brise afin de déceler des fissures, des gravillonnages et des piqûres.
❑ Vérifiez la présence de fuites d'huile et de liquides.
❑ Vérifiez l'état du filtre à air du moteur.
❑ Inspectez les soufflets de demi-arbre (selon l'équipement).
❑ Assurez-vous de l'absence de fuites et de détériorations sur les amortisseurs, jambes et autres éléments de suspension.
❑ Contrôlez l'état de la direction et de la timonerie.
❑ Contrôlez l'état des courroies d'entraînement des accessoires.
❑ Inspectez le fonctionnement de l'embrayage, selon l'équipement.

Assurez-vous de demander à votre concessionnaire Ford ou Lincoln ou votre conseiller technique, des renseignements à propos de l'inspection multipoints du véhicule. C'est la façon complète d'effectuer l'inspection de votre véhicule. C'est votre liste de vérification qui vous donne la rétroaction immédiate sur la condition générale de votre véhicule. Vous saurez ce qui a été vérifié, ce qui est en bon état, ainsi que les éléments qui nécessiteront une réparation future ou qui demandent une attention immédiate. L'inspection multipoint est la façon idéale d'assurer que votre véhicule fonctionnera comme il se doit.

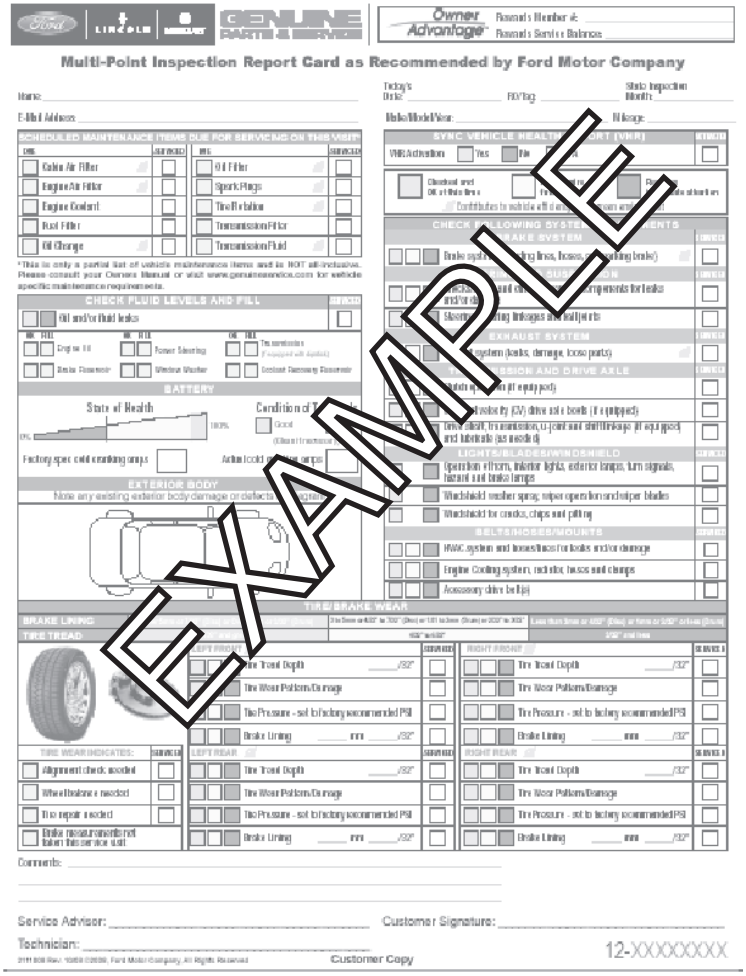

Multi-Point Inspection Report Card as Recommended by Ford Motor Company

Name:

E-Mail Address:

Today's Date:

RO Tag:

State Inspection Month:

Make/Model/Year:

Mileage:

SCHEDULED MAINTENANCE ITEMS DUE FOR SERVICING ON THIS VISIT

DIY	SERVICED	DIY	SERVICED
Cabin Air Filter		Oil Filter	
Engine Air Filter		Spark Plugs	
Engine Coolant		Tire Rotation	
Fuel Filter		Transmission Filter	
Oil Change		Transmission Fluid	

*This is only a partial list of vehicle maintenance items and is NOT all-inclusive. Please consult your Owners Manual or visit www.genuineservice.com for vehicle specific maintenance requirements.

CHECK FLUID LEVELS AND FILL

Oil and/or fluid leaks

Engine Oil · Power Steering · Transmission (equipped with dipstick) · Brake Reservoir · Window Washer · Coolant Recovery Reservoir

BATTERY

State of Health

Condition of Th

Good

Factory spec cold cranking amps

Actual cold cranking amps

EXTERIOR BODY

Note any existing exterior body damage or defects

SYNC VEHICLE HEALTH REPORT (VHR)

VHR Activation: Yes / No

Checkout and Oil and Filter Times

Contributes to vehicle efficiency and emissions

CHECK FOLLOWING SYSTEMS AND COMPONENTS

BRAKE SYSTEM

Brake system (including lines, hoses, and parking brake)

SUSPENSION

Shock absorbers and struts and components for leaks and/or damage

Steering linkages and ball joints

EXHAUST SYSTEM

Exhaust system (leaks, damage, loose parts)

TRANSMISSION AND DRIVE AXLE

Transmission (if equipped)

Constant velocity (CV) drive axle boots (if equipped)

Drive shaft, transmission, u-joint and shift linkage (if equipped) and differential (as needed)

LIGHTS/WIPERS/WINDSHIELD

Operation of horn, interior lights, exterior lamps, turn signals, hazard and brake lamps

Windshield washer spray, wiper operation and wiper blades

Windshield for cracks, chips and pitting

BELTS/HOSES/MOUNTS

HVAC system and hoses/lines for leaks and/or damage

Engine Cooling system, radiator, hoses and clamps

Accessory drive belt(s)

TIRE/BRAKE WEAR

BRAKE LINING

TIRE TREAD

LEFT FRONT	SERVICED	RIGHT FRONT	SERVICED
Tire Tread Depth ____/32"		Tire Tread Depth ____/32"	
Tire Wear Pattern/Damage		Tire Wear Pattern/Damage	
Tire Pressure - set to factory recommended PSI		Tire Pressure - set to factory recommended PSI	
Brake Lining ____ mm ____/32"		Brake Lining ____ mm ____/32"	

TIRE WEAR INDICATES:	SERVICED
Alignment check needed	
Wheel balance needed	
Tire repair needed	
Brake measurements not taken this service visit	

LEFT REAR	SERVICED	RIGHT REAR	SERVICED
Tire Tread Depth ____/32"		Tire Tread Depth ____/32"	
Tire Wear Pattern/Damage		Tire Wear Pattern/Damage	
Tire Pressure - set to factory recommended PSI		Tire Pressure - set to factory recommended PSI	
Brake Lining ____ mm ____/32"		Brake Lining ____ mm ____/32"	

Comments:

Service Advisor:

Customer Signature:

Technician:

Customer Copy

12-XXXXXXXX

EXAMPLE

Guide d’entretien périodique

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL ET JOURNAL D’ENTRETIEN

La section qui suit renferme le Programme d’entretien normal. La présentation est faite selon des kilométrages (millages) spécifiques, avec des indications pour les exceptions.

Milles (x 1 000)*	7,5	15	22,5	30	37,5	45	52,5	60	67,5	75
Kilomètres (x 1 000)*	**12**	**24**	**36**	**48**	**60**	**72**	**84**	**96**	**108**	**120**
Mois*	**6**	**12**	**18**	**24**	**30**	**36**	**42**	**48**	**54**	**60**
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de la chape. Les propriétaires de véhicules équipés de roues arrière jumelées doivent effectuer la rotation des pneus uniquement en cas d'usure irrégulière.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide d'une jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez le concessionnaire pour connaître les exigences.		•		•		•		•		•
Vérifiez les plaquettes de frein, les sabots, les disques, les tambours, les canalisations et flexibles de frein et le frein de stationnement.		•		•		•		•		•
Vérifiez le niveau de concentration du liquide de refroidissement du moteur et les flexibles.		•		•		•		•		•
Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur.		•		•		•		•		•
Vérifiez l'essieu avant et les joints de cardan; lubrifiez-les s'ils sont équipés de graisseurs (véhicules à 4 roues motrices).		•		•		•		•		•

Milles (x 1 000)*	**7,5**	**15**	**22,5**	**30**	**37,5**	**45**	**52,5**	**60**	**67,5**	**75**
Kilomètres (x 1 000)*	**12**	**24**	**36**	**48**	**60**	**72**	**84**	**96**	**108**	**120**
Mois*	**6**	**12**	**18**	**24**	**30**	**36**	**42**	**48**	**54**	**60**
Vérifiez les soufflets de demi-arbre (selon l'équipement).		•		•		•		•		•
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan; lubrifiez si ceux-ci sont équipés de graisseurs.		•		•		•		•		•
Serrez les boulons d'étrier arrière (Transit Connect).		•		•		•		•		•
Vérifiez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).	•		•		•		•		•	
* Selon la première éventualité										

Milles (x 1 000)*	82,5	90	97,5	105	112,5	120	127,5	135	142,5	150
Kilomètres (x 1 000)*	**132**	**144**	**156**	**168**	**180**	**192**	**204**	**216**	**228**	**240**
Mois*	**66**	**72**	**78**	**84**	**90**	**96**	**102**	**108**	**114**	**120**
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de la chape. Les propriétaires de véhicules équipés de roues arrière jumelées doivent effectuer la rotation des pneus uniquement en cas d'usure irrégulière.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide d'une jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez le concessionnaire pour connaître les exigences.		•		•		•		•		•
Vérifiez les plaquettes de frein, les sabots, les disques, les tambours, les canalisations et flexibles de frein et le frein de stationnement.		•		•		•		•		•
Vérifiez le niveau de concentration du liquide de refroidissement du moteur et les flexibles.		•		•		•		•		•
Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur.		•		•		•		•		•
Vérifiez l'essieu avant et les joints de cardan; lubrifiez-les s'ils sont équipés de graisseurs (véhicules à 4 roues motrices).		•		•		•		•		•

Milles (x 1 000)*	**82,5**	**90**	**97,5**	**105**	**112,5**	**120**	**127,5**	**135**	**142,5**	**150**
Kilomètres (x 1 000)*	**132**	**144**	**156**	**168**	**180**	**192**	**204**	**216**	**228**	**240**
Mois*	**66**	**72**	**78**	**84**	**90**	**96**	**102**	**108**	**114**	**120**
Vérifiez les soufflets de demi-arbre (selon l'équipement).		•		•		•		•		•
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan; lubrifiez si ceux-ci sont équipés de graisseurs.		•		•		•		•		•
Serrez les boulons d'étrier arrière (Transit Connect).		•		•		•		•		•
Vérifiez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).	•		•		•		•		•	
* Selon la première éventualité										

Tous les 24 000 km (15 000 mi)	Remplacez le filtre à air de l’habitacle (selon l’équipement)
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre du siège à régulation de température (selon l’équipement)
	Remplacez le filtre à air du moteur
	Remplacez le filtre à carburant (Ranger)
À 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l’huile de la boîte de vitesses automatique et remplacez le filtre pour les boîtes de vitesses TorqShift[MD] à cinq rapports. Consultez le concessionnaire pour connaître les exigences.
	Remplacez la graisse et le joint d’étanchéité des roulements de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
Tous les 168 000 km (105 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur[1]
	Vidangez l’huile de boîte de vitesses manuelle (sauf Escape)
	Vidangez l’huile pour pont arrière (ponts Dana)
	Remplacez les bougies
	Inspectez l’état des courroies d’entraînement[2]

Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Vidangez l'huile de la boîte de vitesses automatique et remplacez le filtre (sauf les boîtes de vitesses TorqShift[MD] à cinq rapports) (le filtre n'est pas requis sur les boîtes de vitesses 6F35, 6F50, DPS6 et AWF-21). Consultez le concessionnaire pour connaître les exigences.
	Remplacez le lubrifiant du pont avant. (véhicules 4 roues motrices)
	Vidangez l'huile de boîte de vitesses manuelle (Escape).
	Vidangez le liquide pour pont arrière (véhicules à propulsion arrière).
	Changez le liquide de boîte de transfert (les véhicules 4 roues motrices)
	Remplacez la courroie d'entraînement des accessoires (si elle n'a pas été remplacée au cours des derniers 160 000 km [100 000 mi])
	Remplacez les roulements et les joints d'étanchéité de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
[1]Remplacement initial à 160 000 km (100 000 mi) ou 72 mois; aux 72 000 km (45 000 mi) ou aux 36 mois par la suite	
[2]Exécutez une inspection de contrôle à 192 000 km (120 000 mi)	

Journal du calendrier d’entretien

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

Guide d'entretien périodique

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

CONDITIONS DE CONDUITE PARTICULIÈRES

Si vous utilisez votre Ford/Lincoln/Mercury **principalement** dans une des conditions les plus exigeantes de **fonctionnement** décrites ci-dessous, vous aurez besoin d'entretenir plusieurs éléments plus fréquemment. Si vous **utilisez votre véhicule de temps en temps** seulement sous ces conditions, il n'est pas nécessaire d'exécuter l'entretien supplémentaire. Pour les recommandations spécifiques, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire Ford ou Lincoln Mercury ou un technicien.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages au toit	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	– Inspectez et lubrifiez les joints de cardan. – Consultez les articles d'entretien pour essieux sous *Exceptions.*
Aux 8 000 km (5 000 mi)	– Vérifiez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. – Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. – Inspectez et lubrifiez les joints de cardan.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique (sauf les boîtes de vitesses 6R80 et TorqShift[MD]). – Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
À 96 000 km (60 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses manuelle. – Vidangez le liquide de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales (livraison, taxi) ou pour les véhicules de patrouille	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	– Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement). – Remplacez le filtre à air du moteur.
Aux 8 000 km (5 000 mi)	– Vérifiez le circuit de freinage. – Vérifiez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. – Lubrifiez les joints à rotule de bras de suspension et de direction (s'ils sont équipés de graisseurs). – Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois	– Inspectez et lubrifiez les joints de cardan.
Aux 8 000 km (5 000 mi), aux 6 mois ou aux 200 heures de fonctionnement du moteur	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
Tous les 24 000 km (15 000 mi)	– Remplacez le filtre à carburant (Ranger).
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique (sauf les boîtes de vitesses 6R80 et TorqShift[MD]). – Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
À 96 000 km (60 000 mi)	– Vidangez le liquide de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices). – Remplacez les bougies d'allumage.

Conduite dans des conditions poussiéreuses, p. ex., sur des routes non revêtues ou dégageant de la poussière	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	– Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement). – Remplacez le filtre à air du moteur.
Aux 8 000 km (5 000 mi)	– Vérifiez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. – Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. – Inspectez et lubrifiez les joints de cardan.
Tous les 24 000 km (15 000 mi)	– Remplacez le filtre à carburant (Ranger).
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique (sauf les boîtes de vitesses 6R80 et TorqShift[MD]). – Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
Aux 80 000 km (50 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses manuelle. – Remplacez le lubrifiant pour pont arrière (modèles E-450, F-450 et F-550 seulement).
À 96 000 km (60 000 mi)	– Vidangez le liquide de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

Conduite tout-terrain	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	– Vérifiez la timonerie de direction, les joints à rotule et les joints de cardan; lubrifiez-les s'ils sont équipés de graisseurs. – Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement). – Remplacez le filtre à air du moteur.
Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. – Vérifiez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. – Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique (sauf les boîtes de vitesses 6R80 et TorqShift[MD]). – Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
Aux 80 000 km (50 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses manuelle. – Remplacez le lubrifiant pour pont arrière (modèles E-450, F-450 et F-550 seulement).
À 96 000 km (60 000 mi)	– Vidangez le liquide de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
À chaque vidange d'huile	– Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Journal des conditions spéciales d'utilisation

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

EXCEPTIONS

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions. La liste des exceptions figure ci-dessous.

Entretien normal du pont
❑ Les ponts arrière et les prises de mouvement à lubrifiant synthétique et les utilitaires légers équipés de ponts de marque Ford sont lubrifiés à vie. La vérification du niveau du pont arrière ou la vidange ne sont requises que si une fuite est décelée, qu'une intervention doit être effectuée ou que le pont a été submergé dans l'eau. Le pont et la prise de mouvement doivent être vidangés chaque fois qu'ils sont submergés dans l'eau. Les lubrifiants non synthétiques pour pont arrière doivent être remplacés aux 4 800 km (3 000 mi) ou aux trois mois, selon la première éventualité, si le véhicule tracte souvent une remorque à une température supérieure à 21 °C (70 °F) et à pleine puissance pendant des périodes prolongées à plus de 72 km/h (45 mi/h). Le remplacement du lubrifiant aux 4 800 km (3 000 mi) peut être ignoré si le pont a été rempli de lubrifiant synthétique 75W140 pour engrenages conforme à la norme Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B ou d'un produit équivalent. Ajoutez l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants (consultez la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* dans le chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements). La vidange doit être effectuée chaque fois que le pont a été submergé dans l'eau.

Entretien des essieux pour véhicules de police/taxi/livraison
❑ Remplacez l'huile pour pont arrière aux 160 000 km (100 000 mi). Le changement de lubrifiant pour pont arrière peut être ignoré si le pont a été rempli de lubrifiant synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux spécifications Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B ou l'équivalent. Ajoutez 118 ml (4 oz US) d'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants. La vidange doit être effectuée chaque fois que le pont a été submergé dans l'eau.

Entretien du pont E–450, F–450 et F-550
❑ Remplacez l'huile pour pont arrière aux 160 000 km (100 000 km) en conditions normales d'utilisation pour tous les modèles E–450, F–450 et F-550. Si les modèles E–450, F–450 et F-550 sont utilisés près du poids total roulant du véhicule, l'huile pour pont arrière doit être remplacée aux 80 000 km (50 000 mi). Respectez en outre cet intervalle de 80 000 km (50 000 mi) lorsque les véhicules sont utilisés dans des conditions d'utilisation exceptionnelles.

Remplacement du filtre à carburant en Californie
❑ Si le véhicule est enregistré en Californie, la California Air Resources Board a déterminé que l'omission d'exécuter cet élément d'entretien n'annulera pas la garantie d'émission ou la responsabilité de rappel de limite avant l'achèvement de la vie utile du véhicule. Cependant, Ford recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles spécifiés et d'enregistrer au registre toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Autocaravanes de catégorie A
❑ À tous les deux ans - Vidangez le liquide de frein

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds
❑ Si vous conduisez votre Ford ou Lincoln dans des conditions d'utilisation normales **et** que vous utilisez l'huile de catégorie API SL ou plus récente (par exemple SM, etc.), vous pouvez suivre les intervalles de vidange d'huile normale de 12 000 km (7 500 mi). Si vous conduisez votre véhicule au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est similaire, vous devez suivre l'intervalle de vidange d'huile de 5 000 km (3 000 mi) si l'huile utilisée est homologuée par l'American Petroleum Institute (API) et conforme à la catégorie de l'API SK ou antérieure (par exemple SJ, etc.).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle
❑ L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air de l'habitacle et les remplacer au besoin.

FICHE DE REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Liquide de refroidissement du moteur
❑ 6 ans ou 168 000 km (105 000 mi) - Vidangez le liquide de refroidissement du moteur (selon la première éventualité). ❑ Après la première vidange - Vidangez le liquide de refroidissement du moteur tous les 3 ans ou aux 72 000 km (45 000 mi).

Journal des intervalles de vidange du liquide de refroidissement du moteur

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

Index

A

ABS (voir Freins) 259
Aération de l'habitacle 256
Afficheur multimessage 22
  messages d'avertissement 30
  touche « EM » 29
  touche VÉRIFICATION DU SYSTÈME 29
Ampoules 72
Ancrage de fixation 197
Antigel (voir Liquide de refroidissement) 355
Antivol, alarme 135, 139
  activation 139
  désactivation d'une alarme déclenchée 140
Assistance à la clientèle 295
  assistance hors des États-Unis et du Canada 331
  commande de documentation supplémentaire 333
  entretien et service après-vente 326
  programme de médiation et d'arbitrage 330
  programme d'entretien prolongé Ford 397, 400
  service de dépannage 295
Avertisseurs (voir Témoins et carillons) 14
Avis spécial
  véhicules utilitaires 7

B

Batterie 353
  de rechange, caractéristiques 385
  électrolyte, premiers soins 353
  entretien 353
  sans entretien 353
  survoltage 319
Boîte de vitesses 272
Boîte de vitesses
  automatique, vérification du niveau d'huile et appoint 378
Boîte de vitesses
  huiles, contenances 386
Boîte de vitesses
  interverrouillage du levier sélecteur 271
Boîte de vitesses
  lubrifiant prescrit 386
Boîte de vitesses automatique
  avec surmultipliée, conduite 272
  lubrifiant, appoint 378
  lubrifiant, contenances 386
  lubrifiant prescrit 386
  lubrifiant, vérification du niveau 378
Boîtier de distribution électrique (voir Fusibles) 299, 302
Bouchon de réservoir de carburant (voir Remplissage du réservoir de carburant) 365
Bougies, caractéristiques 385, 391
Boussole électronique
  réglage de la déclinaison 29

C

Calendrier d'entretien périodique
  calendrier à respecter 403

liste des tâches d'entretien périodique normal 407
Caméra de marche arrière 280
Capot 346
Carburant 362
additif détergent 369
amélioration de la consommation 371
bouchon 365
calcul de la consommation 25, 371
choix du carburant approprié 367
contenance 386
filtre, caractéristiques 362, 385
goulot de remplissage 369
indice d'octane 367–368, 391
interrupteur automatique de la pompe d'alimentation 297
panne sèche 319, 369
qualité 368
remplissage du réservoir 362, 365, 371
sécurité 362
Carburant - véhicule à carburant mixte (FFV) 362, 367–368
Casier de rangement 111
Ceintures de sécurité (voir Dispositifs de retenue) 161, 164–166, 169
Chaîne audio (voir Radio) 35
Chargement du véhicule 234
Chasse-neige 7
Chauffe-moteur 256
Clés 114, 136
positions du commutateur d'allumage 251
Clignotants 70
Commande de stabilité 261
Commandes
colonne de direction 96
siège à commande électrique 145
Commutateur d'allumage 251, 391
Conditions particulières de conduite 276, 287, 291
nappes d'eau profondes 290, 293
neige et verglas 292
sable 289
Conduite à travers des nappes d'eau 293
Console 84
au pavillon 82–83
Contenance des réservoirs 386
Contenances 386
Contrôle et entretien du circuit de diagnostic embarqué (OBD II) 376
Couvre-bagages 111
Cric 308
positionnement 308
rangement 308

D

Défauts compromettant la sécurité, déclaration 334
Démarrage 251–252, 254
Démarrage
survoltage 319
Démarrage d'un véhicule à carburant mixte 254

Dépannage 295
panne sèche 319, 369
survoltage 319
Direction assistée 268
liquide, caractéristiques 386
liquide, contenances 386
Direction assistée
liquide, vérification du niveau et appoint 377
Directives de chargement 242
Dispositif antilacet AdvanceTrac® 261
Dispositif de retenue supplémentaire
sac gonflable latéral 181
Dispositifs antipollution 374
Dispositifs de retenue - ancrage de fixation 197

E

Écrous de roue 318
Enregistrement des données d'événement 8
Entrée sans clé
clavier 133
Entrée sans clé
programmation d'un code d'accès 133
Entrée sans clé
verrouillage automatique 122
Entrée sans clé
verrouillage et déverrouillage des portes 134
Entrée sans clé à télécommande 126–127
alarme de détresse personnelle 129
éclairage à l'entrée 132
ouverture du coffre 128
remplacement des piles 130
télécommandes de rechange et supplémentaires 131
verrouillage et déverrouillage des portes 127–128
Entretien 345
Entretien des ceintures de sécurité 207
Essuie-glace et lave-glace 78
remplacement des balais d'essuie-glace 348–349
réservoir du hayon 348
vérification du niveau et appoint 348
Étiquette d'homologation du véhicule 392

F

Feux
commande automatique des phares 66
éclairage intérieur 70, 73
feux de croisement 67
feux de jour 67
phares 66
phares antibrouillards 67
remplacement des ampoules ...76
tableau de remplacement des ampoules 72
Feux de détresse 296
Feux de jour (voir Feux) 67
Filtre à air 379, 385
Freinage antiblocage (voir Freins) 259
Frein de stationnement 260
Freins 258

antiblocage 259
de stationnement 260
interverrouillage du levier sélecteur 271
liquide, contenances 386
liquide prescrit 386
lubrifiant prescrit 386
témoin du freinage antiblocage (ABS) 260
vérification du niveau et appoint du liquide de frein 378

Fusibles 298–299

G

Gaz d'échappement 255

Gonflage
des pneus 214

H

Hayon 106, 128

Hayon à commande électrique 106

Huile moteur 350
caractéristiques 386
contenances 386
filtre, caractéristiques 352, 385
huile moteur prescrite 352
jauge d'huile 350
vérification du niveau et appoint 350

Huile (voir Huile moteur) 350

I

Indicateurs 20

Indice d'octane 367–368

J

Jauge
huile moteur 350
lubrifiant de boîte de vitesses automatique 378

K

Kilométrage (voir Consommation de carburant) ..371

L

Lève-glaces
à commande électrique 87

Lève-glaces à commande électrique 87

Limite de charge 234

Liquide de refroidissement
caractéristiques 386
contenances 359, 386
vérification du niveau et appoint 355

Liquide de refroidissement à protection totale 360

Liquide lave-glace 348

Lubrifiants prescrits 386

Lunette
arrière, essuie-glace et lave-glace 80

M

Marchepied à déploiement électrique 92

Miroir de courtoisie éclairé sur pare-soleil 81

Montre 84

Moteur 391
circuit de refroidissement à protection totale 360
commande de ralenti 353
contenances 386
démarrage après une collision 297
huiles moteur prescrites 386
liquide de refroidissement 355
nettoyage 337
points d'intervention 347

MyKey 115

N

Nettoyage du véhicule
balais d'essuie-glace 338
compartiment moteur 337
intérieur 340–341
lavage 335
lustrage 336
pièces en plastique 338
planche de bord 339
roues 336

Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) 392

O

Ouvre-porte de garage 99

Ouvre-porte de garage universel 99

P

Pédales à réglage électrique 92

Pédales (voir Pédales à réglage électrique) 92

Phares 66
alignement 68
allumer et éteindre 66
ampoules, caractéristiques 72
commande automatique des phares 66
feux de croisement 67
feux de jour 67
feux de route 67

Phares antibrouillards 67

Pièces Motorcraft® 343, 385

Pièces (voir Pièces Motorcraft®) 385

Planche de bord
nettoyage 339
tableau de bord 14

Pneus 212–213, 308
entretien 217
étiquettes 227
géométrie 221
hiver et chaînes 233
indices de qualité des pneus 213
mesures de sécurité 220
permutation 221
remplacement 218, 308, 313
renseignements présents sur les flancs 222
roue de secours 309
témoin d'usure 212, 217
terminologie 213
vérification de la pression 217

Pont
contenances 386
lubrifiant prescrit 386

Porte-bébés (voir Sièges d'enfant) 193

Port USB 46

Préparation au démarrage 270

Prise d'alimentation 85

Prise de courant auxiliaire 85

Prise d'entrée auxiliaire (entrée auxiliaire) 44
Programmateur de vitesse 94
Programmateur de vitesse de croisière (Voir Programmateur de vitesse) 94
Programmation du contrôle parental MyKey 115
Programmation du véhicule de parc MyKey 115

R

Radio 35
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité 171
Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfant 190
Rehausseurs 204
Relais 298
Remorquage 242
  remorquage du véhicule 324
  traction d'une remorque 242
  véhicule de loisir 250
Remorquage par une dépanneuse 324
Remplacement d'un pneu 308
Renseignements au sujet de la radio satellite 52
Rétroviseurs 89–90
  à mémoire programmable 129
  chauffants 91–92
  clignotant 92
  rabattables 91
  rétroviseur à réglage automatique 89
Rétroviseurs à commande électrique 90

S

Sacs gonflables 176, 181, 183
  côté conducteur 179, 182, 185
  côté passager 179, 182, 185
  description 176, 181, 183
  fonctionnement 179, 182, 185
  mise au rebut 187
  sièges d'enfant 178
  témoin 181, 187
Sécurité enfants 126
Serrures
  portes 121
  verrouillage automatique 122
Serrures à commande électrique 121
Sièges 142
  chauffants 157
  commande de la température 149
  nettoyage 342
  sièges à mémoire 129, 147
Sièges
  sièges d'enfant 193
Sièges arrière chauffants 157
Sièges d'enfant 193
  boucle de verrouillage 197
  place avant 194
  recommandations 190
Siège d'enfant
  sièges arrière 194
Sièges d'enfant - rehausseurs ..204
Sièges rabattables à commande électrique de troisième rangée 160
Sonar de recul 277

Support lombaire, sièges 144
Survoltage 319
Suspension pneumatique 269
  description 269
SYNC® 56
Système d'entrée sans clé SecuriCode 132
Système antidémarrage Securilock 135
Système d'alerte après collision 187
Système d'automatisation domestique Car2U® 99
Système de navigation 56
Système de sécurité du pavillon 181, 183
Système de surveillance de la pression des pneus
  conduite 289
  pneus, jantes et chargements 228
  schémas de contrôle 14, 30
Systèmes de retenue 161, 164–166, 168–169
  entretien des ceintures de sécurité 207
  pour adultes 165–166
  pour enfants 188
  rallonge 170
  rappel de bouclage des ceintures de sécurité 171
  témoin et carillon 171

T

Tableau des lubrifiants prescrits 386
Tapis 105–106
Témoins et indicateurs 14
Témoins et indicateurs
  freinage antiblocage (ABS) ...260
Temporisation d'alimentation des accessoires 88
Toit ouvrant 98

U

Utilisation d'un téléphone cellulaire 10

V

Véhicule à carburant mixte 362
Véhicules à quatre roues motrices 283
  conduite tout-terrain 285
  description 284
  préparation au démarrage 270
  « Control-Trac » 283
  témoin 283
Volant
  commandes 96
  inclinable 80